

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
A Q U I T A I N E

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

1 9 9 6



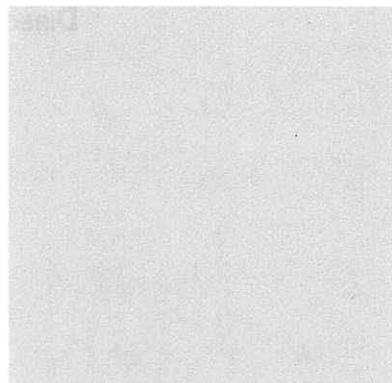
Ministère

Culture

Direction régionale
des
affaires culturelles
Aquitaine

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
A Q U I T A I N E

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE



**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
AQUITAINE**

1996

**MINISTÈRE
DE LA CULTURE
DIRECTION DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
1997**

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE
54 rue Magendie
33074 Bordeaux-cedex
Tél. : 05.57.95.02.24
Fax : 05.57.95.01.25

*Ce bilan scientifique a été conçu
afin que soient diffusés rapidement
les résultats des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie
qui, dans le cadre de la décentralisation,
doit être informé des opérations réalisées en régions
(aux plans scientifique et administratif),
qu'aux membres des instances chargées du contrôle
scientifique des opérations,
qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs
et à toute personne concernée
par les recherches archéologiques menées dans la région.*

*Les textes publiés, sauf mention contraire,
ont été rédigés par les responsables des opérations.
Les avis exprimés n'engagent
que la responsabilité de leurs auteurs.*

*Textes rassemblés,
saisis et mis en page par
Laurence Fouquet
Mauricette Laprie
Pierre Régaldo-Saint Blancard
Cartes réalisées par Jean-Paul Lhomme,
Philippe Coutures*

En couverture :

Bordeaux (33)
U.G.C.

Cliché Lucas Martin

*Imprimerie B.S.G. Communication
17 allées de Tourny
33000 Bordeaux*

ISSN 1240-6066 © 1997

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Préface 7

Bilan et orientation de la recherche archéologique 8

DORDOGNE 14

Travaux et recherches archéologiques de terrain 14

BERGERAC, 10-12 rue d'Albret	16
BERGERAC, Déviation R.N. 21	20
CASTELNAUD-LA-CHAPELLE, Le Château	20
CASTELS, La Berbie	22
CENAC-ET-SAINT-JULIEN, Grotte XIV	23
CENAC-ET-SAINT-JULIEN, Grotte XVI	24
LA CHAPELLE-GRESIGNAC, Le bourg	25
CREYSSE, Barbas	26
CREYSSE, Villazette	27
LES EYZIES-DE-TAYAC, Château de Commarque, Habitat troglodytique	28
LES EYZIES-DE-TAYAC, Abri Praderie	30
LES EYZIES-DE-TAYAC, R.D. 47	30
MAUZENS-ET-MIREMONT, Château de Miremont	31
MONCARET, Villa	31
MONTIGNAC, Lascaux	32
PERIGUEUX, Cité administrative II	33
PERIGUEUX, Quartier Saint-Front	33
PERIGUEUX, Rue du 26e R.I.	34
ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN, Grotte de Rouffignac	34
SADILLAC, Eglise	37
SAINT-BARTHELEMY-DE-BUSSIERE, Lamorinie	38
SAINT-BARTHELEMY-DE-BUSSIERE, La Morinie - Les Vergnasses	38
SAINT-CIRQ-DU-BUGUE, Le Bourg	39
SAINT-CREPIN-ET-CARLUCET, Pech Pelé	40
SAINT-GEORGES-DE-MONTCLAR, Château	40
SAINT-MARTIAL-DE-RIBERAC, Contournement de la R.D. 710	41
SARLIAC-SUR-L'ISLE, Combe Saunière	41
SERGEAC, Abri Castanet	42
TREMOLAT, Eglise Saint-Nicolas	43
VELINES, Les Rouchilles	43

Opérations communales et intercommunales **44**

CHATEAU-L'EVEQUE, Gaz de France	45
HAUTEFORT SAVIGNAC-LES-EGLISES	46
LAMOTHE-MONTRAVEL A GARDONNE	46
NORD DORDOGNE	47
Vallée de la DRONNE	47

GIRONDE **48**

Travaux et recherches archéologiques de terrain **48**

ANDERNOS, Les Magnolias	50
ANDERNOS, Place du 8 mai	50
BORDEAUX, Place de la Bourse	51
BEGLES, Ecopole de Trivac	51
BORDEAUX, 1 bis place des Capucins	53
BORDEAUX, Rue Castelnau-d'Auros	53
BORDEAUX, Hôpital Saint-André	55
BORDEAUX, Saint-Seurin	55
BOULIAC, Moulin du Pian	59
CARTELEGUE, L'église	60
CENAC, Le Sorbier	61
GALGON, L'Eglise	61
GRAYAN-ET-L'HOPITAL, L'Anse du Gulp	62
GITRES, Le Bourg	63
LA SAUVE, Abbaye de La Sauve-Majeure	63
LA SAUVE, Grange abbatiale	64
LUGAIGNAC, Villa de Prusines	65
MOULIETS-ET-VILLEMARTIN, Moureau Sud	66
MOULIS, L'église	66
MOULIS, Château Biston	67
PLASSAC, Villa gallo-romaine	67
SAINT-AVIT-DE-SOULEGE, L'église	68
SAINT-GERMAIN-LA-RIVIERE, Pillebourse	68
SAINT-VIVIEN-DE-MEDOC, L'Eglise	69
SOULAC-SUR-MER, L'Amélie	69
SOULAC-SUR-MER, Notre-Dame de la Fin-des-Terres	70
SOULAC-SUR-MER, Plage de l'Amélie	71
TIZAC-DE-CURTON, Presbytère	71
VILLANDRAUT, Le château	71

Opérations communales et intercommunales **73**

Cantons de CREON et de TARGON	74
PROSPECTIONS GEOSYMIQUES ESSO-REP	75
SAINT-LOUBES	75
SALLEBOEUF	75

LANDES **76**

Travaux et recherches archéologiques de terrain **76**

AIRE-SUR-L'ADOUR, Eglise Sainte-Quitterie du Mas	78
BRASSEMPOUY, Pouy	79
DAX, Place de la Course	80
LAGLORIEUSE, Mouliot	81
SANGUINET, Put-Blanc	83

Travaux et recherches archéologiques de terrain**86**

AIGUILLON, Cimetière Saint-Côme	88
ASTAFFORT, Occupation du sol à l'époque antique	89
BON-ENCONTRE, Sainte-Radegonde	89
CASSENEUIL, Le Bourg	91
CUZORN, Déviation de la RD 710	91
LAYRAC, Les Augustins	92
MARMANDE, Place du Marché	92
MEILHAN-SUR-GARONNE, «Roches de Meilhan»	93
MONCRABEAU, Bapteste	94
MONSEMPRON-LIBOS, Las Péléos	95
SAUVETERRE-LA-LEMANCE, Roc Allan	96
VILLENEUVE-SUR-LOT, Porte de Paris	96

PYRENEES ATLANTIQUES**98****Travaux et recherches archéologiques de terrain****98**

ARETTE, Carrière d'Alios	100
ARTHEZ-D'ASSON, La Forge	100
ASSON, Berdeu	101
AUSSURUCQ, Elzarreko Ordokia IV et XII	101
IHOLDY, Grotte d'Unikoté	102
ITXASSOU, Cromlech Méatsé 11	103
ITXASSOU, Col de Méatsé	105
LESCAR, La cathédrale	106
LESCAR, Maison de retraite du Bialé	106
LESCAR, Le Bialé	107
MONTAUT, Pouey Bruquet	108
OLORON SAINTE-MARIE, Avenue de Lattre de Tassigny	108
OLORON SAINTE-MARIE, Eglise Sainte-Croix	109
SAINTE-MARTIN-D'ARBEROUE, Maison forte de Jauregia	109
SAINTE-MARTIN-D'ARBEROUE, Rocafort	110
SALIES-DE-BEARN, Lasplantes	111
SALIES-DE-BEARN, Padu	112
SARRANCE, Grotte d'Apons	112
TARON, Eglise et jardin du presbytère	114

Opérations communales et intercommunales**115**

URDOS, Déviation d'Etsaut et de Forges d'Abel	116
Abos, Lahourcade, Lucq-de-Béarn, Monein	118
ARZACQ, LOUVIGNY, GAROS	120
Canton de Monein et commune de Pardies	120
CASTILLON-D'ARTHEZ	121
PLATEAU DE GER, Tumuli	122
SITES MINIERS DU HAUT-BEARN	122
TARON	123

Autoroute A.89 Section Bordeaux-Périgueux**126**

CAMPS-SUR-L'ISLE (33), Puyreau	128
GOURS (33), La Croix Trote	129
GOURS (33), La Font du Figuier	129
GOURS (33), Loubat	130
GOURS (33), Vigne de Loubat	131
MINZAC (24), Champ des Débats	131
MINZAC (24), La Rogère 1	131
MINZAC (24), La Rogère 2	132
MONTPON-MENESTEROL (24), Les Bretonnes	133
MOULIN-NEUF (24), La Madeleine 1	133
MOULIN-NEUF (24), La Madeleine 2	134
SAINT-MARTIN-DE-GURÇON (24), Les Forêts	134
SAINT-MEDARD-DE-GUIZIERES (33) à MONTPON (24)	135
SAINT-SEURIN-SUR-L'ISLE (33), Le Barrail des Duclions	136

Opérations interdépartementales**137**

Les agglomérations secondaires de l'Aquitaine atlantique à l'époque romaine (1er siècle av. J.-C.—Ve s. ap. J.-C.), fonctions, morphologie et réseaux	138
Les édifices religieux et urbains du Haut Moyen Age en Aquitaine	139
Litho-et biostratigraphie de quelques sites de référence périgourdins	140
Relation homme-milieu dans les fonds de vallées du Périgord durant l'Holocène : l'exemple du bassin moyen de la Dronne	141
Résidences aristocratiques du Pays de Buch, Pays de Born, Marensin et la Haute-Lande	142
Technologie fonctionnelle des pointes de projectile solutréennes	142

Découvertes fortuites**144**

LES EYZIES-DE-TAYAC, Château de Commarque	144
OLORON-SAINTE-MARIE, Découverte de sarcophages	146

Bibliographie**149****Personnel du Service régional de l'Archéologie****156****Index****157**

Index des auteurs de notices	157
Index des sites et des communes	158

L'intervention des archéologues est souvent vécue comme une lourde contrainte par les aménageurs. Elle est pourtant une source précieuse de connaissance de notre passé qui se découvre peu à peu, au fil du travail minutieux des chercheurs et de leurs équipes.

Pour donner toute sa transparence au débat sur le rôle qu'il convient de donner aujourd'hui à l'archéologie, il est précieux de disposer d'un bilan exhaustif et concret des activités archéologiques, pilotées par les services de l'Etat en région.

Le bilan 1996 du Service régional de l'Archéologie en Aquitaine permet ainsi de mesurer l'importance scientifique des programmes de recherche autorisés par l'Etat à travers la trentaine de fouilles programmées dont les résultats confortent la place éminente de notre région dans le domaine de la préhistoire.

Il faut remarquer que les opérations archéologiques liées à des projets d'aménagements présentent financièrement plus de 64 % des crédits consacrés à l'archéologie en Aquitaine.

Les aménageurs, particulièrement la société des Autoroutes du Sud de la France, contribuent pour plus de 8,3 MF à la connaissance du passé.

On comprend mieux que le débat mérite d'être approfondi pour permettre d'obtenir le juste équilibre entre l'intérêt général et l'intérêt particulier, entre la nécessité

d'évoluer et de transformer le territoire en exigence de respect et de connaissance du patrimoine.

On voudra bien, de surcroît, accorder une attention particulière au travail conduit pour affiner la carte archéologique de l'Aquitaine.

L'outil est précieux car il permet aux élus, aux aménageurs et à l'Etat de disposer, avant de lancer des projets d'aménagement, de données opérationnelles sur les richesses patrimoniales du sous-sol et, par conséquent, sur les contraintes archéologiques.

Il reste encore beaucoup à faire pour couvrir l'ensemble de notre région mais l'enjeu de la carte archéologique, en terme d'aménagement du territoire, est largement reconnu et sa mise en oeuvre une préoccupation constante des services de l'Etat et de ses partenaires des collectivités.

Le bilan 1996 du Service régional de l'Archéologie apporte ainsi une contribution précieuse à la compréhension des rôles de l'archéologie et vient compléter la connaissance et la documentation sur l'histoire de l'Aquitaine que la Direction Régionale des Affaires Culturelles et ses services patrimoniaux ont mission d'enrichir au bénéfice de tous.

Jean-Michel Lucas,
Directeur Régional des Affaires Culturelles

Bilan et orientation de la recherche archéologique

1 9 9 6

Le nombre des opérations archéologiques réalisées en Aquitaine tend à se stabiliser aux alentours de 140. Le chiffre atteint en 1996 est, à quelques unités près, celui de 1995. On assiste donc à une réelle stabilisation des interventions sur le terrain. Les fouilles et projets programmés se situant eux aussi constamment autour de la trentaine depuis cinq ans, c'est donc du côté de l'archéologie de sauvetage qu'il faut chercher les causes de cet arrêt depuis trois ans de la progression du nombre d'opérations. Ce phénomène est largement le résultat de l'augmentation des coûts financiers de la recherche préventive, les aménageurs préférant maintenant revoir leurs projets entraînant ainsi, en accord avec le SRA, des modifications de fondations (trois cas à Périgueux) ou des diagnostics préalables permettant de localiser les constructions dans des endroits moins contraignants (cf. les projets bordelais de la Place de la Bourse, du Cours du Chapeau-Rouge ou de l'Hôpital Saint-André).

Si l'on peut se réjouir de cette dynamique de protection du patrimoine en milieu urbain par le gel de terrains comme à Lescar ou Bordeaux, on ne peut en revanche qu'être très inquiet pour le patrimoine archéologique rural où l'incidence des coûts est là plus préoccupante. Nombre de blocages apparaissent dans les négociations. Il est maintenant courant de constater que la charge financière d'une surveillance d'assainissement, d'enfouissement de réseaux, voire de remembrements ou de fouilles préalables à des replantations agricoles, atteint des niveaux insupportables ou insurmontables pour le pétitionnaire. Il devient fréquent que le coût d'une intervention archéologique préalable à un drainage d'église rurale soit supérieur aux travaux eux-mêmes ! Il est à craindre, et nous avons depuis plusieurs années exprimé cette opinion dans nos différents bilans, que le fossé ne se creuse entre une archéologie des campagnes — peu dotée financièrement lorsqu'elle n'est pas liée à des grands tracés linéaires — et une archéologie urbaine où les possibilités financières du promoteur et la taille de son projet déterminent les conditions de l'exploration archéologique. En poussant ce raisonnement à l'absurde, on peut envisager, si des moyens humains et financiers nouveaux ne sont pas dégagés, que seule bientôt l'assiette financière des aménageurs définisse

les orientations scientifiques de l'archéologie nationale, ce qui réglera tous les problèmes de tentative de programmation de la recherche qui ne s'effectuera qu'*a posteriori* !

■ De la fouille à la publication en Préhistoire.

Nous annonçons, en 1995, une période d'achèvement progressif des longues opérations programmées entreprises sur le territoire de la circonscription d'Aquitaine : Azkonzilo, Barbas I, Combe-Saunière, La Micoque, Monsempron-Libos, Le Roc Allan. Il est donc nécessaire de souligner le développement des demandes d'études complémentaires, d'analyses, de projets collectifs de recherche corollaires, de tables-rondes et d'aides à la publication qui maintenant s'y enchaînent immédiatement. A nos yeux, cette dynamique est le gage d'une recherche qui se poursuit et de perspectives prochaines de diffusion des travaux de terrain et de leur cohorte de données, de résultats et d'archives... Serait-on en présence des premiers effets d'une politique d'aide et d'encouragement à la publication aujourd'hui bien engagée ?

Si tel était le cas, il est clair qu'un dénominateur commun apparaît à travers ces opérations et les demandes qui leur sont associées. C'est celui d'une réelle dynamique de diffusion de la recherche, dans la foulée du travail de terrain, par des équipes qui maintiennent leurs objectifs et sollicitent des moyens sans décalage ni interruption dans le temps.

Ainsi, la table-ronde sur le Sauveterrien, organisée en 1995 par M. Barbaza de l'Université de Toulouse et A. Turq du Service régional de l'Archéologie à l'occasion de la phase finale des recherches au Roc Allan à Sauveterre-la-Lémance (Lot-et-Garonne) vient de donner lieu à un manuscrit achevé des contributions.

En revanche, nous sommes beaucoup plus sceptiques sur le coût et les probabilités de relance de projets de publication sur des opérations anciennes aujourd'hui acéphales qui doivent être suscitées à partir d'archives trop souvent mortes et dans un contexte qui ne reconnaît plus les intérêts scientifiques qui prévalaient lors de leur réalisation.

■ *Quelques brefs résultats.*

A l'abri Castanet à Sergeac (Dordogne), les travaux dirigés par J. Pelegrin et R. White ont confirmé l'existence d'un niveau aurignacien bien conservé et caractérisé par des structures de combustion. Cet épisode se situe à la base du remplissage, dans une zone adjacente à celle des grandes fouilles classiques de ce site de référence de l'Aurignacien du Périgord.

En contexte aurignacien à nouveau, au sein du vaste site de plein air de Barbas III (Creysse, Dordogne) constitué des vestiges d'intenses activités de production laminaire, E. Boëda, I. Ortega et leur équipe ont, pour la deuxième année consécutive, découvert des éléments de parure en matière minérale (perle en stéatite, pendoque en calcite) ainsi que plusieurs formes de stries et gravures profondes sur cortex de silex (éclats corticaux et petit galet).

Dans le gisement de Sous-les-Vignes à Monsempron-Libos (Lot-et-Garonne), A. Quintard a pu faire réaliser une série de datations par E.S.R. de dents de bovinés associées au Moustérien Quina de l'ensemble C2. Les résultats provisoires de ces travaux encore inédits indiquent un âge d'environ 45 ka.

A Brassempouy (Landes), les travaux, maintenant codirigés par D. Gambier et F. Bon à la suite de la disparition brutale de notre collègue D. Buisson, ont été concentrés sur un thème unique, commun à plusieurs occupations de ce complexe de gisements en contexte karstique, à savoir les phases initiales du Paléolithique supérieur (Chatelperronien et Aurignacien).

A Isturitz (Pyrénées-Atlantiques), sous la direction d'A. Turq, un groupe de scientifiques a entrepris, à la demande et en étroite liaison avec le propriétaire, et sous l'impulsion du Service régional de l'Archéologie d'Aquitaine, une démarche scientifique et patrimoniale de protection, de réévaluation archéologique et de remise en valeur touristique et pédagogique de l'ensemble de la grotte d'Isturitz. En 1996, un bilan détaillé des potentialités archéologiques des différents secteurs du réseau karstique supérieur a été replacé dans son environnement géologique. Il sert de base à une demande d'autorisation pour 1997 de travaux d'évaluations complémentaires par une équipe pluridisciplinaire associant plusieurs partenaires scientifiques et institutionnels dans une perspective de collaboration franco-espagnole. Le classement de l'ensemble du complexe archéologique au titre des monuments historiques signalé plus haut est un des premiers résultats de ce type d'opération largement pluridisciplinaire. La prise en compte de la protection des manifestations pariétales paléolithiques de ces cavités constitue un des thèmes de ce projet.

■ *Travaux d'archéologie préventive et de sauvetage.*

Sur le tracé de l'autoroute A.89 Bordeaux—Clermont-Ferrand, les travaux d'archéologie préventive ont donné lieu, en 1996, à deux phases de recherche qui succèdent

à une première étape de mise en forme de la documentation géologique entreprise en 1995.

Les prospections et sondages réalisés jusqu'en juin 1996 ont livré une masse surprenante d'indices archéologiques pour la Préhistoire, sur le tronçon Arveyres (Gironde)—Montpon (Dordogne).

Parmi les emplacements ayant livré des indices d'occupation paléolithique, sept d'entre eux ont été sélectionnés pour une évaluation approfondie qui s'est déroulée de septembre à décembre 1996. Un site a livré du Néolithique (Puyreau), deux du Paléolithique supérieur final (La Croix Trote, La Rogère 1), trois du Paléolithique moyen (Les Forêts, La Rogère 1) et un seul des traces de Paléolithique plus ancien (Le Champ des Débats).

Selon une procédure identique, sur le futur tracé de la déviation de la R.N.21, à l'est de Bergerac en Dordogne, qui recoupera les formations superficielles du Bergeracois dans le secteur des gisements paléolithiques de Barbas, Pécharmant (Creysse, Bergerac), une première étape de documentation, d'étude géologique du substrat et de prospection de surface a été réalisée.

■ *Archéologie et patrimoine.*

Un ensemble de gisements préhistoriques de la région Aquitaine viennent d'être inscrits à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques. Cette mesure juridique vient parachever une protection élargie de sites dont l'intérêt n'est plus à souligner ici. Dans les Pyrénées-Atlantiques, il s'agit de l'ensemble archéologique de la colline de Gaztelu autour du complexe paléolithique d'Isturitz, d'Oxocelhaya et d'Erberua, du haut-fourneau de la mine de fer de Banca, du site du château des seigneurs de Luxe à Luxe-Sumberraute et de la forge d'Etchaux à Saint-Etienne-de-Baïgorry. En Dordogne, il s'agit des grottes de la falaise du Conte à Cénac-et-Saint-Julien, de la grotte de Combe-Saunière. En Gironde, du site gallo-romain de Bas-Calonge—La Bombe à La Réole et, en Lot-et-Garonne, de la grotte paléolithique de Cassegros à Trentels.

De ces mesures, il faut rapprocher la mise en place, par arrêté préfectoral, d'un périmètre archéologique de protection au titre du décret 86-192 autour du gisement du Basté à Saint-Pierre-d'Irube (Pyrénées-Atlantiques).

■ *L'apparition de projets collectifs en Histoire.*

Une des caractéristiques des périodes historiques ces dernières années était l'absence de projets collectifs de recherche. Cette lacune se comble en partie. Depuis 1995, trois projets collectifs ont vu le jour. Le premier, initié par Chantal Leroyer du Centre National de Préhistoire, concerne l'étude de l'évolution des paysages de la vallée de la Dronne (Dordogne) durant l'holocène et les interactions homme-milieu. Novateur pour la région, cette recherche associe des naturalistes, des néolithiciens et des historiens dans le but de constituer des référentiels palynologiques pour cette vallée fortement occupée par l'homme dès le Paléolithique. Les opérations archéo-

logiques qui se dérouleront dans cette zone géographique seront systématiquement associées à ce projet. Tel est le cas du site arténacien fouillé en 1995 à Douchapt et des gisements antiques et médiévaux découverts en 1996 lors des travaux préalables à la déviation de Saint-Martial-de-Ribérac.

Le deuxième projet collectif est interrégional. Lancé en 1994, il concerne deux sites paléochrétiens aquitains : la basilique Saint-Seurin de Bordeaux et l'église Sainte-Quitterie d'Aire-sur-Adour (cf. Bilan 1995). En 1996, les travaux de terrain menés à Saint-Seurin de Bordeaux permettent de renouveler la lecture des vestiges conservés dans les cryptes «historique» et «archéologique». Cette analyse architecturale et chronologique met en évidence l'apparition, dès le début du IV^e siècle, d'une vaste nécropole chrétienne à Bordeaux qui s'organise autour d'un bâtiment dont la destination est encore difficile à déterminer. Durant les IV^e et V^e siècles, des mausolées s'installent contre cet édifice. Il semble même qu'un lieu de culte apparaisse au sud du complexe à la fin du V^e siècle. A Aire-sur-l'Adour, les premiers relevés architecturaux réalisés dans la crypte confirment la présence d'un *arcosolium*. Une fouille de sauvetage menée à l'extérieur de l'édifice, contre l'abside de Sainte-Quitterie, atteste la présence d'une nécropole mérovingienne. En 1997, les travaux de relevé devraient se poursuivre accompagnés d'une étude stratigraphique des enduits conservés dans la crypte.

Enfin le dernier projet collectif est piloté par Francis Tassaux, maître de conférence à l'Université de Bordeaux. Dans la logique des travaux qu'il avait présentés au colloque d'*Aquitania* en 1990, ce chercheur a réuni autour de lui une nombreuse équipe pour réaliser un atlas documentaire sur les agglomérations secondaires de l'Aquitaine augustéenne.

Trois autres projets sont déposés pour 1997 : un sur les établissements viticoles antiques par Catherine Balmelle ; un autre sur l'architecture des villes antiques d'Aquitaine par Dominique Tardy ; enfin, un projet de création d'une ostéothèque de référence présenté par Patrice Courtaud dans le cadre d'une unité mixte de recherche en cours de constitution entre le SRA Aquitaine et le Laboratoire d'anthropologie de l'Université de Bordeaux.

Pour être complet, il convient de signaler l'accord obtenu, à la fin de l'année 1996, sur le financement, dans le cadre des projets européens Raphaël, d'une opération de constitution d'une céramothèque. Ce projet unit trois partenaires : la société Arkéolan, basée à San Sebastian (Espagne), le Musée de Londres et le SRA Aquitaine. Il devrait déboucher sur des échanges d'informations, la création d'un tessonier à Bordeaux et la réalisation d'un CD-Rom sur les productions céramiques de l'Aquitaine, du Pays Basque et du bassin de la Tamise.

Nous ne pouvons que nous réjouir de ce développement de projets qui, espérons-le, redynamisera la recherche historique régionale.

■ **La prospection-inventaire.**

Les prospections-inventaires connaissent elles aussi une mutation. De plus en plus, dans le cadre de l'établissement de la carte archéologique régionale, des conventions de co-financement sont signées avec des collectivités territoriales départementales. C'est le cas pour la troisième année consécutive avec le département du Lot-et-Garonne et, pour la première fois, avec le département des Pyrénées-Atlantiques. Dans le premier, grâce aux financements ainsi débloqués, nous continuons le balayage systématique des cantons de la vallée du Lot : plus de 500 nouveaux sites recensés en 1996 sur trois cantons. Dans les Pyrénées-Atlantiques, l'opération sur le canton de Monein, qui avait été choisi comme zone test, a permis de coupler prospections et sondages afin d'affiner la chronologie de certains sites. Il faut signaler qu'à cette occasion, un trésor monétaire de sesterces inédit a été mis à notre disposition pour étude par son inventeur, un entrepreneur local. Découvert et signalé il y a quelques années, il n'avait pas jusqu'alors attiré l'attention des chercheurs. Sa publication devrait intervenir dans le courant de l'année 1997.

Les autres opérations d'inventaires sont pour leur part liées à des projets d'aménagement couvrant des surfaces linéaires importantes. Elles sont l'occasion pour le service de mettre en place des opérations de surveillance ou de prospection. Pour 1996, les cinq plus importantes sont dues à des travaux de gazoduc (région de Brantôme, Dordogne), à des recherches pétrolières (bassin d'Arcachon) ou à des tracés linéaires (A 89 Bordeaux-Périgueux, A.65 Langon-Pau, déviation de Bergerac).

■ **Archéologie préventive historique.**

L'année écoulée n'aura pas été très faste pour la proto-histoire. Outre la poursuite des opérations programmées sur les sites de Sanguinet (Landes) et Sarrance (Pyrénées-Atlantiques), seule une opération de sauvetage et un diagnostic apportent de réelles nouveautés. Il s'agit tout d'abord de l'importante fouille menée par l'équipe de Jean-Claude Merlet et de Bernard Gellibert sur le site de Laglorieuse dans les Landes. Découverte à l'occasion d'une replantation de pins, cette importante nécropole fait l'objet d'une exploration systématique qui s'achèvera en 1997. Ce sera quasiment la première fois qu'un site funéraire du Premier Age du Fer aura été exploité dans son ensemble (800 m²) permettant notamment de mettre en évidence quelques vestiges d'organisation des dépôts. Le mobilier céramique y est abondant et renouvelera les corpus régionaux.

Le diagnostic réalisé sur le tracé de l'A.89 à Gours (Gironde) sur le gisement de la Font du Figuier a livré quelques fosses d'extraction d'argile du Bronze final et du Premier Fer. Il semble que nous soyons là en périphérie d'un habitat important. La fouille extensive de celui-ci devrait se dérouler en 1997 puisqu'il se trouve sous l'emprise de l'une des futures aires techniques de l'auto-route.

Les fouilles menées en centres urbains ont été plus rares cette année. Les plus importantes ont concerné Bordeaux et, notamment, les faubourgs de la ville antique. Sous le futur cinéma UGC, c'est un petit *fanum* du milieu du I^{er} siècle ap. J.-C. qui a été dégagé ; à l'Hôpital Saint-André le plan d'une *villa* suburbaine tardive (IIIe-Ve siècles) y a été relevé. Enfin, le diagnostic mené par le SRA, à la demande de la communauté urbaine, sous la Place de la Bourse, a permis de localiser la dernière enceinte médiévale, l'extrémité d'un *cardo* et surtout de vérifier l'absence du rempart antique, contrairement à toutes les affirmations des historiens. Il semble qu'il faille replacer cette structure défensive beaucoup plus haut dans la ville.

Deux opérations de relevés menées par les architectes de l'IRAA du CNRS de Pau sur Oloron-Sainte-Marie et Dax méritent que l'on s'y attarde. Elles ont en effet permis de retrouver et de relever à Dax les restes d'une poterne antique parfaitement conservée et, à Oloron-Sainte-Marie, d'identifier les restes d'un mur en petit appareil de 2,50 m d'épaisseur qui pourraient bien être les vestiges de l'enceinte antique d'*Iluro*. La structure, les techniques de construction et l'épaisseur du mur paraissent en effet très comparables aux remparts de Bazas, Lescar ou Saint-Lizier.

Le monde rural antique a lui aussi fait l'objet de plusieurs opérations ayant livré des structures fort différentes dans leur conception architecturale et leur importance économique. La reprise de travaux sur les grandes *villæ* de Moncarret, Taron, Lalouquette, Plassac et Moncrabeau se fait parallèlement à la découverte d'habitats antiques très frustes sur le tracé de l'A.89 (sites de Loubat et des Bretonnes), la déviation de Saint-Martial-de-Ribérac ou lors d'une déforestation sur la commune de Saint-Barthélemy-de-Bussière. Ces ensembles, dont seuls les grands décapages mécaniques permettent d'appréhender la structuration, viennent progressivement compléter notre vision — un peu trop monolithique en Aquitaine — du monde rural antique. Deux nouvelles *villæ* viennent d'être découvertes à l'occasion de diagnostics ou de sauvetages à Bon-Encontre dans la banlieue d'Agen et à Moulis-en-Médoc. Cette dernière, située sous et autour de l'église du lieu, livre des vestiges tardifs (IVe-Ve siècles) dans un secteur où des fouilles antérieures, préalables à l'assainissement du lieu de culte, avaient mis au jour les restes d'un sanctuaire paléochrétien. Il est

intéressant de noter que ce cas de figure devient très fréquent. Ainsi, l'opération programmée menée par Valérie Souilhac à Andernos, confirme avec quasi-certitude la présence sous l'église du lieu d'une grande *villa* tardive et non d'une basilique paléochrétienne comme on avait pu le penser au début du siècle. Nous nous trouverions donc à Andernos devant un système classique d'implantation d'un lieu de culte sur les ruines d'un habitat gallo-romain, l'église paroissiale romane ayant pu remplacer un sanctuaire chrétien préexistant dont la présence est attestée par la découverte de sarcophages mérovingiens.

Enfin l'élément le plus spectaculaire découvert en 1996 reste le sarcophage en marbre d'Oloron-Sainte-Marie. Réemployé en décoration dans le mur d'une arrière-cour d'une maison de la ville, il a été signalé par l'association archéologique locale. Georges Fabre, professeur à l'Université de Pau, s'est chargé d'entreprendre l'étude de ce témoignage exceptionnel de l'art antique.

Le Moyen Age demeure toujours un peu le parent pauvre de la recherche archéologique en Aquitaine. Quelques rares opérations liées à des travaux d'aménagements routiers permettent de maintenir l'illusion. Il s'agit de la découverte de cabanes du haut Moyen Age à Saint-Martial-de-Ribérac, de la fouille d'un habitat rural du XIII^e siècle à Moulin-Neuf, sur le site de la Madelaine. Ce dernier gisement, sur le tracé de l'A.89, fera l'objet d'une fouille extensive sur plusieurs milliers de mètres carrés en 1997. Les premiers diagnostics ont montré la présence d'ateliers de métallurgistes et livré le plan complet d'un habitat.

Un espoir demeure toutefois de voir se développer les recherches sur le Moyen Age. En effet, 1996 a vu l'achèvement et la soutenance de la thèse de Sylvie Fabre-Dupont Maleret sur le vaisselier bordelais du Xe au XVe siècle. 1997 devrait voir l'aboutissement de la thèse d'Anne Berdoy sur le centre potier de Garos et Bouillon en Béarn et de celle de Sylvie Soulas sur la céramique estampée tardive d'Aquitaine. Il conviendrait d'ajouter à ces travaux universitaires la remise du manuscrit de Yan Laborie sur la fouille du site castral des Albret à Labrit et des POSHA de La Réole et Saint-Macaire par Sylvie Faravel.

Dany Barraud,
Jean-Michel Geneste
Janvier 1996

Liste des programmes de recherche nationaux

■ *Préhistoire*

- P1 : Séries sédimentaires et paléontologiques du Pléistocène ancien.
- P2 : Premières aires d'activité humaine, recherche et identification des premières industries.
- P3 : Installations en grotte du Riss et du Würm ancien.
- P4 : Sites de plein air du Riss et du Würm ancien.
- P5 : Le Paléolithique supérieur ancien, séquences chronostratigraphiques et culturelles.
- P6 : Structures d'habitat du Paléolithique supérieur.
- P7 : Le Magdalénien et les groupes contemporains, les Aziliens et autres Epipaléolithiques.
- P8 : Grottes ornées paléolithiques
- P9 : L'art postglaciaire.
- P10 : Mésolithique et processus de néolithisation.
- P11 : Occupation des grottes et des abris au Néolithique.
- P12 : Villages et camps néolithiques.
- P13 : Cultures du Chalcolithique et du Bronze ancien.
- P14 : Mines et ateliers néolithiques et des débuts de la métallurgie.
- P15 : Cultures du Bronze moyen et du Bronze final.
- P16 : Sépultures du Néolithique et de l'âge du Cuivre.
- P17 : Les sépultures de l'âge du Bronze.

■ *Histoire*

- H1 : La ville.
- H2 : Sépultures et nécropoles.
- H3 : Mines et métallurgie.
- H4 : Carrières et matériaux de construction.
- H5 : L'eau comme matière première et source d'énergie.
- H6 : Le réseau des communications.
- H7 : Organisation du commerce, notamment maritime.
- H8 : Archéologie navale.
- H9 : Territoire et peuplements protohistoriques.
- H10 : Formes et fonctions des habitats groupés protohistoriques.
- H11 : Terroirs, productions et établissements ruraux gallo-romains.
- H12 : Fonction et typologie des agglomérations secondaires gallo-romaines.
- H13 : Les ateliers antiques : organisation et diffusion.
- H14 : L'architecture civile et les ouvrages militaires gallo-romains.
- H15 : Sanctuaires et lieux de pèlerinage protohistoriques et gallo-romains.
- H16 : Edifices et établissements religieux depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions.
- H17 : Naissance, évolution et fonctions du château médiéval.
- H18 : Villages et terroirs médiévaux et post-médiévaux.
- H19 : Les ateliers médiévaux et modernes, l'archéologie industrielle : organisation et diffusion.

Liste des abréviations

Chronologie

BAS : Bas Empire
 BMA : Bas Moyen Age
 BRA : Age du Bronze ancien
 BRF : Age du Bronze final
 BRM : Age du Bronze moyen
 BRO : Age du Bronze
 CHA : Chalcolithique
 CON : Contemporain
 ÉPI : Épipaléolithique
 FER : Age du Fer
 FE1 : Premier Age du Fer
 FE2 : Deuxième Age du Fer
 GAL : Epoque Gallo-romaine
 HAU : Haut Empire
 HMA : Haut Moyen Age
 IND : indéterminé
 MA : Moyen Age
 MÉD : Médiéval
 MÉS : Mésolithique
 MOD : Moderne
 NÉO : Néolithique
 PAA : Paléolithique ancien
 PAL : Paléolithique
 PAM : Paléolithique moyen
 PAS : Paléolithique supérieur
 PRO : Protohistoire

■ Organisme de rattachement des responsables de fouille

AFA : AFAN
 AUT : autre
 BEN : bénévole
 CNR : C.N.R.S.
 COL : collectivité territoriale
 EN : éducation nationale
 MCT : Musée de collectivité territoriale
 MET : Musée d'état
 SDA : Sous-direction de l'archéologie
 SUP : enseignement supérieur

■ Nature de l'opération

FP : fouille programmée
 MH : fouille avant travaux M.H.
 PA : prospection aérienne
 PC : projet collectif de recherche
 PI : prospection inventaire
 PP : prospection programmée
 PR : prospection
 PS : prospection subaquatique
 RA : relevé architectural
 RE : relevé d'art rupestre
 SD : sondage
 SP : sauvetage programmé
 SU : sauvetage urgent

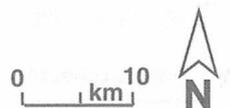
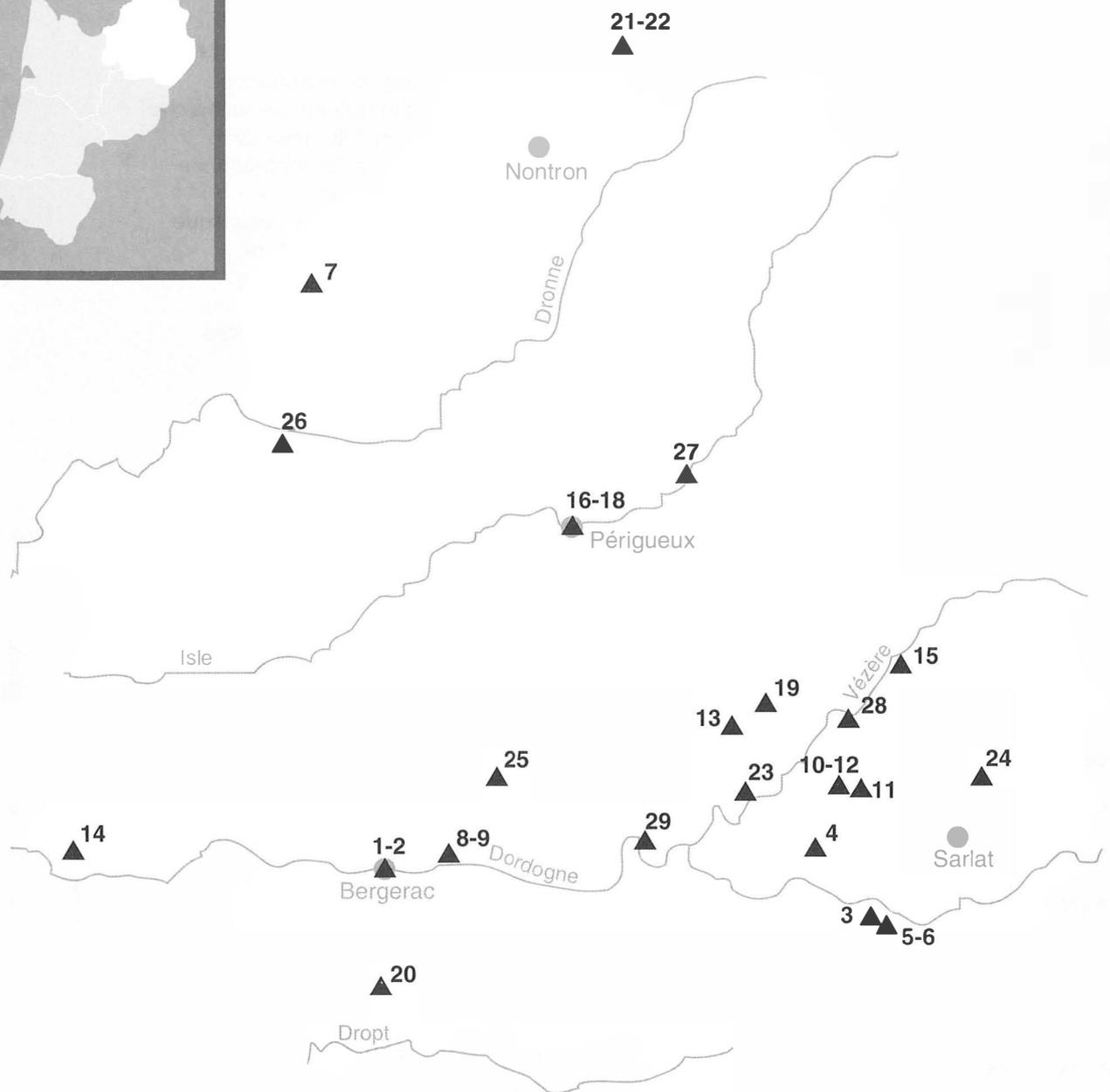
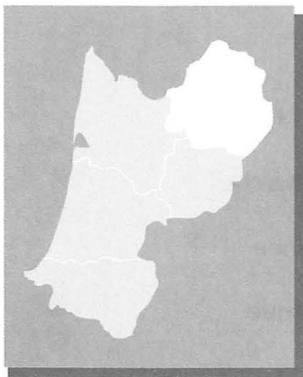
	DORDOGNE	GIRONDE	LANDES	LOT-ET-GARONNE	PYRENEES ATLANTIQUES	AQUITAINE	TOTAL
Sondages	7	8	0	4	14		33
Sauvetages (SP, SU, MH)	16	13	1	3	4		37
Fouilles programmées	5	2	1	2	2		12
Relevés (RA, RE)	7	2	2	1	3		15
Analyses	0	0	0	0	2		2
Prospections programmées	0	0	1	0	0		1
Prospection inventaire (PI, PA, PR, PS)	8	17	0	5	7		37
Projets collectifs (PC)	4	0	0	0	0	2	6
Total	47	42	5	15	32	2	143

AQUITAINE
DORDOGNE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 6



								N°	P.
24/037/AH	BERGERAC	10 - 12, rue d'Albret	Yan LABORIE	COL	SD		MED	1	16
24/037/AH	BERGERAC	10 - 12, rue d'Albret	Yan LABORIE	COL	SU		MED	1	16
24/037/AH	BERGERAC	Déviation RN 21	Dominique BONNISSANT	AFA	P		PAL/MOD	2	20
24/086/005/AH	CASTELNAUD-LA-CHAPELLE	Château de Castelnaud	Gilles SERAPHIN	AUT	RA		MED	3	20
24/087/009/AP	CASTELS	La Berbie	Stéphane MADELAINE	AUT	FP	P 1	PAA	4	22
24/091/004/AP	CENAC-ET-SAINT-JULIEN	Grotte XIV	Jean-Luc GUADELLI	CNR	FP	P 1	PAA	5	23
24/091/001/AP	CENAC-ET-SAINT-JULIEN	Grotte XVI	Jean-Philippe RIGAUD	SDA	FP	P 5	PAL	6	24
24/109/005/AH	LA CHAPELLE-GRESIGNAC	Le Bourg	Wilford O'YL	AFA	RA		MED	7	25
24/145/002/AP	CREYSSE	Barbas	Eric BOËDA	SUP	FP	P 4	PAL	8	26
24/145/AP	CREYSSE	Villazetta	Eric BOËDA	CNR	FP	P 7	PAL	9	27
24/172	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Château de Commarque	Bernard POUSTHOMIS	HADES			MED	10	28
24/172/007/AP	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Abri Praderie	Alain TURQ	MET	SD		PAL	11	30
24/172/AP	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	RD 47 - Le Grand Roc	Jean-Pierre CHADELLE	COL	SD		PAL	12	30
24/261/001/AH	MAUZENS-et-MIREMONT	Château de Miremont	Gilles SERAPHIN	AUT	RA		MED	13	31
24/289/003/AH	MONTCARET	Le bourg - villa gallo-romaine	Marie-Noëlle NACFER	AFA	SU		BAS	14	31
24/291/001/AP	MONTIGNAC	Lascaux	Norbert AUJOULAT	SDA	RE	P 8	PAS	15	32
24/322/086/AH	PERIGUEUX	Cité administrative	Dominique BONNISSANT	AFA	SU		GAL	16	33
24/322/AH	PERIGUEUX	Quartier Saint-Front.	Hélène SILHOUETTE	AFA	SU		MED	17	33
24/322/079/AH	PERIGUEUX	Cité administrative	Patrick MASSAN	AFA	SU		MED	18	34
24/322/006/AH	PERIGUEUX	Rue des Bouquets	Claudine GIRARDY-CAILLAT	SDA	RA		GAL	—	—
24/356/AP	ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN	Grotte de Rouffignac	Denis VIALOU	SUP	RE	P 08	PAL	19	34
24/359/001/AH	SADILLAC	Eglise	Patrick MASSAN	AFA	SU		MED	20	37
24/380/001/AP	SAINT-BARTHELEMY-DE-BUSSIERE	La Morinie	Claude BURNEZ	AUT	SD		GAL	21	38
24/380/002/AH	SAINT-BARTHELEMY-DE-BUSSIERE	Les Vergnasses	Jean-Guy PEYRONY	AUT	SU		GAL	22	38
24/389/005/AP	SAINT-CIRQ	Le Bourg	Patrice BURAUD	SDA	SD		IND	23	39
24/392/001/AH	SAINT-CREPIN-ET-CARLUCET	Pech Pele	Claudine GIRARDY-CAILLAT	SDA	SU	H 1	GAL	24	40
24/414/001/AH	SAINT-GEORGES-DE-MONTCLAR	Château de Montclar	Yan LABORIE	MCT	RA		MED	25	40
24/352/AH	SAINT-MARTIAL DE RIBERAC	Contournement de la RD 710	Pierrick FOUERE	AFA	PI		GAL/HMA	26	40
24/352/AH	SAINT-MARTIAL DE RIBERAC	Contournement de la RD 710	Annie BOLLE	AFA	SU		GAL/HMA	26	41
24/521/001/AP	SARLIAC-SUR-L'ISLE	Combe Saunière	Jean-Michel GENESTE	SDA	SD	P 5	PAL	27	41
24/531/001/AP	SERGEAC	Castelmerle	Jacques PELEGRIN	CNRS	FP	P 5	PAL	28	42
	TREMOLAT	Eglise Saint-Nicolas	Marie-Noëlle NACFER	AFA				29	43
24/568/002/AH	VELINES	Les Rouchilles	Jean VIRCOULON	AUT	P		GAL		43

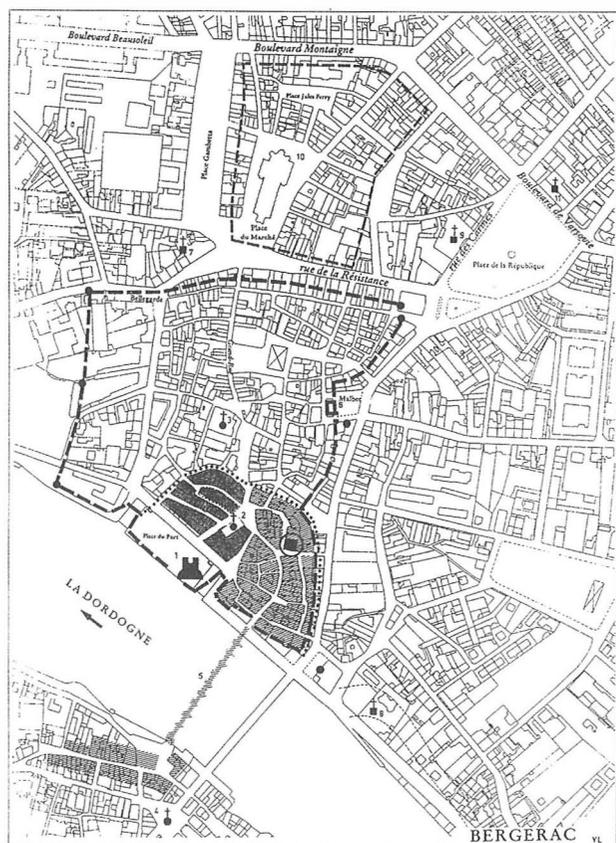
BERGERAC
10-12 rue d'Albret

Au sud-est de la vieille ville, à la hauteur de l'intersection de la rue des Faures et de la rue d'Albret, la reconstruction des parcelles DM 77 et 297 procurait une nouvelle fois la possibilité d'effectuer des observations archéologiques dans le secteur oriental de l'ancien quartier du Terrier.

Contexte topo-historique du site.

A l'époque médiévale, ce quartier bien structuré, densément occupé, chef-lieu de paroisse et circonscription fiscale, était inclus dans le circuit de l'enceinte de la ville. Sa situation topographique dans l'ensemble urbain et son plan radio-concentrique laissent clairement apparaître ses origines. La morphologie de son tissu est directement héritée des structures du bourg castral qu'engendra, à Bergerac, courant XIe siècle, la fondation d'un château comtal péagé, au bord de la Dordogne. Les limites du quartier du Terrier matérialisent la phase de croissance maximale atteinte par ce bourg castral et reprennent le tracé de son enceinte fossoyée. Vers le milieu du XIIIe siècle, ce premier noyau urbanisé fut absorbé dans l'espace d'une nouvelle enceinte, plus vaste et édifiée à l'initiative du pouvoir municipal qui venait alors d'apparaître dans l'agglomération.

Le secteur où s'inscrivent ces parcelles appartient à l'une des franges de développement les plus tardives de l'ancien bourg castral. A l'origine, centrée autour de la motte et de la basse cour du château, son urbanisation évolua progressivement vers l'est, entre la fin du XIIe siècle et le début du XIIIe siècle, sous l'effet de l'attraction qu'exerça le débouché du pont qui fut, à cette époque, lancé sur la rivière, à l'initiative du pouvoir seigneurial local. La rue des Faures, qui borde la façade ouest de ces parcelles, intégrait et constituait un segment de l'axe de circulation qui conduisait à l'ouvrage. Axe qui, côté nord,



- 1 - Château (type motte à basse cour)
- 2 - Eglise Notre-Dame de Château
- 3 - Chapelle Saint-Jacques
- 4 - Eglise Sainte-Madeleine
- 5 - Grand pont de Dordogne
- 6 - Oratoire de Malbos, siège du Consulat
- 7 - Couvent des Frères Prêcheurs
- 8 - Couvent des Cordeliers
- 9 - Couvent des Carmes
- 10 - Quartier du Mercadier
- 11 - Hôpital de Saint-Espit

Fig. 1. Plan cadastral de Bergerac

au-delà du fossé d'enceinte du bourg castral, une fois absorbé par la croissance de l'urbanisation du site, devint "lo Gran Carièra", c'est-à-dire l'axe de circulation principal autour duquel s'articula l'essentiel de la trame viaire de l'agglomération remparée de la seconde moitié du XIIIe siècle.

Problématique.

L'opportunité de mener l'exploration du sous-sol de parcelles riveraines de cet axe privilégié, dont les étapes de la structuration se confondent avec celles de la mise en place du tissu de l'agglomération, est toujours, par conséquent, d'un grand intérêt, tant pour approfondir la connaissance de la chronologie des rythmes de développement de l'agglomération que pour documenter localement l'histoire de l'habitat urbain médiéval. Dans ce domaine, on suppose en effet que, de part et d'autre de l'axe de cette grand-rue, se tiennent probablement plus de possibilités qu'ailleurs de mettre au jour des vestiges d'architecture privée exemplaires de la culture bourgeoise naissante qui, au cours du XIIIe siècle, s'épanouit en même temps que s'affirmèrent les structures matérielles de l'agglomération et la personnalité administrative de la communauté de ses habitants.

Résultats : stratigraphie et structures découvertes.

Après le relevé et l'arasement des constructions qui occupaient les parcelles (maison en pan de bois XVIII-XIXe siècle, A, fig. 2, maison en pierre fin XIXe siècle établie sur des bases plus anciennes, semble-t-il du début du XVIIe siècle, B, fig. 2), la fouille des secteurs non perturbés, environ 60 m², permit de mettre au jour des structures et une stratigraphie témoignant de leur structuration et de leur lotissement à l'époque médiévale.

■ Phase 1.

Au sommet des dépôts alluviaux qui en forment le substrat, trois minces horizons cendreaux, lités, discontinus, parfois indurés et faiblement chargés de déchets domestiques, dont des fragments de récipients en céramique "polie rouge", constituaient les premières traces d'occupation décelables (US 1015, 14, 13). Uniquement observée en coupe, en différents points du terrain traité, leur nature ne put être précisément caractérisée, mais la présence constante dans chacun d'eux de talons lenticulaires rubéfiés de plaques foyères signale qu'il s'agissait de sols intérieurs ou périphériques à des habitats. D'après la céramique, ces niveaux résulteraient d'une première phase d'occupation durable, dont les débuts pourraient être situés dans le courant du XIIe siècle.

Il est à noter que dans ces horizons aucun indice de structure en creux n'était visible et que, à l'exception de très rares fragments de tuiles creuses, aucun autre matériau de construction d'origine minérale n'était présent. La même constatation a été régulièrement faite lors de précédentes mises au jour de niveaux contemporains des phases initiales du peuplement médiéval du site. Jusqu'au milieu du XIIIe siècle, période où commença à poindre l'emploi de la brique, le recours à des modes de construction privilégiant la terre crue et le bois y aurait été apparemment très généralisé.

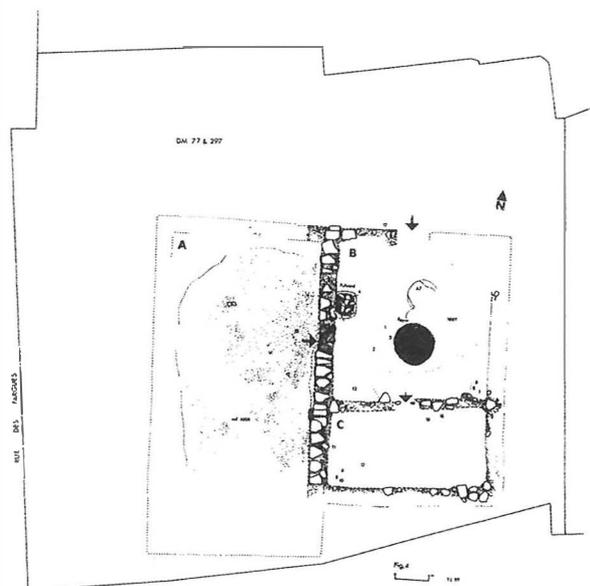
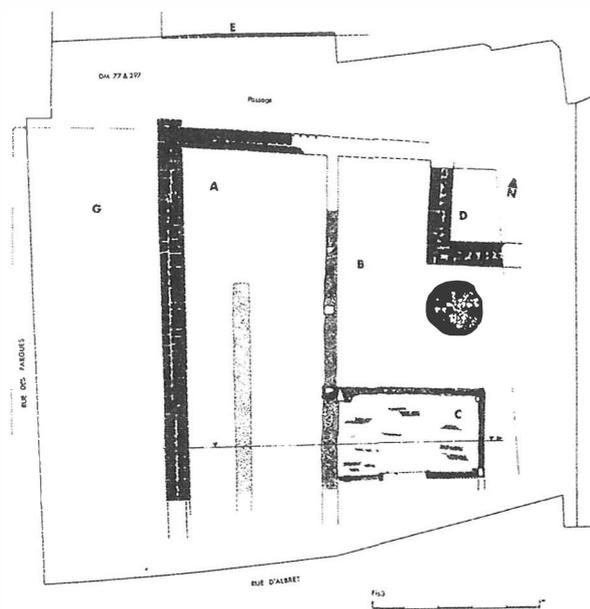
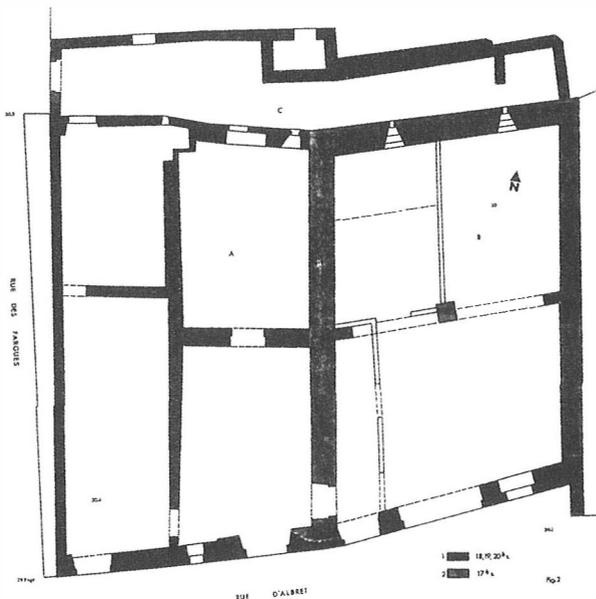
■ Phase 2 (fig. 4).

La phase 2 englobe les faits relatifs à l'édification et au fonctionnement d'une habitation paraissant avoir directement prolongé l'occupation qui généra le niveau antérieur 1013. Aucun signe de discontinuité pouvant trahir l'ablation de niveaux intermédiaires n'était en effet perceptible. L'apport de gravier et de limon (US 1006) qui forma originellement le revêtement de son espace intérieur, aux endroits où il était conservé, épousait en le rattachant le relief de la surface indurée des ultimes phases de dépôt de la couche d'occupation couvrant le sol antérieur 1013.

La façade ouest de cette maison devait être parallèle à l'axe de "lo gran cariera", sur la voie de laquelle elle donnait peut-être directement à moins qu'une autre construction, ce qui n'a pu être déterminé, se soit intercalée entre elle et la chaussée. Côtés est et sud, son environnement n'est pas connu. En revanche, il est certain qu'un espace dégagé, se raccordant probablement à la grand-rue publique, bordait sa façade nord. Là se trouvait l'une des portes donnant accès à son espace intérieur.

Celui-ci, semble-t-il dès l'origine, serait composé de trois pièces de surface inégale. La plus importante, dont l'existence se décelait uniquement au travers des vestiges partiellement conservés du revêtement de son sol, occupait environ la moitié ouest de la maison. Les dimensions exactes de cette pièce non cloisonnée restent indéterminées, les bases des parois qui en limitaient l'espace ayant été détruites par une construction ultérieurement édifée à son emplacement. Toutefois, il paraît peu probable qu'elle ait excédé 35 à 40 m² (fig. 4, A). De multiples fois rechargé, son sol de gravier et de limon compactés présentait une relative propreté : rares déchets et absence de couche d'occupation proprement dite. Il se distinguait en cela de celui de la pièce voisine (fig. 4, B), accessible par une porte étroite. Une plaque foyère circulaire en argile, dépourvue de bordure, occupait le centre de cette deuxième pièce d'environ 20 m², qui était également pourvue d'un puisard, aménagé contre la paroi ouest, et de deux autres portes. L'une s'ouvrait sur l'extérieur, côté nord, l'autre donnait accès à la troisième et dernière pièce de la maison, petit local d'une dizaine de mètres carrés dépourvu de tout aménagement particulier.

L'état de surface du sol de ce petit local était similaire à celui de la pièce pourvue du foyer ouvert. Une couche de structure très complexe, de teinte noire, épaisse de 5 à 15 cm, fortement chargée en matière organique et en déchets domestiques, toujours extrêmement fragmentés (sauf en bordure des parois), recouvrait uniformément le niveau primitif de leur sol de circulation. Cette couche d'occupation était au moins constituée de huit ou dix séquences, correspondant chacune à l'évolution complète d'un cycle de fonctionnement du sol de ces deux pièces. C'est-à-dire, schématiquement, au raclage plus ou moins complet des dépôts organico-limoneux laissés par l'occupation antérieure et à la restauration du



sol par un nouvel apport de gravier damé, accompagné dans la pièce à feu, par la reprise de la plaque foyère puis à l'usure du nouveau revêtement de sol et à l'accumulation progressive à la surface de celui-ci des talons des dépôts d'occupation subsistant après chaque nettoyage.

Concernant l'architecture des élévations de cette habitation, on ne dispose que de peu d'informations. D'après les bases de parois conservées, il semble assuré que celles-ci aient été montées à l'aide de structures en bois garnies de torchis, probablement établies à partir de sablières basses (interrompues ou ininterrompues) reposant sur une sorte de grossier solin de blocs calcaires, plus ou moins chaussés dans le substrat selon le relief du sol (une légère pente affectait le terrain d'est en ouest). Par ailleurs, si à notre sens l'existence d'un niveau paraît peu envisageable au-dessus de la moitié est de la maison où se tenait le foyer de cuisine, rien ne permet de totalement exclure qu'il n'y ait eu un étage ou un grenier planchéié au-dessus de la grande pièce formant la partie ouest de l'habitation. L'orientation du faîtage de la toiture, le nombre de pentes, la nature du matériau de couverture demeurent également indéterminés. L'emploi de la tuile creuse n'est toutefois pas à exclure si l'on se réfère aux quelques fragments présents dans la couche d'occupation. Et toujours dans le domaine des matériaux, on soulignera la totale absence de trace de chaux et la présence d'agrégats de terre argilo-limoneuse brune pouvant provenir du garnissage des parois murales (pièce C).

Pour ce qui est de la dévolution des différents espaces intérieurs, on reste également, en partie, dans l'expectative. Exceptée la pièce B où il est évident que se tenait la cuisine et où se pratiquaient de menus travaux (filage), rien n'éclaire nettement la destination des deux autres pièces. La relative propreté du sol de la plus importante (A) révèle simplement qu'elle connaissait une utilisation bien différente de la pièce à feu et de son arrière-local servant peut-être de lieu de stockage des denrées alimentaires, comme permettent de l'envisager les fragments de grands récipients qui y furent trouvés. Alors, par déduction, ne faut-il pas voir dans la pièce principale la "salle" de l'habitation où l'on recevait, où l'on rangeait les effets les plus précieux de la famille, où l'on dormait aussi, s'il n'existait pas, au-dessus d'elle, de chambre haute ?

Parcelles DM 77 et 297

Occupation

Fig. 2. Etats XVIIe-XVIIIe et XIXe siècles

Fig. 3. Etat XIVe-XVe siècles

Fig. 4. Etat XIIIe siècle

Enfin, sur le plan chronologique, la typologie de la céramique recueillie dans les niveaux d'occupation de la cuisine permet de situer le fonctionnement de la demeure dans les décennies du plein XIII^e siècle.

La découverte des vestiges de cette habitation apporte donc d'intéressantes données inédites pour documenter l'architecture privée légèrement antérieure ou contemporaine de la belle période d'expansion que connut l'agglomération de Bergerac à partir des années 1250. Malgré les incertitudes qui entourent la destination fonctionnelle de sa pièce principale, il semble permis d'avancer l'idée que la conception de son plan devait amener à une certaine séparation des activités. Cette habitation qualifiable d'urbaine —Bergerac étant bien en passe d'accéder au rang de petite ville à l'époque où elle fut construite— se distinguerait en cela des quelques maisons périgourdines de même époque, mise au jour en contexte proprement rural (La Madeleine II à Moulin-Neuf) ou de bourg castral très modeste (Auberoche). Reste naturellement à vérifier par de nouvelles découvertes la valeur de l'exemplarité de cette habitation à pièces multiples dont les structures instituèrent des limites de parcellement, si elles n'en reprirent pas d'antérieures, qui subsistent encore.

■ Phase 3.

A l'habitation dont on vient de parler succéda une construction beaucoup plus vaste, en partie édifiée en maçonnerie de grande brique. Ses façades sud et est ne seront connues, dans l'hypothèse où il en subsiste des traces, qu'au moment des terrassements qui doivent accompagner l'achèvement de la reconstruction de la parcelle. Aussi, dans l'attente des informations que l'on peut encore espérer acquérir, nous nous bornerons à communiquer le plan des structures observées à ce jour et signaler qu'il s'agit d'un ostal édifié semble-t-il à la charnière des XIII-XIV^e siècles, puis détruit par incendie dans la première moitié du XV^e siècle. Hormis les informations relatives à la génération d'habitats en brique, dont l'essor massif coïncida à Bergerac avec l'optimum de développement urbain atteint avant la grande dépression qui s'amorça à partir des années 1340-50, la fouille des vestiges de cet immeuble conduit à l'intéressante découverte des restes carbonisés d'un stock de graines de légumineuses et de céréales, déposé dans un petit local (fig. 3, C) apparemment spécialement conçu à cet effet.

Yan Laborie



Fig. 5. Structure d'habitat du XIII^e siècle

BERGERAC

Déviation R.N. 21

Le tracé routier étudié prolonge la déviation sud de Bergerac entre la D. 933 et la R.N. 21 qui a déjà fait l'objet de sondages et petites fouilles en 1993 et 1994. Il parcourt les terrasses du «Riss» et du Würm avant de traverser la Dordogne et d'escalader les coteaux du vignoble de Pécharmant, région riche en gîtes à «silex du Bergeracois» et en sites préhistoriques de plein air. Le tracé rejoint la R.N. 21 en descendant dans la vallée du Caudeau par une rampe qui devrait entailler le substratum calcaire sur plus de 30 m de hauteur.

■ *Potentiel en archéologie préhistorique.*

Au sud de la Dordogne, le tracé reste sur les terrasses attribuées au Riss et au Würm couronnées de limons bruns de 1 à 3,50 m d'épaisseur. Les prospections ont montré la présence diffuse d'objets lithiques sur l'ensemble du tracé. Toutefois, certaines stations de ramassage fournissent un matériel bien caractérisé : ensemble moustérien de tradition acheuléenne près du hameau de la Conne, plusieurs indices de Paléolithique supérieur, indices de Néolithique récent-final à armatures tranchantes en au moins deux points du tracé. Au lieu-dit la Graulet, un site néolithique de bordure de plateau est également accompagné d'une occupation protohistorique (Bronze final-Fer).

Entre la Dordogne et les vignobles du Pécharmant, le tracé suit la terrasse würmienne recouverte de 2 à 3 m de limons : si les ramassages de surface ont donné peu de résultats, le potentiel reste élevé : à 1500 m du tracé, dans le même contexte géomorphologique, se situent les sites d'Usine Henry et Villazette qui ont livré des niveaux moustériens, aurignaciens, périgordiens et

magdaléniens, inclus dans des séquences stratigraphiques de 4 m d'épaisseur. A 700 m du tracé, un agriculteur a découvert des ossements de mammoth. Des trouvailles réalisées lors de labours profonds (60 cm) montrent aussi une importante occupation néolithique de ce secteur.

Au niveau des vignobles du Pécharmant, le tracé parcourt les plateaux recouverts par les argiles à silex du Bergeracois. Ce silex, de qualité exceptionnelle, présent sous forme de blocs de grande taille, parfois en quantité considérable, a été extrait et débité sur place tout au long de la préhistoire. Les plateaux sont nappés de limons périglaciaires d'épaisseur variable (de 0,50 m à 7 m) qui renferment les nombreux sites fouillés, sondés ou repérés dans cette région. Toutes les époques depuis «l'Acheuléen» sont représentées (sauf l'Épipaléolithique et le Mésolithique). Notons la présence sur le tracé du site «acheuléen» de Cantalouette, sondé par J. Guichard en 1965, et d'une forte concentration en matériel aurignacien (Le Cros de Pélissou). Plusieurs indices de Néolithique ont également été retrouvés.

■ *Potentiel en archéologie historique.*

Bien qu'aucun vestige n'ait été formellement identifié sur le tracé, le potentiel a pu être précisé par la découverte à proximité du tracé d'au moins trois indices d'occupation antique. Plusieurs voies anciennes sont recoupées dont le long chemin de halage de la Dordogne. A noter la présence de carrières de grès modernes (pour les pavés) et d'indices d'activité métallurgique (minéral et scories de fer).

Dominique Bonnissent,
Christian Stouvenot

CASTELNAUD-

LA-CHAPELLE

Le Château

Le château de Castelnaud fait l'objet, depuis l'été 1996, d'une nouvelle campagne d'aménagements et de restauration. L'inévitable caractère destructif des travaux engagés nécessitait, entre autres expertises préalables, une observation des structures bâties avant modification. L'opération a concerné essentiellement la salle

basse du donjon et la pointe sud du château, au contact de la tour d'artillerie. L'étude opérée en deux temps, avant et en cours de travaux, a abouti à préciser la chronologie relative du donjon de Castelnaud et à révéler des structures médiévales qui, jusqu'alors, n'avaient pas été identifiées.

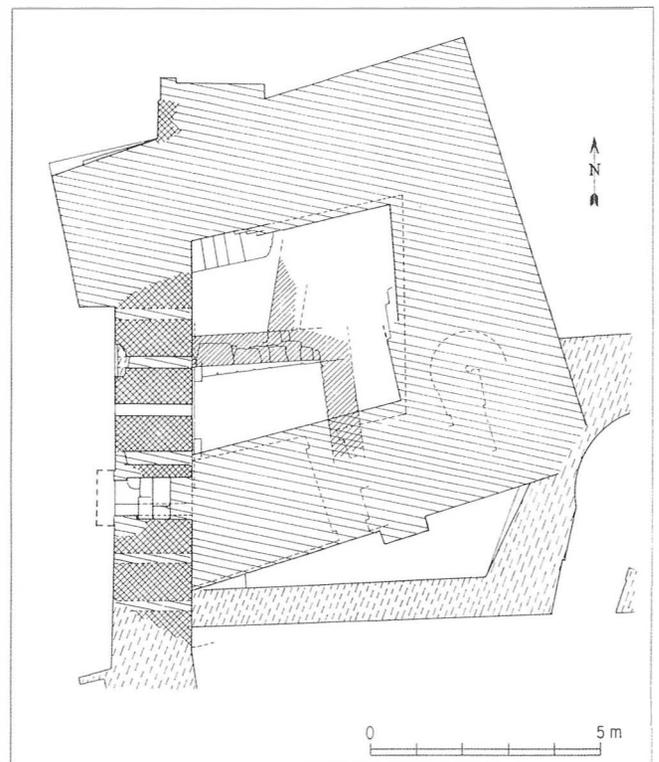
■ Chronologie du donjon.

Le donjon de Castelnaud, compte non tenu des transformations subies depuis le XIXe siècle, résulte au moins de quatre grandes phases d'évolution qui ont donné lieu chacune à plusieurs campagnes de travaux identifiables dans la stratigraphie des maçonneries. Ces quatre phases principales se sont succédé dans un intervalle de temps assez court que les recoupements avec la documentation écrite permettent de situer entre le milieu du XIIIe siècle et le début du XIVe. La délimitation des strates construites a été opérée à partir des reprises de parements, à partir des différences observées dans les mortiers, les matériaux et les techniques de taille ou de mise en oeuvre, ainsi que d'après les données stylistiques.

A la première phase se rattache un bâtiment identifié aléatoirement comme un logis, édifié en même temps que les bases du mur-bouclier délimitant la cour du château. Deux campagnes de constructions ont été distinguées dans les vestiges de ce logis primitif dont seule la face ouest est partiellement conservée. La documentation écrite et les repères stylistiques permettent de la situer avec vraisemblance entre 1240 et 1259 et de l'attribuer à l'administration capétienne.

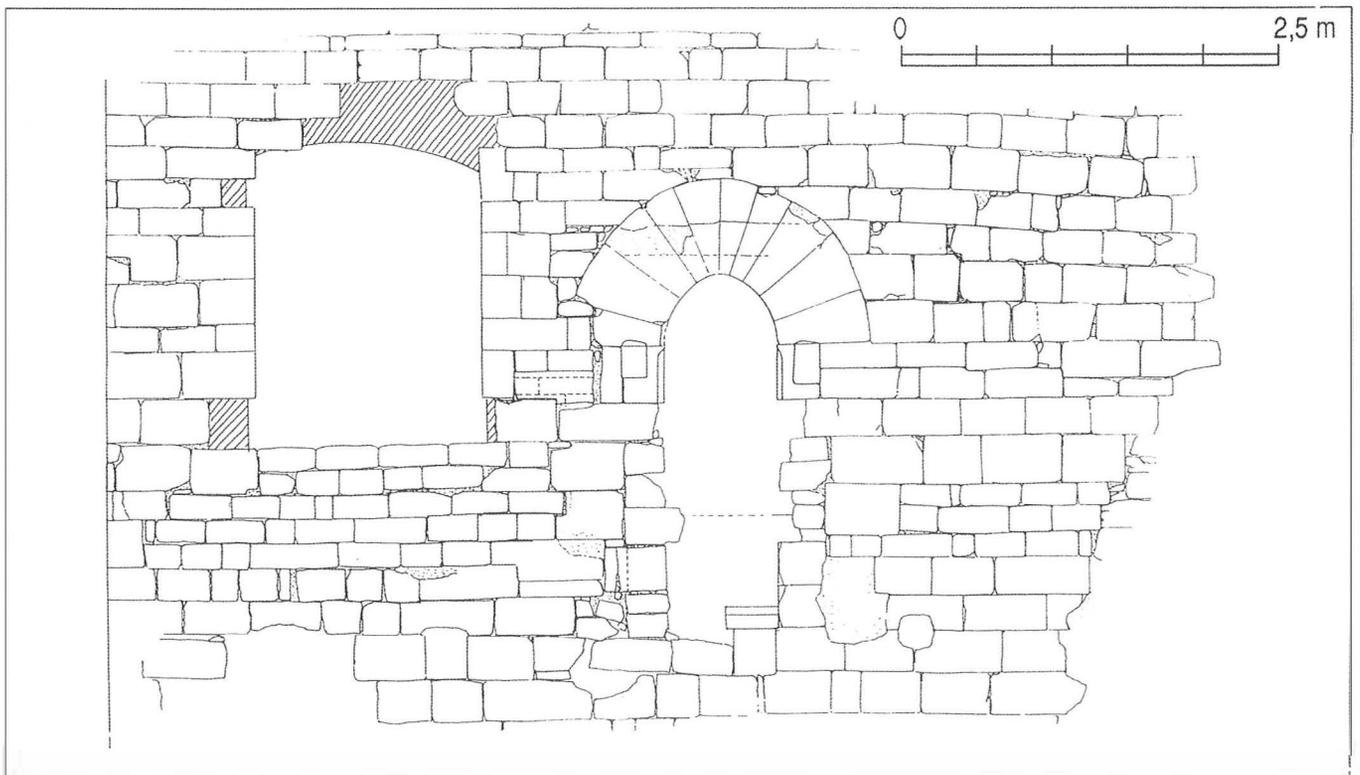
La seconde phase se manifeste par les vestiges de bâtiments bas ou de cloisonnements adossés à la face ouest du logis primitif. Ces vestiges subsistent dans le soubassement actuel du donjon.

La troisième phase correspond à l'édification du donjon proprement dit. Le nouvel édifice s'est accolé aux struc-



- phase I (1240-1259), logis primitif, trous d'encastrement de la galerie en encorbellement.
- phase II (1240 - 1259), murs adossés, recouverts par le soubassement du donjon.
- phase III (1259-1261), salle basse du donjon
- maçonneries postérieures au 15e siècle.

Plan du donjon au niveau de la salle basse



Face ouest du donjon, niveau de la salle basse : restitution graphique de la grande fenêtre médiévale supprimée en 1975

tures conservées correspondant à la première phase et a recouvert les structures correspondant à la seconde phase. La documentation écrite et les repères stylistiques permettent de situer cette troisième phase entre 1259 et 1261 et de l'attribuer à l'administration anglaise. Cinq campagnes de construction y ont été discernées dans la stratigraphie des maçonneries. Elles rendent compte de nombreux changements de parti intervenus en cours d'édification. La quatrième phase de construction correspond pour l'essentiel à l'édification de l'étage. Elle doit être située dans le dernier tiers du XIIIe siècle ou le début du suivant et est attribuable à la famille de Castelnaud.

■ **Les bâtiments médiévaux de la pointe sud.**

L'examen des maçonneries appartenant aux logis du XVIe siècle établis dans la partie sud du château a permis

de délimiter précisément l'emprise d'un logis médiéval partiellement disparu, établi à proximité du donjon sur la face est. Dans un secteur voisin, la démolition de latrines du XVIe siècle imposée sur le programme d'aménagement a permis de préciser les contours d'un éperon de maçonnerie implanté sur une aiguille rocheuse à la pointe sud. La nature et l'époque de cet ouvrage médiéval (antérieur au XVIe siècle), qui n'a été que partiellement mis au jour, n'ont pas pu être précisées. Par ailleurs, les observations faites n'ont pas confirmé la présence hypothétique d'une chapelle dans cette partie du château mais ont permis de situer les contours d'une tour de plan carré, condamnée lors de l'édification de la tour d'artillerie au XVIe siècle, ouvrage dont la datation n'a pu être précisée mais qui ne semble pas remonter au-delà du XVe siècle.

Gilles Séraphin

CASTELS

La Berbie

La fouille de la saison 1996 s'est déroulée en deux campagnes. La première fut consacrée pendant cinq semaines à la poursuite du décapage des quinze carrés déjà en cours de fouille de l'aven et la seconde, durant une semaine en septembre, permit de supprimer la partie sud-ouest du remplissage, jusqu'alors conservée mais devenue potentiellement dangereuse avec le prolongement de la fouille.

L'échantillonnage faunique est actuellement porté à 2 447 ossements déterminés correspondant à un nombre minimum d'individus égal à 58, répartis en 14 espèces différentes (rongeurs non compris).

La faune mammalienne, particulièrement représentée, s'est à nouveau enrichie en Bison des steppes, Renne, Cheval, Cerf, Hyène des cavernes, Renard commun mais également Mégacéros, non découvert jusqu'alors. Il faut rajouter à cet assemblage la présence du Chamois dont quelques restes furent trouvés en 1995.

Par ailleurs, nous rappellerons que la grotte, sous-jacente, a également livré des vestiges de Mammouth, de Rhinocéros laineux, de Putois, de Lagomorphes, d'Aigle Royal et de nombreux Choucas des Tours.

Les quelques rongeurs provenant de l'aven furent déterminés par J.-Cl. Marquet et indiquent un climat tempéré (Campagnol des champs, Campagnol terrestre, Campagnol des neiges, Lérot, Mulot sylvestre) que seuls le Cerf et le Mégacéros peuvent corroborer parmi les grands mammifères.

Nous avons obtenu en avril 1996 le résultat des tests palynologiques effectués par M.-F. Diot sur douze prélèvements : les six échantillons prélevés dans le remplis-

sage de l'aven ainsi que les cinq supérieurs du cône d'éboulis de la grotte révélèrent l'absence ou la rareté des pollens et spores et ne permirent pas d'étude du palynofaciès. Seul l'échantillon provenant d'une poche argileuse à la base de l'éboulis de la grotte a pu conserver des pollens qui représentent une végétation de climat froid (essentiellement des Cichorioïdés).

Outre les artefacts lithiques considérés comme moustériens rencontrés dans la partie supérieure du remplissage de l'aven (se rajoutant à ceux découverts en 1991), deux nouveaux éclats, trouvés à près de 6 m de profondeur, complètent les trois précédemment récoltés en 1995 au niveau de la fouille paléontologique (matériel lithique examiné par A. Morala).

Malgré la présence de l'Hyène des cavernes et de témoins anthropiques, les observations nous incitent toujours à attribuer prioritairement cette accumulation osseuse au phénomène de piégeage naturel de l'aven. En effet, l'absence totale de trace de découpe, la fréquence des connexions, la représentation de tous les éléments anatomiques, la localisation des éclats dans les éboulis secs en bord de paroi, la structure de la population d'hyènes, la rareté des os mâchonnés (3 %_{os}) sont autant de paramètres minimisant les rôles éventuels de l'homme et du carnivore.

Les analyses de datation C14 en cours devraient nous permettre de mieux caler chronologiquement le remplissage ossifère autour de la seule date connue actuellement (33 220 ± 270 ans B.P. [Gif-sur-Yvette]), et d'estimer la durée de sa formation.

Stéphane Madelaine

CENAC-ET- SAINT-JULIEN

Grotte XIV

La grotte XIV est l'une des vingt-deux cavités de la falaise du Conte qui surplombent de 150 m la vallée du Céou, petit affluent de la Dordogne. Située à une dizaine de mètres des grottes XIII (fouilles F. Prat), XV (abri Vaufrey, fouilles J.-Ph. Rigaud) et XVI (fouilles J.-Ph. Rigaud), la grotte XIV renferme des niveaux paléontologiques du Pléistocène moyen ancien. Cette cavité a également livré quelques artefacts (choppers en quartzite et éclats de silex).

J.-P. Texier (IPGQ, UMR 9933), qui mène l'étude géologique du site, a établi la stratigraphie suivante :

Ensembles sédimentaires	Ancienne dénomination
Supérieur	Plancher stalagmitique
Moyen	Brèches I à IV et c.F, G, H
Inférieur	Couches 6 à 20A

Les datations U/Th effectuées au CERAK (Mons) par Y. Quinif sont au nombre de trois ; deux intéressent le plancher stalagmitique (ensemble supérieur) et la dernière la brèche IV (partie médiane de l'ensemble moyen) (cf. figure 1).

Compte tenu du commentaire d'Y. Quinif au sujet de la date de l'échantillon XIV-95 (4), il est préférable de considérer la date de 387.800 ans comme étant environ égale à 400.000 ans, tout en sachant qu'elle est plus vieille que 350.000 ans et plus jeune que 1.000.000 d'années (au vu du rapport isotopique $^{234}\text{U}/^{238}\text{U}$ plus grand que 1). Il est donc probable que cet échantillon appartienne au stade 11 (ou à un stade plus ancien).

Nous allons plutôt insister dans cette note sur les restes d'autres formes particulièrement intéressantes d'un point de vue chronologique et paléoenvironnemental.

■ *Canidae* : *Canis cf. etruscus*

Un petit canidé, vraisemblablement *Canis cf. etruscus*, est représenté par maintenant 15 restes (au moins quatre individus adultes) dans l'ensemble moyen (cou-

ches F à H et brèches I à IV). La dernière M¹ découverte cette année dans la Brèche IV possède des dimensions homologues à celles des autres premières molaires supérieures précédemment découvertes. De même, les dimensions de la P₃ (DMD = 11,8 mm ; DVL = 4,9 mm) entrent dans les limites de variations de *Canis etruscus*.

Certains auteurs considèrent que *Canis etruscus* est une forme typiquement villafranchienne et que le Canidé de petite taille antérieur au Loup doit être attribuable à la forme allemande *Canis mosbachensis* (Soergel, 1925). Considérant que les deux formes sont synonymes, F. Prat la dénomme *Canis etruscus mosbachensis*. Ce rappel taxinomique peut paraître anecdotique mais quand on sait que *Canis lupus lunellensis* n'apparaît qu'au Mindel/Riss, il peut être extrêmement intéressant pour la chronologie d'identifier *Canis etruscus* dans les niveaux de l'ensemble moyen de la grotte XIV.

■ *Bovidae* : *Hemitragus sp.*

Les pièces les plus spectaculaires attribuables au Thar sont un métacarpe et un métatarse complets. Comme nous ne disposons pas, pour l'instant, d'un matériel suffisant pour caractériser cette espèce (*cedrensis*, *jemlahicus* ou *bonali*) nous nous contenterons d'une détermination au niveau du genre. Sur le métacarpe, la facette répondant à l'unciforme a un bord antérieur curviligne et non rectiligne comme chez le Bouquetin. En revanche, le bord antérieur de la facette articulaire qui répond au capitatotrapézoïde décrit une angulation ce qui la rend moins régulièrement curviligne que chez *Capra*. Sur le métatarse, en vue supérieure, on constate que le bord dorsal est plus élargi que chez le Bouquetin et que la facette articulaire qui répond au petit cunéiforme est déjetée du côté latéral.

La description de ces pièces très caractéristiques (et celle des fossiles précédemment découverts) indique que le Bouquetin n'est toujours pas représenté à la grotte XIV ce qui, du point de vue chronologique, indique ici qu'il s'agit de niveaux anté-stade 6 de la courbe isotopique.

Ensembles	Numéros	Dates	Degré de «fiabilité» de la date	Stades isotopiques
Supérieur	XIV-95(2)	99.500 + 8.800/-8.100	fiable	5.3 (Quinif)
	XIV-95(3)	124.5000 + 7.600/-7.100	très fiable	5.5 (Quinif)
Moyen	XIV-95(4)	387.800 + inf./-171.000	cf. ci-dessous	≥ 11 (Guadelli)

Figure 1

■ *Rhinocerotidae* : *Dicerorhinus cf. hemitoechus*.

Nous avons déjà découvert plusieurs restes dentaires attribuables à un Dicerorhiné mais leur état trop fragmentaire ne permettait pas une meilleure attribution. En revanche, la D⁴ complète, récoltée cette année, nous a permis d'affiner notre détermination. Il s'agit d'une dent très peu usée dont les racines sont brisées. L'émail est lisse et les lophes linguaux rectilignes et obliques vers l'arrière. L'ectolophe possède un profil très ondulé avec un important pli du paracône, un mésostyle large et peu proéminent et une ébauche de pli du métacône. Le crochet est très développé, la crista ébauchée, l'antécrochet ne correspond qu'à une ondulation de l'émail et la médi-fossette est ouverte. Le protocône est étranglé et le bourrelet cingulaire développé uniquement du côté mésial.

Les dimensions (DMD = 45,0 mm ; DVL = 42,5 mm ; Ht > 32 mm ; Hypso > 71) et la morphologie de cette D⁴ s'accordent à ce qu'on observe chez *Dicerorhinus hemitoechus* même si les diamètres mésio-distal et vestibulo-lingual situent cette dent parmi les plus petites D⁴ attribuées à cette espèce. Selon Cl. Guérin, *Dicerorhinus hemitoechus* apparaît dans la biozone 22 créée par cet auteur soit en chronologie «classique» dans le Mindel et perdure jusque dans la partie «tempérée» du Würm ancien (biozone 26).

La datation obtenue pour la partie médiane de l'ensemble moyen nous force à vieillir ce dernier par rapport à nos premières estimations. Si la présence du Thar nous a appris, dès le début de la fouille, que la faune était antérieure au stade 6 de la courbe isotopique (Riss III), la découverte des restes d'un canidé de petite taille, qui

pour l'instant ne diffère pas de *Canis etruscus*, ainsi que celle d'un talus attribuable à *Dinobastis* nous oblige à réviser à la baisse la date de ces niveaux et donc, par conséquent, des couches de l'ensemble inférieur. En ce qui concerne les restes d'Ours, qu'il s'agisse de ceux de l'ensemble inférieur ou de ceux de l'ensemble moyen, nous nous trouvons en présence d'une forme indiscutablement de type *deningeri* mais qui possède des caractères morphologiques très primitifs, presque «arctoïdes». La présence d'individus de très petite taille qui, apparemment, ne sont pas des femelles reste très intéressante. Nous rappellerons la grande similitude entre ces pièces de dimensions modestes et les fossiles dégagés par F. Prat dans les niveaux profonds de la grotte XIII toute proche et sans doute communicante avec la grotte XIV. La présence dans l'ensemble moyen d'une faune variée, riche en herbivores, pose le problème de l'agent responsable de l'accumulation osseuse. S'il s'agit de l'action de carnivores, nous n'en n'avons pour le moment pas de traces sur les os. L'hypothèse selon laquelle nous nous trouvons en présence d'un aven-piège est peu envisageable compte tenu de la topographie de la grotte et du plateau. En revanche, la découverte de quelques artefacts nous incite à penser que l'Homme n'est pas totalement étranger à la présence d'herbivores dans cette cavité (cf. par exemple les quelques éclats et le métacarpe de chevreuil qui présente deux traces obliques et parallèles au niveau du passage du Perforant ou du Perforé). Si tel est le cas, il reste le problème de l'identification de cet Homme et de la caractérisation de ces activités dans cette grotte.

Jean-Luc Guadelli

CENAC-ET- SAINT-JULIEN

Grotte XVI

La stratigraphie archéologique des dépôts de la grotte XVI comporte, à la base, plusieurs niveaux moustériens relativement pauvres qui ont été fouillés sur une surface limitée de 6 m² (niveaux D, E, G et H). Ils sont surmontés par une couche sableuse de 20 à 40 cm d'épaisseur, renfermant à son sommet un niveau moustérien (C) souligné par une aire de combustion. L'industrie du niveau C comporte des bifaces et un outillage sur éclat (raclours), associés à une production de supports Levallois. Elle correspond en cela au Moustérien de tradition acheuléenne périgourdin.

L'ensemble B qui le surmonte contient une industrie moustérienne à production Levallois, bifaces et pointes de Châtelperron. Cet ensemble, de caractère mixte

Moustérien/Castelperronien, daté d'environ 39 000 ans B.P. par ¹⁴C AMS, pourrait représenter un technocomplexe de transition. Les prochaines campagnes, qui doivent permettre de fouiller une surface importante de l'ensemble B, seront décisives pour la caractérisation de cette industrie et son attribution culturelle.

Les niveaux aurignaciens ont livré une industrie caractérisée par de nombreuses lamelles Dufour, des burins busqués et des grattoirs carénés. Elle s'inscrit dans la variabilité typologique de l'Aurignacien périgourdin et confirme son appartenance au faciès caractérisé par les «grattoirs Caminade», bien représenté dans la vallée de la Dordogne mais également signalé sporadiquement dans le bassin de Brive et dans le Lot-et-Garonne.

L'industrie osseuse (sagaies losangiques) est relativement abondante ainsi que les éléments de parure (dents et coquillages percés).

L'industrie gravettienne qui suit est caractérisée par les pointes et micropointes de La Gravette. Les burins de Noailles sont absents mais les éléments tronqués sont particulièrement bien représentés. Un faciès équivalent avait été décrit par D. Peyrony à La Ferrassie. L'industrie osseuse est très rare.

Surmontant le Gravettien, un niveau solutréen relativement pauvre jusqu'à ce jour, a livré, outre un outillage commun (grattoirs et burins), quelques pointes de projectiles (pointes à face plane et pointes à cran). Ce niveau sera plus largement fouillé au cours des prochaines campagnes.

L'industrie magdalénienne qui se trouve en position sommitale est riche et variée. Elle est caractérisée par une abondance de formes microlithiques et la présence de burins de Lacan, de pointes de Malaurie et de pointes de Hambourg. L'industrie osseuse, abondante, comporte des harpons à un ou deux rangs de barbelures, des sagaies décorées à section quadrangulaire. De nombreux éléments de parure et quelques objets d'art mobilier (gravures sur os et sur calcaire lithographique) complètent cet inventaire. L'analyse litho-technologique de cet outillage a montré que la matière première locale est de loin la plus abondante mais que le silex «du

Bergeracois», dont l'origine est à plus de 40 km de la grotte XVI, est la matière première importée majoritaire. Dans les deux cas, la chaîne opératoire est pratiquement complète.

■ *L'aire de combustion du niveau C.*

Le sommet de cet ensemble sableux jaune est souligné par une aire de combustion dont l'épaisseur varie de 10 cm, à la périphérie, à près de 30 cm, en son centre, et s'étend sur plus de 30 m², dont 12 seulement ont été fouillés à ce jour. Elle est constituée par l'empilement lenticulaire de structures élémentaires comportant :

- un niveau noir de charbons microscopiques,
- des niveaux orange à jaune caractérisant les zones cendreuse passant à leur sommet à des faciès de haute température,
- des niveaux gris à blancs d'origine cendreuse,
- un niveau brun résultant de l'agglomération d'agregats charbonneux, cendreuse, organiques et minéraux, affectés localement par une compaction liée au piétinement. Ce niveau brun caractérise la surface du sol préhistorique et ne comporte, dans la zone foyère, que très peu de vestiges lithiques ou fauniques.

Au vu des résultats obtenus dans la zone fouillée, cette aire de combustion apparaît comme polycyclique et polyphasée.

Jean-Philippe Rigaud,
Jan Simek

LA CHAPELLE-GRÉSIGNAC

Le Bourg

Un cluzeau a été mis au jour lors de travaux de terrassement effectués par l'Office départemental d'H.L.M. de la Dordogne en vue de la construction d'un lotissement dans le bourg de La Chapelle-Grésignac.

Il est creusé dans un calcaire blanc, tendre et crayeux. On y accède par ce qui semble être l'entrée d'origine. Il est formé par une série de galeries rectilignes terminées par des salles. La partie la plus profonde du cluzeau est plus humide et argileuse (ruissellement, concrétionnement sur les parois, argiles de décalcification et de décantation au sol) ; cette zone est sans doute ennoyée la plupart du temps.

Répartis dans les salles, quelques aménagements sont visibles : encoches, virgules, feuillures, une niche et une banquette dans la galerie d'accès.

Le cluzeau était fermé et il ne semble pas avoir subi d'altération depuis son achèvement. Les traces de creusement (coups de pic) sont fraîches (impacts plus clairs). On ne trouve pas de patine ni d'usure dans les aménagements dans un calcaire pourtant très tendre. Aucun mobilier archéologique permettant de proposer une date n'a été trouvé.

En surface, le décapage ayant déjà été effectué par les engins de terrassement, aucun vestige ou structure n'a été révélé.

Wilford O'YI

CREYSSE

Barbas

■ *Barbas I.*

La fouille de la couche C'3 base, mise au jour sur 30 m², a pris fin cette année. Le matériel recueilli comprend plus de 30 000 éclats dont 1 300 outils sur éclats, 163 pièces bifaciales et 52 nucléus. Parmi les outils sur éclats, les pièces à coches représentent 42 %, les racloirs 15 % et les denticulés 9 %. Ces outils sont faits aux dépens des éclats de façonnage et de quelques éclats provenant du débitage, le tout en silex du Bergeracois. Les pièces bifaciales sont de morphologies variées et attestent d'une utilisation diversifiée des bords, de types couteau et racloir. La majorité de ces pièces est réalisée sur du silex du Bergeracois ; seule une dizaine d'entre elles sont en silex Sénonien et en Calcédoine. Dans ces deux derniers cas, elles ont été produites en dehors du site, ou tout du moins en dehors de la zone fouillée. Les nucléus en silex du Bergeracois sont de conception Levallois, la méthode d'initialisation du bloc est uniquement de type Kombewa (face inférieure d'éclat avec quelques aménagements de convexité), la méthode de production est récurrente unipolaire. Cette année, nous avons découvert quatre éclats Levallois en silex Sénonien (ce sont les seuls éclats en Sénonien provenant d'un débitage au percuteur dur sur les 30 000 mis au jour). Ces éclats n'ont strictement rien à voir avec le type de production Levallois en silex du Bergeracois. Ils ont, par contre, de très fortes affinités avec les éclats Levallois de la couche VIII de Vaufrey. Or, les dates TL obtenues sur la couche C'3 base sont compatibles avec celles de Vaufrey.

Si l'on part du principe d'une contemporanéité de ces artefacts avec ceux précédemment décrits, plusieurs hypothèses peuvent être évoquées. Durant le stade isotopique 6, plusieurs traditions techniques ont coexisté en Dordogne. D'une part, comme à Barbas, une production d'outillage bifacial très riche et abondant est associée à un mode de débitage. Ce comportement se retrouve aussi dans une couche micoquienne de La Micoque. Enfin, une production d'outils avec un unique système de production de débitage existe indépendamment.

Une autre hypothèse suggérerait que les différents modes de production ne sont que le reflet d'activités différentes. Mais, dans ce cas, pourquoi n'y a-t-il pas de différences dans la composition de l'outillage ?

■ *Barbas III.*

Les principaux résultats obtenus sur l'extension de la fouille (75 m²) mettent en évidence de nouvelles concentrations dont la structure et les composantes supposent une structuration de l'espace non aléatoire. En effet, la distribution des vestiges dans chacune des concentrations apparaît différente, témoignant parfois d'un découpage dans le temps et dans l'espace des activités liées à la taille (présence/absence de certaines séquences opératoires de production) mais aussi des zones d'activités plus domestiques liées à l'utilisation d'outils (307 outils). Par ailleurs, des objets d'art ont été trouvés : une perle en stéatite, une pendeloque en calcite et un bloc de silex gravé. Ce dernier, de morphologie ovalaire, porte des traces de gravure sur cortex. Deux motifs se juxtaposent sur une face du bloc. La face opposée, en plus mauvais état de conservation, laisse entrevoir un travail de même type.

La présence d'outils et d'objets d'art nous permet d'affirmer que les occupants aurignaciens ont pratiqué différentes activités non liées à la taille tout en mettant à profit le gîte de matière première distant de quelques dizaines de mètres pour une haute productivité des supports. A moins qu'il ne s'agisse pas des mêmes individus.

Dans l'état actuel des recherches, plusieurs hypothèses sont envisageables. En effet, nous ne disposons pas encore d'informations qui nous permettent de relier les différentes concentrations et attesteraient d'une contemporanéité. Quand bien même ces amas ne seraient pas contemporains, il relèvent tous d'un même style technique. Dans ce cas, il est peu probable que le même groupe revienne à Barbas à différentes périodes pour y effectuer des activités différentes, de taille ou domestique. Par contre, il est possible que nous ayons affaire à des groupes différents qui, bien qu'appartenant à la même tradition technique, viennent sur le site pour exercer des activités différentes, soit de taille, soit domestique. En dernier ressort, et c'est peut-être la solution la plus simple, il s'agirait du même groupe qui reviendrait régulièrement sur le site pour y vivre et ayant des activités diversifiées : activités de taille, domestiques et artisanales.

Eric Boëda

CREYSSE

Villazette

La séquence stratigraphique comprend le complexe sédimentaire fluviatile de la basse terrasse de la Dordogne, surmontée localement de 5 m de dépôts du Pléistocène moyen final, du Pléistocène supérieur et de l'Holocène.

La séquence archéologique comprend douze couches : une attribuable à du Néolithique final et onze à du Paléolithique supérieur.

En 1996 ont débuté les premières fouilles «extensives» sur les cinq premières couches.

■ Le Néolithique final.

La fouille de 8 m² a permis de montrer que le matériel recueilli provient d'une occupation de la fin du Néolithique. En effet, le matériel archéologique composé de silex (hache polie à méplats latéraux, perçoir et scie à coches) et de poteries (vases tronconiques et carénés, fragments de carènes et d'un bord digité) constitue une partie du répertoire de la civilisation d'Artenac.

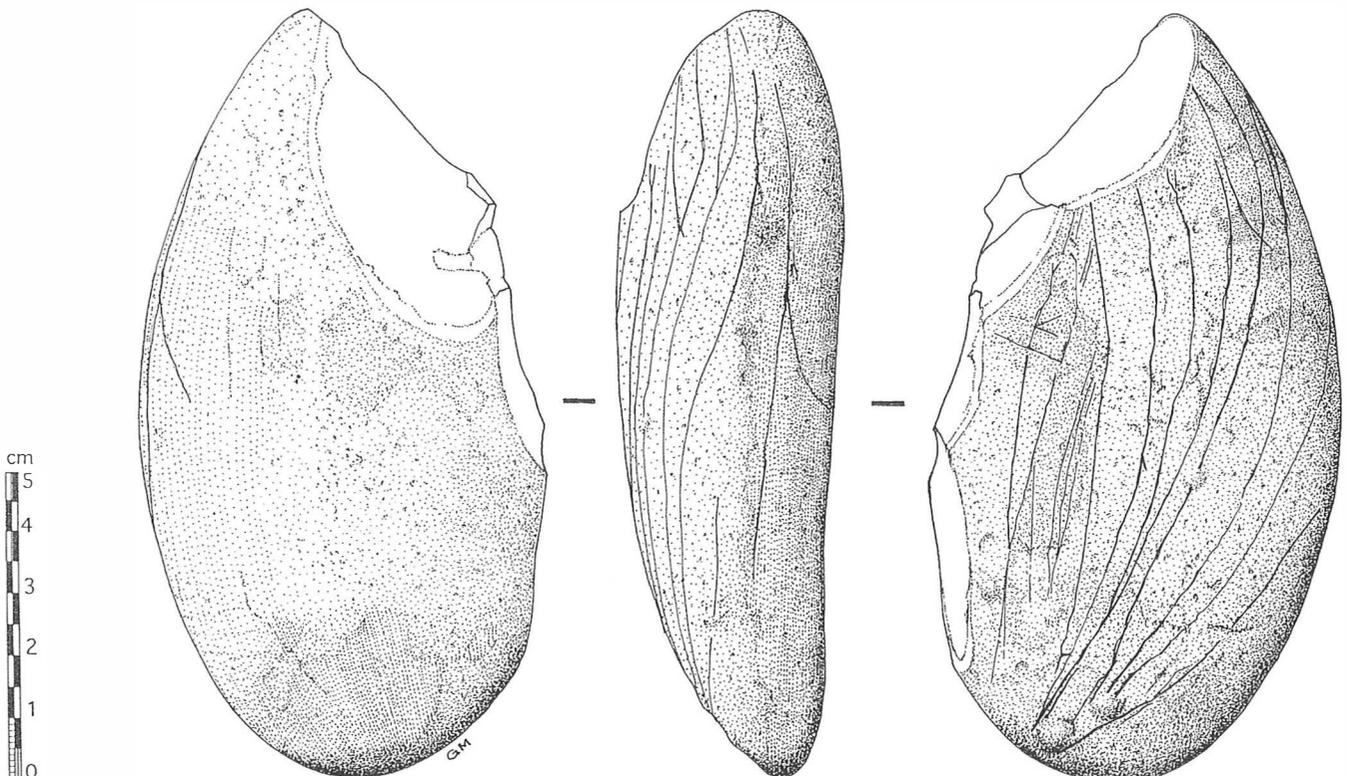
Cependant, la présence de cordons digités associés à du matériel néolithique final dans une couche qui ne présente pas de perturbations, pose certains problèmes. Cette association relance, en effet, l'hypothèse de l'exis-

tence d'une phase tardive de la civilisation d'Artenac ou d'une phase de transition entre le Néolithique final et l'Age du Bronze.

■ Industries du Paléolithique supérieur.

Nous distinguons deux ensembles techniques. Le premier correspond aux couches archéologiques CaO, Ca et Ca1, le second à la couche Cb. Cette distinction repose essentiellement sur une analyse technique du débitage. En effet, l'outillage est trop peu représenté pour être réellement attribué à des faciès culturels tels que le Magdalénien et le Périgordien dont certains caractères sont toutefois perceptibles.

Le premier groupe se caractérise par un débitage de lames (15 cm de long) et de lamelles. Le débitage de lames se fait aux dépens de nucléus à deux crêtes. Il se caractérise par la production d'une seule série de lames, le plus souvent courbes. Le second groupe se caractérise par plusieurs schémas opératoires de productions laminaires. De grandes lames droites de 15 à 20 cm sont obtenues à partir de nucléus à trois crêtes dont une crête antérieure. Un deuxième module de lames, compris entre 15 et 10 cm, est obtenu soit à partir des mêmes



Galet gravé

nucléus ou soit à partir de nouveaux plus réduits. Lorsqu'il s'agit du même nucléus, son volume est réduit de façon importante par l'enlèvement de grosses tablettes. L'aménagement du cintre et de la carène est très succinct, voire inexistant. Les lames obtenues sont peu nombreuses et de factures diverses.

Le manque d'outils «directeurs» ne nous permet pas de donner une attribution chronologique exacte. Si nous nous basons sur les seules données techniques, il est incontestable que nous avons affaire à deux traditions techniques différentes. Mais s'agit-il de deux faciès du Magdalénien ou d'un faciès magdalénien et d'un faciès périgordien ?

La couche sous-jacente Cc, que nous avons présentée les années précédentes, possède quelques affinités

techniques avec la couche Cb mais elle présente aussi de grandes différences dans les schémas de production laminaire et lamellaire. Cette couche Cc est attribuée avec prudence à un Périgordien supérieur. Une série de datations est en cours qui, nous l'espérons, nous aideront à mieux positionner ces industries.

Par ailleurs, le matériel des couches Cc et Cb a permis d'effectuer plus d'une soixantaine de remontages. L'analyse spatiale de ces remontages atteste d'une distribution au sol non aléatoire. Des regroupements de nucléus, de lames, des amas de rejet et des postes de taille semblent structurer l'espace.

Eric Boëda,
avec la collaboration de Sandrine Henry et Rémi Martineau

LES EYZIES- DE-TAYAC

Château de Commarque Habitat troglodytique

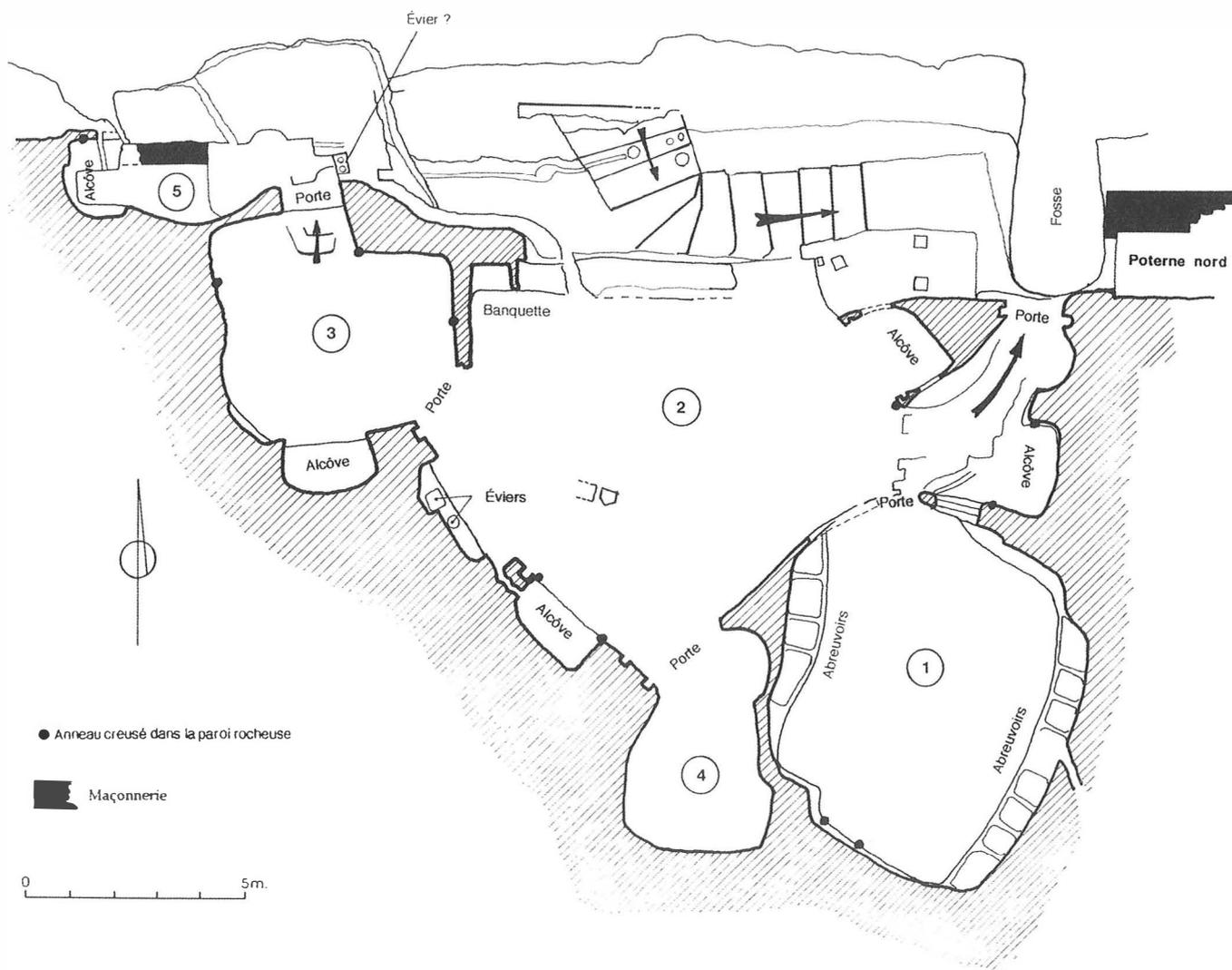
L'évaluation menée dans un habitat troglodytique aménagé dans la falaise nord du château de Commarque était destinée à mesurer le potentiel archéologique avant le terrassement des remblais qui le comblaient partiellement.

Commarque est un *castrum* formé d'un quartier aristocratique fortifié et d'un habitat subordonné. Ce dernier est implanté pour partie à l'intérieur de l'enceinte et pour partie à l'extérieur, essentiellement au pied de la falaise nord, en bordure de rivière. Durant le Moyen Age le *castrum* est détenu par les Beynac et plusieurs familles nobles, parmi lesquelles on trouve les Commarque dès le XIIIe siècle. Les vestiges, dont les plus anciens semblent remonter au XIIe siècle, ont été étudiés par G. Séraphin dans le cadre d'un mémoire de D.E.A. Le bâti évolue du XIIe au XIVe siècle mais, contrairement à la plupart des sites fortifiés, il ne connaît pas de grandes campagnes de travaux après la guerre de Cent Ans. Il faut attendre le XVIe siècle pour trouver de notables transformations bien qu'en 1500 le *castrum* soit partiellement déserté par les grandes familles qui y avaient résidé. A l'aube du XVIIe siècle, peu avant son abandon, le site connaît d'ultimes adaptations alors qu'autour un village périclite.

Le «cluzeau» comprend quatre salles (1 à 4 sur le plan joint), auxquelles il faudrait rajouter des aménagements extérieurs (dont le local 5), organisées autour d'une salle centrale.

Si l'on peut supposer, au Moyen Age, l'utilisation d'une grotte naturelle en liaison avec la poterne nord du castrum, rien ne subsiste de cette époque. En fait, les aménagements actuels ne datent que de l'extrême fin du Moyen Age ou du début de l'époque moderne, avec un sur-creusement complet des parois et du sol. La première phase d'occupation qui semble intéresser tout le XVIe siècle et peut-être le début du XVIIe siècle, s'effectue dans des salles aux fonctions spécialisées, communicant entre elles par des portes. Trois d'entre elles sont réservées à l'habitat (2 et 3 à l'intérieur, 5 à l'extérieur contre la falaise) et une quatrième (1) sert de bergerie. Quant à la dernière (4), aveugle, elle a pu également être utilisée pour le bétail. Les aménagements au sol sont quasi inexistants : pas de traces de cloisons et rares vestiges de foyers. En revanche, la présence d'empreintes de végétaux laisse supposer l'existence de paille ou de joncs sur le sol de la salle centrale 2. De même, un tapis de foin (?) semble réparti sur une grande partie de la salle servant de bergerie (1). La rareté et la fragmentation du mobilier et de la faune laissent supposer un nettoyage fréquent des lieux.

Il s'agit bien ici d'une adaptation (et non d'une transposition) de la maison rurale bâtie, utilisant au mieux la topographie d'une vaste grotte. Les éléments de confort que l'on s'attendrait à trouver en bois ou maçonnés sont ici aménagés dans la roche. Ainsi, les cloisons sont formées par des parois rocheuses et les lieux de cou-



Plan d'ensemble des aménagements
(fond de plan N. Aujoulat, modifié et complété par B. Pousthomis)

chage, éviers et banquettes creusés dans le massif calcaire. Il en est de même pour l'aménagement de la partie bergerie, avec des abreuvoirs taillés dans la roche. Cette adaptation au milieu naturel reste exceptionnelle et semble différencier les troglodytes de Dordogne de ceux du Lot.

Après une période d'abandon, au cours du XVII^e siècle on réoccupe les lieux, de manière plus éphémère, sur les remblais naturels qui commencent à s'y accumuler. Le troglodyte est encore fréquenté au XVIII^e siècle mais très épisodiquement.

Bernard Pousthomis

LES EYZIES- DE-TAYAC

Abri Praderie

Le gisement Praderie se situe sur la rive droite de la Vézère, en amont des Eyzies-de-Tayac. Il se place dans l'ensellure de la falaise comprise entre Laugerie-Haute et l'abri des Merveilles. En ce lieu, la partie supérieure de la falaise a été évidée par le creusement d'un paléo-talweg tributaire de la Vézère, transformé aujourd'hui en une vallée sèche perchée. Sa base est creusée d'un profond abri sous roche de plusieurs mètres de profondeur, occupé par une maison d'habitation et ses dépendances. L'occupation permanente du lieu durant les XIXe et XXe siècles explique l'absence de sondage et de fouilles antérieures. Le sondage exploratoire effectué durant le mois de juillet 1996, en collaboration par Alain Turq et André Morala du Musée national de Préhistoire des Eyzies, a été implanté dans l'espace non bâti compris entre deux maisons. Sur une superficie volontairement limitée à 2 m², il s'agissait de faire un diagnostic concernant cet abri, donc d'explorer la stratigraphie et de préciser la nature et l'état de conservation des niveaux d'occupation. Pour des raisons de sécurité, le remplissage n'a été exploré que sur les premiers mètres, c'est-à-dire le sommet de la séquence.

D'après la première approche faite par Jean-Pierre Texier, les sédiments rencontrés ont deux origines : l'évolution naturelle de la paroi de l'abri par phénomène de gel (éboulis gravitaire) et des apports anthropiques. Les conditions de mise en place sont favorables à la conservation des vestiges et des structures qui semblent indiquer soit une absence, soit une forte amplitude de mouvement post-dépositionnel. Ici, seule la bioturbation liée à l'abondance de matière organique a pu être observée mais non encore quantifiée. Elle est susceptible d'être responsable du déplacement vertical de certains objets.

Les quelques pièces caractéristiques rencontrées autorisent à situer la stratigraphie dans la séquence chrono-structurale du Périgord. A la base, sur un cailloutis, se trouve un petit niveau qui a livré quelques pièces (lames à dos, lames et débitage au percuteur tendre) et des éléments de faune qui le différencient des occupations postérieures et qui permettent d'envisager une attribution au Magdalénien. Au-dessus se développent des occupations qui se caractérisent par un débitage au percuteur de pierre tendre. L'outillage peu abondant se caractérise par des pointes de projectiles de type pointes aziliennes et segments de cercle ainsi que des grattoirs courts. La présence d'un grand galet maculé de couleur, la faune largement dominée par les lapins confirment l'attribution à l'Azilien. L'absence de pointes de Malaurie pourrait indiquer un stade ancien de cette culture.

Le premier examen du matériel lithique montre que les hommes qui ont habité l'abri Praderie ont débité pratiquement exclusivement les galets de silex qu'ils ont pu récolter à quelques dizaines de mètres en avant du site sur la plage de la Vézère. La présence de tous les éléments de la chaîne opératoire de fabrication des supports et des outils, comme l'abondance des charbons de bois et des pièces rubéfiées, indique que nous avons affaire, au moins pour l'Azilien, à un habitat.

Dans l'état actuel de nos connaissances, la partie supérieure du remplissage de cet abri est particulièrement importante. Il s'agit d'une stratigraphie dilatée correspondant à la fin du Paléolithique supérieur, période seulement connue en Périgord à travers un nombre limité de séquences : La Faurélie, Le Pont d'Ambon...

Alain Turq
avec la collaboration d'André Morala

LES EYZIES- DE-TAYAC

R.D. 47

Les travaux routiers sur la route départementale 47 aux Eyzies-de-Tayac ont porté, à l'automne 1996, sur un tronçon de 200 m de long, entre Laugerie-Haute et le parking du Grand-Roc pour un volume de sédiments déblayés d'environ 2 000 m³.

Une série de six sondages préliminaires a été réalisée par le Service d'Archéologie du Conseil général de la Dordogne en collaboration avec le Service régional de l'Archéologie. Il n'a pas été rencontré de niveaux susceptibles de renfermer des vestiges archéologiques en

position primaire. En partie amont du projet, le talus côté Vézère est constitué de l'enrochement primitif de la route recouvert en partie basse d'alluvions récentes. En partie aval, de gros éboulis s'articulent avec une séquence alluviale caractérisée par J.-P. Texier comme récente, d'âge postglaciaire, voire historique.

La surveillance archéologique des travaux a confirmé l'absence de terrains d'âge pléistocène et la présence d'une séquence alluviale récente adossée à des éboulis de forte taille reposant directement sur le substratum calcaire.

Jean-Pierre Chadelle

MAUZENS-ET- MIREMONT

Château de Miremont

Le *castrum* de Miremont, mentionné pour la première fois en 1274, occupe un éperon rocheux barré par un fossé, au confluent du Manaurie et du ruisseau de Miremont. Les structures bâties étudiées sont contenues dans une enceinte triangulaire dominant une basse cour et l'ensemble du bourg castral. Elles ont fait l'objet d'un débroussaillage partiel qui a permis leur observation. En dehors des parties médiévales, elles conservent des ouvrages importants attribuables à la seconde moitié du XVI^e siècle ou au début du XVII^e. D'importants aménagements troglodytiques sont également observables dans les parois rocheuses. L'édifice le plus spectaculaire est un ouvrage à contreforts désigné comme le donjon.

L'analyse de cet ouvrage montre qu'il résulte de deux campagnes de construction pour ses parties médiévales, dont la première peut être située vers le milieu du XIII^e siècle. Le donjon actuel a résulté apparemment de la transformation et de la surélévation d'une maison forte primitive.

Ont été également identifiés les vestiges de la chapelle castrale, établie dans une basse cour, ainsi que ceux d'une porterie avec sa rampe et de plusieurs maisons fortes.

L'opération en cours consiste en un relevé et une interprétation des structures apparentes, tant médiévales que modernes, préalablement à la mise en oeuvre d'un programme de consolidation.

Gilles Séraphin

MONCARET

Villa

Un plan non daté fait état de la présence de treize sépultures dans l'enceinte de la salle cruciforme de la *villa* gallo-romaine de Montcaret. Seules cinq d'entre elles ont été conservées *in situ* ; elles sont aujourd'hui dans l'enceinte du nouveau musée et nécessitent une remise en état pour leur présentation au public.

Un premier nettoyage de l'ensemble a été réalisé afin d'ôter les nombreux os encombrant l'espace et n'appartenant pas aux sépultures primaires. Leur origine est parfois connue : c'est le cas de deux crânes qui, avant la construction du nouveau musée, étaient placés sur une étagère et ont été déposés dans une tombe par les employés du site afin de les protéger lors des travaux.

D'autres ossements ont été mis là volontairement pour suppléer à la disparition d'éléments d'origine des squelettes (perte, vol, dégradation, échange...).

La fouille des squelettes a ensuite été poussée au maximum notamment pour les thorax qui avaient été assez mal dégagés. Cette fouille fine a permis de repérer la présence de pièces osseuses douteuses : deux tibias gauches chez un individu, trois mains pour un second, etc. Une enquête systématique dans les réserves où sont entreposés les os provenant des fouilles anciennes de Montcaret a été entreprise afin de retrouver, éventuellement, les pièces manquantes. Pour cette recherche, les principes généraux suivants ont été retenus : obser-

vation des caractéristiques physiques de l'individu : robustesse/gracilité, âge et sexe, caractéristiques physico-chimiques de l'os : densité, texture, couleur, recherche des liaisons ostéologiques par symétrie et par contiguïté articulaire, pathologie ayant laissé une trace visible sur l'os, etc.

Au terme de cette gageure, les sépultures originelles sont en grande partie reconstituées et sont de nouveau présentées au public dans le cadre du récent musée de Montcaret.

Marie-Noëlle Nacfer

MONTIGNAC

Lascaux

Au cours de l'année 1996, les figures de la paroi de droite du locus du «Cheval Renversé» ont plus particulièrement retenu notre attention : panneau du «Bison Rouge». Chaque entité graphique de ce dispositif a fait l'objet d'un enregistrement et d'un traitement qui traduit le relevé. Ont été pris en compte aussi bien l'aspect morphologique des représentations que technologique ou conservatoire.

Si l'analyse des superpositions nous éclaire bien souvent sur le processus de construction des figures et la succession des différentes phases opératoires, nous n'avons que peu de possibilités d'informations sur l'analyse du geste de l'artiste à l'intérieur même de chaque étape de l'activité graphique. La régularité observée lors de la réalisation des aplats ne nous permet pas de mesurer et de suivre le parcours de l'outil à l'interface, comme dans le cas d'un dessin (souvent réalisé avec une quantité de matière au cm² relativement importante par rapport à la peinture). Toutefois, un examen plus attentif de la paroi nous révèle le rôle particulier de pochoir que peuvent tenir les microformes de paroi. Une cupule ou un bourgeonnement carbonaté suffit à servir d'écran lorsque les produits sont projetés sous un seul angle d'incidence. Nous pouvons simuler le geste de l'artiste par voie optique, un faisceau de lumière se substituant à l'outil de pulvérisation. Afin de relever les angles d'incidence, en 3D, nous avons eu recours à un montage «maison» qui consiste en la réalisation d'un demi-cadre dont les deux montants gradués simulent un repère orthonormé. L'axe du rayon lumineux est matérialisé par un tube long d'une trentaine de centimètres avec, à une de ses extrémités, une source lumineuse. L'orientation de cet index dans l'espace est mesurée à l'aide de

réglages laser. Cependant, toutes les figures ne se prêtent pas à ce type d'investigation car certains aplats ont été obtenus en projetant les matériaux de manière circulaire, mouvement colmatant toutes les variations de relief du support. Il est intéressant de constater que les figures rouges se prêtent davantage à cette approche que les figures jaunes, particularité sans doute due aux capacités plus importantes de recouvrement des pigments rouges par rapport aux jaunes.

Parallèlement aux activités de déchiffrement et de relevé du fonds iconographique, nous avons suivi d'autres axes de recherches. Certains ont trait plus spécifiquement à l'art pariétal de ce site (analyse macroscopique des pigments, étude des microformes de paroi, étude colorimétrique...) d'autres, comme ceux relatifs au milieu naturel ou à la recherche des matériaux colorants, se singularisent par un domaine géographique plus étendu, intégrant l'ensemble du bassin versant de la Basse Vézère dans sa déclinaison karstique. Cette approche autorise la création de référentiels relatifs, en particulier, à l'évolution et à l'architecture des cavités, à la caractérisation morphologique et texturale des supports lithiques, à leur comportement sous l'action des différents altéragènes et à l'identification et la caractérisation des zones de collecte des matières premières. Ce fonds documentaire est à confronter avec celui issu des recherches menées sur le site même de Lascaux, afin d'en extraire les points de convergence ou de mettre en lumière les éléments accentuant le contraste entre les différentes observations réalisées.

Norbert Aujoulat

PERIGUEUX

Cité administrative II

La restructuration de la cité administrative de Périgueux engagée depuis 1995 sur trois tranches prévoit la démolition des bâtiments actuels et leur remplacement par de nouvelles constructions. La première tranche a déjà donné lieu à une intervention d'archéologie préventive conduite par S. Riuné-Lacabe. Ce bilan fait part des résultats archéologiques recueillis lors de la deuxième tranche. La fouille a concerné une parcelle d'environ 500 m² jouxtant la première parcelle fouillée. La troisième tranche est prévue pour 1997.

Dans la première moitié du I^{er} siècle, l'organisation spatiale, l'architecture et les traces d'activités humaines reflètent un quartier modeste, en bordure de carrière, ancré dans la tradition architecturale gauloise et dont les méthodes de construction sont radicalement opposées aux méthodes utilisées à moins de cent mètres à la *villa* des Bouquets et, plus loin, dans le centre monumental. Mais, comme cela a déjà été observé, cette coexistence des deux types d'architecture, traditionnelle et romaine, a dû se poursuivre durant tout l'Empire.

La seconde phase d'occupation est marquée par une rénovation générale du quartier avec une destruction systématique des anciennes constructions. Le *decumanus* provenant de l'est de la ville, mis en évidence lors de la première campagne de fouille, se poursuit et l'habitat privé se développe en bordure de la voie et vers le sud. Les techniques de construction traditionnelles sont abandonnées au profit de murs maçonnés et de sols de tuileau sur radiers. Le plan des habitations reflète alors les apports de la romanisation.

Ce *decumanus* ne semble pas avoir été, ici, un axe majeur de circulation mais plutôt une petite voie ou un chemin qui a pu être transformé en cul-de-sac ou éventuellement détourné vers le nord. En effet, dans une première phase, 30-60 après J.-C., une maison est implantée dans l'axe même du *decumanus* qui est pourtant déjà mis en circulation à l'est. Dans une seconde phase, l'amorce de la voie va progresser sur l'habitat qui est alors rasé pour laisser place au nouveau tracé. Un collecteur est implanté en plein milieu de la voie avec tout un système de canalisations destiné à récolter les eaux pluviales.

Dans le courant du second siècle, le quartier est progressivement abandonné, les structures sont condamnées ou exploitées pour leurs éléments de construction. Des ateliers de sidérurgie sont installés dans le quartier, puis des exploitations du sous-sol.

Ainsi, les deux campagnes de fouilles ont dévoilé la naissance d'un quartier en périphérie de la ville au début du premier siècle. Ce développement est peut-être lié à l'activité des carrières de calcaire. La seconde phase, dans la deuxième moitié du premier siècle, est marquée par une restructuration générale de l'îlot avec l'arrivée de techniques et de méthodes de construction romaines. Après cette période d'apogée, l'habitat privé est abandonné au profit de l'implantation d'activités sidérurgiques et d'exploitations du sous-sol.

Dominique Bonnissent

PERIGUEUX

Quartier Saint-Front

Dans le cadre du réaménagement des rues des Chaînes et André Saigne et de la place Saint-Silain, une surveillance archéologique des travaux a été programmée. Ce secteur se trouve dans le quartier Saint-Front.

Au Moyen Age, deux villes se côtoient : la Cité, issue de la ville murée du Bas Empire et dans laquelle se trouvent le comte et ses chevaliers, et le Puy Saint-Front. Sur le Puy Saint-Front était installée l'ancienne nécropole de Vésone qui sera sanctifiée par la construction d'une chapelle dédiée à Saint André. Et c'est à partir du XI^e

siècle que l'église Saint-Front va servir de noyau à un nouvel habitat. La ville vaste et peuplée s'entoure de fortifications ; elle comprend alors deux paroisses :

- la paroisse Saint-Front avec son cimetière qui reprendrait l'emplacement de la nécropole romaine et s'étendait jusqu'au bas de la rue Taillefer ;
- la paroisse Saint-Silain, dont l'église se trouvait sous l'actuelle place de la Mairie et qui possédait deux cimetières : celui de l'église et celui des Pauvres.

Des quatre sarcophages découverts rue André Saigne, seuls les deux visibles dans la cave de la librairie Saigne ont été datés de l'époque mérovingienne et appartiennent donc au cimetière Saint-André. Les deux sarcophages découverts en fouille dans la rue ne présentaient pas suffisamment d'éléments permettant de les identifier. Cependant, dans ce secteur, il semble que seuls des sarcophages mérovingiens aient été découverts au XIXe siècle dans le cadre des travaux d'élargissement des rues.

Rue André Saigne, toujours, ont été trouvés treize murs appartenant aux immeubles démolis lors de la transformation du quartier Saint-Front au XIXe siècle. En revanche, rue des Chaînes, de nombreux travaux antérieurs

ont beaucoup perturbé le sous-sol. Seuls deux fragments de murs ont été localisés.

Enfin, place Saint-Silain ont été mises au jour six sépultures en pleine terre ou en cercueil, ce qui permet de donner des indications sur le mode d'inhumation du cimetière des Pauvres de la paroisse Saint-Silain méconnu par les sources écrites. Dans le remblai scellant ses sépultures, du mobilier céramique des XIVe et XVe siècles a été récolté.

Hélène Silhouette

PERIGUEUX

Rue du 26e R.I.

La restructuration de la cité administrative de Périgueux, située à l'ouest du centre monumental de l'antique Vésone et à l'extérieur du rempart du Bas Empire, a déjà fait l'objet de plusieurs opérations archéologiques. La surveillance du creusement de tranchées pour de nouveaux réseaux dans la rue du 26e R.I. et autour du bâtiment de la Direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt vient préciser certaines informations. Deux rues déjà connues ont été retrouvées : le *cardo* qui se dirige vers la carrière, dont la largeur varie de 7,20 m dans sa plus ancienne phase reconnue à 6 m de largeur dans sa phase finale et le *decumanus* qui longe le péribole de la Tour de Vésone et qui a été observé ici sur une longueur de 28 m. Deux sondages réalisés dans cet axe est-ouest —scellé par un niveau de destruction/abandon datable de la fin du IIIe siècle ou du début du IVe— ont permis d'observer trois niveaux de chaussée successifs. Les matériaux utilisés sont identiques ; seule la facture per-

met de constater une mise en oeuvre plus aboutie dans sa phase première. Un caniveau latéral lui sera adjoint dans sa phase terminale.

La nécropole du Haut Moyen Age de Saint-Pé Laney s voit son emprise s'étendre un peu plus vers le nord par rapport aux données antérieures. De plus, l'observation d'un mur en gros appareil de récupération, non maçonné, permet de donner une limite occidentale à cette nécropole.

Les tranchées du chantier de la Direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt ont rencontré les vestiges très perturbés (fragments osseux et éléments de sarcophages en calcaire local) de la nécropole mérovingienne et quelques éléments (un mur et un sol en mortier de tuileau) appartiennent à cet îlot antique qui se développe au sud du *decumanus* et à l'ouest du centre monumental.

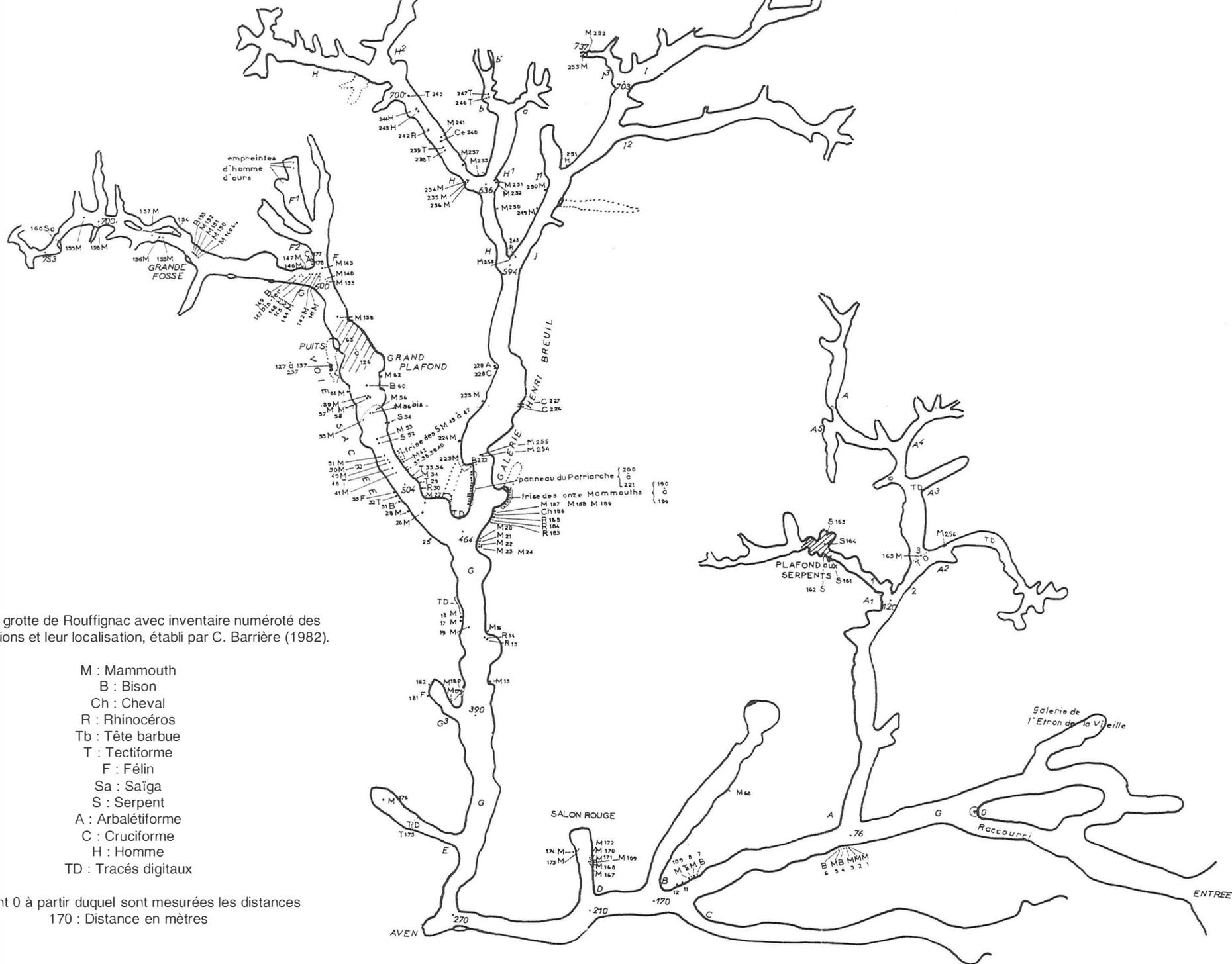
Patrick Massan

ROUFFIGNAC- SAINT-CERNIN

Grotte de Rouffignac

Les interprétations générales de l'art pariétal paléolithique conçu comme un ensemble homogène et cohérent, passant par une évolution continue (les styles), sont devenues caduques ou demeurent inopérantes pour rendre compte des faits. La reconnaissance de groupes

régionaux, indépendants ou autonomes sur le plan des constructions symboliques pariétales, nous a conduit à développer dans le groupe périgourdin spécifique de grottes à tectiformes une analyse comparative.



Plan de la grotte de Rouffignac avec inventaire numéroté des représentations et leur localisation, établi par C. Barrière (1982).

- M : Mammouth
- B : Bison
- Ch : Cheval
- R : Rhinocéros
- Tb : Tête barbue
- T : Tectiforme
- F : Félin
- Sa : Saïga
- S : Serpent
- A : Arbalétiforme
- C : Cruciforme
- H : Homme
- TD : Tracés digitaux

0 : Point 0 à partir duquel sont mesurées les distances
 170 : Distance en mètres

A Rouffignac, plus que dans les trois autres grottes à tectiformes (Bernifal, Combarelles et Font-de-Gaume), le support détermine et/ou oriente les techniques de tracés et par conséquent la thématique : qu'il s'agisse des plafonds favorisant les longs déplacements continus, les coupes l'accumulation de tracés, les rognons de silex des tracés en ceinture, des plages tendres ou encrassées des macaronis, etc. Il en ressort des difficultés pour l'identification typologique comparative des tracés les moins structurés.

Sous réserve d'une discrimination de signes dans le plafond très complexe des serpents (gal A1)¹, il apparaît que la (quasi)totalité des signes (*stricto sensu*) se trouve dans la partie la plus profonde du réseau : un tectiforme (175 CB) en marge d'un ensemble d'entrelacs sur un linteau dans la galerie E «Leroi-Gourhan» et la remarquable suite des signes linéaires, des signes en palissades et un éventail du panneau de la Découverte (18 CB), plus loin paroi gauche de la galerie G. Cependant, les deux grandes concentrations de signes se trouvent plus loin. La première intéresse la bifurcation et le début des galeries «H. Breuil» à droite et «Voie Sacrée» à gauche : les serpentins liés au mammouth 21, côté droit à l'angle de la galerie Breuil plus le long bandeau d'animaux et de signes dont deux tectiformes et de nombreux linéaires du panneau du «Patriarce» au début de la galerie H. Breuil, côté gauche. Enfin, entre la bifurcation et le «Grand plafond», les parois des deux côtés puis le plafond progressivement devenu accessible rassemblent au moins cinq tectiformes, de longs tracés polydigités, des serpentins, des tracés en boucle, des tracés croisés. L'absence de signes parmi les animaux variés dessinés en noir du Grand Plafond, après cette abondance de représentations abstraites en partie liées à des mammouths, n'en est que plus frappante.

Le second grand ensemble de signes intéresse l'extrémité du réseau, à plus de 700 m du porche : ce sont principalement les serpentins, les tracés ondulants, la demi-douzaine de tectiformes dans la bifurcation H-H1 et dans les galeries elles-mêmes. Il est intéressant de noter ici qu'un tectiforme (245 CB) conclut le dispositif dans la galerie H, après «Adam et Eve», que deux tectiformes (246 et 247 CB) et l'amorce d'un troisième (et peu après un petit signe angulaire) concluent le dispositif pariétal de la galerie H1.

La variabilité morphologique des tectiformes de Rouffignac est aussi importante que celle de Font-de-Gaume. Mais le foisonnement de tracés polydigités sur plafond, rectilignes, ondulés, incurvés ou serpentants affecte certains d'entre eux ainsi que leurs propres structurations. Au contraire, les tectiformes isolés (ceux

des fonds par exemple) ou sur paroi verticale («Voie Sacrée» et panneau du «Patriarce») sont morphologiquement clairement définis (sables). Par ailleurs, les techniques et la gestuelle des tracés digités (ou dits tels) sur plafond (tendre ou encrassé) ont favorisé la grande dimension (inhabituelle) de certains tectiformes, par exemple 1,10 m pour le tectiforme 239 CB dans la première partie de la galerie H.

Les liaisons thématiques proches (par juxtaposition et/ou superposition) et plus distantes (à l'échelle des sous-ensembles topographiques) se divisent en diverses formules majeures : mammouths-signes linéaires, mammouths-tectiformes, tectiformes-signes linéaires, mammouths-serpentins, serpentins-signes ondulés, signes ondulés-signes linéaires. Ces liaisons thématiques sont plus souvent binaires que multiples, sauf dans les suites continues les plus vastes, comme celle de la frise du «Patriarce».

L'originalité de Rouffignac par rapport aux trois autres grottes à tectiformes est manifeste. Sur le plan thématique, outre les problèmes animaliers et leurs proportions relatives inhabituelles (mammouths et rhinocéros nombreux, bisons et chevaux peu nombreux), les tectiformes, les signes linéaires rectilignes, les palissades, les serpentins définissent des liaisons abstraites ou mixtes (avec les thèmes animaliers, en particulier le mammouth) inexistantes dans les autres sites. Sur le plan de la construction symbolique en secteurs distincts, il pourrait y avoir des analogies avec la construction de Bernifal. Toutefois, la disproportion des dimensions des deux cavités est telle que cette apparence commune de la construction est vidée de sens ou demeure conjecturale.

La grotte de Rouffignac est sans conteste une des plus denses et des plus originales grottes magdaléniennes du Périgord. Son dispositif pariétal y développe une construction symbolique complexe au sein de laquelle les signes, en particulier les tectiformes, jouent un rôle majeur, quelque peu éclipsé par l'abondance et la beauté des représentations animales et de leurs groupements sur les parois et les plafonds. L'analyse comparative des dispositifs pariétaux des grottes à tectiformes trouve à Rouffignac une singulière résonance, amplifiée par la pratique intense des tracés digitaux, le vaste champ graphique offert par les plafonds plats facilement accessibles et l'immensité du réseau.

Denis Vialou

1. La numérotation des galeries et des figures renvoie à la monographie de C. Barrière.

SADILLAC

Eglise

Une fouille de sauvetage urgent a été réalisée dans le cadre de la restauration de l'église, notamment drainage au nord de l'édifice et décapage du parvis.

Quelques tessons de céramique et des fragments de *tegulae* permettent de confirmer l'existence d'une occupation antique sur le site, ou tout au moins à proximité (ce que pouvait laisser espérer le toponyme en ac du village), ainsi qu'une occupation du haut Moyen Age.

Les archives qui concernent l'histoire du village, de l'église et du prieuré de Sadillac sont peu documentées. Seule l'archéologie, pour le moment, peut proposer une datation quant à la fondation de l'église, grâce :

— à l'observation de la technique employée pour la mise en oeuvre des fondations et des premières assises d'élévation de l'édifice (contrefort plat, appareillage régulier, travail soigné) ;

— à la fouille du premier niveau de sépultures (tombes rupestres localisées à l'ouest du mur pignon et au nord du chevet), contemporain de la construction de l'église, dont une contenait une petite cruche datable de la fin du XIIe siècle.

Un accès au portail soigneusement aménagé, matérialisé par deux sols successifs, suggère un environnement bien ordonné autour de l'édifice. A l'intérieur, les sondages ont mis en évidence les sols initiaux, dallage calcaire dans la nef et mortier dans le choeur. Dans la nef, des sols en terre battue se succéderont parallèlement aux réaménagements du seuil ouest. Ce rehaussement du niveau du sol a entraîné la conservation des enduits qui couvraient l'intérieur des murs à l'origine.

La fonction cimétériale perdurera au nord et à l'ouest de l'édifice au moins jusqu'au début du XVe siècle. Le premier niveau de sépultures, d'époque romane, est constitué de tombes rupestres orientées ouest-est contenant uniquement des individus adultes. Trois autres niveaux d'inhumations ont été mis au jour, dont les modes de décomposition observés indiquent des inhumations en pleine terre : espace colmaté en général,

espace vide pour les nourrissons et nouveau-nés qui étaient déposés dans des fosses recouvertes d'une tuile. Le second niveau (non fouillé) fait apparaître un niveau de sépultures en pleine terre, inhumations d'immaturs au nord du mur gouttereau, immatures et adultes sous le parvis. Le troisième niveau, situé dans la même zone que le précédent, est également composé de sépultures d'immaturs auxquelles il faut ajouter un adolescent et un adulte. Le quatrième et dernier niveau, essentiellement représenté par une population d'enfants en bas-âge, est bien localisé au pied du mur gouttereau et limité au nord par un fossé.

L'aménagement à la fin du XIIIe siècle ou au début du XIVE d'un mur maçonné de 1,20 m de large, laisse supposer l'existence d'un enclos défensif autour des bâtiments de la communauté religieuse. Un niveau de sol, ponctuellement rechargé, est associé à ce bâti. Cette enceinte ne semble pas durer très longtemps car, à la fin du XIVE siècle, la construction d'un porche ou d'un narthex prendra appui sur ce mur arasé jusqu'à la première assise de l'élévation. La fouille d'un comblement de fosse laisse supposer la fabrication d'une cloche au parvis de l'église avant l'édification de cette avancée.

A l'époque moderne, au XVIIe siècle, une chapelle sera construite au nord du transept, condamnant ainsi le seuil septentrional.

S'il est probable que la population adulte, correspondant aux niveaux de sépultures supérieurs (2, 3 et 4) du Bas Moyen Age, était inhumée dans la cour du prieuré et/ou sous ses dépendances contiguës au mur gouttereau sud, on est en devoir de se demander où furent enterrés les Sadillacois depuis le début du XVe siècle, date proposée par le dernier niveau de tombes fouillées au nord de l'église. Aussi, l'identification du ou des espace(s) funéraire(s) et l'explication des déplacements permettraient de mieux connaître les origines et l'évolution de la paroisse de Sadillac.

Patrick Massan

SAINT-BARTHELEMY- DE-BUSSIÈRE

Lamorinié

Des prospections menées par l'Association A.R.A.S.P. avaient permis de reconnaître un site néolithique et un sondage avait été effectué en 1991 sur un des sommets de cette colline. Des coupes de bois sur le second sommet, où se trouve aussi une motte castrale, permet de récolter en surface des artefacts préhistoriques et de localiser les vestiges d'un mur en pierres sèches très érodé. La rareté des habitats préhistoriques dans cette région incita à y ouvrir un sondage de façon à en préciser les structures et la datation. Les zones d'intervention étaient limitées par suite de nombreuses souches importantes. Cette opération a cependant permis de reconnaître une couche d'occupation reposant sur l'arène granitique dans laquelle se trouvaient quatre trous de poteau qui, malheureusement étant donné l'étroitesse de l'intervention (2 x 11 m), ne peuvent être insérés dans un plan

quelconque. Le mur repose sur la couche archéologique ne contenant aucun élément récent, les tessons historiques se cantonnant dans la couche arable. Il est vraisemblable qu'il date du Néolithique mais peut-être d'une seconde phase d'occupation du site. Le matériel recueilli est d'une extrême pauvreté et ubiquité, au contraire de ce que le sondage de 1991 avait montré : du lithique indubitablement Néolithique final. Dans le présent sondage, trois tessons décorés, découverts en bonne position stratigraphique, sont difficilement datables. Il est suggéré qu'ils puissent indiquer une date tardive du Néolithique final à la limite de l'Âge du Bronze. Un C14 en cours apportera peut-être une précision qui serait la bienvenue.

Claude Burnez

SAINT-BARTHELEMY- DE-BUSSIÈRE

La Morinié - Les Vergnasses

A la pointe nord du Périgord, sur le substrat granitique où l'aspect physique fait plus penser à un paysage limousin qu'aquitain, le gisement de La Morinié confirme son extrême richesse en sites archéologiques.

Découvert en 1990, le site a fait l'objet d'une attention particulière. La menace d'une coupe de bois intensive sur l'ensemble de la parcelle en question nous a conduit à demander l'autorisation d'y effectuer un sauvetage urgent.

Malgré un contexte passablement difficile en raison des nombreuses souches, cette opération menée par une équipe locale de bénévoles durant l'été 1996 a permis de mettre au jour les restes d'un bâtiment carré. Le plan des vestiges de murs met en évidence, en effet, un édifice carré (13,50 m x 13,50 m) bâti en pierres, sur un fond de vallée encaissée, surplombée par des collines qui sont les points culminants de la région (côté Dordogne). Cet édifice est constitué de deux petites salles carrées (à l'identique) et d'une troisième rectangulaire (plus vaste) sur la face ouest. La grande salle (2/3 de la surface) occupe toute la façade est. La stratigraphie réalisée au

travers d'une tranchée de sondage nord-sud (formant la diagonale parfaite de l'édifice) a permis de découvrir l'existence de sols d'occupation avec un important mobilier archéologique tant à l'extérieur qu'à l'intérieur des restes du bâti.

Outre le problème posé par l'implantation d'un site à cet endroit, la quantité et la qualité du mobilier recueilli pose également un autre problème d'interprétation de ce que nous pensions être un atelier métallurgique dans la mesure où nous disposons d'un important ramassage de scories (coulées filandreuses épaisses). Les sols relevés ne sont cependant pas caractéristiques de ceux habituellement découverts dans les bas-fourneaux. Néanmoins, l'architecture reste malgré tout typique des métallurgistes antiques (salles carrées entre 3 et 4 m). Il resterait donc à élucider divers points lors d'une nouvelle campagne qui permettrait l'étude exhaustive du site. L'occupation de ce gisement semble s'être étalée dans le temps. La chronologie relative, établie à partir du mobilier recueilli, nous donne une fourchette importante (fin I^{er} siècle avant J.-C./fin II^e siècle après J.-C., voire

milieu IIIe après J.-C.) qu'il conviendrait de pouvoir affiner par une fouille complète de l'édifice et des abords.

Malgré la quantité de renseignements recueillis qui nous permettent d'établir une mise en phase intéressante pour l'occupation finale, nous n'avons pas pu déterminer avec précision l'origine de l'implantation. Les éléments (fragments de statuette, scorie) découverts en remploi dans les restes de murs semblent évoquer une origine qui pourrait ne pas être conforme au plan actuel. D'autre part, les nombreuses scories attestent de la présence toute proche de bas-fourneaux que nous n'avons pas pu situer. Une large zone comprise entre le chemin rural actuel et l'édifice ancien n'a pas été sondée ; elle permettrait sans doute de déterminer l'origine, éventuellement antique, de cette voie de communication. Il convient de

mentionner également que nous n'avons mené aucune vérification entre la fontaine proche du lieu d'implantation (qui faisait présumer un éventuel lieu culturel) et l'habitat lui-même.

Une seconde campagne de fouille, qui privilégierait la fouille extensive de l'intérieur de l'édifice ainsi que des sondages sur les zones volontairement délaissées, devrait nous permettre de caractériser la fonction du bâti, d'associer la fontaine et le chemin rural et également de dresser la chronologie finale des différentes phases et non plus seulement une chronologie interprétative au travers des premiers éléments recueillis.

Jean-Guy Peyrony

SAINT-CIRQ- DU-BUGUE

Le Bourg

Le site de Saint-Cirq se présente comme un petit cirque de falaises calcaires (Coniacien) dominant la rive droite de la vallée de la Vézère, à quatre kilomètres en aval des Eyzies.

La grotte ornée a été classée Monument historique le 19 novembre 1958. L'abri sous roche «Le Roc Saint-Cirq» a été fouillé par M. Merlan puis par L. et H. Kidder en 1935-1936 et a livré des niveaux d'occupation paléolithique paraissant correspondre au Magdalénien III et IV.

L'ensemble des falaises présente en outre des traces d'aménagements troglodytiques : trous de boulin, cluseaux.

Une parcelle de terrain doit faire l'objet d'un nivellement visant à réduire sa pente. Elle se situe à une quarantaine

de mètres de la grotte et du gisement et à une vingtaine en contrebas de ceux-ci. Trois sondages ont révélé un niveau remanié d'environ 1,20 m de puissance qui a livré du matériel allant du Paléolithique à l'époque médiévale. A la base de ce niveau apparaît une couche d'argile jaune orangé.

La première couche semble donc principalement constituée des déblais des aménagements médiévaux et de la fouille. Le niveau d'argile, en revanche, peut être ancien et contenir des vestiges paléolithiques en place. Ce terrain est en effet bordé de deux petites lignes de falaises pouvant être la partie supérieure d'un abri comblé.

Patrice Buraud

SAINT-CREPIN- ET-CARLUCET

Pech Pelé

En 1983, des ossements d'un adolescent avaient été découverts fortuitement au Pech Pelé dans une carrière de castine localisée entre les bourgs de Saint-Crépin et de Carlucet. En 1996, une fosse ovale, orientée nord-sud, a été retrouvée dans le front de carrière à côté de la précédente découverte. Elle contenait la sépulture d'un sujet adulte, en décubitus dorsal, mains en avant de l'abdomen et la tête au sud. La position de la mandibule et la compression de la ceinture scapulaire laissent supposer la présence d'un coussin funéraire. La décom-

position du squelette dans un espace vide et la présence de clous permettent de proposer l'inhumation en cercueil. Le mobilier archéologique associé se composait d'une bague en bronze gravée de stries qui portait un chaton disparu, d'une plaque-boucle en fer à plaque rectangulaire rivetée dont il manquait l'ardillon et d'une écuelle en céramique commune déposée à gauche de la tête et qui semble dater des VIe-VIIIe siècles.

Claudine Girardy-Caillat

SAINT-GEORGES- DE-MONTCLAR

Château

Des travaux d'aménagement entrepris par le propriétaire du château de Montclar conduisirent à la mise au jour de substructions arasées témoignant de l'emprise et des dispositions architecturales anciennes de cet édifice, considérablement ruiné depuis la Révolution et largement remanié par des restaurations pratiquées au siècle dernier. Une partie des déblaiements effectués (enlèvement de remblai mis en place à la fin du XVIIIe siècle et au XIXe) put être contrôlée afin d'éviter toute atteinte aux niveaux archéologiques d'époque médiévale subsistant en certains points du site, en particulier dans l'espace correspondant actuellement à la cour du château. La réalisation d'un relevé en plan des substructions mises au jour accompagna la surveillance des travaux.

Pour l'essentiel, les substructions dégagées correspondent à des fondations ou à des parties basses de constructions appartenant à une phase d'occupation du

site datable de la fin du XVe siècle ou du début du XVIe, au cours de laquelle intervint une profonde restructuration du château qui se traduit, semble-t-il, par une complète réédification de son logis selon un programme très ordonné et soigneusement exécuté. Ces importantes transformations post-médiévales ne firent toutefois pas totalement disparaître les maçonneries de la cour-tine romane qui enserrait l'habitat castral originel dont quelques traces apparaissaient dans les secteurs sud et est de l'actuelle cour du château.

Le relevé des vestiges visibles est à poursuivre pour tenter d'aboutir à une lecture plus précise des nombreuses évolutions qui marquèrent l'histoire de ce vieil habitat castral, ancien chef-lieu d'une des grandes châtellenies du Périgord et générateur d'une bourgade toujours vivante.

Yan Laborie

SAINT-MARTIAL- DE-RIBERAC

Contournement de la R.D. 710

La construction d'une déviation sud de Saint-Martial-de-Ribérac (contournement de la R.D. 710) a motivé une opération de sauvetage archéologique, d'une durée d'un mois. Deux sites ont été décapés aux extrémités est et ouest de la déviation. Dans le cadre du projet collectif de recherche sur l'évolution de la vallée de la Dronne, une étude géologique et palynologique a été associée.

Les structures les plus anciennes correspondent à des fossés et à une fosse-dépotoir de La Tène ancienne. Si ces structures n'apportent que peu d'informations sur le type d'occupation, le fait qu'elles comportent du mobilier de La Tène ancienne donne au site un intérêt régional. Dans l'état actuel des découvertes, Saint-Martial-de-Ribérac est le plus ancien site laténien connu en Périgord.

L'époque gallo-romaine marque une occupation importante de la vallée. Les études paléo-environnementales montrent une exploitation intensive du milieu, avec défrichement des versants. Sur le site, une série de douze fours à chaux datés du Haut-Empire pourraient être en relation directe avec ce déboisement. Leur système de construction diffère du modèle classique et semble ne pas avoir été très répandu à l'époque antique. Deux inhumations sont situées à proximité des fours. Leur contemporanéité avec une nécropole située à l'ouest de la déviation n'est pas attestée.

Dans cette nécropole à inhumation, partiellement dégagée, plus à l'ouest sur le tracé de la déviation, quelques individus sont accompagnés de dépôts funéraires, essentiellement composés de céramiques datées de la



Sépulture 8 : détail de vases
Cliché P. Ernaux

seconde moitié ou de la fin du II^e siècle jusqu'à la fin du III^e. Un individu offre la particularité d'avoir été inhumé avec des menottes en fer aux poignets.

L'occupation du Haut Moyen Age est représentée sur le site par un petit établissement rural à vocation agricole avec enclos fossoyé et constructions dont ne subsistent que les trous de poteau et des fragments de torchis brûlés. Le mobilier date cette occupation des VIII^e-IX^e siècles, avec toutefois de nombreux tessons de céramique paléochrétienne datée des VI^e-VII^e siècles. Un parcellaire médiéval ou moderne se superpose à l'occupation du Haut Moyen Age.

Annie Bolle

SARLIAC-SUR- L'ISLE

Combe Saunière

Les recherches de la saison 1996 dans la grotte de Combe Saunière ont permis de procéder à des prélèvements dans la séquence archéologique à des fins d'analyses géologiques (B. Kervazo, Centre national de Préhistoire) et palynologiques (M.-F. Diot, Centre national de Préhistoire).

Les niveaux archéologiques sous-jacents aux niveaux gravettiens ont fait l'objet d'un sondage limité à 1 m afin de mieux reconnaître la base de la séquence culturelle et plus particulièrement le passage du Moustérien au Châtelperronien puis du Châtelperronien à l'Aurignacien.

Ces niveaux sont en cours de datation par des méthodes croisées (radiocarbone, E.S.R., U.Th) et le besoin en éléments archéologiques organiques (charbons de bois, ossements, dents) justifiait en partie ces investigations qui devront certainement être reconduites encore une année supplémentaire.

L'inventaire du matériel archéologique dans les ensembles archéologiques châtelperroniens et aurignaciens s'est, par voie de conséquence, enrichi. Le mobilier lithique devrait désormais être suffisamment représentatif pour soutenir une étude solide dans les deux ensembles. Le mobilier en matières dures animales devient quant à lui de plus en plus significatif. Les pointes de sagaies en bois de cervidé losangiques et à base fendue et les éléments de parure sont bien représentés dans l'Aurignacien. Le Châtelperronien n'a pas livré d'éléments analogues.

Dans le même temps se poursuivent les études naturalistes relatives à la caractérisation du milieu physique et du contexte paléoenvironnemental ainsi que les études archéologiques proprement dites.

Mais l'essentiel des recherches a consisté à restructurer la base de données de fouilles afin de mieux caractériser les ensembles stratigraphiques perçus à la fouille et d'en analyser les relations spatiales.

La totalité des données, sans cesse augmentée des résultats des recherches en cours, est informatisée et reliée à un archivage systématique conditionné dans le dépôt de fouille départemental de la Dordogne à Coulounieix-Chamiers.

Jean-Pierre Chadelle,

Jean-Michel Geneste

SERGEAC

Abri Castanet

L'abri Castanet se situe à 200 m du cours de la Vézère, entre Les Eyzies et Montignac, au fond de l'étroit vallon de Castel-Merle. Cet abri ouvert vers l'ouest, en pied d'une basse falaise effondrée, a été découvert et fouillé par Marcel Castanet sous la direction de D. Peyrony juste avant la Grande Guerre. Comme l'abri Blanchard tout proche, il se révéla très riche en éléments de parure, en industrie osseuse et lithique, typiques de l'Aurignacien ancien. En plus de fragments de paroi rocheuse peinte et gravée comme à La Ferrassie, d'abondantes pierres à anneau et autres anneaux sculptés au rebord du surplomb effondré témoignent aussi de la valeur particulière de ce site pour les Aurignaciens : site d'agrégation ? D'occupation saisonnière, permanente ?

En 1994, une série de sondages et la remise au net d'une grande coupe sagittale laissée par Peyrony ont révélé que seule la moitié nord de l'abri Castanet, long de près de 50 m, avait été fouillée au début du siècle.

En 1995, un petit secteur a été ouvert vers l'extérieur sud du gisement. La stratigraphie générale (J.-P. Texier) est apparue simple, formée schématiquement d'une couche archéologique diversement conservée sur le bed-rock, coiffée par plusieurs phases d'effondrement et de ruissellement.

La campagne 1996 a permis une première évaluation du potentiel de ce secteur. Abordé en coupe frontale (en

retrait du talus rongé par d'anciennes fouilles clandestines), il existe bien un riche niveau de base au contact du bed-rock, comme dans le secteur Peyrony. Par endroits, ce niveau de base est plus ou moins ruisselé (étude des fabriques, J.-P. Texier) ; à d'autres, il est bien conservé avec deux foyers préservés (micromorphologie, Th. Gé), objets de parure et débris de fabrication en ivoire et stéatite (R. White et N. Thomas), os et bois de renne travaillé (H. Knecht), faune bien conservée et assez variée (J.-Ch. Castel, resp. Fr. Delpéch). Les charbons (I. Théry) sont très rares, mais tous rapportables à deux espèces arbustives de climat froid. Une étude préliminaire du matériel lithique — dont une centaine d'outils pour l'essentiel issus de ce niveau de base — montre la variété des matières premières, semble confirmer la rareté des lamelles Dufour et des burins, caractéristique de ce faciès de l'Aurignacien ancien et, dans l'ensemble, le fort taux de l'outillage (surtout grattoirs et lames retouchées, grattoirs carénés) par rapport aux restes de débitage (J. Pelegrin et M. O'Farrell).

Tout ceci signale la valeur particulière, à préciser par la poursuite de la fouille et des études, de l'abri Castanet dans le cadre régional de l'occupation de l'Aurignacien ancien dans le Sud-Ouest de la France.

Jacques Pelegrin,
Randall White

TRÉMOLAT

Eglise Saint-Nicolas

A la demande de l'Architecte en Chef des Monuments historiques, une série de sondages architecturaux a été effectuée sur le pourtour de l'église Saint-Nicolas sous surveillance archéologique. La programmation des sondages a été motivée par un projet de drainage périmétrique afin d'assainir l'édifice.

Le premier sondage, le plus profond des trois, le premier sondage, a été implanté au droit du contrefort d'axe du chevet. Ce sondage a mis en évidence le ressaut de fondation qui se situe à 0,70 m sous le niveau actuel du sol ; la fondation se poursuit au moins jusqu'à une profondeur de 2,50 m ; la base de l'ouvrage n'a pas pu être atteinte pour des raisons liées à la sécurité. La partie en élévation, aujourd'hui enterrée, est rythmée de deux chanfreins saillant chacun d'une quinzaine de centimètres par rapport au nu du mur. Dans ce sondage, le sol naturel n'a pas été atteint ; le remplissage sur la totalité des 2,50 m excavés est constitué d'un remblai. Le niveau des sépultures en place se situe à 1,30 m sous le sol actuel. A la base du sondage le sédiment est mêlé à une quantité assez importante de mortier très riche en sable de même nature que celui liant la partie inférieure des fondations.

Réalisé sur le flanc nord de l'édifice, le deuxième sondage recoupe un caveau appuyé contre le mur gouttereau. Le redent courant à la base des élévations septentrionale et occidentale a servi de base aux parois sud et ouest de la structure tandis que le montant nord a été monté de toute pièce. Le fond du caveau est constitué de larges dalles de calcaire engagées dans l'élévation et donc contemporaines de celle-ci. Une dalle du sol du caveau a été déposée afin de voir les niveaux antérieurs. Le niveau sous-jacent est constitué d'os entassés pêle mêle sur une épaisseur de 0,40 m. Parmi eux se trouvaient deux pots assez fragmentaires indiquant une occupation ne dépassant pas le XIV^e siècle. Ce dépôt s'appuie sur un niveau limoneux.

Le troisième sondage, établi sur le flanc méridional de l'église, a permis d'atteindre la base des fondations après avoir traversé un niveau de sépultures installées dans un sédiment limoneux vierge. Dans ce secteur, un aménagement de la place a déjà écrêté le sommet des niveaux archéologiques comme on a pu le vérifier sur la coupe levée à l'occasion de sondages archéologiques en 1989.

Marie-Noëlle Nacfer

VELINES

Les Rouchilles

Notice non parvenue.

Jean Vircoulon

AQUITAINE
DORDOGNE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Opérations communales et intercommunales

1 9 9 6

							p.
CHATEAU-L'EVÊQUE	Gaz de France	Jacques PONS	AFA	PI		PAL/MOD	45
Cantons de Hautefort et Savignac-les-Eglises		Jean-Claude LEBLANC	EN	PI		MED	46
LAMOTHE-MONTRAVEL à GARDONNE	Moyenne Dordogne	Stéphane LEBRETON	AUT	PI		PAL/MOD	46
Nord-Dordogne		Jean-Guy PEYRONY	AUT	PI		PAL/MOD	47
Vallée de la Drome		François DIDIERJEAN	EN	PI		PRO/GAL	47

AQUITAINE
DORDOGNE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Opérations communales et intercommunales

1 9 9 6

CHATEAU-L'EVEQUE
Gaz de France

La construction, par Gaz de France, d'une canalisation linéaire et continue, sur une longueur de 49 km et sur une emprise de 10 m de large, a duré trois mois et a provoqué une prospection archéologique. Celle-ci s'est déroulée pendant les travaux. Un inventaire archéologique a été également réalisé sur la totalité du territoire des neuf communes concernées (Château-l'Evêque, Agonac, Eyvirat, Brantôme, La Chapelle-Faucher, Saint-Pierre-de-Cole, Saint-Jean-de-Cole, Saint-Romain-et-Saint-Clément, Thiviers).

Sur le terrain, l'opération s'est déroulée en deux points :

— la prospection au sol et la surveillance sur le tracé de la canalisation : en amont des travaux de construction afin de localiser les sites archéologiques, d'évaluer leur potentiel et, le cas échéant, de modifier de façon ponctuelle le tracé ; en aval, lors du creusement de la tranchée pour effectuer, si nécessaire, les relevés des structures mises au jour ;

— une recherche documentaire a été effectuée ainsi que la prospection au sol sur le territoire des neuf communes concernées. En milieu rural, le bâti en élévation a été pris en compte. En milieu urbain, les bourgs de Château-l'Evêque, Agonac, Brantôme, Saint-Pierre-de-Côle, Saint-Jean-de-Côle et Thiviers ont fait l'objet d'un

plan d'occupation du sol historique avec un zonage des secteurs archéologiquement sensibles (synthèse des informations archivistiques et de l'approche architecturale du bâti urbain : fortifications, édifices civils et religieux disparus).

Pour ces neuf communes, ce travail a permis de nourrir la carte archéologique de 300 sites nouveaux et d'enrichir les informations relatives aux 65 sites déjà recensés dans DRACAR. Sur le tracé de la canalisation de gaz, 32 sites ou indices de sites ont été relevés. La traversée de deux fonds de vallée humide a entraîné la réalisation d'échantillonnages pour la palynologie (Chantal Leroyer, C.N.P.) dont l'un a mis en évidence des variations du milieu végétal pendant le Moyen Age.

Les principales informations (localisation, nature, chronologie et bibliographie) sont présentées pour chaque site. Le potentiel archéologique concerne en majorité l'occupation humaine au Moyen Age. Cette prééminence est inhérente à la couverture végétale (naturelle et agromique), aux informations archivistiques ainsi qu'au temps limité de l'opération.

Jacques Pons

HAUTEFORT SAVIGNAC-LES-EGLISES

La campagne de prospection-inventaire de 1996 avait pour objectif de recenser des traces d'activités liées à l'exploitation et au traitement du minerai de fer dans les cantons de Hautefort et Savignac-les-Eglises. Les résultats ne sont pas négligeables :

— 17 sites pour le canton de Hautefort, sur les communes de Temples-Laguyon, Nailhac, Hautefort, Cherveix-Cubas, Granges d'Ans et Chourgnac ;

— 2 sites pour le canton de Savignac-les-Eglises, sur les communes de Saint-Pantaly-d'Ans et Saint-Vincent-sur-l'Isle.

Les traces se caractérisent par des indices d'extraction du minerai (tranchées et fosses), des déchets de réduction (scories) et des cendres charbonneuses. Les scories coulées et cordées sont toujours présentes à proximité du lieu d'extraction.

Rappelons enfin que toutes ces traces archéologiques sont semblables à celles qui ont été mises au jour sur le site de La Razoire à Nailhac (XIV^e-XV^e siècles).

Jean-Claude Leblanc

LAMOTHE-MONTRAVEL A GARDONNE

La destination première de cette prospection était pédagogique. Elle était organisée dans le cadre des activités du lycée Elisée-Reclus de Sainte-Foy-la-Grande.

La rive concave de la Dordogne s'arc-boute souvent sur un escarpement. S'érodant, elle est parfois protégée. Une route ou un chemin passe généralement entre la rive et l'escarpement, laissant peu de place à un habitat. Quand un hameau s'installe, il profite de l'espace dégagé par une vallée secondaire. De ce fait, les vestiges sont rares ou difficilement discernables : soit ils ont disparu avec l'érosion ou avec le creusement de la dénivellation pour le tracé de la route, soit ils sont recouverts par une dense végétation. Dans le cas de la rive convexe, la route passe souvent derrière la maison. L'habitat se fixe près de la rivière. Il semble avoir ainsi profité des deux axes de communication : la rivière d'abord, le chemin devenu route ensuite. Les structures sont ici plus variées et plus nombreuses.

Les vestiges, témoins de la fonction de navigation de la rivière, ne sont pas négligeables. Chaque village a son port en pierre de taille, quelquefois surdimensionné par rapport au village actuel. Une habitation peut avoir son propre ponton. Celui-ci peut être aussi en pierre de taille mais, le plus souvent, il est constitué de levées de terre renforcées par une palissade en bois. Nous avons constaté que ces demeures pouvaient avoir des caves ou des entrepôts importants. Et si parfois les archives

nous informent sur des activités portuaires à des endroits précis, aucun témoin n'apparaît sur le terrain. Les façades principales des maisons d'époque moderne sont presque toujours orientées vers la rivière, entraînant une fonction d'ostentation : un hôtel particulier classique au lieu-dit «Prats» présente une façade monumentale. Aucune trace certaine de moulins à nef et de bacs, pourtant connus et nombreux en archives, n'a été repérée. Les pêcheries sont aussi difficilement discernables.

La prospection n'a pas révélé de vestiges très anciens à part des tessons de céramique et des *tegulae* près de sites connus et des silex dispersés. Une digue et un creusement de la pierre sur le ruisseau du Rieux-Vert correspondent peut-être à la base d'un moulin de la fin du Moyen Age. Les traces, en archives comme sur le terrain, témoignent d'une importante activité aux XVII^e et XVIII^e siècles. Toutefois, les témoins les plus nombreux datent du XIX^e siècle. Ils nous signalent une activité intense avant ou pendant les premières années du chemin de fer. Les ports en pierre de taille datent de cette époque. Imposants, souvent à double pente, ils font part d'un trafic important. Le XIX^e siècle semble avoir vu le réaménagement des chemins de halage et, en particulier, des petits ponts enjambant les ruisseaux secondaires près des rives de la Dordogne.

Stéphane Lebreton

NORD DORDOGNE

Une vingtaine de sites nouveaux ont pu être fichés à l'inventaire de la carte archéologique pour ce qui concerne le Nord Dordogne et cette campagne 1996.

Cette année encore, toutes les périodes sont représentées (à des degrés divers, certes, pour le Paléolithique). Un constat cependant : des sites mêlant activité artisanale et marqueurs chronologiques ont été découverts en relation étroite permettant de donner une chronologie du gisement. Ceci est particulièrement vrai pour la période antique où l'activité métallurgique apparaît comme étant importante sur le secteur.

L'accent a été mis sur des secteurs géographiques non prospectés de manière intense, ce qui permet de faire entrer des sites importants (communes de Bussière-Badil et de Busserolles par exemple).

Parallèlement à cela, et à l'appui des opérations de terrain (sondage néolithique par Cl. Burnez et fouille d'un site gallo-romain par J.-G. Peyrony), une prospection fine a été réalisée sur les gisements de La Morinie à Saint-Barthélémy-de-Bussière. Ainsi, nous avons eu confirmation de la présence néolithique sur l'ensemble

des collines et nous avons enfin pu identifier et relever la motte castrale de Château-Manqué.

Deux sites majeurs retiennent particulièrement notre attention, tous deux sur la commune de Bussière-Badil : le premier est un site d'habitat néolithique où le mobilier recueilli laisse croire à un gisement conséquent. Le second concerne un atelier de production de fer où, là encore, la quantité de mobilier recueilli fait penser à une activité artisanale intense. Autre élément en faveur de ce deuxième site : la configuration du terrain nous fait croire que la partie inférieure du bas-fourneau pourrait être encore en place : le terrain est bosselé comme si des vestiges se tenaient sous la surface du sol. Ceci est bien visible au niveau où la concentration de mobilier est très importante en ramassage de surface.

Jean-Paul Benoit,
Jean-Guy Peyrony
*avec la collaboration de Alain Deville,
Jean-Pierre Legrain et Hubert Parachout*

VALLÉE DE LA DRONNE

Le programme de prospection-inventaire de la moyenne vallée de la Dronne s'est poursuivi en 1996. L'effort a porté cette année sur la commune de Saint-Méard-de-Drôme, en particulier sur le plateau et les versants vallonnés qui forment la partie centre et sud du finage. Il en est résulté l'enregistrement de 14 traces nouvelles, de natures et d'époques très diverses : six sont néolithiques (dont un Artenac), deux antiques, six médiévales ou modernes, à quoi s'ajoutent deux sites récents intéressants l'archéologie industrielle (fours à chaux). Toutefois, nous n'avons pas pu complètement terminer l'exploration systématique au sol, comme nous l'espérons.

A cela se sont ajoutés des vérifications et compléments de recherche sur des sites déjà enregistrés ; notamment,

on a exploré le «cluzeau» des Bigoussies — qui est en fait un souterrain — et mené des recherches sur les habitats nobles (Le Port et surtout Fontenille). Pour certains sites, nous avons été amenés à modifier notre perception chronologique de l'occupation.

Le travail a comporté aussi un volet «prospection aérienne». On a repéré ainsi quelques enclos près des Chabroulies et des bâtiments et jardins disparus autour du château de Fontenille (vérification en cours). Des traces enregistrées lors de vols antérieurs ont fait l'objet de contrôles au sol sur la commune de Tocane-Saint-Apre, avec de bons résultats : une motte castrale, un site antique et un indice de site néolithique.

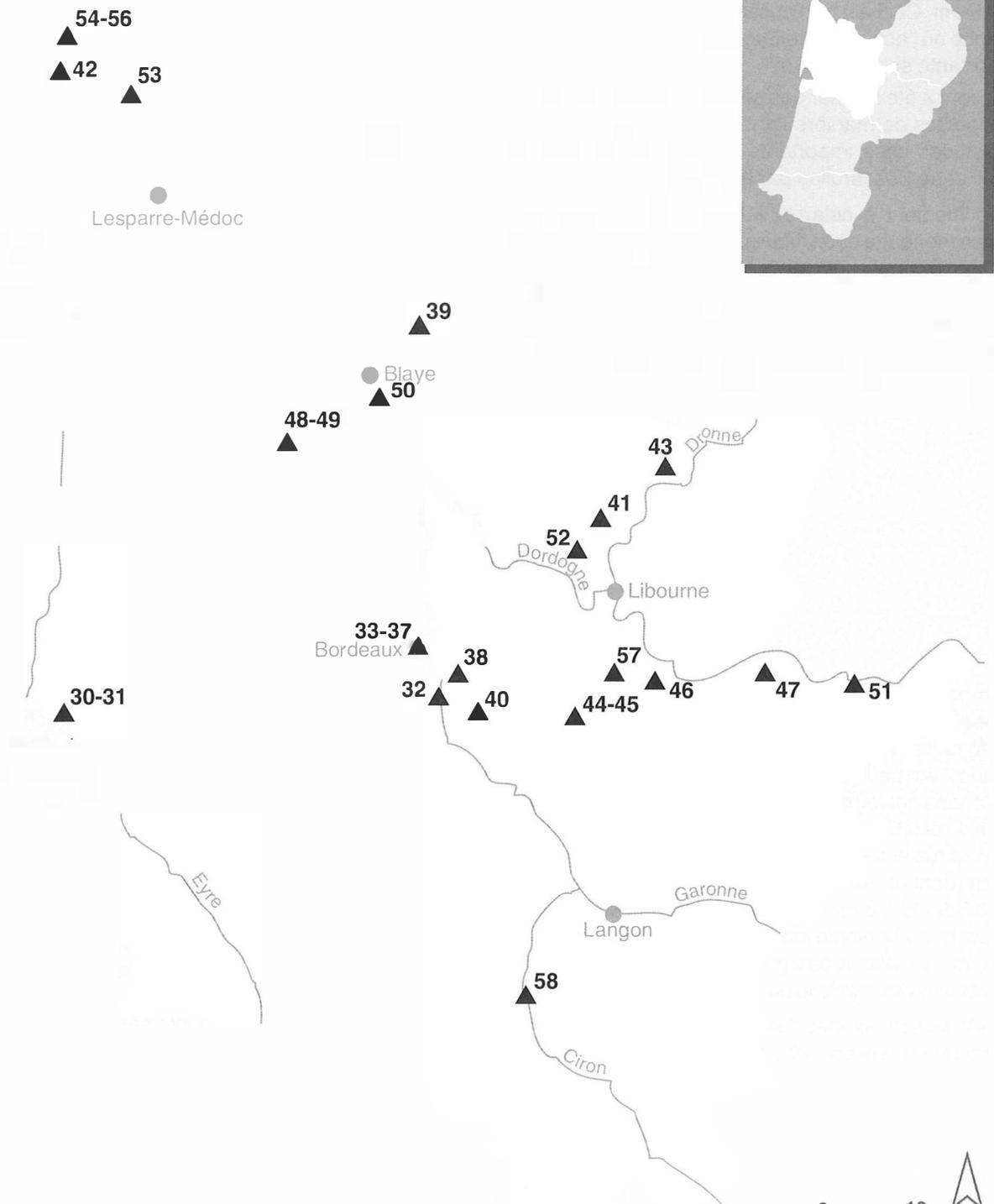
François Didierjean

AQUITAINE
GIRONDE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 6



								N°	p.
33/005	ANDERNOS-LES-BAINS	1, avenue de l'Eglise	J.-B. BERTRAND-DESBRUNAIS	SDA	PI		—	30	50
33/005/001/AH	ANDERNOS-LES-BAINS	Place du 8 Mai	Valérie SOUILHAC	AUT	FP	H 11 H 16	GAL/MED	31	50
33/039	BEGLES	Ecopôle de Brivac	Eric MICHON	AFA	PI		—	32	51
33/063/116/AH	BORDEAUX	Place de la Bourse	P. REGALDO SAINT-BLANCARD	SDA	SD		HAU...MOD	33	51
33/063/117/AH	BORDEAUX	Place des Capucins	J.-B. BERTRAND-DESBRUNAIS	SDA	P		BMA/MOD	34	53
33/063/116/AH	BORDEAUX	UGC	Lucas MARTIN	AFA	SU		HAU...HMA	35	53
33/063/116/AH	BORDEAUX	Hôpital Saint-André	Patrick MASSAN	AFA	SU	H 1	HAU...HMA	36	55
33/063/008/AH	BORDEAUX	Basilique Saint-Seurin - Cryptes	Jean-François PICHONNEAU	SDA	RA		HMA	37	55
	BOULIAC	Moulin du Pian	Christian BLOCK	SUP	PI		MED/MOD	38	59
33/101/001/AH	CARTELEGUE	L'église	Marjorie BERBUTO	AFA	SU		MED/MOD	39	60
33/118/004/AH	CENAC	Le Sorbier	J.-B. BERTRAND-DESBRUNAIS	SDA	SD		GAL	40	61
33/179/004/AH	GALGON	Eglise	Nathalie CHEVALIER	AFA	SU		MED/MOD	41	61
	GRAYAN-ET-L'HOPITAL	L'Anse du Gulp	Jacques MOREAU	AUT	PI		HMA	42	62
	GUITRES	Le Bourg	Marc RIME	AFA				43	63
	LA SAUVE	Abbaye de La Sauve-Majeure	Marie-Noëlle NACFER	AFA				44	63
33/505/008/AH	LA SAUVE	Grange dimière	Jean-Luc PIAT	AUT	SD		GAL	45	64
33/257/001/AH	LUGAIGNAC	Prusines	Jean-Luc PIAT	ASS	SU		MED/MOD	46	65
33/253/AH	LOUPIAC	Saint-Romain	Michel MARTINAUD	SUP	P		—	—	—
33/296	MOULIETS-ET-VILLEMARTIN	A Moureau Sud	Marc RIME	AFA	PI		—	47	66
33/297/009/AH	MOULIS-EN-MEDOC	Eglise Saint-Saturnin	Marie-Noëlle NACFER	AFA	SU		GAL/MED	48	66
33/297/010/AH	MOULIS-EN-MEDOC	Château Biston	Marie-Noëlle NACFER	AFA	RA		GAL	49	67
33/325/001/AH	PLASSAC	Villa gallo-romaine	Eric MICHON	SUP	SD		GAL/HMA	50	67
33/377/001/AH	SAINT-AVIT-DE-SOULEGE	L'église	Marjorie BERBUTO	AFA	SU		GAL/MED	51	68
33/412/001/AH	SAINT-GERMAIN-D'ESTEUIL	Brion-Cassan	Michel MARTINAUD	SUP	P		—	—	—
33/414/001/AP	SAINT-GERMAIN-LA-RIVIERE	Pillebourse	Michel LENOIR	CNR	FP	P 7	PAL	52	68
33/490/003/AH	SAINT-VIVIEN-DE-MEDOC	L'église	Nathalie CHEVALIER	AFA	SU		MED/MOD	53	69
33/514/006/AH	SOULAC-SUR-MER	L'Amélie Nord	Laurent VEDRINE	AUT	SU		FE1	54	69
33/514	SOULAC-SUR-MER	Notre-Dame de la Fin des Terres	Marie-Noëlle NACFER	AFA	SD		MED/MOD	55	70
33/514	SOULAC-SUR-MER	Plage de l'Amélie	Jacques MOREAU	AUT	PI		FE1	56	71
33/531/002/AH	TIZAC-DE-CURTON	Le Presbytère	Jean-Luc PIAT	AUT	SD		BMA	57	71
33/547/002/AH	VILLANDRAUT	Le Château	Marie-Noëlle NACFER	AFA	SD		BMA	58	71

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 6

ANDERNOS
Les Magnolias

En raison d'un projet de construction d'une résidence (1 avenue de la Plage), des interventions archéologiques ont été menées. Lors de ces opérations, aucune trace archéologique n'a été mise au jour. Les tranchées de fondation (80 cm) ont été réalisées dans le sable.

Cette absence de niveau archéologique, à proximité immédiate du site antique et médiéval et en contrebas de

lui, semble indiquer que l'église et la «basilique» sont construites sur une zone élevée, presque île ou promontoire, qui a été complètement «gommée» dans la topographie actuelle.

Jean-Baptiste Bertrand-Desbrunais

ANDERNOS
Place du 8 mai

Au sud de l'église d'Andernos s'étendent les restes d'un édifice antique, attribués à une basilique chrétienne, mis au jour au début du siècle. La municipalité d'Andernos, songeant à une meilleure mise en valeur de ce site dont elle est propriétaire, s'est montrée désireuse de la reprise de l'étude. En effet, depuis sa découverte, le site n'a donné lieu qu'à des recherches partielles. Une étude architecturale confiée en 1993 à J.-P. Fourdrin et R. Monturet a eu pour but d'évaluer la part des restaurations réalisées après les fouilles et de déceler si l'ensemble avait subi des transformations afin de l'adapter à des fonctions liturgiques. Elle a conclu que la construction présente les caractéristiques architecturales d'une *villa*. Des sondages archéologiques s'avèrent alors nécessaires pour découvrir des secteurs du bâtiment encore inconnus, susceptibles de livrer des indices chronologi-

ques mais aussi pour revenir aux origines de l'église Saint-Eloi dont les murs suivent strictement l'orientation est-nord-est de l'édifice antique.

Un premier sondage a été pratiqué dans le parc à une trentaine de mètres de l'église pour vérifier la cause d'une importante anomalie positive détectée par prospection électrique. Après une fouille infructueuse, quatre autres sondages furent entrepris en divers endroits du parc pour répondre aux questions soulevées par la prospection électrique. Aucun d'entre eux n'a fait connaître de nouveaux secteurs archéologiques. La stérilité des sondages situés à l'est des vestiges antiques a toutefois conforté l'hypothèse d'une façade. L'édifice devait, par conséquent, s'étendre en direction du nord et du sud ainsi que vers l'ouest.

Deux autres sondages implantés au contact de l'église Saint-Eloi, l'un en façade, l'autre entre la sacristie sud et les vestiges antiques, ont révélé des parties qui n'avaient pas été atteintes par les premières fouilles. Dans le premier, deux murs antiques servant de fondations aux murs de façade de l'église ont été découverts. Dans le second, un seuil appartenant au mur extérieur de l'édifice

antique a été mis au jour. L'ensemble de la construction est homogène et aucune reprise n'a été constatée pour les périodes antiques. Après un réaménagement à l'époque médiévale, le site fut dévolu aux inhumations.

Valérie Souilhac

BEGLES

Écopole de Trivac

Préalablement à la construction d'une aire de traitement des déchets, des sondages mécaniques ont été réalisés sur la commune de Bègles, en bordure de la Garonne.

En effet, l'éventualité d'aménagements médiévaux ou modernes des berges, voire la présence d'épaves, n'était pas à exclure dans ce contexte fluvial.

Les sondages se sont révélés totalement négatifs.

Dès les premières excavations, un important niveau jaune, présent sur tout le site, constitué d'argile et de sable, s'est avéré être un remblai très récent. C'est ce que démontre le grand nombre de déchets récents qu'il

contient. Sous cette couche, on trouve quelquefois un niveau de limon ou d'argile qui témoigne de la stagnation de l'eau à ce niveau. Le plus souvent, on rencontre de la grave qui provient des alluvions du fleuve.

Aucun aménagement ou remblai antérieur à la seconde moitié de notre siècle n'a été trouvé sur le site de l'écopole de Trivac.

Les sondages se sont révélés totalement négatifs.

Pour Eric Michon
Le Service régional de l'Archéologie

BORDEAUX

Place de la Bourse

Dans un cadre d'étude de faisabilité pour différentes hypothèses d'aménagement de la place de la Bourse, une exploration archéologique du sous-sol avait pour but de reconnaître les structures anciennes sous-jacentes. Il s'agissait notamment de situer avec précision et de déterminer l'état de conservation des remparts de la première et de la troisième enceinte, de réunir les informations permettant le cas échéant de dresser un cahier des charges.

A cette fin, deux tranchées ont été menées en travers de la place : l'une, de direction est-ouest, entre le pavillon central et le terre-plein ; l'autre, perpendiculaire vers le nord, suivant le rempart médiéval. Par ailleurs une étude documentaire a été esquissée, qui apporte des compléments non négligeables aux données archéologiques.

En parallèle à cette enquête ont été pratiqués des carottages dans le cadre d'une exploration géologique.

Les structures reconnues sous l'état actuel de la place s'organisent en plusieurs lignes successives qui correspondent à des remblaiements progressifs de la berge de la Garonne.

La première ligne regroupe les atterrissements et quais qui se sont succédé postérieurement à l'aménagement de la place, ainsi que le « Balcon de Bordeaux » et les pavillons d'octroi qui appartenaient à la conception de Gabriel mais sont aujourd'hui détruits. Gravures, plans et archives témoignent abondamment de ces constructions que les sondages archéologiques n'ont pas abordées.

En seconde ligne, le rempart médiéval. Il est réputé appartenir à la troisième enceinte, mais la réalité en ferait plutôt une quatrième. Il n'a pas cette structure caractéristique où abondent les galets de lest mais est construit, pour la partie conservée de l'élévation, en sarcophages, placés tantôt en carreaux, tantôt en boutisses et, pour sa fondation, dont l'extrémité n'a pas été atteinte, en blocs calcaires d'assez gros module. Par ailleurs, bien que la construction de la troisième enceinte se soit sans doute plus étalée dans le temps qu'on ne se plaît généralement à dire, le rempart ici observé est certainement plus tardif. Enfin, il n'obéit pas à la même logique : d'une part, les murs antérieurs se raccordaient aux angles nord-est et sud-est du *castrum* et point n'était besoin de celui-ci pour encercler la ville ; d'autre part, sa fonction défensive essentielle semble de limiter la berge du fleuve et d'empêcher que l'on y prenne pied, plus que d'englober des quartiers nouveaux.

Ce rempart avait été porté par Gabriel dans ses plans de construction de l'Hôtel des Fermes. Les tranchées ont permis de l'observer sur 17 m de longueur, dans un alignement légèrement différent jusqu'à une porte, connue dans les textes comme celle « des Paux ». Celle-ci était large d'environ 4 m mais son pied septentrional a disparu dans une vaste excavation dont on ne sait la nature. Au delà, le mur semble s'infléchir un peu plus vers l'ouest. En fait, il ne s'aligne sur aucun parcellaire mais suit au plus près la rive du fleuve.

De part et d'autre du rempart se sont accolées des « échoppes ». Leurs propriétaires n'ont pas craint de porter atteinte au mur de la ville, épais de quelque 2 m et haut, à l'origine, d'au moins 6, soit pour gagner de l'espace, soit, et les archives en témoignent, pour organiser de la contrebande. Ces échoppes étaient constituées d'une simple pièce en rez-de-chaussée, dallée de terre cuite ; l'une d'elles montrait les vestiges d'une cheminée ; au moins deux possédaient des caves voûtées. À l'est la « chaussée du port », joliment dallée de galets, bordait cet ensemble et menait sans doute à un atterrissage en pente douce.

En troisième ligne se trouvait un quartier d'habitations limité par les anciennes rues de la Vieille Corderie, à l'est, côté rempart, et de la Grande Corderie, à l'ouest, côté ville. Cette dernière a aussi porté le nom de rue des Fossés ou des Faussets, nom qui subsiste encore pour désigner son prolongement. De ce quartier d'habitation, ont été reconnus des sols, des murs et des plaques-foyers. Il fut détruit vers le milieu du XIV^e siècle, d'après les tessons recueillis, pour faire place à un mur épais et

profondément fondé sur des pieux et des platelages de bois, construit en galets de lest, apparemment courbe. On verrait volontiers là une défense avancée, jusqu'ici inconnue, de la porte percée dans le rempart antique au débouché de la rue Saint-Rémi, elle aussi nommée « Porte des Paux ». Par sa structure et par sa date, c'est ce mur qui serait contemporain de la troisième enceinte. Il fut plus tard détruit pour aménager une place au carrefour des quatre rues qui menaient à la porte du rempart médiéval.

Les premières structures antiques n'apparaissent qu'en quatrième ligne. Sous des structures plus tardives, deux murs parallèles se laissent interpréter comme une façade de maison et un stylobate bordant le trottoir qui longeait le *decumanus* préfigurant la rue Saint-Rémi. Des structures analogues avaient, il y a quelques années, été découvertes sur le même axe plus à l'intérieur de la ville. Ces maçonneries avaient été cassées par une vaste excavation, qui, d'après les tessons recueillis, était encore ouverte au XVII^e siècle. Peut-être s'agit-il d'une fosse. Mais on peut aussi, placée comme elle l'est dans l'axe de la rue des Faussets, l'interpréter comme un fossé médiéval creusé pour renforcer les défenses de la première enceinte héritée de l'Antiquité, servant aussi d'éventuel exutoire à la Devèze.

Du rempart antique, point de trace. Force est de considérer qu'il est encore plus en retrait, derrière le pavillon central. Il conviendrait peut-être de mieux considérer le témoignage des lignes parcellaires modernes, jusqu'ici récusé comme non conforme à la géométrie que l'on attendait pour le *castrum*. Ces réflexions ne sont pas sans incidence sur l'aménagement portuaire et défensif de la Devèze au Bas-Empire.

Cette exploration archéologique du sous-sol de la place de la Bourse permet de mieux connaître l'horizon archéologique bâti, de définir un zonage modulant les risques patrimoniaux et les mesures compensatoires à mettre en œuvre. En revanche, limitée par la pseudo-nappe phréatique qui affleure à 2,10 m du sol actuel, elle reste incompétente pour l'horizon sous-jacent de remblais et de vases correspondant aux berges anciennes de la Garonne. Or dans ces niveaux, on doit s'attendre, entre autres, à la présence de nombreuses épaves. Il reste que cette opération amène à reconsidérer ou à nuancer bon nombre des données que l'on croyait acquises sur cette façade fluviale bien méconnue de Bordeaux.

Pierre Régaldo Saint-Blancard

BORDEAUX

1 bis place des Capucins

Dans le cadre de la réhabilitation d'un immeuble situé place des Capucins, dans une parcelle bordée au nord et à l'est par le rempart du XIV^e siècle, une embrasure pour pièce d'artillerie a été mise en évidence sur la partie nord de l'enceinte.

A l'issue du creusement d'une baie dans le rempart, les vestiges d'une structure de défense sont apparus au sud de la parcelle. Un deuxième creusement étant prévu au nord, il fut décidé d'enlever préalablement tous les enduits muraux avant de procéder au percement. C'est ainsi qu'une deuxième embrasure est apparue et, après

dégagement des matériaux qui l'obstruaient, un relevé fut réalisé ; il a permis de déterminer qu'il s'agit d'une position pouvant utiliser une petite pièce d'artillerie et autoriser, ainsi, des tirs de flanquement en direction de la porte Saint-Julien.

A l'issue des relevés archéologiques, «une reconstitution» du glacis disparu de la bouche à feu a été réalisée et l'ouvrage a été intégré au projet architectural.

Jean-Baptiste Bertrand-Desbrunais

BORDEAUX

Rue Castelnau-d'Auros

La création d'un complexe cinématographique rue Castelnau d'Auros a entraîné la fouille préventive de 600 m². La zone, occupée par des immeubles sur caves, construits aux XVIII^e et XIX^e siècles, donnait peu d'espoir de découvertes significatives. Un sondage manuel réalisé en 1994 par J.-B. Bertrand-Desbrunais (S.R.A.) laissait toutefois entrevoir la présence de murs antiques arasés. Localisé sur une faible hauteur, le site est placé sur la terrasse de grave du Mont Judaïque, en périphérie de la cité antique.

■ Une première installation domestique.

Mis à part du matériel diffus postérieur au changement d'ère, l'occupation initiale se place dans les années 30-50 ap. J.-C. Un habitat probablement domestique avec trois murs épierrés et deux bétons de tuileau a été dégagé au nord-ouest de l'emprise. Cette *domus* fonctionne jusqu'au III^e siècle avec quelques modifications de détail. Une seconde occupation domestique, plus arasée et postérieure au bâtiment ci-dessous (80-100), est localisée au sud de la parcelle.

■ Un fanum suburbain.

Un grand ensemble public, miraculeusement épargné par les caves modernes, a été fouillé sur 200 m². Il est formé de plusieurs éléments : une pièce de 5,70 m sur 5,55 m — *unecella* — ouverte par un seuil à l'est et qui

contenait une base maçonnée (une base de statue ?) ; le sol est en *opus spicatum* composé de briquettes posées de chant. Les murs, conservés en élévation sur 0,50 m à 0,70 m de haut présentaient des enduits, blancs à l'intérieur, rouges à l'extérieur. Les décorations des élévations trouvées dans les gravats portaient des motifs vivement colorés. La pièce ne comportait pas de galerie mais un mur d'enclos : un péribole dont trois murs ont pu être repérés. La surface ainsi close ne peut être inférieure à 400 m². Un bâtiment «annexe», dont deux murs et un béton de tuileau subsistaient, est installé à l'intérieur de cette enceinte du II^e siècle.

Le matériel céramique des couches de construction ainsi qu'une fosse interprétée comme un dépôt de fondation et comportant un vase, un oiseau et un as de Claude proposent une date de création du bâtiment entre 41 et 60 de notre ère. L'abandon du *fanum* est à placer dans le dernier tiers du III^e siècle (monnaies de Gallien, Claude II, Tétricus, céramique africaine Claire C).

La présence de statuettes en terre cuite blanche de l'Allier, dans les couches d'abandon, conforte l'attribution culturelle de la construction. Toutefois, on ne peut préciser à quelle divinité le *fanum* était dédié.

Il faut rapprocher cette découverte de celle relatée par la *Chronique bourdeloise* de Gabriel de Lurbe, le 21 juillet 1594, dans un secteur proche ; il s'agissait de trois statues en pieds, deux patriciens et une Messaline.

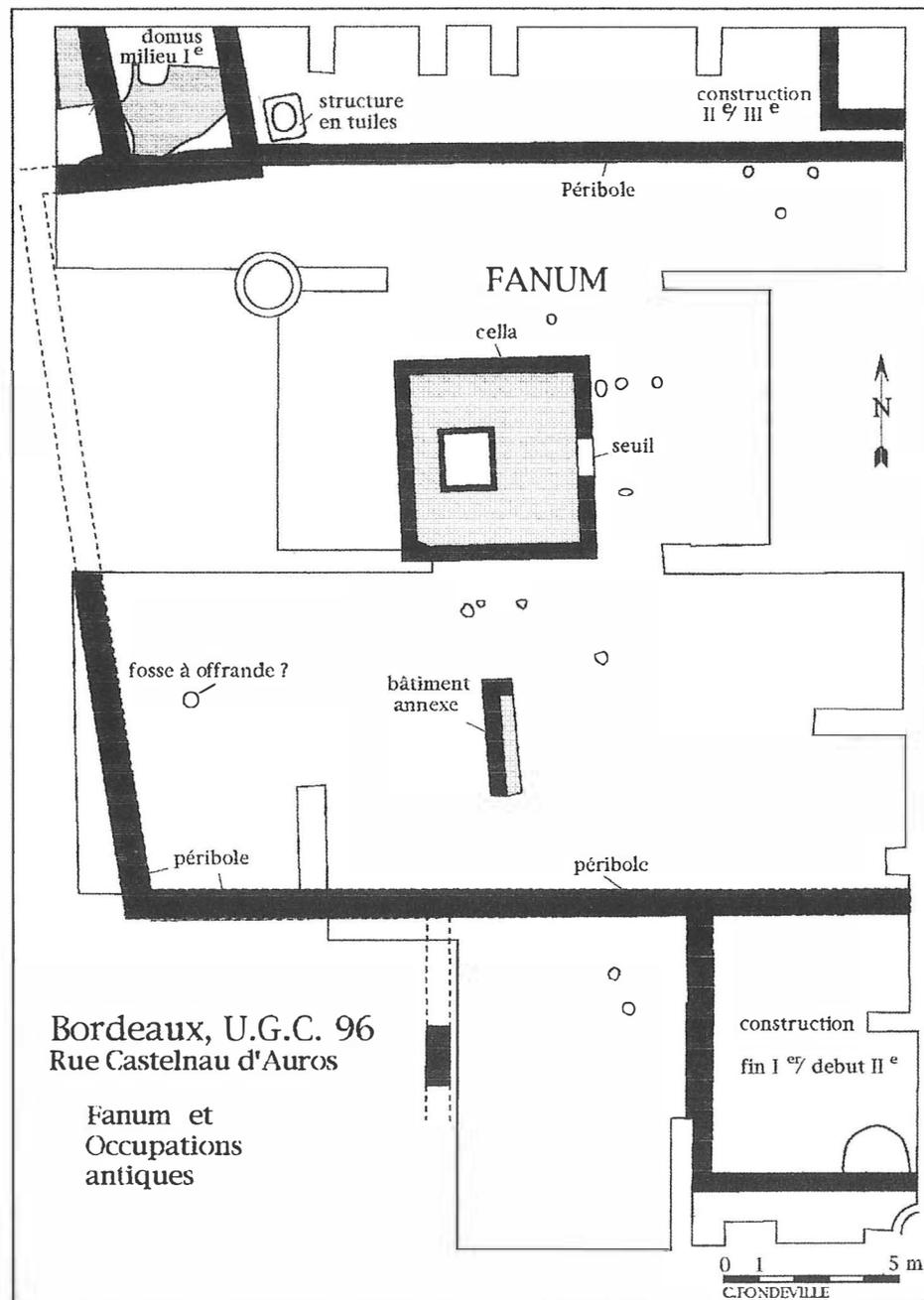
■ **Une fréquentation tardive importante.**

Bien que partiellement arasée à la fin du III^e siècle, la *cella* continue à être occupée mais sa vocation a certainement changé. On note, au IV^e siècle, la construction d'un sol de mortier puis le creusement de grandes fosses datées entre le V^e et le VIII^e siècles. Certaines ont pu avoir une fonction d'extraction de l'argile à fin métallurgique (construction de bas-fourneaux ?). Cette hypo-

thèse développée par J.-Cl. Leblanc repose sur l'arrêt des creusements au niveau des bancs d'argile et l'abondance des scories dans les comblements.

Les traces de fréquentation du secteur disparaissent ensuite jusqu'au percement de la rue effectué par Monsieur de Castelnau en 1776.

Lucas Martin



Bordeaux, rue Castelnau d'Auros
Fanum et occupations antiques

BORDEAUX

Hôpital Saint-André

Une série de sondages a évalué, à plus d'un mètre d'amplitude, les vestiges archéologiques en place dans le secteur nord-est de l'hôpital Saint-André. La technique adoptée pour la restructuration de cette partie de l'hôpital (dalle de béton sur micro pieux) devant «préserver» l'essentiel des niveaux archéologiques, un décapage et un relevé précis des structures de la dernière occupation antique du site ainsi qu'une évaluation pour la datation de l'occupation première ont été réalisés sur une surface de 1 060 m².

Le site de l'hôpital Saint-André se trouve à l'extérieur du *castrum*, après la construction du rempart à la fin du IIIe siècle. Cet emplacement hors les murs perdurera jusqu'au début du XVIe siècle à l'achèvement de l'élévation de la dernière enceinte médiévale.

Six phases principales d'occupations ont pu être déterminées :

— la première occupation (observée dans un sondage), d'époque augustéenne, est matérialisée par un lambeau de sol de chaux très dégradé. La position du site, au sud de l'implantation urbaine connue jusqu'à ce jour, soulève le problème de l'extension réelle de l'agglomération au tournant de l'ère ;

— la fondation d'une *domus* (?) dans la seconde moitié du IIe siècle, reconnue dans tous les sondages, permet de constater que cette occupation du Haut-Empire a une emprise aussi importante que celle observée à la fin du IVe siècle ;

— la troisième phase observée correspond aux niveaux d'abandon d'une *domus* à la fin du Bas-Empire. Cette *domus* est d'un plan classique. Elle s'articule autour d'un péristyle à l'intérieur duquel se trouve une cour rectangu-

laire agrémentée de deux petits bassins dans ses angles occidentaux. Ces vestiges sont dans un mauvais état de conservation. Les sols sont perforés par des trous de poteaux ou de petites fosses. Parfois, des toitures effondrées et brûlées scellent des niveaux d'occupations. La mise en oeuvre des bâtis est relativement «rustique» et irrégulière pour les arases de murs observées ; à quelques exceptions près, les murs ont été épierrés ;

— la quatrième phase pourrait associer un certain nombre de trous de poteaux —sans qu'il soit possible de déterminer une organisation cohérente— avec quelques fosses et des structures foyères. Peu de mobilier archéologique est issu de ces niveaux datables du VIIe au IXe siècles. Les niveaux du Haut Moyen Age mis au jour prouvent que le contexte architectural était encore suffisamment en «état» pour permettre une occupation ou une réoccupation de ce site à l'extérieur de la ville fortifiée ;

— l'occupation médiévale est surtout représentée par des lots de tessons de céramique datables du XIIIe siècle, récupérés notamment dans les épierréments de murs antiques ou tout au moins de leur fondation ainsi que dans deux fosses. Des traces d'engins de labour (araire ou charrue) sont nettement visibles sur les derniers niveaux antiques. Elles sont probablement liées à la culture de la vigne qui est attestée dès le XIIIe siècle et déjà reconnue dans le quartier, rue de Cursol ;

— la construction de l'hôpital avec un apport massif de remblais, au XIXe siècle, conclut l'occupation du site.

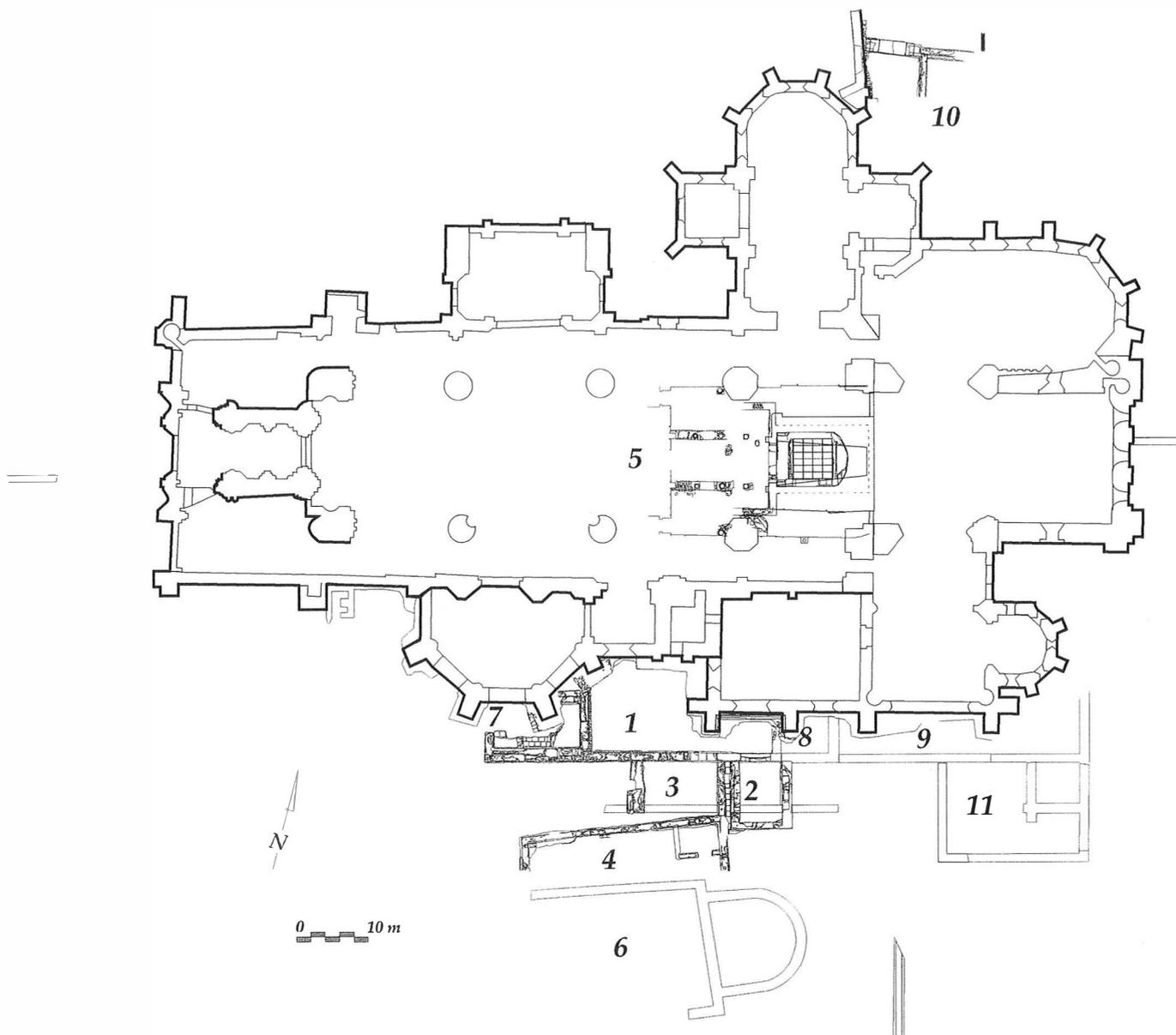
Patrick Massan

BORDEAUX

Saint-Seurin

Dans le cadre du PCR sur les monuments paléochrétiens du Sud-Ouest, et avec l'appui de la Conservation régionale des Monuments historiques, a été entreprise une nouvelle lecture des vestiges contenus dans les cryptes «historique» et «archéologique» (la crypte extérieure créée par R. Duru après les fouilles qu'il y avait menées) de l'église Saint-Seurin.

Un nettoyage approfondi a rendu lisibles les structures, les appareillages et les différents collages, autorisant des observations et des relevés fins. L'étude de toute la documentation disponible, essentiellement celle conservée au Service régional de l'Archéologie et les archives de fouilles de R. Duru, a permis de compléter ces relevés, notamment pour les structures démontées lors des



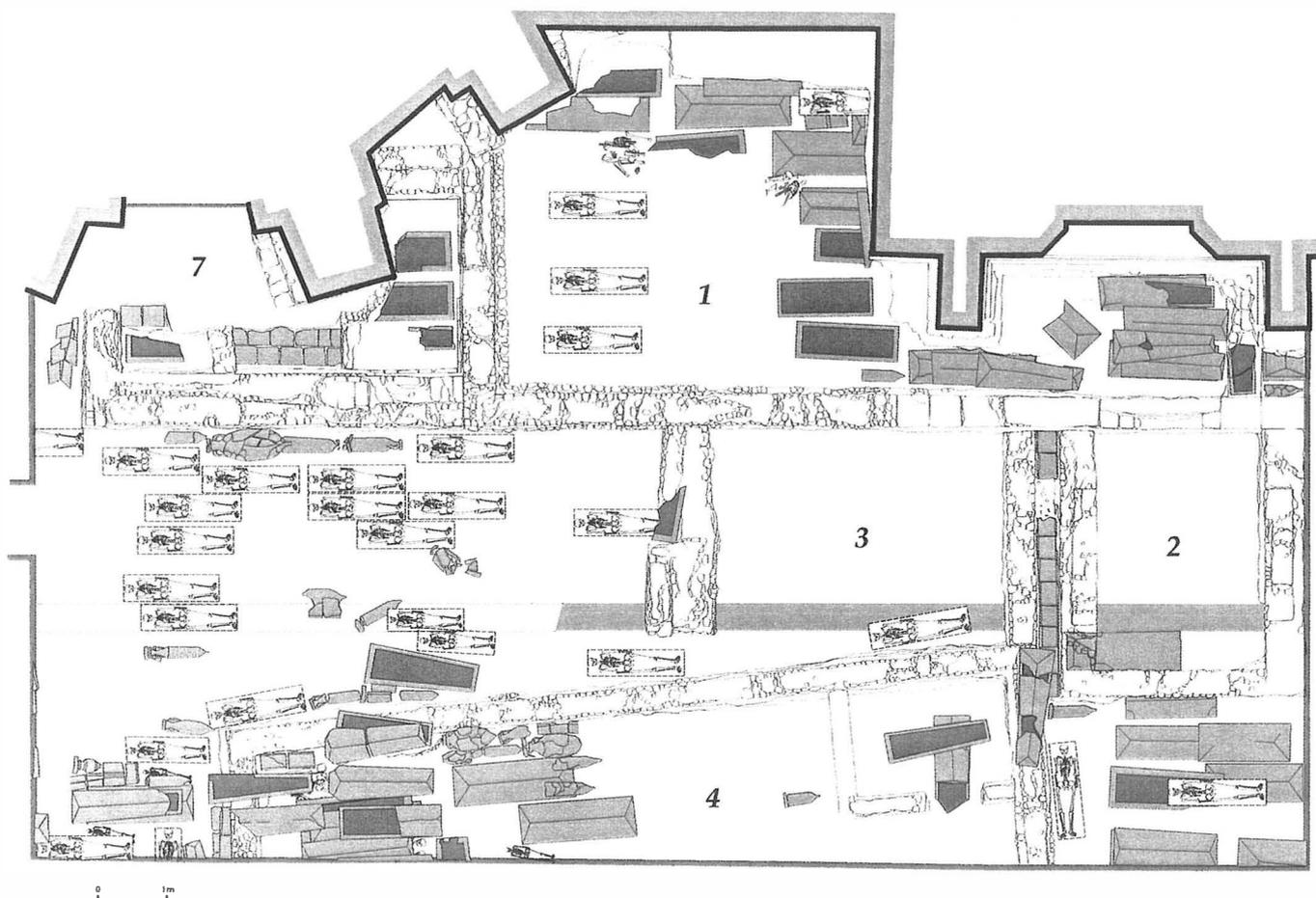
Bordeaux, Saint-Seurin
Plan général des structures archéologiques

fouilles, de constituer un fichier informatique détaillé des quelque 150 sépultures dégagées à différentes dates et de les repositionner. Enfin, les objets provenant de ces fouilles ont été reclassés et inventoriés, notamment les monnaies, dans la perspective d'un complément d'étude.

Sont maintenant bien comprises la structure globale du site et son évolution : selon un alignement est-ouest bien défini, conforme aux grandes orientations urbaines de Bordeaux, différents édifices ont été progressivement accolés les uns aux autres. Les deux plus anciens seraient datables de la première moitié du IV^e siècle. Le bâtiment n° 1, au coeur de ce dispositif, était sans doute couvert : quelques fragments d'enduit subsistent sur la face interne de ses murs. Au contraire, le bâtiment n° 4, moins bien conservé, ferait plutôt penser à un enclos funéraire ; ses murs sont d'ailleurs moins épais, 60 cm contre 80 cm ; il est le seul à ne pas respecter l'aligne-

ment est-ouest. Bien que d'orientation différente, ces deux bâtiments, de construction soignée, semblent contemporains : ils ont au moins une dimension semblable et possèdent des ressauts de fondation et des sols de circulation extérieurs et intérieurs à des altitudes identiques.

Ces deux édifices délimitent un espace libre de toute construction sauf une canalisation, parallèle au bâtiment n° 1 et proche du n° 4, qui perdure dans les états postérieurs ; il pourrait s'agir d'un caniveau bordant une rue le long de laquelle plusieurs constructions se seraient alignées. Des inhumations antiques en pleine terre (probablement en cercueils de bois), des sépultures en amphores, quelques tombes en *tegulae*, sont toutes localisées dans la partie ouest de cet espace libre et à l'intérieur des bâtiments. Les amphores trouvées dans le bâtiment n° 4 fournissent d'ailleurs de bons éléments de chronologie



Bordeaux, Saint-Seurin
Plan de la crypte archéologique

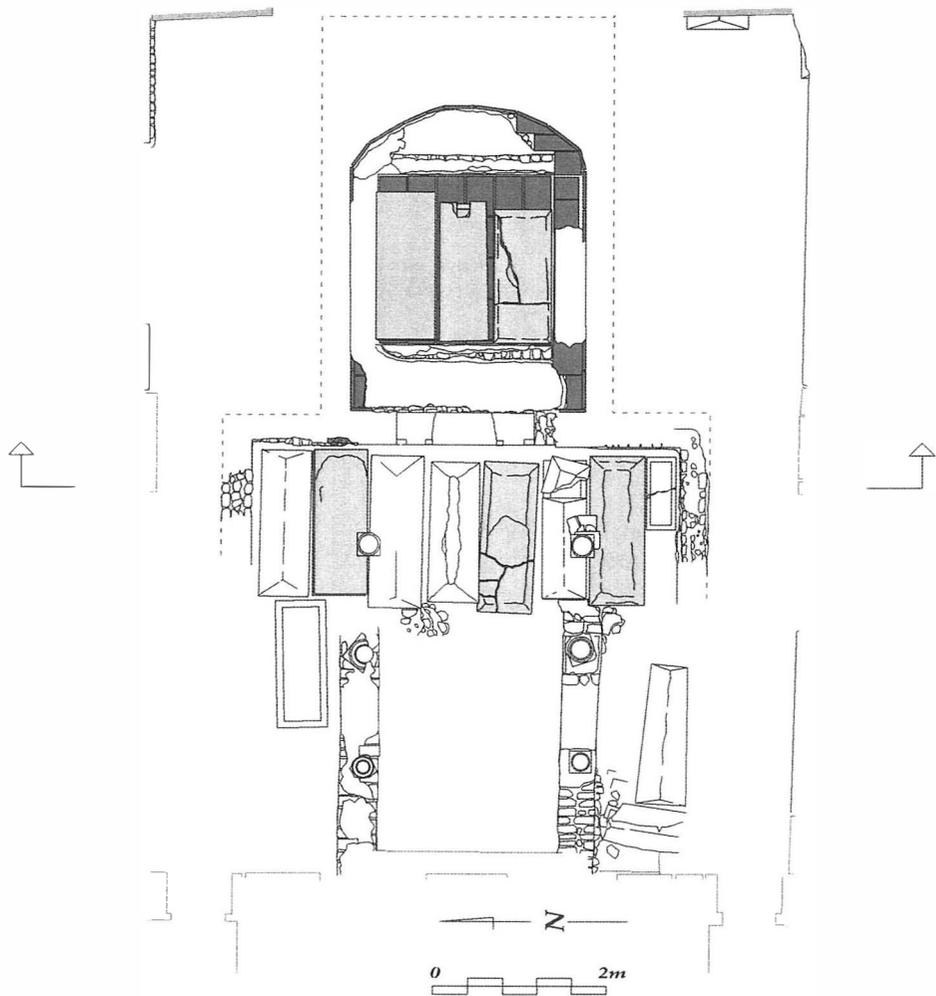
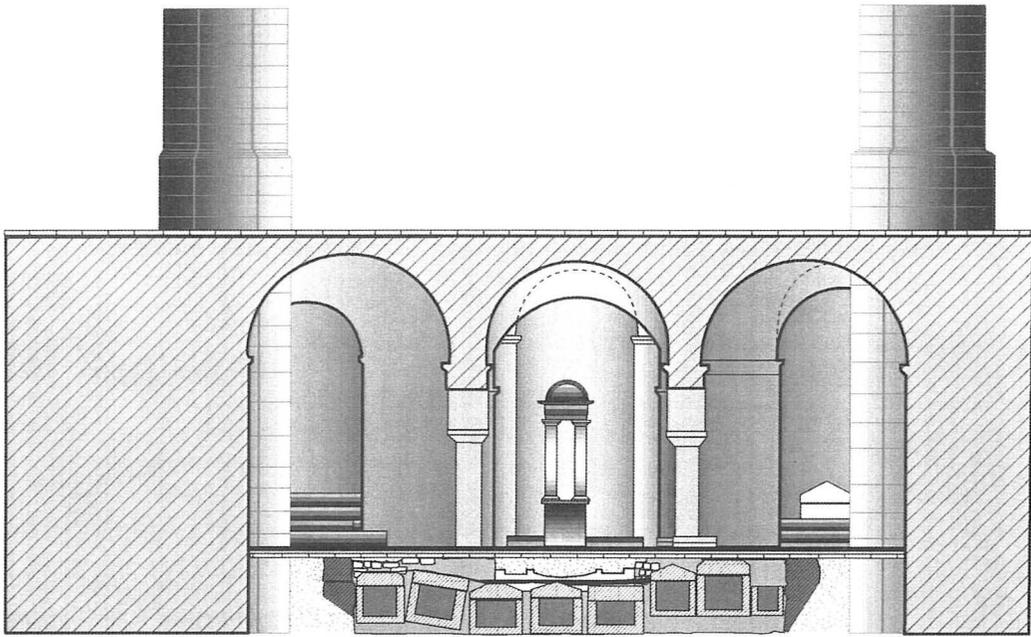
puisque certaines, datées de la deuxième moitié du IV^e siècle et du V^e, reposent sur les fondations du bâtiment et le long des murs.

Respectant l'alignement est-ouest, deux mausolées furent accolés de part et d'autre du bâtiment n° 1 probablement au milieu du IV^e siècle. Le mausolée n° 7 est le plus spectaculaire : peintures murales (fresque aux canards), plinthes en marbre, un sarcophage en marbre décoré d'un cerf. Sa construction est très soignée et de nombreux sols conservés montrent les réfections successives, modifications allant jusqu'à la mise en place d'une voûte dans un deuxième état. Le mausolée n° 8 est, quant à lui, en partie invisible car non inclus dans la crypte «archéologique», seul est perceptible son contact avec le bâtiment n° 1, contre lequel il prend appui.

C'est peut-être vers la même époque que le mausolée n° 9, aujourd'hui comblé, est construit : prolongeant l'alignement est-ouest, il semble procéder de la même organisation urbaine. Un autre mausolée (n° 2) est venu ultérieurement fermer l'espace de circulation existant entre les bâtiments les plus anciens. Dans l'alignement de ce tombeau d'autres structures fouillées par Courteault en 1910 (n° 11) s'appuient sur le mausolée n° 9. De

même époque et très comparables architecturalement aux n°s 2 et 9, notamment pour le traitement en grand appareil des entrées, sont le mausolée n° 10, fouillé en 1959 au nord de Saint-Seurin, et le n° 5 visible dans la crypte «historique».

Le mausolée n° 2 est le plus remarquable. On y pénètre par l'intérieur du bâtiment n° 1, dont le mur sud fut percé pour aménager une grande entrée. Cette modification s'est accompagnée d'une vaste opération de remodelage du sanctuaire puisque les sols de l'édifice sont rehaussés de 40 à 50 cm et qu'un nouvel enduit est plaqué sur les murs. Le seuil franchi, on entre dans une salle rectangulaire présentant, à l'est et à l'ouest, deux banquettes funéraires. Deux arcs de décharge sont construits dans les murs est et ouest du mausolée pour maintenir en service la canalisation évoquée plus haut. Un sarcophage plus ancien à cuve rectangulaire, est englobé dans l'un des angles. Un enfeu extérieur orne la façade sud du mausolée. C'est sous cet enfeu qu'a été découvert par Jullian et Courteault un sarcophage à couvercle décoré d'acrotères contenant une fiole fusi-forme du milieu du IV^e siècle (n° 24). Dans le même niveau de sépultures et quasiment en contact avec celui-



Crypte historique
Plan et coupe

ci se trouve la tombe de Flavinus, datée des années 365-385. Ces deux tombes fournissent donc une chronologie fiable pour l'édification du mausolée n° 2 et donc pour celle des bâtiments qui lui sont antérieurs. Le lancement d'une voûte sur le mausolée n° 7 est peut-être contemporain de ces travaux, ce qui signifierait une restructuration générale du sanctuaire chrétien.

Enfin, probablement au Ve siècle, au sud du complexe funéraire, un édifice à abside (n° 6) se surimpose à «l'enclos» n° 4 qu'il condamne. Ce bâtiment, dont le plan fait fortement penser à une église, est abandonné et détruit au VIIe siècle : l'ensemble de la nécropole mérovingienne (sarcophages trapézoïdaux à couvercles en batière) recouvre en partie son abside et son mur nord.

Dans la crypte «historique», on discerne les vestiges d'une pièce dont la taille ne peut être restituée puisque seuls deux angles en retour ont pu être dégagés. Elle s'ouvre à l'est, par un grand seuil parfaitement conservé, sur un espace rectangulaire terminé par une ébauche d'abside. Dans cet espace, une structure en creux contient trois sarcophages encore scellés. Elle est entièrement dallée de carreaux de terre cuite, comme les banquettes qui permettaient une circulation tout autour. Le haut des murs était recouvert d'enduits peints, partiel-

lement visibles derrière les murs médiévaux de l'élévation sud : lors de la création de la chapelle Saint-Fort, ces murs réhabillent entièrement l'élévation du tombeau antique.

Dans sa conception architecturale et son utilisation, cette structure archéologique apparaît très proche du mausolée n° 7. Les sarcophages contenus dans cette pièce et en avant de son seuil sont parfaitement rangés et s'insèrent totalement dans l'édifice, ce qui laisse entrevoir une gestion très rigoureuse de l'espace funéraire. La plupart possèdent encore leurs joints de scellement. Tous ont des cuves rectangulaires en marbre ou en calcaire et des couvercles en «dos d'âne».

L'analyse archéologique vient donc conforter l'analyse historique déjà développée par Jean Guyon lors du colloque *Aquitania* de Bordeaux : il n'est plus possible de voir dans ces structures les restes d'un baptistère. D'ailleurs aucun mortier hydraulique caractéristique des bassins, ni aucune arrivée ou évacuation d'eau n'ont été observés. Ainsi, le contexte du site de Saint-Seurin apparaît bien, dès l'origine, comme strictement funéraire.

Dany Barraud,
Jean-François Pichonneau

BOULIAC

Moulin du Pian

Ce moulin, comme son nom l'indique, se trouve au lieu-dit actuel du Pian, à l'extrémité est du village, en bordure de Carignan. Si ce moulin n'apparaît qu'en 1522 pour la première fois dans les textes¹, il est fort possible que celui-ci soit beaucoup plus ancien. En effet, ce moulin est situé en contrebas d'une ancienne maison forte dont la construction semblerait être attestée au début du XIVe siècle. Il aurait donc pu être construit en même temps qu'elle.

Bien qu'aucune description n'en soit faite dans les actes, nous savons à quoi il ressemblait grâce à la découverte de vestiges. Il se compose d'une bâtisse en pierre d'une trentaine de mètres carrés avec un étage, comme l'atteste en haut du mur ouest un pas de porte. Celui-ci semble n'être composé que d'une seule pièce. Si tel en est le cas, elle devait être très réduite. Au sud de cet édifice se trouve accolé un autre bâtiment d'une quinzaine de mètres carrés, équipé d'une fenêtre et d'une niche dans le mur. Notons qu'aucune porte ne fait communiquer le bâtiment principal avec ce dernier. Il peut s'agir d'une dépendance ou de la maison d'habitation du meunier.

Ce moulin reposait sur un système hydraulique ingénieux. En amont du moulin, à environ 300 à 400 m, un

bassin de rétention —avec probablement un système d'écluse— a été construit au débouché de la source du ruisseau, baptisé aujourd'hui ruisseau du moulin de Vergne. Ce bassin de 3 m de diamètre environ a été creusé et construit, comme l'attestent les nombreux blocs calcaires qui le cernent. De ce bassin coule l'eau du ruisseau en direction du moulin. Néanmoins, celui-ci n'est plus alimenté du fait d'un remaniement moderne du site ayant certainement bouché ou dévié un canal de dérivation qui permettait son alimentation. Cependant, nous constatons que tout au long du cours, à distance plus ou moins variable, existent de nombreuses pierres qui font barrage. Leur forme taillée laisse passer un mince filet d'eau. Ces pierres, sur une vingtaine de centimètres de haut, créent un ensemble de petites chutes d'eau.

Aux abords du moulin se trouve une chute d'eau d'environ 3 à 4 m, creusée en forme de cuvette au pan d'une dénivellation naturelle, le moulin se trouvant au pied d'un monticule. Cette cascade est bâtie en forme de toboggan avec, à son sommet, deux pans de murs qui servent à canaliser l'eau. Au centre de ce toboggan se trouvait une roue à aube qui, actionnée par la chute d'eau, permettait de moudre le grain. L'ensemble de ce système hydrau-

lique, hormis les petites cascades et le gros oeuvre de la chute d'eau, a totalement disparu.

Vu l'état de délabrement du site, son appartenance privée et les nombreuses broussailles qui le couvrent, il n'a pas été possible d'y faire une étude vraiment détaillée. Enfin, notons que la configuration actuelle de ce moulin n'est peut être pas celle du Moyen Age car celui-

ci a certainement été modifié au cours des siècles. Il est encore en état au XIXe siècle comme le montre le cadastre napoléonien.

Christian Block

1. A.D. 33 G 2632

CARTELEGUE

L'église

■ *Cadre de l'intervention.*

Les abords de l'église de Cartelègue ont déjà fait l'objet d'une intervention lorsqu'un drain a été installé au droit du mur ouest du chevet. Ce drain est prolongé d'une canalisation d'évacuation qui traverse, du nord au sud, l'espace séparant l'église de la rue.

Souhaitant améliorer l'environnement de l'édifice, la municipalité de Cartelègue a décidé de faire enterrer les réseaux d'électricité et de téléphone. Un suivi archéologique était donc nécessaire. S'agissant d'un simple suivi, l'intervention s'est bornée à la surveillance de l'ouverture de la tranchée. Par accord préalable entre l'entreprise et le Service régional de l'Archéologie, il était entendu que la tranchée devait être déviée en fonction de la présence de vestiges. De plus, cette tranchée ne devait pas excéder une profondeur de 0,60 m et son tracé, modulable selon les risques rencontrés, devait donc s'approcher au plus près des secteurs déjà perturbés par le drain et sa canalisation afin de préserver le site autant que possible.

■ *Problématique.*

Le terrain concerné par les travaux est situé entre le mur ouest de l'église et un muret de séparation de parcelles, l'emprise de la tranchée étant de 0,40 x 10,50 m. L'essentiel de la problématique est la préservation du site et des sépultures. Au-delà, et dans la mesure où cette préservation ne peut être maintenue, le but du suivi archéologique est de vérifier l'existence d'une aire funéraire à cet endroit, d'en définir la limite nord et de déterminer l'état de conservation des éventuelles sépultures rencontrées.

■ *Résultats.*

En dehors de quelques os humains épars, très peu de vestiges ont été mis au jour. Ils confirment bien l'extension de l'aire d'inhumation de ce côté de l'église mais n'apportent cependant que très peu d'informations. Il s'agit de deux sépultures.

■ *Sépulture 1.*

Cette inhumation n'a été que partiellement aperçue dans la tranchée, celle-ci n'en dégagant que le côté ouest. Elle apparaît 0,40 m sous le niveau actuel. Seules les jambes ont pu être observées. Il s'agit d'une inhumation en pleine terre, sans cercueil, orientée nord-sud. Cette orientation, inhabituelle dans la mesure où, en général, les corps sont disposés ouest-est (la tête regardant vers l'est, autrement dit vers Jérusalem), s'explique vraisemblablement ici par la proximité du mur de clôture (celui-ci figure déjà sur le cadastre dit *napoléonien*, conservé à la mairie de Cartelègue). Quelques pierres suggèrent les limites de la fosse au sud. L'état général de conservation des ossements est médiocre. L'individu inhumé est un adulte, installé en *decubitus dorsal*. Les jambes sont en extension, parallèles entre elles, et le pied gauche repose sur le pied droit. La faible représentation du squelette ne permet guère d'appréhender le mode de décomposition du cadavre. Cependant, celle-ci semble s'être effectuée en espace colmaté, à moins que l'individu n'ait été enveloppé d'un linceul. En effet, les connexions tarsiennes et métatarsiennes sont étroites, les os paraissent avoir conservé leur position primaire. Aucun mobilier n'accompagne la sépulture. Seul un tesson intrusif semble dater au plus tôt du XIIIe siècle et ne paraît pas postérieur au XVe. Il s'agit d'un fragment de panse d'une céramique tournée avec le départ du fond en pâte blanche relativement fine. La paroi externe est noire et porte des traces de tournassage, le fond pourrait avoir été lenticulaire. La présence de ce tesson ne fournit cependant pas matière à datation, ce fragment pouvant très bien provenir d'un remblai limitrophe. N'empiétant que faiblement sur le tracé de la tranchée, la sépulture a été laissée en place, sa présence n'ayant aucune incidence sur la pose des réseaux.

■ *Sépulture 2.*

Comme la précédente, cette sépulture n'a été que partiellement dégagée par l'ouverture de la tranchée.

Elle apparaît 0,40 m sous le niveau actuel et se situe à la jonction de la rue et du terre-plein entourant l'église. Seuls une partie du bras droit, du rachis et le coxal droit ont pu être observés. Orientée ouest-est, il s'agit ici encore d'une inhumation en pleine terre, sans cercueil. Les limites de la fosse d'inhumation n'apparaissent pas dans le remblai environnant. L'état général de conservation des ossements est meilleur que pour la sépulture 1 mais demeure médiocre. L'individu inhumé est un adulte, installé en *decubitus* dorsal. Le bras droit est replié sur le pubis. Le mode de décomposition est encore moins repérable que pour la sépulture 1 mais semble s'être déroulé en espace colmaté, les connexions conservées, bien que peu nombreuses, étant toutes étroites. L'absence de tout mobilier accompagnant l'inhumation interdit toute proposition de datation. Afin de laisser la sépulture en place, la tranchée a été légèrement élargie vers l'ouest.

Aucun autre vestige, funéraire ou non, n'a été mis au jour. Le faible nombre d'inhumations peut paraître étonnant au regard de l'emplacement du sondage. La proximité du chevet était en effet une position assez recherchée pour l'enterrement des défunts. Cependant, la construction de la sacristie contre le mur nord du chevet, la réfection du muret à l'ouest et la pose du drain et de sa canalisation ont sans doute fortement perturbé le secteur. Si l'installation du drain a fait l'objet d'une surveillance archéologique, il n'en est pas de même pour la sacristie et le muret. Le remblai très hétéroclite, par ailleurs plus important au droit du chevet de l'église, et l'éparpillement important d'ossements humains semblent confirmer ce constat.

Marjorie Berbuto

CENAC

Le Sorbier

Des sondages archéologiques ont été réalisés sur le site du Sorbier dans le cadre de l'instruction d'un projet de lotissement. Les parcelles concernées par le projet avaient été signalées en 1987 par Monsieur Vermeylen comme lieu de découverte de tessons gallo-romains.

Les sondages ont été réalisés au moyen d'un engin mécanique sur l'ensemble de la parcelle concernée et ont révélé des vestiges d'occupation antique très fortement arasés par les cultures. Deux structures partiellement conservées furent découvertes : au milieu du terrain, un ensemble de deux bassins carrés et, à l'ouest

de la parcelle, un ensemble de murs ayant encore deux assises d'élévation au milieu de matériaux provenant de l'industrie métallurgique. Malgré la très forte destruction du site, une étude plus poussée devra être envisagée pour connaître la nature de cette occupation ainsi que son ampleur.

Le projet de lotissement, en raison de la faible profondeur des vestiges (30 à 40 cm), met en péril la totalité des structures.

Jean-Baptiste Bertrand-Desbrunais

GALGON

L'Eglise

Une intervention archéologique de sauvetage a été entreprise sur les abords de l'église de Galgon, petit village du Libournais. Cette opération, réalisée en raison de la pose d'un drain, s'est déroulée sur deux campagnes de fouille de quinze jours.

L'église Saint-Seurin de Galgon, construite au cours du XIIe siècle, est organisée sur la base d'un plan à nef

unique se terminant par une abside polygonale. C'est donc sur le bas-côté sud et le chevet de cet édifice qu'ont été mis au jour les vestiges de l'ancien cimetière de Galgon qui perdura jusqu'au XIXe siècle. Au nord, la mise en place de la sacristie ainsi que d'anciens travaux d'assainissement ont détruit les éventuels vestiges qui pouvaient s'y trouver. Malgré l'emprise limitée de la

fouille, une cinquantaine de sépultures de diverses époques a été découverte, permettant de recueillir un très grand nombre d'informations sur l'organisation du cimetière aux abords de l'église et son évolution au cours des siècles. Il semblerait, d'après des observations recueillies lors de précédents travaux, que le cimetière s'étendait sur toute la place et en grande partie devant le porche.

■ *Trois grandes périodes semblent se dessiner.*

Dans un premier temps, quatre coffres très massifs, à logette céphalique, sont disposés sans un choix particulier dans leur orientation. L'absence de recoupement par les fondations ne permet pas de les rattacher à un ancien lieu de culte. Il s'agit sans doute des prémices de l'organisation du cimetière. Ils sont surmontés par des sarcophages rectangulaires à évidemment elliptiques, utilisés aussi bien pour des adultes que des nouveau-nés et orientés selon l'axe de l'église, la tête du défunt vers l'ouest. Ce type de sarcophage ne se rencontre que très rarement dans la région alors qu'il est utilisé sur ce site pour treize individus. Les couvercles sont disposés à l'air libre comme en témoignent les traces d'eau de gouttière sur le calcaire.

On observe, par la suite, une densification des sépultures aux abords de l'église, avec la mise en place de coffres à logette céphalique. Ces derniers sont aménagés en fonction de l'espace disponible entre les tombes sur lesquelles ils peuvent prendre appui. On utilise même les fondations de l'église pour placer les corps. Des sarcophages trapézoïdaux à logette céphalique sont par

la suite employés en de nombreux exemplaires et dans une période qui doit se juxtaposer avec l'utilisation des coffres. Certains d'entre eux seront encore aménagés contre ces sarcophages. A cette époque, le cimetière était-il clos ? Cette densification correspond-elle à une restriction de l'espace avec établissement de bâtiments à proximité de l'église ou s'agit-il d'un comportement volontaire de se rapprocher du lieu de culte ? Il est difficile de répondre actuellement en raison de la faible superficie de cimetière qui a pu être observée. La présence d'orcels dans deux sarcophages daterait les dernières structures entre les XIIe et XIVe siècles.

Par la suite, le cimetière est remblayé après avoir arasé une grande partie des couvercles de sarcophages afin de disposer un nouveau type de sépultures associant lincoils et cercueils. Les dépôts monétaires qui leur sont adjoints témoignent qu'il s'agit d'inhumations de la période moderne. Les coffres et les sarcophages, quand ils ne sont pas détruits partiellement, sont parfois réutilisés comme contenants. C'est aussi à cette période que sera installé, contre le chevet, un ossuaire limité par deux murs.

Cette fouille, quoique limitée en superficie, a permis d'appréhender une partie de l'évolution du cimetière : après une phase de mise en place, on observe le passage d'une utilisation maximale de l'espace, où divers types de sépultures sont employés mais toujours avec un respect des structures antérieures, à une organisation qui paraît plus dispersée avec des orientations diverses, quelques remplois de sarcophages, parfois des destructions.

Nathalie Chevalier

GRAYAN-ET- L'HOPITAL L'Anse du Gulp

Découvert en flanc de dune par Nicolas Dickers en février 1996, ce site de l'Anse du Gulp, très menacé par la mer en hiver, a fait l'objet d'un sauvetage du matériel que la mer aurait emporté à la prochaine grande marée. Il s'est révélé être l'emplacement très probable d'une aire de crémation funéraire. Une couche cendreuse en place sous une couche de limonite a livré des tessons de poteries communes et sigillées. Parmi ces dernières ont pu être relevées les formes Ritterling 8 avec signature anépigraphie, Dragendorff 27 avec signature DONIC (potier de Montans - époque Claude Néron), Dragendorff 29 décoré (décor inconnu pour le moment), Dragendorff

15/17 avec signature anépigraphie et Dragendorff 18. En outre, ont été rencontrées quatre fibules (deux en queue de paon, une pseudo Tène II et une Tène III) et quatre monnaies brûlées (un dupondius de Nîmes, un semis de Tibère à l'autel de Lyon, un as de TARRACO d'Auguste et un as d'Auguste ou de Tibère à l'autel de Lyon). La couche contenait en outre de nombreux débris de charbon de bois et de petits fragments osseux brûlés parmi lesquels ont pu être reconnus des ossements humains. La datation proposée est le milieu du Ier siècle de notre ère.

Jacques Moreau

GUITRES

Le Bourg

A l'occasion de la mise en place du réseau gaz dans la ville de Guîtres, une surveillance archéologique des travaux a été engagée afin d'évaluer le potentiel archéologique du bourg et d'en assurer la préservation. Un important travail de recherche a pu être réalisé sur le fonds des archives communales. L'ancienneté de l'occupation à Guîtres est attestée par des découvertes mobilières gallo-romaines dans les années 1970. Une abbaye de moines bénédictins y est mentionnée dès 1108.

La surveillance des travaux n'a mis au jour que très peu de vestiges et structures archéologiques :

- deux fondations de murs,
- les anciens niveaux de circulation n'ont été repérés qu'en deux endroits,
- quelques fragments de tegulae.

Cette absence relative de restes archéologiques peut trouver une explication dans les faits suivants : le bourg, jusqu'à une époque récente, ne connaît qu'une expan-

sion très limitée et son aspect général semble très peu évolué depuis l'époque médiévale. C'est au siècle dernier que la ville de Guîtres connaît de profonds changements :

- construction d'un pont,
- percement de nouvelles rues,
- réalignement, et donc reconstruction quasi générale des façades des maisons,
- déplacement du cimetière du côté nord de l'église vers l'extérieur du bourg,
- mise en place d'un remblai homogène sur la quasi-totalité des voies de la ville. L'uniformité des remblais constatée dans toute la ville, la faiblesse des découvertes archéologiques, l'étude du bâti, tout concourt à envisager une phase de remblaiement général des rues dans le deuxième tiers du XIXe siècle.

Marc Rimé

LA SAUVE

Abbaye de La Sauve-Majeure

Parmi les différentes opérations menées à l'abbaye de La Sauve-Majeure, essentiellement des surveillances de travaux, une intervention a été de quelque intérêt. Elle a eu lieu sur le parvis de l'abbaye, en avant du portail roman, afin de repérer le niveau de sol en phase chronologique avec cette disposition architecturale.

■ **Reconnaissance du sol roman sur le parvis de l'abbaye.**

L'hypothèse de départ, basée sur la représentation de l'abbaye du *Monasticon Gallicanum*¹, est celle de l'existence d'un parvis entièrement carrelé occupant toute la largeur du porche et formant une avancée d'environ 6 m. Afin de vérifier cette présomption, quatre sondages ont été implantés : trois au droit de la façade occidentale en contact de l'élévation, un au sud de l'entrée, à l'aplomb d'un massif entièrement restitué par Formigé dans les années 1880. Il s'avère que tous les niveaux archéologiques ont été décapés lors de la campagne de travaux de

la fin du siècle dernier jusqu'à une profondeur de 0,90 m sous le niveau actuel. La partie supérieure (0,30 m environ) est constituée d'un feuilleté où alternent des sols de "castine"² et des niveaux de circulation caractérisés par de fins dépôts limoneux sombres. Ces niveaux, tous modernes, prennent appui sur le montant latéral d'une tombe orientée est-ouest, probablement du type coffre en dalles disposées de chant. Le fond de la sépulture est recouvert d'un fin lit de mortier de chaux débordant légèrement sur le montant latéral. Le niveau sous-jacent (0,90 m sous le niveau actuel), sur lequel est installé le fond de la tombe et qui a été atteint par l'excavation des travaux de restauration, est une couche limoneuse très riche en charbons de bois et en déchets d'origine organique.

Un autre sondage a été fixé à la base de la façade occidentale, au sud du portail. Le choix de cette implantation a été dicté par l'absence totale de restauration sur cette portion de l'édifice. A 0,30m sous le niveau actuel

se trouvent trois tombes. Elles sont du même type que celle vue dans le sondage précédent : coffre en blocs disposés de chant orienté est-ouest et couverture en dalles de calcaire. La proximité de ces trois tombes, quelques centimètres entre chaque structure, semble indiquer une utilisation dense de l'espace.

La présence de ces sépultures, dont la chronologie indique généralement une occupation entre les XIIIe et XIVe siècles, semble infirmer la présence d'un pavement

sur le parvis à moins que les couvertures des tombes n'aient constitué elles-même ce dallage.

Marie-Noëlle Nacfer

1. Vue cavalière prise depuis l'ouest en 1679 à l'initiative de la congrégation de Saint-Maur.

2. Selon l'acception suivante : sol damé constitué de déchets de calcaire, de déchets de mortier, d'éclats de tuiles et de briques, de petits galets et de sable.

LA SAUVE

Grange abbatiale

En préalable au projet de réaménagement de la grange de l'abbaye de La Sauve-Majeure, par le Syndicat Viticole de l'Entre-deux-Mers, une série de dix sondages archéologiques a pu être effectuée. Cette opération s'est déroulée à l'intérieur et aux abords immédiats de cet ancien édifice. Situé en dehors de l'actuelle enceinte du monastère, le bâtiment de plan carré présente architecture complexe en raison des nombreuses réparations et adjonctions effectuées au cours du temps.

La recherche archéologique, étayée par une étude des documents d'archives, s'est donc attachée à analyser les différentes caractéristiques de l'immeuble bâti à travers trois volets concourants : la construction, la vocation et l'implantation de la grange dans son contexte abbatial.

Ainsi, l'observation attentive des élévations, les datations dendrochronologiques sur la charpente et les résultats stratigraphiques des sondages ont permis de cerner les différentes phases de travaux menés sur l'édifice depuis l'origine de sa construction jusqu'à nos jours. Il apparaît que l'immeuble a été bâti vers le milieu du XIVe siècle sur l'emplacement d'anciennes constructions antérieures à la fin du XIIIe siècle dont on a pu retrouver les soubassements. Il s'agit notamment d'une fondation en gros appareil calcaire et d'un mur en briques, d'un module inconnu dans la région. La fonction de ces deux substructions, dégagées partiellement, n'est pas encore établie.

Vers la fin du XIVe siècle et le début du XVe siècle, la grange abbatiale connut une première réfection sur le pignon occidental avec l'aménagement d'un logis d'habitation doté d'une cheminée et d'un garde-manger. Mais

les plus importants remaniements eurent lieu plus tard : d'abord au début du XVIe siècle, avec la construction d'un mur de refend flanqué de plusieurs piliers maçonnés et la pose d'une nouvelle charpente appuyée sur une file de poteaux de bois ; ensuite, au début du XIXe siècle, principalement avec l'édification d'un logement de plusieurs pièces habitables venu remplacer la façade orientale de la grange.

Toutes ces modifications témoignent des différents emplois qu'on fit de l'édifice, d'abord entrepôt agricole pour stocker les récoltes de blés. Partiellement transformé en habitation pendant la guerre de Cent Ans, il accueillit au XVIIe siècle le pressoir et les barriques de vin de l'abbé. Cette grange, restructurée au début du XIXe siècle avec l'adjonction d'un immeuble d'habitation, servit aussi d'étable vers ce moment-là.

Bien sûr, l'évolution architecturale du bâtiment résulte des relations qui l'unissaient à l'ensemble monastique. La grange de l'abbé, placée à la périphérie du monastère, se trouvait pourtant installée devant l'aire à battre les blés et se greffait à un mur d'enceinte que des plans du XVIIe siècle nous figurent. Cependant, cette position excentrée lui valut de prendre part au phénomène de lotissement de la basse cour du monastère à la fin du XIVe siècle. Ce même éloignement a permis aussi la conservation du bâtiment au XIXe siècle alors que le reste de l'abbaye servait de carrière de pierres. Plusieurs de ces pierres, dont quelques-unes sculptées, ont servi d'ailleurs à la construction du logement sur la façade orientale de la grange.

Jean-Luc Piat

LUGAIGNAC

Villa de Prusines

C'est pour répondre à la destruction d'une grande partie des substructions de la *villa* gallo-romaine de Lugaïgnac qu'une opération archéologique fut conduite sur ce site entre les mois de mai et août 1996. Cet établissement antique avait été signalé dès le milieu du XIX^e siècle par les historiens et il avait encore été exploré en 1987 au cours d'une prospection de surface qui avait permis de le délimiter. La superficie des décombres de la *villa*, remontés par les engins de dérochement au mois d'avril 1996, sur une parcelle destinée à être plantée en vignes, atteignait près d'un demi-hectare.

L'intervention archéologique devait établir l'état des vestiges conservés malgré le défonçage, définir l'emprise et le plan architectural des bâtiments antiques mis au jour et déterminer les périodes et les modalités d'occupations du site.

Plusieurs survols aériens, une prospection de surface sur la parcelle de terre retournée comme sur les terrains immédiatement voisins et une fouille de sauvetage urgent ont permis de répondre à la plupart de ces interrogations.

Les reconnaissances menées sur le site antique ont permis de dresser le plan général d'un premier ensemble assez vaste : un bâtiment allongé d'est en ouest flanqué au sud de deux ailes se développant autour d'une cour centrale rectangulaire. Des fûts et des bases de colonnes retrouvés au sud de cette cour suggèrent la présence d'un portique d'entrée ou d'un péristyle.

Ce sont seulement l'angle nord-est du corps principal et l'aile orientale, épargnés par le dérochement, qui ont pu être partiellement fouillés tandis que les autres vestiges trop profondément atteints et quasiment détruits, ne firent l'objet que de vérifications limitées.

L'aile orientale forme un bâtiment allongé d'une trentaine de mètres, divisé en une série de pièces rectangulaires. Un mur médian recoupe la longueur de tout l'édifice. La fouille de l'une de ces pièces a livré des tesselles de mosaïques noires et blanches dispersées dans le sol.

Un ensemble thermal composé de plusieurs salles chauffées par un système d'hypocauste sur pilettes, de tubulli et de bobines entretoisées, a été dégagé au nord-est. Il se raccorde à l'aile orientale. On y a observé le foyer d'une chaufferie et plusieurs fragments de décors peints sur enduits et de plaques de marbre dans l'effondrement des murs des salles d'eau.

D'autres substructions encore enfouies ou complètement détruites ont pu être repérées au sud-ouest, au nord et au nord-est de cette habitation et pourraient correspondre à des bâtiments dépendant de la *pars rustica* du domaine, notamment des ateliers de forge et de poterie.

Les vestiges mobiliers sont nombreux mais n'ont pas encore été étudiés. On doit signaler une grande variété de poteries antiques récoltées : céramiques communes simples ou peignées, vases à parois fines, sigillées, etc. L'ensemble couvre une période allant de l'époque augustéenne jusqu'au Ve siècle environ. Enfin, de très rares objets métalliques et des pièces de monnaie retrouvées hors stratigraphie, quelques fragments de verre, des éléments de tableterie (jetons et dé à jouer), des bijoux (intaille et perles en pâte de verre) et le corps fragmenté d'une petite statuette d'homme en terre cuite composent le reste du mobilier archéologique.

Replacée dans le contexte de l'habitat gallo-romain de cette partie de l'Entre-deux-Mers, la *villa* de Lugaïgnac s'intercale dans un maillage déjà bien resserré d'établissements antiques plus ou moins bien connus. A terme, les nouvelles données recueillies dans l'étude de ce domaine rural, malgré la destruction regrettable de la plus grande partie du site, devraient permettre d'appréhender un peu mieux le peuplement antique de cette région.

Jean-Luc Piat

MOULIETS-ET- VILLEMARTIN

Moureau Sud

A l'occasion de l'extension d'une gravière, au lieu-dit «Moureau Sud», 27 sondages (2 x 5 m environ) ont été réalisés à l'aide d'une pelle mécanique par le propriétaire du terrain, sous la surveillance d'un archéologue, afin d'évaluer le potentiel archéologique de cette zone. Ces sondages, arrêtés à la grave, n'ont pas livré de structure ou de vestige archéologique.

Au-dessus de la grave, en dehors de l'humus d'une épaisseur moyenne de 20 cm, une seule couche a pu être observée. Il s'agit d'un sable brun, légèrement argileux et très homogène.

Marc Rimé

MOULIS

L'église

La tranche de restauration du portail occidental, par la Conservation régionale des Monuments historiques, a entraîné une nouvelle fouille de sauvetage urgent à l'église Saint-Saturnin de Moulis. Deux excavations ont été pratiquées de part et d'autre du portail à la jonction de la façade et des collatéraux afin de couler des semelles de béton.

Une série de coffres monolithes en calcaire a été fouillée. Au nord, un sarcophage trapézoïdal avec couvercle en bâtière contenait les squelettes de quatre défunts : trois adultes et un nourrisson âgé de moins d'un an. Les observations taphonomiques ont montré qu'il ne s'agit pas de dépôts simultanés. Le mobilier associé à l'avant-dernier cadavre placé dans la cuve (une agrafe à double crochet en bronze et un petit bol caréné) indique une utilisation de cette tombe ne dépassant pas le VIII^e siècle. Un épandage de mortier, probablement un sol de travail lié à la construction de l'église, scelle cette sépulture. Au-dessus, deux autres coffres monolithes de nature et d'époque différentes ont été fouillés. Comme le

précédent, ils sont en calcaire mais présentent une réserve céphalique ainsi qu'un étranglement marqué à l'intérieur de la cuve au niveau des membres inférieurs. Ces deux tombes sont recoupées par la tranchée de fondation du collatéral nord qui a livré une monnaie anglaise frappée sous Henri IV (1399-1413). Au sud, le collatéral recoupe également une série de cinq coffres identiques à ceux décrits précédemment. L'un d'entre eux, enfoui plus profondément, a conservé sa couverture ; il s'agit d'une dalle monolithe.

Cette intervention, très limitée dans l'espace et dans le temps, a néanmoins permis de confirmer la vocation de cimetière du lieu. En effet, la fouille de 1993 avait mis en évidence la présence d'un édifice paléochrétien se développant en partie sous l'église romane sans nous permettre de voir les tombes associées à ce lieu de culte. Enfin, la typologie des sépultures médiévales s'enrichit d'un nouveau modèle de tombe.

Marie-Noëlle Nacfer

MOULIS

Château Biston

Situé à moins de 30 m au sud-est du chevet de l'église Saint-Saturnin, le château Biston, acheté récemment par un promoteur immobilier, est une construction du XVIII^e siècle qui fut, pendant un temps, affectée à la cure. L'opération de surveillance et de relevé archéologiques effectuée au cours de la seconde quinzaine de décembre fait suite à une découverte fortuite par le maire de la commune, Monsieur Bayonnette.

Les travaux de décaissement à l'intérieur de la bâtisse (création d'une cave et d'une cage d'ascenseur) et le drainage extérieur du château ont permis de lever le plan

partiel d'un bâtiment antique. Celui-ci comporte au moins quatre pièces dont une était chauffée ; l'hypocauste était dans un premier état à pilettes et dans un second à conduits rayonnants. Cette découverte est à mettre en relation avec les fouilles du chevet de l'église¹ où divers bâtiments des I^{er}, III^e et VI^e siècles avaient été observés.

Marie-Noëlle Nacfer

1. Fouille M.-N. Nacfer, DFS au SRA d'Aquitaine.

PLASSAC

Villa gallo-romaine

Une série de cinq sondages a été menée sur la *villa* gallo-romaine de Plassac. Trois d'entre eux correspondaient à un diagnostic dans l'hypothèse d'une remise en place après restauration des mosaïques déposées en 1995. Les deux autres avaient pour but d'observer la nature des remblais conservés au long de l'église, ainsi que l'état et la profondeur de la fondation.

Celle-ci est ancrée à seulement 0,90 m de profondeur : elle ne pénètre qu'un niveau de démolition sous-jacent à des remblais modernes vraisemblablement contemporains de la construction du bas-côté. Un mince niveau de colluvionnement, composé de limon jaune, s'intercale entre ce système et un ensemble articulé autour d'un mur encore ignoré. Ce mur, parallèle à l'église, est en pierres sèches liées avec de la terre ; sous une couche de démolition qui recouvre le tout, plusieurs niveaux distincts s'appuient sur celui-ci. Il comportait, dans le sondage le plus occidental, derrière un sarcophage du haut Moyen Âge, un seuil ultérieurement fermé. Sans y porter atteinte, le mur est posé sur les mosaïques qui se prolongent quelque peu sous l'église.

Les mosaïques déposées en 1995 étaient celles d'une grande abside (salle 8) et de la pièce qui la précédait à l'ouest (salle 7), ainsi que celle d'une petite abside située plus au nord (salle 4).

Les sondages des salles 7 et 8 ont d'abord rencontré dans les niveaux de support des mosaïques des canaux

d'hypocauste construits en *tegulae*. Puis, sous des sols intermédiaires, ont été reconnus des éléments de la première *villa* : le mur du patio et, en deux endroits, une canalisation creusée dans des blocs de calcaire, structure bien connue à Plassac.

Dans la petite abside formant la salle 4, les niveaux de support de la mosaïque s'appuyaient contre un seuil en carreaux de terre cuite. Étaient liés à celui-ci, sous une couche de remblais, à l'ouest un sol de béton sur un radier de gros blocs et, à l'est, une dalle de calcaire entaillée par l'installation du mur de l'abside.

Ces trois sondages menés à l'emplacement des mosaïques déposées n'ont jamais fait que confirmer les données déjà connues sur la *villa*. Sous réserve d'une fouille préventive, il n'est pas impossible de créer les vides sanitaires que supposent le rétablissement *in situ* des pavements d'origine.

En revanche, les deux sondages positionnés au pied du mur de l'église, en révélant la présence d'un mur postérieur au dernier état de la *villa* mais antérieur à l'église et qui n'est pas sans rapport avec des sarcophages du haut Moyen Âge, renouvellent quelque peu certains aspects de la problématique.

Service régional de l'Archéologie,
Pour Eric Michon

SAINT-AVIT- DE-SOULEGE

L'église

Notice non parvenue au Service régional de l'Archéologie.

Marjorie Berbuto

SAINT-GERMAIN- LA-RIVIERE

Pillebourse

Ce gisement, découvert en 1929 par H. Mirande et H. Lepront, domine la plaine alluviale de la basse vallée de la Dordogne, à quelques kilomètres en aval de sa confluence avec l'Isle. C'est un grand abri sous roche, en partie effondré, qui s'ouvre dans une haute falaise de calcaire à Astéries. Il se prolonge par un talus à forte pente qui plonge vers la vallée. A l'est, le sol rocheux forme un replat topographiquement plus élevé, placé devant un petit abri effondré. Sur ce replat fut découverte, en 1934, une sépulture magdalénienne après un premier squelette humain, malheureusement détruit. Les premières fouilles ont concerné le talus (tranchée Mirande), le remplissage du grand abri et les dépôts reposant sur la terrasse supérieure (Mirande et Lepront, Blanchard). Plus récemment (1963 à 1968), G. Trécolle a effectué des fouilles dans le talus à l'emplacement de la tranchée Mirande.

Les travaux de l'été 1996 ont eu pour objectif de déterminer l'étendue des fouilles anciennes dans la partie haute du gisement (grand abri et terrasse supérieure), de réviser la stratigraphie des dépôts du talus et d'y effectuer des prélèvements pour datation. Ces travaux ont concerné différents secteurs afin d'évaluer les potentialités du site et ils ont donné les résultats suivants :

- le remplissage du grand abri semble avoir été presque totalement épuisé par les fouilles anciennes à l'exception d'un secteur protégé par un gros bloc effondré ;
- le nettoyage d'une coupe sagittale constituant la limite est de cet abri a décelé la présence de dépôts remaniés

issus des fouilles anciennes ou de vieilles exploitations de carrières ;

— un sondage effectué sous forme de tranchée depuis le sommet de talus, placé immédiatement à l'est de cette coupe, a révélé la présence d'un sédiment riche en gros ossements qui appartient à un cône de déblais issu des fouilles anciennes ou de la vidange par des carrières de pierre, du remplissage de cavités naturelles s'ouvrant dans la partie haute de la falaise. Plus à l'est, sur le replat rocheux situé à l'emplacement de la sépulture, ne subsistent plus que des déblais peu épais au pied d'un gros chaos de blocs ;

— la coupe stratigraphique dégagée sur la paroi est de la tranchée dans le talus montre la succession des deux ensembles d'industries concernées par les fouilles de G. Trécolle ;

— un ensemble supérieur laminaire et lamellaire riche en lamelles à dos épais, lamelles à dos denticulées, lamelles scalènes ;

— un ensemble inférieur riche en éclats épais, le plus souvent corticaux, dont la plupart ont été transformés en nucléus à lamelles qui ont servi de support à des lamelles à fine retouche directe, associés à des burins grossiers, des grattoirs épais et des denticulés. Les dépôts de l'ensemble supérieur pourraient avoir soliflué depuis la terrasse du grand abri tandis que ceux de l'ensemble inférieur paraissent moins perturbés et sont uniquement présents dans le talus.

Michel Lenoir

SAINT-VIVIEN- DE-MEDOC

L'Eglise

Des travaux d'électrification sur la place du marché devaient entraîner l'ouverture de tranchées autour de l'église de Saint-Vivien-de-Médoc. Malgré l'absence de sondages dans le secteur, divers éléments indiquaient l'existence de vestiges historiques : d'anciens sarcophages monolithes, actuellement déposés à Soulac¹, avaient été mis au jour lors de travaux d'aménagement. La conservation d'un chevet du XIIe siècle pouvait laisser prévoir la présence de sépultures d'époque médiévale dans un cimetière encore en place autour de l'église lors de la réalisation du Cadastre Napoléonien. Une surveillance a donc été réalisée afin de vérifier l'existence de vestiges archéologiques, d'en préciser la nature et l'étendue et, surtout, d'éviter leur éventuelle destruction par la déviation des tranchées. Il s'agissait également de préciser quels avaient été les impacts des bombardements de la guerre de 39-45 sur le sous-sol archéologique.

Les vestiges d'un cimetière primitif, probablement du XIIe siècle, qui perdure jusqu'à la période moderne, ont été mis au jour tout autour de l'église. En effet, la présence de coffres de dalles ainsi qu'une cuve de sarcophage en calcaire prouvent l'ancienneté des inhumations. Aucun élément de datation précis n'a pu être retrouvé mais la forme de ces sépultures correspond à la période du Moyen Age. Ce sont des coffres grossièrement aménagés, parfois à l'aide de moellons. Ils se situent essentiellement au sud de l'église. Quelques-uns ont été trouvés près du chevet ainsi que sur le bas-

côté nord. Leur orientation peut varier entre les directions ouest-est et sud-ouest/nord-est.

La deuxième période d'occupation du cimetière est matérialisée par des inhumations en cercueils et en pleine terre. Des pièces et des morceaux de cercueil extrêmement bien conservés prouvent qu'il s'agit de sépultures de l'époque moderne. Elles se localisent surtout autour du chevet et sur le bas-côté nord. Une limite de cimetière a été mise en évidence à 18 m de l'église, en direction du monument aux morts. La zone ouest a été complètement détruite par les bombardements de 39-45 à l'exception d'une structure de pierre dont la nature n'a pu être déterminée.

Malgré une intervention rapide, un grand nombre d'informations concernant l'histoire du cimetière de Saint-Vivien a pu être récoltée et la plupart des structures conservée. Il est possible à présent d'imaginer la mise en place d'un cimetière autour de l'église, probablement dès son édification, occupant une partie centrale du village car étendu de chaque côté de l'édifice. Ce cimetière évolue dans le temps, privilégiant certains secteurs au détriment d'autres mais restera présent dans la vie des paroissiens jusqu'au XIXe siècle.

Nathalie Chevalier

1. Renseignement de Madame le Maire

SOULAC- SUR-MER

L'Amélie

Les marées de fort coefficient du mois de janvier 1996 ont fait apparaître une structure sur la plage nord de l'Amélie. Une opération de sauvetage urgent a été menée sur ce site avant sa destruction par l'océan. Cette découverte s'ajoute aux nombreux vestiges archéologiques déjà repérés sur ce secteur.

Le site est placé à quelques mètres en contrebas du front de coupe de la dune. Il s'agit d'une fosse d'environ 5 m

de long pour une largeur maximale de 2 m et une profondeur subsistante de 30 cm. L'encaissant est un sable argileux. Cette cuvette contient une structure de forme pseudo-circulaire d'environ 2 m de diamètre et un empierrement contigu à celle-ci. La fosse est comblée par une argile noire tourbeuse.

La structure est constituée d'une enceinte périphérique organisée à partir de dalles calcaires posées de chant,

fichées dans le sédiment, d'un caisson de forme rectangulaire composé de dalles calcaires posées de chant et d'un assemblage de moellons calcaires. Les parois du caisson comportent de nombreuses traces de rubéfaction sur leur partie supérieure. La structure, qui a un pendage nord-sud d'environ 4°, est dotée d'un système de contrebutée formé de blocs de calcaire placés en contrebas. Cette construction est surmontée d'un amoncellement de moellons de calcaire et de galets de quartzite rubéfiés dans lequel a été creusée une fosse d'environ 30 cm de diamètre pour une profondeur de 20 cm, remplie d'argile noire tourbeuse. L'empierrement situé au sud de la structure se présente sous la forme d'une concentration de moellons calcaires rubéfiés.

Le mobilier céramique très fragmenté, trouvé dans la fosse, est représenté par des tessons de vases, de couvercles, dont certains éléments caractéristiques semblent dater de la phase finale du Premier Age du Fer et sont typologiquement proches du matériel trouvé sur le site de La Lède du Gulp (commune de Grayan-et-l'Hôpital) à environ 4 km de la plage nord de l'Amélie. Le reste du mobilier est représenté par un grattoir, des

éclats de silex et quelques fragments d'ossements animaux non brûlés pour la plupart.

En ce qui concerne la datation de ce site, tout en tenant compte des risques de contamination et d'un contexte qui n'est pas identifié, il semble qu'il soit contemporain de la phase finale du Premier Age du Fer.

La vocation de ce site n'est pas déterminée : des foyers ont été entretenus sur la structure, les restes de faune éparpillés, les fragments de céramique pourraient témoigner de la proximité d'un habitat. Néanmoins, il est difficile d'aller beaucoup plus loin dans l'interprétation, le contexte de la fosse n'étant pas connu.

Il s'avère indispensable, en terme de rentabilité archéologique, d'effectuer une étude du contexte géologique du secteur de l'Amélie pour tenter de comprendre ces structures qui apparaissent chaque année sur cette portion du littoral.

Nicolas Dickers,
Laurent Védrine

SOULAC

Notre-Dame de la Fin-des-Terres

A la demande de Monsieur Colas, Architecte en Chef des Monuments historiques, en charge de l'église Notre-Dame de la Fin-des-Terres, une étude de reconnaissance des sols et des fondations a été commandée à l'entreprise SOLTECO afin de comprendre les phénomènes de circulation d'eau aux abords et sous l'édifice. Deux sondages mécaniques ont été réalisés sur les faces nord et sud de l'édifice. Le projet initial était de descendre d'au moins 4 m afin d'atteindre le sol roman supposé se trouver à une profondeur de 3,60 m sous le niveau actuel et d'approfondir, à partir de cette cote, afin de pouvoir appréhender l'état des fondations du bâtiment roman.

Le premier sondage a été implanté à l'aplomb de la façade sud, dans ce qui fut l'intérieur du bras méridional du transept roman aujourd'hui ruiné. Dès les premiers coups de pelle dans le sable, l'eau a commencé à sourdre de toute part. A 1,50 m de profondeur la pression très forte des arrivées d'eau nous a contraint à remblayer rapidement pour éviter un effondrement général des

bords du puits de sondage. Le courant principal arrivait du nord en passant sous l'arcade bouchée, faisant communiquer, à l'origine, la croisée et le bras sud du transept. Dans ce sondage il a été possible d'apercevoir le mur oriental du transept.

Le second sondage a été implanté sur le flanc nord de l'édifice à la base du quatrième contrefort. Un premier niveau était constitué d'un remblai de blocs de calcaires taillés, appartenant vraisemblablement à des nervures de voûte. Les sables sous-jacents ont rapidement laissé filtrer l'eau, nous obligeant à reboucher le sondage aussi rapidement que le précédent.

Il semble que les substructions romanes font office de paroi moulée et participent au rabattement de la nappe phréatique. Ainsi, la présence d'une grande quantité d'eau sous pression dans le sous-sol aux abords de l'église interdit toute investigation archéologique sans la mise en place d'un caisson étanche.

Marie-Noëlle Nacfer

SOULAC

Plage de l'Amélie

Début décembre 1996 est apparue, dans l'argile de l'estran de la plage de l'Amélie, une structure quadrangulaire en bois d'environ 1 m de côté. La fouille a permis de mettre en évidence une fosse de 30 cm de profondeur comprenant une poutre diagonale percée de trois mortaises. Les quelques fragments de poterie découverts et des éléments de sole de four permettent une attribution

probable au Premier Age du Fer dans un contexte hypothétique de l'industrie du sel déjà rencontrée sur ce site.

Nicolas Dickers,
Jacques Moreau

TIZAC- DE-CURTON

Presbytère

Un sondage archéologique a pu être conduit au mois d'avril 1996 dans une cavité troglodytique creusée dans le soubassement calcaire situé entre l'église paroissiale et le presbytère de Tizac-de-Curton. Cette intervention devait préciser la datation et la fonction de cet aménagement rocheux jusqu'alors resté inédit. Cependant, la fouille des couches de terres contenues dans cette salle souterraine de petite dimension n'a pas permis d'apporter d'informations satisfaisantes.

Toutefois, il apparaît, d'après les observations architecturales et le contexte historique local, que cette cavité fut

réalisée au cours des XIV^e et XV^e siècles, sans doute pour servir d'abris aux instruments liturgiques et aux saintes espèces du sanctuaire paroissial. En effet, cette église est implantée au voisinage de la route de Bordeaux à Branne et Rauzan, voie particulièrement exposée pendant la guerre de Cent Ans au passage des troupes armées. Ce refuge troglodytique semble donc étroitement lié à l'ensemble ecclésial au milieu duquel il a été creusé.

Jean-Luc Piat

VILLANDRAUT

Le château

Une intervention de diagnostic archéologique a été effectuée dans l'enceinte du château de Villandraut. Cette opération était motivée par la tenue annuelle d'un festival de théâtre nécessitant l'installation d'une scène sur un terrain plan.

Le nivellement général de la zone concernée par l'implantation de la scène indiquait, pour le profil le plus défavorable, une surépaisseur n'excédant pas 0,50 m sur une bande de 3 m de large.

Deux sondages archéologiques ont donc été réalisés afin de vérifier l'incidence d'un arasement sur d'éventuels niveaux archéologiques. Ils ont été implantés sur les deux buttes qui venaient rompre le relief plan de la cour : la plus importante située dans l'angle formé par l'escalier et le logis ouest, la seconde, de plus faible amplitude, se trouvait au sud de l'accès aux caves de ce même logis.

Dans le remblai formant la partie supérieure de la butte, des carreaux de terre cuite décorés et vernissés ont été trouvés. Ils sont identiques à ceux découverts dans les douves du château au cours du dégagement de celles-ci. Le répertoire de décor en est varié : au moins cinquante six dessins différents ont été inventoriés. Les dix-neuf fragments issus du sondage se rapportent à cinq motifs : aigle héraldique aux ailes éployées, fleur de lys, lapin, dessin géométrique, cercle. Ces carreaux datent vraisemblablement du XIII^e ou XIV^e siècle et sont con-

nus par ailleurs sur d'autres sites de la région : abbaye de La Sauve-Majeure, château de Blanquefort, tour de Vérines à Mérignac, etc.

Le sondage a, en outre, permis de dégager la première marche et le ressaut de fondation de l'escalier menant au logis et de vérifier la cohérence des niveaux de circulation intérieur et extérieur.

Marie-Noëlle Nacfer

AQUITAINE
GIRONDE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Opérations communales et intercommunales

1 9 9 6

						p.
Cantons de Créon et de Targon	Jean-Pierre PETIT	AUT	PI		GAL	74
Prospections géosismiques Eppo-REP	Wandel MIGEON	AFA	P			75
SAINT-LOUBES Territoire communal	Mélina DE NARDI	SUP	PI			75
SALLEBOEUF Territoire communal	Christelle BOUCHARD	SUP	PI			75

Opérations communales et intercommunales

1 9 9 6

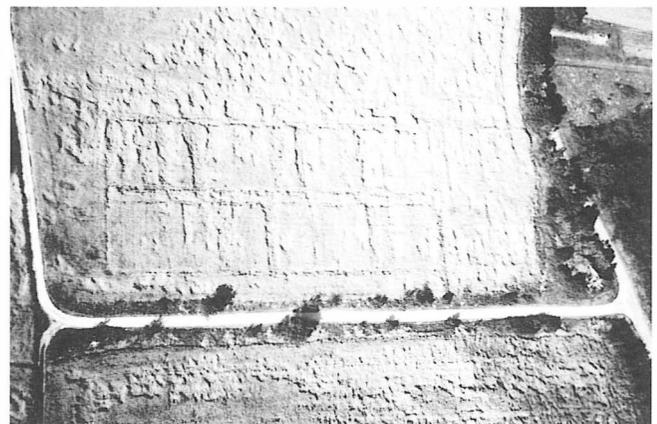
**CANTONS DE
CREON ET DE TARGON**

La reprise des travaux de prospections entreprise dans le sud brannais en 1994 et la continuité des actions à caractère systématique ou ponctuel, en rapport avec des chercheurs individuels ou des associations œuvrant dans le même sens, sont à l'origine de la découverte de nombreux sites et ont permis de réaliser un travail efficace.

En collaboration avec J.-L. Piat, un travail de prospection, rendu nécessaire par les bouleversements du sol liés à la fouille de sauvetage de l'édifice gallo-romain de Lugaïnac, a été réalisé. Pendant la fouille, une recherche systématique des structures autour du site a été engagée par des prises de vue aériennes suite à des prospections de surface signalant un matériel abondant à la périphérie du site. L'ensemble de cette collaboration a permis de repérer trois zones où des structures ont été mises en évidence. En complément à ce travail, des photos aériennes ont été prises au cours des fouilles et après remise en culture du site.

Plus au nord de Branne, au lieu-dit «La Hage», des indices de structures ont été repérés dans une zone constructible.

Dans le cadre de l'inventaire «Architecture et Paysages du Canton de Créon» organisé par la Société archéologique et historique de ce canton, l'étude de Quinsac a permis, grâce à du mobilier recueilli lors de labours, la localisation d'un site gallo-romain. La photographie aérienne a pu le situer au lieu-dit «Clos de Galeteau».



Vue aérienne de la structure gallo-romaine de Dardenac
lieu-dit "Domaine de Dardenac"

La couverture aérienne systématique préliminaire à l'étude de Blésignac a révélé, en limite de cette commune et de celle de Dardenac, une importante structure gallo-romaine pré-identifiée par des fragments de tegulae recueillis lors de vérifications de surface. Un sondage conforterait cette identification. A proximité, un deuxième bâtiment, semblable à celui découvert dans la commune de Coirac, a été mis en évidence.

Jean-Pierre Petit

PROSPECTIONS GEOSISMIQUES ESSO-REP

Une opération de prospection-inventaire s'est déroulée sur une partie des communes de La Teste, Gujan-Mestras, Le Teich, Biganos, Mios et Salles dans le cadre de travaux de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux de la société Esso-Rep.

Les travaux correspondaient à l'exécution d'une étude sismique en trois dimensions dont la surface à exploiter était d'environ 135 km². La prospection archéologique a été réalisée selon la maille préétablie pour la prospection géosismique. L'objectif était de positionner sites et indices de sites, connus ou non, dans le maillage du programme afin de prévenir toute dégradation due au passage d'engins lourds ou à l'utilisation de la méthode conventionnelle de type charges explosives enterrées. Le secteur d'études s'étendait de la partie sud-est du bassin d'Arcachon, le delta de la Leyre, la forêt Nézer, jusqu'aux limites nord-est de la commune de Sanguinet.

Dans ce périmètre, dix-neuf sites déjà inventoriés dans la base DRACAR ainsi que vingt-deux indices de sites ont été positionnés.

Parallèlement à la prospection pédestre, l'inventaire bibliographique des travaux réalisés sur ce secteur, associé à une cartographie sous forme de fiches de terrain, a permis une vérification des cadastres et des positionnements dans la limite de l'accessibilité. Les données de terrain ont été saisies et traitées à l'aide de la base de données Fichier DFS, développée sur File Maker 3, conçue par N. Rouzeau du Service régional de l'Archéologie de Bordeaux. Chaque résumé de fiche descriptive est associé à un extrait de carte 1/25000e et un extrait de plan cadastral à l'échelle 1/5000e.

Wandel Migeon

SAINT-LOUBES

La notice concernant cette autorisation de prospection-inventaire n'est pas parvenue au Service régional de l'Archéologie.

Mélina de Nardi

SALLEBOEUF

La notice concernant cette autorisation de prospection-inventaire n'est pas parvenue au Service régional de l'Archéologie.

Christelle Bouchard

AQUITAINE
LANDES

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 6



								n°	p.
40/001/041/AH	AIRE-SUR-L'ADOUR	Sainte-Quitterie	Philippe VERGAIN	SDA	RA	H16	BAS/MOD	59	78
40/054/001/AP	BRASSEMOUY	Pouy	Dominique BUISSON	AUTRE	FP	P 5	PAL	60	79
40/088/124/AH	DAX	Rempart place de la Course	Jean-Pascal FOURDRIN	CNR	RA		BAS	61	80
40/139/139/AH	LAGLORIEUSE	Mouliot	Bernard GELLIBERT	AUT	SU	H 2	FE1	62	81
40/287/003/AH	SANGUINET	Put Blanc	Bernard MAURIN	AUT	PP	H 10	BRO/FER	63	83

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 6

AIRE-SUR-L'ADOUR
Eglise Sainte-Quitterie du Mas

Une meilleure connaissance du contexte.

L'église abbatiale du monastère Sainte-Quitterie du Mas a fait l'objet de plusieurs interventions archéologiques depuis 1991 et notamment celles de 1995 évoquées dans le précédent bilan. Celles-ci, qui se sont déroulées dans le cadre de travaux pour le drainage de l'édifice ou la consolidation de la colline, ont concerné exclusivement l'extérieur et en particulier le chevet. Elles ont montré, entre autres, l'existence d'une nécropole du haut Moyen Age, la grande sensibilité hydrogéologique du secteur qui s'explique par la nature du substrat mais aussi par des perturbations de la circulation naturelle de l'eau lors des constructions successives. Le substrat géologique y est particulièrement instable : nappe pliocène recouvrant les argiles fauves et des molasses sujettes à des colluvionnements nombreux. Ces couches supérieures et la circulation de l'eau peuvent avoir altéré un banc de calcaire immédiatement sous-jacent sur lequel est ancré l'édifice, et notamment, la crypte. Cette fragilisation de l'ensemble de la colline explique les différents soutènements installés au cours des siècles afin d'éviter des glissements dans la pente et les travaux successifs pour assurer un bon drainage de l'extérieur de l'édifice mis en évidence en 1995.

Mise en place du programme d'étude de la crypte.

Dans le cadre d'un programme collectif de recherche dirigé par B. Boissavit-Camus concernant les édifices du Haut Moyen Age de Poitiers (baptistère Saint-Jean), Limoges (crypte Saint-Martial) et Bordeaux (Saint-Seurin), une étude de la crypte a été mise en place en 1995 pour une période de trois ans en préalable à des projets de restauration du site par les Monuments Historiques.

L'étude de l'édifice roman réalisée par J. Cabanot se poursuit mais la principale question posée est celle de la chronologie relative des aménagements antérieurs à l'édifice du XIIe siècle. Il s'agit notamment de dater et de déterminer de la nature de l'*arcosolium* qui encadre le sarcophage dit de Sainte-Quitterie (milieu du IVe siècle). Cette partie de l'édifice avait fait l'objet de travaux archéologiques importants à l'initiative de Mgr Delannoy en 1884-1885 et d'interventions plus ou moins contrôlées depuis les années 40.

Les résultats de 1996.

En parallèle avec la reprise de l'étude de l'édifice roman par J. Cabanot, les opérations de 1996 se sont développées suivant trois axes de recherche, en se concentrant notamment sur les réduits de l'abside et des absidioles.

■ **1. Surveillance de la deuxième phase des travaux sur la colline et relevé du mur repéré en 1995 (M. Malatray).**

Cette opération fait suite aux surveillances de 1995 qui n'avaient mis en évidence qu'un mur engagé sous l'actuel canal d'évacuation des eaux. L'absence de niveaux en place ou de matériel céramique ancien nous a conduit à considérer ce mur comme un vestige d'un aménagement de soutènement de la colline, d'époque moderne ou contemporaine. Des prélèvements d'enduits et de mortiers ont été réalisés afin de les confronter à ceux des aménagements intérieurs.

Les conditions de sécurité n'ont pas permis une exploration approfondie de cette construction dont l'orientation paraît cependant proche du mur est-ouest repéré en 1995. L'absence de tout vestige de la nécropole dans ce secteur nous incite à considérer que celle-ci se développe vers la crypte. Cela pourrait conforter les descrip-

tions anciennes de sarcophages engagés sous les fondations romanes.

■ **2. Relevés topographiques des structures mises en évidence en 1995 et d'une partie de la crypte (C. Fondeville).**

Avant de commencer le travail de lecture du bâti à l'intérieur de la crypte, il nous a semblé essentiel de mettre en place un relevé topographique adapté qui intègre les données des différentes opérations et notamment celle de P. Massan en 1995. Le chevet, les découvertes de 1995, la majeure partie de la crypte et les élévations à étudier en 1997 ont ainsi été relevés et saisis sur programme informatique.

■ **3. Dépouillement de la documentation (à l'exception des archives communales) (A. Métois).**

Après la mise en évidence en 1995 d'un état de la crypte en 1840 (archives des Monuments historiques) et des recherches infructueuses sur les originaux des relevés de 1885, il a été décidé de réaliser aux Archives Départementales des Landes un bilan exhaustif de la documentation existante qui permette de dresser, pour les

XIXe et XXe siècles, l'évolution de cette partie de l'édifice. De 1809 à 1947, ont ainsi été analysés les documents permettant de faire le point sur les travaux de consolidation, de dégagement, de drainage et de fouilles alors réalisés et sur l'évolution du contexte.

Perspectives.

L'année 1997 doit voir l'intervention matérielle sur la crypte (analyse des élévations de l'*arcosolium* avec nettoyage, consolidation et étude des enduits, sondages archéologiques exploratoires depuis la nef et dans les réduits entre abside et absidioles), la poursuite des relevés topographiques (pour dresser notamment une coupe longitudinale de l'édifice) et la fin du récolement de la documentation (données sur les sépultures, sur les problèmes hydrogéologiques et sur l'évolution chronologique de l'édifice). La synthèse de ces différentes données permettra d'aborder la place de ces différents états dans la topographie urbaine de la cité épiscopale d'Aire-sur-l'Adour.

Philippe Vergain

BRASSEMPOUY

Pouy

Brassempouy comprend trois secteurs : grotte du Pape (GG2), grotte des Hyènes (CH5) et abri Dubalen (CH3). Le Châtelperronien et l'Aurignacien sont présents dans les trois secteurs, le Gravettien ne subsiste que dans le secteur GG2 de la grotte du Pape.

L'objectif des opérations de terrain était de réaliser le bilan stratigraphique dans chaque secteur et d'établir les relations chrono-stratigraphiques entre les trois secteurs. En 1996, le chantier GG2 n'a pas été ouvert. Dans la grotte des Hyènes, le décapage des derniers niveaux aurignaciens (2Cc, 2DD, 2F) de la zone avant a été réalisé ainsi que celui du niveau «2G?» de la zone profonde (S8) afin de vérifier une possible corrélation avec le «2G» de la zone avant. Des coupes précisant la stratigraphie de la base du remplissage de la zone médiane ont été faites. La reprise d'une coupe en BA6-7-8 a conduit à réexplorer la nature des remplissages associés aux occupations aurignaciennes les plus récentes (1C, 2A).

Dans l'abri Dubalen, les niveaux châtelperroniens et aurignaciens ont été fouillés sur une bande de 1,50 m sur 0,30 m. Les caractéristiques du remplissage restent comparables à ce qui avait été observé précédemment. La découverte dans la couche Ebc1 de l'abri Dubalen de

lamelles Dufour constitue une nouveauté. Cette couche, qui n'avait pas livré de vestige anthropique, pourrait donc être attribuée à l'Aurignacien.

Un zonage, des tariérages et un report en surface des extrémités de S8, GG2 et CH3 effectués entre CH3 et CH5 (en collaboration avec C. Ferrier et J.-Cl. Leblanc) confirment la réunion des trois cavités dans ce secteur. Cette hypothèse, déjà envisagée, n'était jusqu'à présent fondée que sur les similitudes archéologiques et sédimentologiques du remplissage et sur l'apparente proximité des trois cavités. Les résultats des analyses sédimentologiques et micromorphologiques (C. Ferrier, étude en cours) et la poursuite des sondages sont attendus pour statuer définitivement sur ce problème. Si cette hypothèse se vérifie, elle laisse espérer la découverte d'une zone d'occupation principale châtelperronienne ainsi que d'autres espaces aurignaciens.

Parallèlement aux interventions de terrain, les analyses sédimentologiques (C. Ferrier), palynologiques (M.-F. Diot), paléoparasitologiques (F. Bouchet), archéozoologiques (C. Letourneux) se poursuivent. De nouvelles datations C14 des niveaux aurignaciens et châtelperroniens de la grotte des Hyènes et de l'abri Dubalen (M. Fontugne) ont aussi été lancées. L'étude de la parure

(R. White), de l'industrie osseuse (A. Bertrand et M. Monnier), de l'art (G. Pinçon) et des vestiges humains (D. Gambier) est largement engagée.

Parmi le matériel découvert cette année, il faut signaler, outre le matériel classique de l'Aurignacien ancien, un bracelet en ivoire (R. White, étude en cours) dans la

grotte des Hyènes et deux nouvelles dents humaines, l'une provenant de S8, l'autre de l'abri Dubalen.

François Bon,
Dominique Gambier

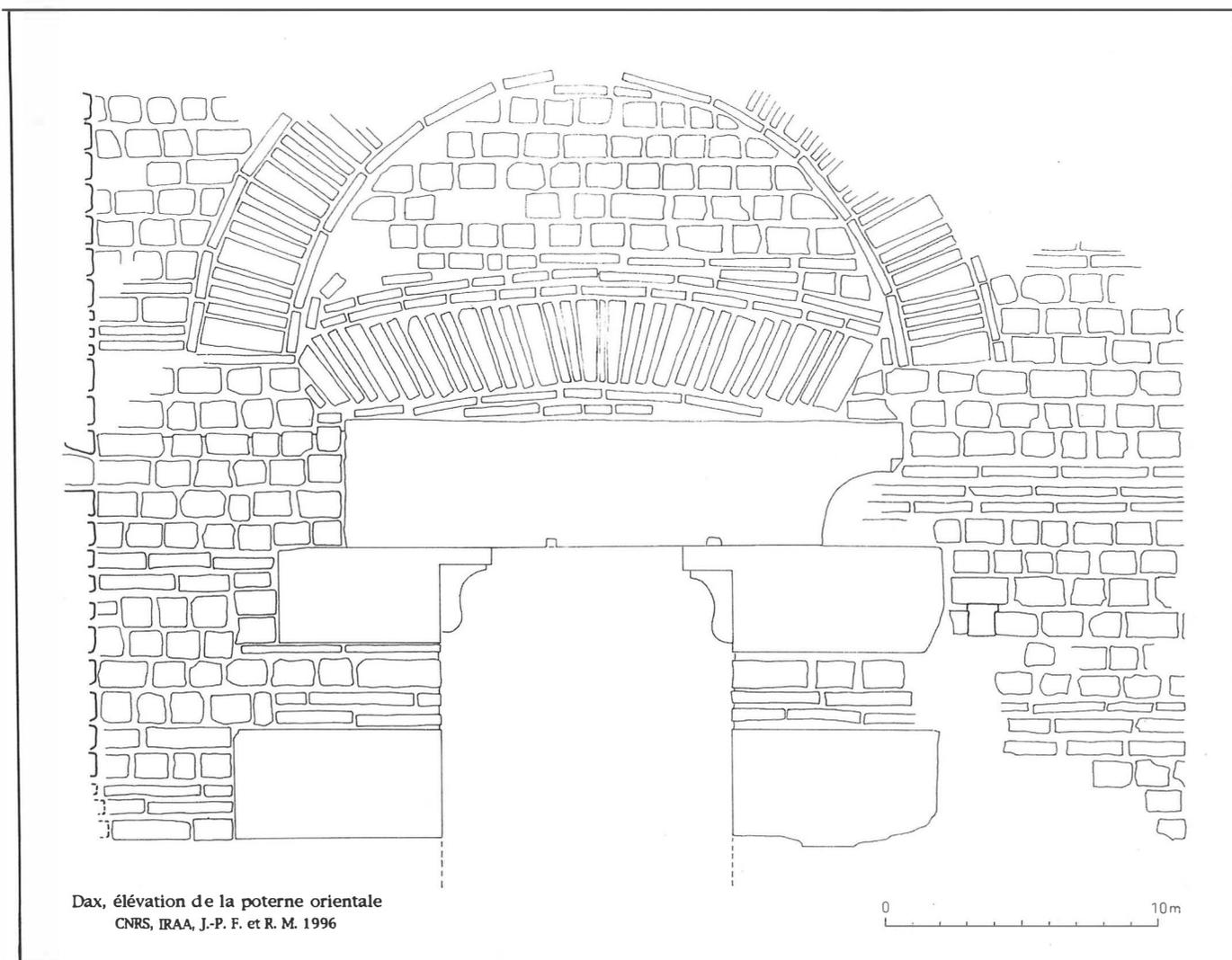
DAX

Place de la Course

L'intervention a consisté en un relevé architectural d'une poterne, située sur une section résiduelle du rempart antique de Dax.

La portion de rempart située près des bains Saint-Pierre est restée inchangée depuis le déclassement de la place

militaire en 1850. Deux tours, distantes de 17,10 m, présentent, vers l'extérieur de la ville, une saillie circulaire d'un diamètre de 9,20 m à la base et de 8,80 m à mi-hauteur. Au nord, derrière la construction thermale moderne, un arrachement marque l'emplacement d'une



Elévation de la poterne orientale
CNRS, IRAA, J.-P. F. et R. M. 1996

autre tour démolie, à l'extrémité d'une courtine d'une trentaine de mètres de longueur. Trois ressauts, couronnés chacun d'un triple rang de briques, filent à la base de ce rempart. Par endroits, l'élévation antique conservée dépasse la hauteur de 7 m.

Sur le côté de la tour centrale, à une distance de 1,27 m, subsiste une poterne large de 1,07 m au niveau des tableaux. Dans ses piédroits prennent place quelques blocs en grand appareil. A leur sommet, deux consoles à profil en doucine, légèrement en retrait, viennent diminuer la portée d'un linteau monolithe. Ce bloc, long de 2,05 m, est un remploi mouluré à l'une de ses extrémités par un cavet prolongé par un chanfrein. Une encoche coudée, creusée dans le lit inférieur, est un vestige de son premier état.

Deux arcs forment décharge au-dessus du linteau. Le premier est surbaissé, le second en plein cintre. Des claveaux en pierre alternent avec des briques et les courbures des extrados et des intrados sont soulignées par des cordons en terre cuite. Le sommet de l'arc supérieur est détruit.

Les parois intérieures, construites en moellons et en briques, supportent des dalles de couverture d'une largeur moyenne de 42 cm. Le passage est fermé, à son extrémité, par un muret qui retient les terres du talus adossé par la suite à la face intérieure du rempart, en bordure de la place de la Course.

Jean-Pascal Fourdrin,
Raymond Monturet

LAGLORIEUSE

Mouliot

La nécropole de Mouliot s'étend sur un petit promontoire en bordure de plateau, dominant des zones humides, à 5 km au sud-est de Mont-de-Marsan.

La découverte du site à la suite d'un semis de pin a motivé une intervention en sauvetage urgent. Après une première campagne de fouilles en 1995, qui avait porté sur 200 m² et découvert quatorze tombes dont l'une renfermait seize vases, une deuxième campagne a été menée du 10 juillet au 15 septembre 1996.

Au total, 902 m² ont été fouillés, sans atteindre les limites de la nécropole. L'espace funéraire est organisé en tombes plates en fosse (48 sépultures identifiées) avec des structures de pierres (arcs de cercles) et des zones de crémation.

Si le mobilier métallique est absent et les dépôts osseux peu abondants, la variété du mobilier céramique permet la constitution d'un registre de référence pour le sud de l'Aquitaine.

Dans la quasi-totalité des cas, l'urne funéraire contenant quelques fragments d'os longs brûlés a été disposée verticalement dans une fosse peu profonde, recouverte d'un plat renversé en guise de couvercle ; puis la fosse a été comblée sans dépôt de cendres. Formes et décors des vases ne présentent pas d'originalité particulière, sinon une abondance relative du décor à la cordelette.

Les comparaisons typologiques des vases confirment et précisent la chronologie de fonctionnement de la nécropole avancée en 1995 : Bronze final et Premier Age du Fer.

Une différenciation spatiale en fonction de la chronologie paraît décelable et permet d'ébaucher un schéma de développement de la nécropole. Les arcs de cercles de pierres (au nombre de 20) servent manifestement dans plusieurs cas à délimiter des tombes mais, dans d'autres cas, ils ne paraissent pas directement associés à une sépulture. Des observations précises sur la morphologie des tombes, leur signalisation et leur recouvrement ont été possibles. Elles autorisent, avec l'étude des dépôts funéraires, une approche des pratiques funéraires.

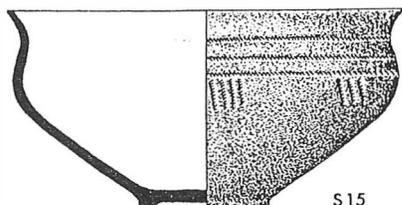
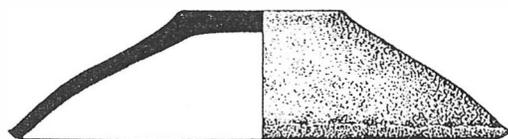
Dans un locus situé à 100 m environ de la nécropole a été fouillé un sol d'occupation protohistorique organisé autour d'une structure de combustion, avec sole d'argile cuite et mobilier céramique domestique (10 vases). La superficie de cet ensemble est restreinte à moins de 10 m². Cette occupation peut être datée du Bronze final, sans pour autant être mise en relation avec la nécropole, en l'état actuel des connaissances.

Avec un nombre de tombes significatif, la possibilité de discerner une évolution chronospatiale de la nécropole et la question d'une éventuelle relation avec un habitat

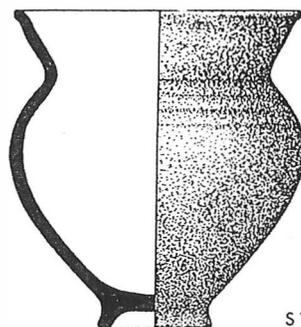
proche, le gisement de Mouliot révèle un potentiel scientifique intéressant. Aussi, grâce à la compréhension du propriétaire aménageur, il a été possible de prolonger l'intervention en 1997. Les objectifs des travaux à venir seront d'essayer de cerner la nécropole dans sa globalité, d'explorer l'espace entre la nécropole et la structure

de combustion du locus sud-ouest, de préciser le rôle des arcs de cercles de pierres et celui des zones cendrées.

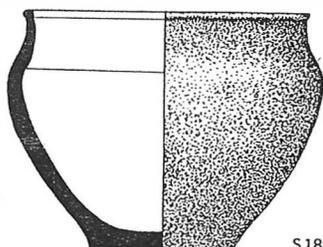
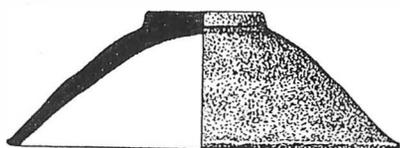
Bernard Gellibert,
Jean-Claude Merlet



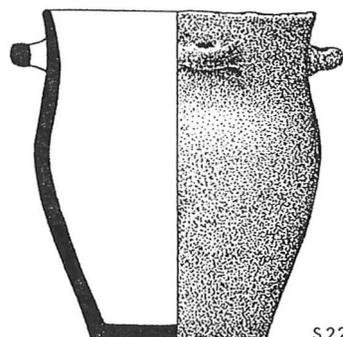
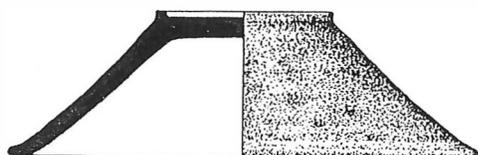
S15



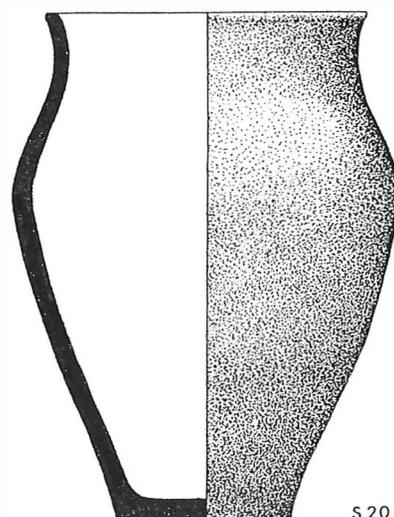
S17



S18



S22



S20

Mobilier céramique des sépultures S15, S17, S18, S20 et S22

SANGUINET

Put-Blanc

Le site de Put-Blanc sous les eaux du lac de Sanguinet fait l'objet d'une autorisation de prospection programmée triennale concernant la période 1996-1998.

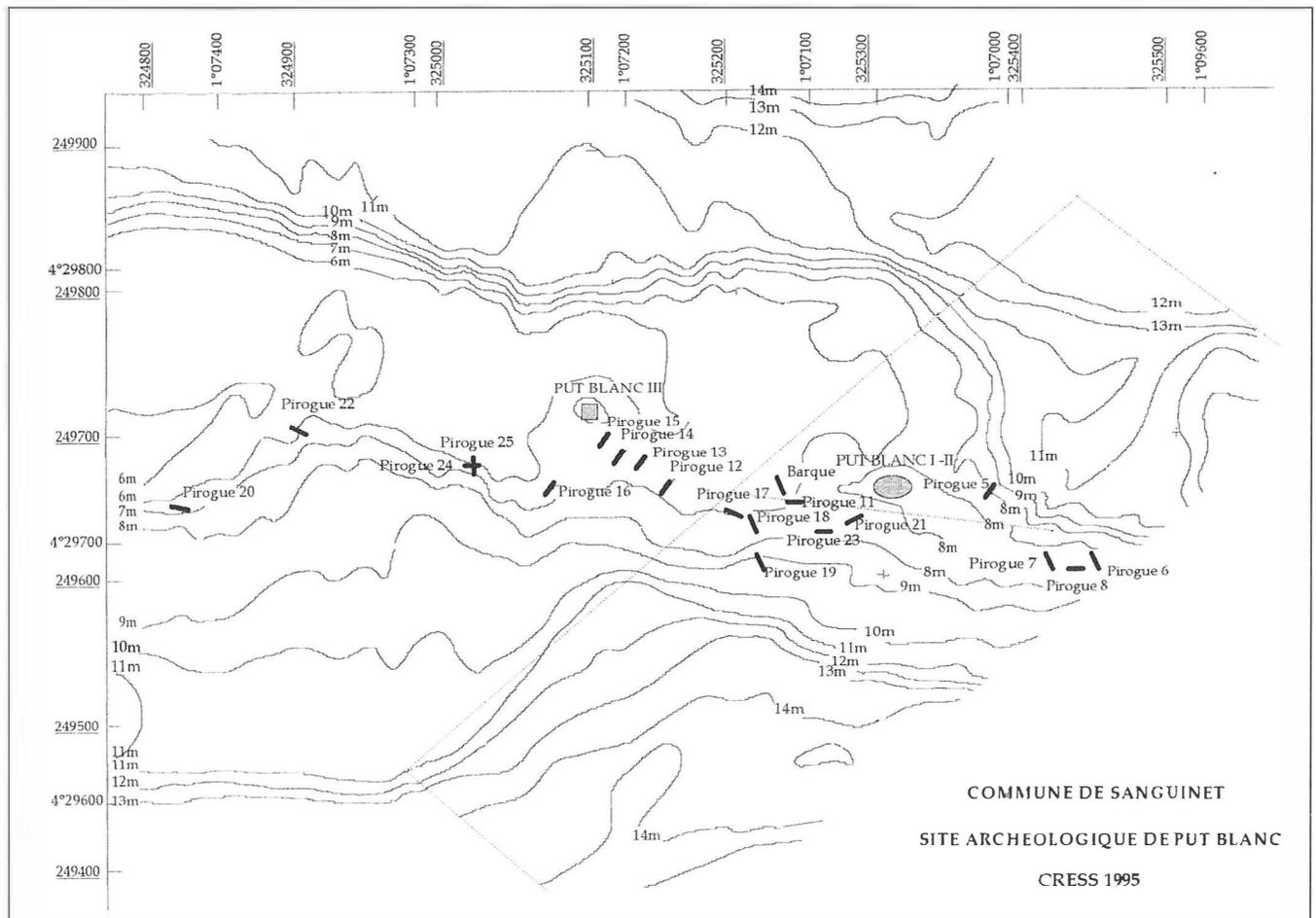
■ L'habitat de Put Blanc III.

Découvert en 1991 à l'occasion des prospections effectuées sur l'espace archéologique de Put-Blanc, le site de Put-Blanc III occupe une surélévation de terrain dans la partie la plus basse de la vallée ennoyée de la Gourgue. Sur une superficie de plus de 500 m², cet ensemble de structures de bois appartient à un espace d'habitat et nous pensons pouvoir parler d'un «fond de cabane».

Les 36 m² relevés en 1995 avaient mis en évidence un ensemble de «bois» ordonnés. On notait en particulier la présence de deux alignements de bois superposés et de nombreux pieux, manifestement dans leur situation d'ori-

gine au moment de l'envoyage. Au cours de la campagne de 1996, 45 m² supplémentaires ont été étudiés. Si la zone n'apporte pas d'éléments nouveaux sur la compréhension générale de l'habitat, la disposition des bois permet de prendre conscience d'un profond bouleversement de ces structures. On peut avancer diverses hypothèses quant aux causes de cette dispersion qui a affecté la partie ouest exposée aux vents dominants. Il se peut que, lors de la montée des eaux, l'érosion des couches supérieures de sable ait libéré les bois. A l'est et au sud, au contraire, les bois en place ont consolidé et maintenu le sol sous-jacent qui présente encore aujourd'hui un tombant abrupt d'environ 60 cm.

Nous avons essayé, à partir d'alignements de pieux, de cerner l'implantation générale de cette habitation. Il semblerait que, dans la partie est, il soit possible de définir la



Plan de situation des pirogues

forme d'une pièce rectangulaire de 4,60 m de longueur sur 3,30 m de largeur. Cet espace de 15 m² englobe la majeure partie des bois alignés restés en place ainsi que la sole-foyer. A l'est, des alignements de trous creusés dans les bois alignés de la couche inférieure du plancher pourraient signaler l'emplacement d'une cloison. Il en serait de même à l'ouest où il s'agit de petits pieux le long d'une planche.

Au-delà, il est hasardeux de définir des alignements à partir des pieux en place que l'on retrouve à 7 ou 8 m. On peut simplement considérer que cette construction était beaucoup plus vaste que l'espace de 15 m² que nous avons défini.

Les bois de surface ayant été profondément bouleversés, il convient maintenant de vérifier si ne subsiste pas à l'ouest l'assise d'aménagements plus profonds, comme dans la partie est. Il faut pour cela dégager la couche de sable qui constitue peut-être un apport sédimentaire plus récent.

Un relevé effectué à l'aide de l'écho sondeur enregistreur dans un axe est-ouest et dans un axe nord-sud se croisant en aplomb du site de Put-Blanc III, dessine cette surélévation bien particulière au milieu de la zone basse qui s'étend entre les deux pentes de la vallée ennoyée. Ce relevé montre bien le caractère isolé de l'habitat de Put-Blanc III, utilisation judicieuse d'une surélévation du terrain au milieu d'espaces vraisemblablement marécageux.

La céramique découverte sur cet espace s'apparente à celle bien connue sur les sites du Premier Age du Fer (décors rubanés). Des échantillons de bois ont été prélevés pour datation C14.

■ **Les pirogues.**

Deux pirogues ont pu cette année être décrites après avoir été transportées sur des fonds à 5 à 6 m de profondeur. La plus ancienne (pirogue n° 22), en chêne, est d'une typologie très originale (planche arrière amovi-

ble). Sa datation la situe chronologiquement au Premier Age du Bronze. La seconde, en pin, dont il ne reste qu'une partie du fond, est en cours de datation.

Rappelons que toutes les pirogues datées dans l'environnement géographique de Put-Blanc couvrent un millénaire (du début de l'Age du Bronze au premier siècle après Jésus-Christ). Beaucoup d'entre elles sont donc contemporaines du site de l'Estey du Large (IIe-Ier siècles av. J.-C.) ou même du début de l'occupation du site gallo-romain de Losa.

■ **Etude bathymétrique.**

Il s'agissait, cette année, de compléter dans la zone ouest les plans topographiques établis les deux années précédentes, de manière à faire apparaître le prolongement des talus et de déterminer les zones basses afin de définir les lignes de rives probables.

Une hypothèse concernant la mise en place du plan d'eau commence à se dessiner même si nous n'avons pas encore à notre disposition toutes les datations de souches qui ont été envoyées vers divers laboratoires. L'espace archéologique de Put-Blanc pourrait constituer la pointe ouest d'un lac primitif ayant servi de zone portuaire, tout d'abord aux populations des habitats de Put-Blanc puis ensuite à celles de l'Estey du large. Un relevé bathymétrique très précis de l'environnement de la pirogue n° 22 semblerait montrer que ce lac primitif, dont nous essayons de préciser la topographie, se serait maintenu pendant plus d'un millénaire au niveau de 6 à 7 m NGF (15 à 14 m au-dessous du niveau actuel).

■ **Prospection générale.**

La prospection générale s'est poursuivie vers l'ouest, le long des tombants de la vallée ennoyée. Cette recherche a amené la découverte de deux nouvelles pirogues.

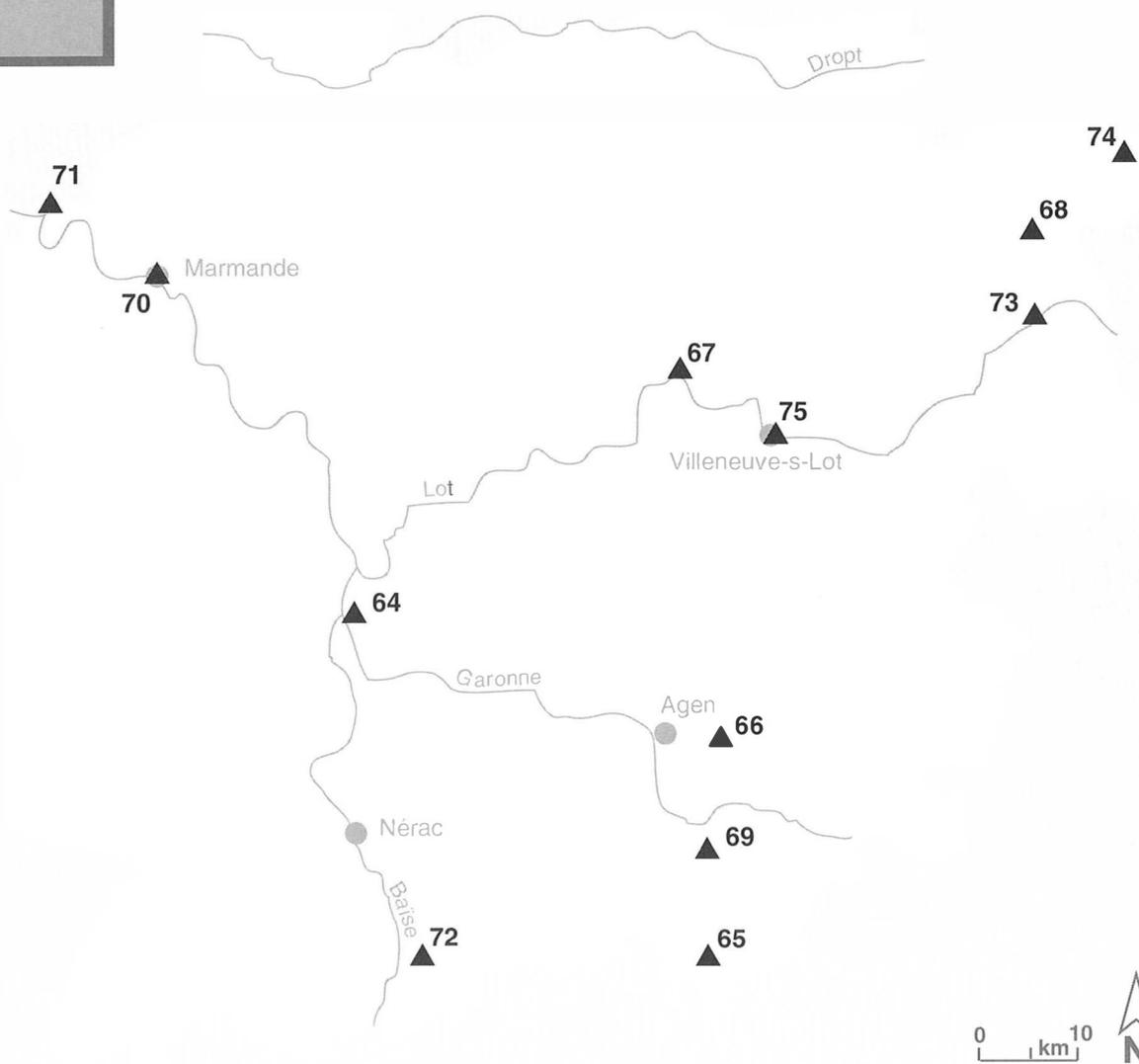
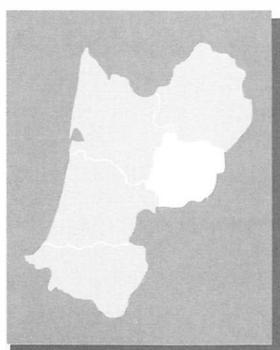
Bernard Maurin

AQUITAINE
LOT-ET-GARONNE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 6



								N°	P.
47/004/009/AH	AIGUILLON	Cimetière Saint-Côme	Alain REGINATO	ASS	SD		GAL	64	88
47/015	ASTAFFORT		Cynthia COUHADA	BEN	PI		—	65	89
47/029/004/AP	BLANQUEFORT-SUR-BRIOLANCE	Le Callan	André MORALA	SDA	FP	P 6	PAL	—	—
47/032/002/AH	BON-ENCOTRE	Sainte-Radegonde	Xavier CHARPENTIER	SDA	SD		HAU	66	89
47/049/004/AH	CASSENEUIL	Le Bourg	Gilles SERAPHIN	BEN	PI		MED/MOD	67	91
47/077	CUZORN	Territoire communal	Jean-Michel BEAUSOLEIL	AFA	PI		—	68	91
47/145/006/AH	LAYRAC	Les Augustins	J.-B. BERTRAND-DESBRUNAIS	SDA	SD		—	69	92
47/157/010/AH	MARMANDE	Place du Marché	Bernard ABAZ	AUT	SU		MED	70	92
47/180/AH	MEILHAN	Les Rapides de Hure	François BAUDOUIN	AUT	SU		MOD	71	93
47/174/002/AH	MONCRABEAU	Baptiste	Philippe JACQUES	AUT	SU	H 11	GAL	72	94
47/179/001/AP	MONSEMPRON-LIBOS	Sous les Vignes	Alain QUINTARD	EN	RA		PAL	73	95
47/292/005/AP	SAUVETERRE-LA-LEMANCE	Roc Allan	Alain TURQ	SDA	FP	P 10	PAL	74	96
47/323/AH	VILLENEUVE-SUR-LOT	Route de Paris	Xavier CHARPENTIER	SDA	SD		—	75	96

AQUITAINE
LOT-ET-GARONNE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 6

AIGUILLON
Cimetière Saint-Côme

Dans le cadre de la future extension du cimetière de Saint-Côme, des sondages ont été effectués dans la parcelle G1107 en 1997. Celle-ci a déjà fait l'objet de sondages diagnostic en 1995. Ils avaient défini une aire d'occupation médiévale autour de l'église avec foyer de terre cuite attestant un habitat structuré. Par ailleurs, une fosse ou un fossé médiéval avait été repéré dans un premier sondage. Plus au nord, deux autres sondages étaient négatifs et nous n'avons pas poussé plus loin les investigations archéologiques. Le projet d'extension du cimetière Saint-Côme, vu la proximité des niveaux archéologiques, a donc entraîné la réalisation de six nouveaux sondages.

Sondage 26. Entre 0,7 et 0,9 m de la surface existe une zone argileuse qui a livré de très rares tessons de la fin de l'Age du Fer. En dessous, une argile stérile ne présente aucun vestige anthropique et le sondage est abandonné à 2,80 m de profondeur.

Sondage 27. Ce sondage, opéré jusqu'à 2,50 m, est stérile.

Sondage 28. On relève quatre niveaux successifs.

Couche 1 : de 0 à 1 m : il s'agit d'une zone de terre très argileuse contenant quelques tessons médiévaux.

Couche 2 : de 1 à 1,60 m : zone d'argile sans matériel archéologique.

Couche 3 : de 1,60 à 2,40 m : couche d'argile contenant de rares tessons avec, en particulier, un bord d'écuelle, un fond d'urne peignée et un bord de col de *dolium* bien caractéristique des productions de l'officine de potiers de La Gravisse au 1er siècle avant J.-C. La couche se termine par l'apparition de quelques pierres de gros

volume qui, à cette profondeur et associées au matériel décrit, ne sont pas fortuites. Ces niveaux archéologiques, à une telle profondeur, sont relativement surprenants pour la fin de l'Age du Fer. Ils sont à rapprocher du niveau protohistorique découvert dans le sondage n° 7 en 1995 à 2 m de profondeur.

Couche 4 : de 2,40 à 2,80 m : zone d'argile contenant de rares vestiges anthropiques.

Le sondage 28 confirme une nouvelle fois l'occupation protohistorique du site de Saint-Côme avec la découverte à une profondeur relativement importante d'un niveau du 1er siècle avant J.-C.

Sondage 29. Il permet de visualiser un niveau d'argile sur toute sa hauteur, jusqu'à 2,20 m. Au-delà, apparaît la grave de la terrasse alluviale. La couche d'argile est donc beaucoup moins épaisse que dans les sondages précédents.

Sondages 30 et 32. Ces deux sondages sont stériles et laissent apparaître une couche d'argile uniforme jusqu'à 2,80 m de profondeur.

En conclusion, ces nouveaux sondages à Saint-Côme montrent que l'emprise archéologique est très faible au nord de la parcelle 1107. Elle se caractérise par la présence d'un niveau de l'Age du Fer, localisé dans le sondage 28, niveau relativement restreint en surface (négativité des sondages 27 et 29 à côté). Le creusement des futures tombes ne devrait donc pas compromettre la conservation ou la mise en valeur de vestiges archéologiques.

Alain Réginato

ASTAFFORT

Occupation du sol à l'époque antique

La géomorphologie et la position géographique qu'offre la commune d'Astaffort sont propices à l'implantation et au développement de terroirs agricoles. Située à l'extrémité sud du département de Lot-et-Garonne et à la frontière de celui du Gers, elle est implantée sur le cours inférieur du Gers, rivière qui scinde en deux la commune. Cependant, le bourg actuel s'est développé sur la rive droite. En outre, le territoire de la commune est pourvu d'un réseau hydrographique composé essentiellement de petits ruisseaux répartis à la fois sur la rive droite et sur la rive gauche, orientés pour la plupart sud-est/nord-ouest. Du point de vue de la géomorphologie, Astaffort s'inscrit dans un environnement de transition entre la fin de la vallée de la Garonne, encore très visible à Layrac, et le commencement des plateaux gascons très nets dès Sempesserre.

Une prospection au sol a été engagée à l'automne 1996. Cette investigation s'insère dans le programme de recherche H11 qui porte sur les "terroirs, productions et établissements ruraux gallo-romains". Certaines zones n'ont encore rien livré dans la mesure où celles-ci sont recouvertes par des bois et de la prairie. L'opération s'est essentiellement déroulée sur la vallée du Gers et

son environnement proche. La prospection menée concerne seulement la période gallo-romaine déjà attestée lors d'une prospection effectuée il y a quelques années¹. Les quatorze sites signalés, ajoutés à ceux déjà connus, portent désormais leur nombre à vingt-trois.

Cette opération a permis d'observer deux types d'indice de la présence d'établissements ruraux gallo-romains. Il a été possible de recenser les habitats du fait de la présence de matériel caractéristique tel que la céramique, la sigillée, les pesons et les fragments d'amphore mais également à partir de la seule présence de *tegulae* et petits moellons en surface, ce dernier type d'indice pouvant correspondre, sous toute réserve, à de simples bâtiments agricoles.

Le recensement de ces quatorze nouveaux sites révèle un peu plus que la trame rurale de la zone étudiée, pour la période gallo-romaine, était beaucoup plus dense que nous ne le pensions par le passé.

Cynthia Couhade

1. Beyneix (A.). Rapport de prospection-inventaire archéologique sur la commune d'Astaffort, S.R.A. Aquitaine, 1989.

BON-ENCONTRE

Sainte-Radegonde

Les sondages réalisés les 23 et 24 juillet 1996 à Bon-Encontre ont été motivés par le projet de construction d'un bassin d'orage et d'un parc de stationnement aux abords de l'église Sainte-Radegonde. Cette dernière a été implantée sur une *villa* gallo-romaine, peut-être précédée par un établissement remontant au premier Age du Fer. La nature des travaux projetés induisait un risque de destruction de vestiges archéologiques. Cette opération a bénéficié du concours de Philippe Jacques en qualité de bénévole.

Le site se situe à 1,5 km du centre du bourg de Bon-Encontre. Le terrain se trouve au pied d'un des coteaux de la rive gauche de la Garonne, au débouché de la

vallée du ruisseau du Toulza. Il accuse une pente douce vers le Sud.

Le site antique de Sainte-Radegonde est connu depuis le début du XIXe siècle. En 1813 ou 1814, plusieurs éléments gallo-romains et, notamment deux mosaïques polychromes à décors géométriques attribuées au IVe siècle, ont été dégagées. Ces trouvailles ont été faites à proximité de l'église, sans plus de précision, et les observations ont porté sur une vingtaine de mètres. Les témoignages oraux, recueillis lors de notre intervention, font état de la découverte d'éléments gallo-romains au cours de travaux portant sur la route de Sainte-Radegonde, d'une part à son carrefour avec le chemin rural

n° 11, d'autre part sur le rond-point les raccordant l'avenue Anatole-France. A l'occasion de travaux de construction d'une maison, sise au sud de la même route, un sarcophage aurait été mis au jour. Sur la parcelle, assiette du projet, une simple prospection pédestre permet d'observer des tesselles, tessons de céramiques communes, moellons et fragments de tuiles.

Cinq sondages ont été ouverts sur la parcelle où était projeté l'établissement du bassin d'orage et un autre sur la parcelle où doit être établi le futur parc de stationnement.

■ **Sondage 1.**

Il s'agit d'une tranchée ouverte sur 43 m, soit la quasi totalité de la largeur de la partie sud de la parcelle. L'observation de la coupe révèle un niveau de terre végétale et de labours sur 0,40 à 0,50 m d'épaisseur. Le niveau naturel d'argile brune a été rencontré de 0,60 à 0,70 m de profondeur. Entre ces deux niveaux règne un sédiment argilo-limoneux. Un lambeau d'empierrement ancré dans l'argile, un mur de 0,60 m de large, deux bases de colonnes encadrant cette dernière structure ont été dégagés. L'une des bases de colonnes est incluse dans un niveau remanié contenant de nombreux fragments de tuiles, briques et moellons. Ce dernier niveau apparaît dans la prolongation de la couche argilo-limoneuse mentionnée plus haut. Il s'interrompt à 21 m après le début de la tranchée. Le mobilier collecté provient principalement du niveau remanié. Il se compose de tessons de céramiques communes, d'une anse d'amphore, de rares ossements d'animaux, d'une tige de bronze (bijou ?) et d'un as d'Auguste des ateliers de Lyon, trouvé à proximité du mur.

■ **Sondage 2.**

Cette tranchée a été ouverte dans le même axe que la précédente, au milieu de la parcelle. Elle est longue de 33 m. Sous 0,30 m de terre végétale, on observe une couche totalement remaniée d'environ 0,30 m de puissance. Cette dernière comprend de très nombreux fragments de tuiles et d'enduits peints parfois très épais (jusqu'à 20 cm) ; il s'agit vraisemblablement d'un niveau de démolition. Seul un lambeau de sol ou encore de foyer a été repéré, aucune autre structure n'a été décelée dans ce sondage. Le mobilier est abondant ; outre la faune, la malacofaune et les tessons de céramiques communes, un fragment d'amphore Dressel 20 et quelques tessons de sigillées, dont une forme Drag. 45, ont été recueillis.

■ **Sondage 3.**

Il est situé dans le tiers septentrional de la parcelle, mesure 15 m de long et est orienté parallèlement aux deux précédents sondages.

Sous le niveau de terre végétale et des anciens labours apparaît un niveau de démolition, entre 0,30 et 0,40 m de profondeur. Il s'étend sur un sol de béton de tuileau, limité à l'est et à l'ouest par deux négatifs de murs distants de

12,50 m. Un trou de poteau recoupe le sol. Un clapet d'obturation de tuyau de plomb a été dégagé au-dessus de celui-ci. Sous le béton de tuileau, on observe 0,30 m de sédiment limoneux presque vierge qui repose sur un niveau composé de tuiles et d'éclats de mortier épais de 0,40 à 0,50 m. Cet état se situe sur l'argile naturelle. Le mobilier présent dans ce sondage consiste pour l'essentiel en tessons de céramiques communes.

■ **Sondage 4.**

C'est une tranchée creusée perpendiculairement au sondage 3, en direction du sondage 2 ; elle mesure 30 m de long. Sous la terre végétale et le niveau correspondant aux anciens labours, on rencontre la suite du sol de béton de tuileau. Celui-ci présente un pendage marqué, le degré d'enfouissement variant de 0,40 à 0,60 m. Il a été suivi sur 8 m de long jusqu'à un négatif de mur. Un trou de poteau a été creusé dans le sol. Le comblement est recreusé par une sépulture. Il s'agit d'une fosse dont la limite nord est matérialisée par un alignement de blocs calcaires et de tuiles. On observe les membres inférieurs de deux individus. Quatre vestiges de murs, tous parallèles, et un sol de graviers et petits galets s'étendant entre les deux premiers ont été successivement dégagés. Le mobilier trouvé dans cette tranchée comprend des tessons de céramiques communes, un tesson de sigillée Drag. 27 et une monnaie de Vespasien.

■ **Sondage 5.**

C'est la dernière tranchée ouverte dans cette parcelle. Elle se situe dans l'axe de la précédente, à 15 m du sondage 3. Elle mesure 12 m de long. Dès le début du creusement, à l'extrémité sud et à 0,40 m de profondeur, apparaît un sol présentant des traces d'arrachement de tesselles. Les traces des anciens labours sont également visibles sur ce niveau. Un égout marque la limite de ce sol. Cette structure se compose de deux piédroits en tegulae. Une mosaïque formant un décor de damiers noirs et blancs succède à cet égout. Elle n'offre plus de conservé qu'un lambeau et une bande de 1,50 m de large, accolée à un mur arasé, large de 0,60 m. Au-delà de ce mur et jusqu'à la fin du sondage règne, à la même cote que la mosaïque, un sol de béton de tuileau très altéré.

■ **Sondage 6.**

Cette tranchée a été ouverte dans l'angle nord de la parcelle visée par le projet d'établissement d'un parc de stationnement. Long d'environ 7 m, le creusement a permis d'observer, sous un mètre d'argile, une couche de 1,50 m de puissance, de teinte noire et très humide. Celle-ci se décompose en fait en deux niveaux : le premier présente du mobilier moderne, le second du mobilier antique. Nous sommes peut-être en présence du lit d'une rivière fossile.

Cette opération confirme l'existence d'une *villa* gallo-romaine sur le site de Sainte-Radegonde. On sait que

ses vestiges s'étendent, au moins, à 400 m au sud de l'église. S'il reste difficile de dater de façon fine les structures mises au jour, nous sommes en mesure d'avancer la présence d'au moins deux états gallo-romains auxquels succède une occupation du Haut Moyen Age, avec la présence de sépultures et peut-être de constructions légères.

La réalisation des travaux du bassin d'orage, tels qu'ils ont été définis avant la réalisation des sondages, provo-

querait la destruction des vestiges observés. La municipalité a donc renoncé à ce projet et envisage la dépose de la mosaïque qui serait présentée dans l'église Sainte-Radegonde. En ce qui concerne la parcelle où doit s'établir le parc de stationnement, la nature des travaux ne semble pas devoir porter atteinte à la conservation des niveaux archéologiques.

Xavier Charpentier

CASSENEUIL

Le Bourg

A l'initiative de l'Architecte des Bâtiments de France et du Service régional de l'Archéologie, la mise en oeuvre d'un projet d'aménagement des berges de la Lède a été précédée d'une enquête préalable visant à localiser la présence éventuelle de vestiges médiévaux et à orienter de futurs sondages, si nécessaire, dans la partie du bourg touchée par le projet.

Le quartier de l'Ancien Hôpital, situé dans la limite de l'ancien bourg castral de Casseneuil, comporte pour l'essentiel un bâti moderne composé de maisons modestes, de constructions utilitaires et de jardins en terrasses, en grande partie démolis ou à l'état de ruines. L'étude du bâti a confirmé que les maisons les plus anciennes et leurs terrasses n'avaient été établies qu'au XVIII^e siècle

mais qu'elles s'étaient implantées sur les vestiges d'un bâti médiéval, conservé partiellement dans la base des murs mitoyens, dans les remblais et, parfois, en élévation. Ces vestiges médiévaux appartiennent aux habitations construites en briques qui composaient, à défaut d'enceinte, le front de ville sur les berges. Les vestiges d'une poterne fortifiée, correspondant à une ancienne ruelle, ont également été identifiés dans la partie sud du quartier ainsi que les élévations d'une maison remarquable attribuable au XIV^e siècle, rue de l'Hôpital. La destruction de ces bâtiments médiévaux, comme celle des constructions plus modernes, semble avoir résulté de l'érosion et du mouvement des berges.

Gilles Séraphin

CUZORN

Déviation de la RD 710

Le projet d'aménagement de la déviation de la RD 710 entre Vignasse et Pombié, sur la commune de Cuzorn, s'étend sur 1,5 km. L'opération de prospection n'a porté que sur 800 m environ : la section en tracé neuf, située entre le lieu-dit Vignasse et le restaurant Le Saint-Hubert. Un peu plus de 21 % de l'emprise étaient boisés et comportaient de fortes pentes. Ils n'ont donc pas été étudiés de manière approfondie. Trente sondages ont été réalisés du nord vers le sud. Toutes les tranchées effectuées sur l'aménagement projeté se sont révélées stériles. Les sondages mécaniques réalisés sur les indices de sites n'ont pas apporté d'éléments significatifs. L'absence de stratigraphie et de structure archéologique

ne nous permet pas d'assurer de manière formelle l'existence d'habitats protohistoriques. Toutefois, différents vestiges (silex et céramiques protohistoriques) marquent les limites d'épandages liés à de probables sites plus importants qui se situeraient sur les pentes ou près du sommet du Tuc Blanc. Auquel cas, ils permettent d'apprécier l'ampleur des phénomènes de colluvionnement dans la région étudiée. Au vu des résultats obtenus lors de cette prospection inventaire, il apparaît donc que la section en tracé neuf de la RD 710 ne porte pas atteinte au patrimoine archéologique.

Jean-Michel Beausoleil

LAYRAC

Les Augustins

Un ensemble de sondages archéologiques a été réalisé dans le cadre d'une étude préalable à une autorisation d'exploitation de carrière de granulats sur la commune de Layrac.

La découverte à proximité, sur la commune de Caudecoste, de sites de cuisson de poteries architecturales et culinaires laisse envisager la présence de sites comparables sur l'étendue de la zone concernée (101 hectares).

En fait, aucun site structuré n'a été mis au jour sur l'ensemble de ces parcelles. Par endroits, la présence de tuiles à rebords fortement érodées a donné lieu à des

décapages ponctuels jusqu'à la grave, sans aucun résultat.

Cette absence de site structuré sur une telle surface est surprenante ; elle peut être due à la faible proportion de la surface des sondages par rapport au terrain mais, plus vraisemblablement, au fait que l'ensemble de ces parcelles ait été cultivé durant plusieurs années par un même exploitant qui a utilisé systématiquement le sous-sol sur l'ensemble de ces terrains.

Jean-Baptiste Bertrand-Desbrunais

MARMANDE

Place du Marché

En juillet 1996, des travaux de terrassement, préalables à la construction d'un escalier entre la rue Clavetière et la Place du Marché, ont provoqué la destruction complète ou partielle de trois fosses ovoïdes ou silos. Le sauvetage a porté sur la partie conservée de deux fosses qui pourraient avoir été des silos à grains avant d'être utilisées comme dépotoirs.

Les deux silos, creusés dans une argile jaune, sont distants l'un de l'autre de moins de deux mètres. La partie supérieure ayant été enlevée par la pelle mécanique, il nous est impossible de savoir si elle se présentait sous la forme d'un goulot et si un bouchon quelconque en obstruait l'ouverture. La terre de couleur sombre qui remplit ces fosses devient presque noire vers le fond car enrichie de nombreux fragments de charbon de bois. C'est également vers le fond des structures que se concentre le matériel archéologique sans que l'on puisse distinguer une organisation intentionnelle dans ce remplissage constitué de tessons de céramique, d'ossements d'animaux, de coquilles d'oeufs et de quelques menus fragments de verre (surtout dans l'un des deux).

Le silo n° 1, d'un diamètre maximum de 1,50 m, détruit à 80 %, est cependant celui qui a livré le plus grand nombre de céramiques. L'inventaire est le suivant : 12 vases sans anse, cuisson réductrice ; 1 cruche à haut col, cuisson oxydante, glaçure avec décor à engobe blanc ; 1 vase à deux anses, pâte blanche et décor peint, de provenance exogène peut-être d'origine charentaise ; 2 vases à anse, cuisson réductrice ; 6 couvercles

assiette à anse de préhension centrale, cuisson réductrice ; 5 mortiers, cuisson oxydante avec plages glaçurées ; 1 couvre-feu, cuisson réductrice, portant un décor de cordons digités.

Le silo n° 2, détruit à 40 %, est moins riche en céramique que le précédent. Légèrement moins profond, son diamètre maximum est de 1,45 m. 21 vases ont été décomptés suivant la typologie suivante : 1 vase sans anse, cuisson réductrice ; 2 cruches décorées à versoir tubulaire, cuisson oxydante, décor de cordons moletés ; 1 cruche à haut col, cuisson oxydante, glaçure avec décor à engobe blanc ; 7 pichets bas, forme prédominante de ce silo, dont la partie supérieure est glaçurée, cuisson oxydante ; 4 pichets hauts, pâte blanche, probablement produits à Sadirac ; 2 vases à deux anses, cuisson oxydante et traces de glaçure ; 1 couvercle-assiette à une anse à préhension centrale, cuisson oxydante et traces de glaçure ; 3 couvercles coniques à bouton de préhension, cuisson oxydante présentant des gouttelettes de glaçure.

L'examen du mobilier céramique nous permet d'observer une typologie et une technologie sensiblement différentes d'une fosse à l'autre, ce qui nous amène à proposer deux datations pour chacune d'elles.

Le silo n° 1 présente une production riche en vases sans anses à col rainuré, sans décor, ayant subi une cuisson réductrice. La présence du couvre-feu, des couvercles à anse de préhension centrale et des vases à une anse

attachée sur le col avec fond légèrement lenticulaire évoquent la deuxième moitié du XIV^e siècle.

Le silo n° 2 offre une production différente de par sa technologie et sa typologie : disparition des cuissons réductrices au profit de cuissons oxydantes et généralisation du glaçage, disparition des vases présentant une large ouverture et apparition des pichets bas, intensification du commerce traduit par l'augmentation des formes exogènes matérialisées par des pichets hauts à pâte blanche du type de Sadirac. Ces différents paramètres semblent indiquer la fin du XIV^e siècle ou le début du XV^e.

L'intérêt de cette modeste intervention réside dans le fait que la fouille s'est déroulée dans le périmètre de la

seconde enceinte de la ville de Marmande qui s'est construite à partir de 1324 et que la céramique trouvée, notamment dans le silo n° 2, semble attester une continuité de la production marmandaise au moins jusqu'à la fin du XIV^e siècle.

Cette découverte prolonge ainsi la connaissance de la production des céramiques marmandaises déjà étudiée grâce aux travaux de Sylvie Fabre-Dupont et Pierre Régaldo Saint-Blancard.

Bernard Abaz

- S. Fabre-Dupont, P. Régaldo Saint-Blancard. Un artisanat céramique groupé aux portes de la ville de Marmande. *Aquitania*, t. 9, 1991, p. 119-176.

MEILHAN-SUR-GARONNE

«Roches de Meilhan»

En septembre 1996, suite à la découverte fortuite d'une épave engravée sur la rive gauche de la Garonne, au passage des rapides des «Roches de Meilhan», la réalisation d'une opération de sauvetage urgent a été décidée.

■ *Premières observations.*

Il s'agit d'un bateau de bois de chêne, à demi engagé dans les sédiments de sables et de graviers. Il est retourné et dépasse le niveau de l'eau d'une vingtaine de centimètres. La «sole» est visible sur 9 m de long. Les planches qui la constituent sont en place ; elles ne sont pas «délignées» mais au contraire découpées de façon très irrégulière. Elles sont alternativement clouées et chevillées en bois. Les levées avant et arrière sont immergées. Les flancs sont très évasés. Celui situé côté rivière est entièrement dégagé, l'autre totalement engravé. L'arrière est clos par un tableau assez grand et non pas pointu comme à l'avant. Un relevé succinct et une série de photographies sont effectués au moment où sont faites ces premières observations. Celles-ci permettent d'identifier les vestiges d'un bateau traditionnel garonnais, connu sous le nom de «miolle», et conforme à ce que nous savons de l'architecture nautique du bassin aquitain à la fin du XIX^e siècle (1). La longueur totale est de 12 m pour une largeur de 3 m et une hauteur de 0,80 m. La datation reste à affiner.

■ *Démontage.*

Le niveau du fleuve est au plus bas de son étiage mais l'imminence prévisible des pluies impose le démontage et la récupération de l'épave. Cette opération a bénéficié du concours de Monsieur Christophe Muller. Au cours du démontage, chaque pièce est numérotée par la fixation

de cordelette où un noeud double figure les dizaines et un simple les unités. Dans le même temps, chacune des pièces est décrite, croquée et photographiée. Ce démontage débute par les planches du fond du bateau. Au nombre de 18, elles ont été desséchées par le soleil d'été et ont subi un retrait. Leur chevillage ne les maintient plus en place ; deux d'entre elles ont déjà été entraînées par le courant et sont récupérées quelques centaines de mètres en aval. Elles présentent toutes des traces d'usure prononcées, notamment les planches latérales et celles de la levée avant. Les membrures (cambons), au nombre de 25, sont constituées de «courbes» d'une seule pièce comportant la «varangue» de fond et «l'allonge» de flanc. Elles sont disposées alternativement, allonge à droite puis allonge à gauche, avec «fausse allonge» complémentaire. Dans les intervalles, les planches des flancs comportent encore les «tabalions» utilisés lors de la construction. Les clous, les chevilles de bois, à l'exception de celles des membrures, les «sansonnures» et la mousse de calfatage sont mis de côté. Une fois la phase de démontage achevée, un bassin de réimmersion est aménagé sur le terrain du camping municipal de Meilhan.

■ *Perspectives.*

L'état de conservation du bateau permet d'envisager une étude complète relativement aisée. Les perspectives muséographiques sont potentiellement intéressantes. Un projet intégrant à la fois l'un et l'autre de ces aspects est à l'étude. A court terme, sera assurée la dépose de l'épave en un lieu plus approprié.

François Baudouin

1. BEAUDOUIN (F.), Bateaux des fleuves de France, Ed. de l'Estran, Douarnenez, 1985, p. 64-90.

MONCRABEAU

Bapteste

Le site se trouve à la limite nord de la commune de Moncrabeau, en vis-à-vis du château de Lasserre. Il occupe le bord d'une terrasse secondaire surplombant de 5 m la vallée de la Baïse et est distant de cette rivière de 400 m. Le substrat est constitué par de la terre argileuse.

Les parcelles intégrant la *villa* antique de Bapteste, fouillées entre 1871 et 1873 par Anatole Feugère-Dubourg, ont été rachetées en 1992 par la municipalité de Moncrabeau pour mettre en valeur les vestiges mis au jour au XIXe siècle. Les campagnes de sondages qui en ont résulté ont révélé un site très dégradé sur lequel n'étaient conservées que trois mosaïques de l'ensemble des pavements découverts en 1873. Au vu de ces résultats, les dernières campagnes de fouilles ont consisté à dégager et à déposer les derniers pavements mosaïqués afin de pouvoir étudier stratigraphiquement leur implantation. Malgré l'état assez dégradé des structures, nous avons pu établir l'évolution générale du site. La première occupation correspond vraisemblablement à un petit habitat protohistorique datable de l'Age du

Bronze. Lui succède la première *villa*, de type à galerie de façade avec ailes en retour d'angle, qui semble s'implanter dans le courant de la deuxième moitié du Ier siècle (état 1). Ce bâtiment va subir des aménagements successifs, notamment l'aménagement au second siècle d'un espace culinaire (états 2 et 3). Celui-ci est séparé en deux parties par une cloison en bois. Le premier secteur comporte une empreinte en forme de H, laissée vraisemblablement par un socle en bois, peut-être la base d'un pressoir. Le secteur 2 offre une fosse creusée dans l'argile naturelle du site, assimilable à un silo. L'état 3 est caractérisé par le démontage du pressoir et l'implantation d'un four domestique. Cette dernière phase disparaît dans le second quart du IVe siècle au profit d'un nouvel édifice organisé autour d'une tour carrée à péristyle (état 4). Cette dernière *villa* connaît son expansion maximale à la fin du IVe ou au début du Ve siècles après J.-C., caractérisée notamment par l'implantation d'une cour d'honneur et d'un ensemble thermal en appendice, constitué d'une succession de trois pièces (octogonale, rectangulaire et à trois absides)

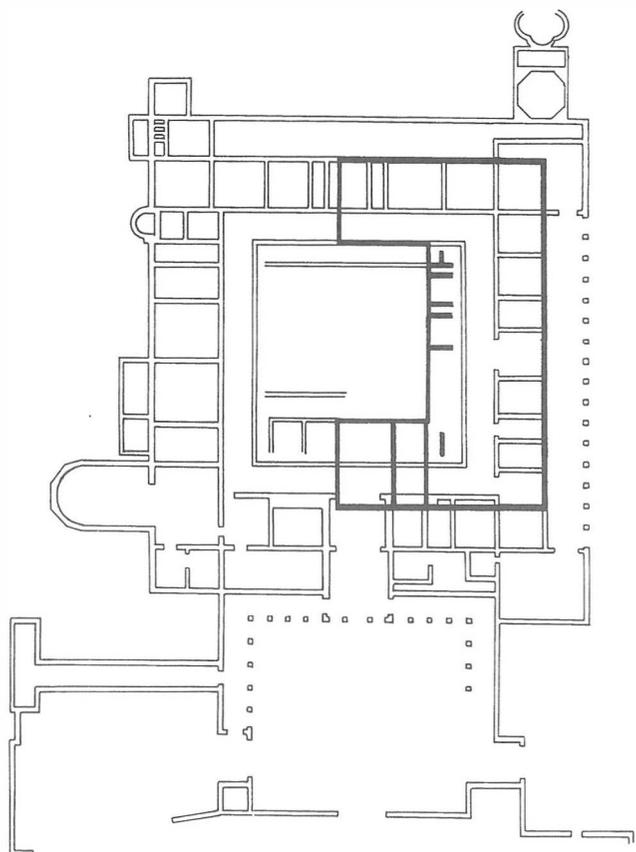


Figure 1 : état 1 de la villa

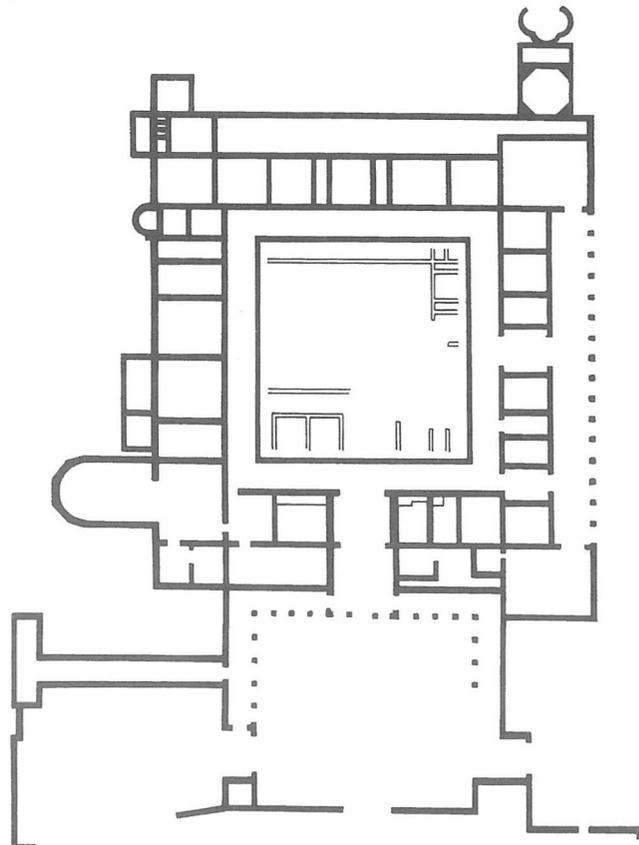


Figure 2 : état 5 de la villa

(état 5). C'est à ces deux derniers états qu'appartiennent les trois pavements mosaïqués mis au jour.

La dernière occupation des bâtiments est datée début du Haut Moyen Age. Il ne s'agit plus, à cette époque, de construction mais simplement du réaménagement de certaines pièces par l'implantation de cloisonnements

matérialisés par des alignements de poteaux de bois avec un silo et une plaque-foyer. Ces éléments permettent d'envisager une restructuration complète de la fonction des différents bâtiments à cette période.

Philippe Jacques

MONSEMPRON-LIBOS

Las Péléos

Une campagne réduite menée au cours du mois d'août 1996 a permis de clore l'examen de ce site qui, avec son voisin de «Sous-les-Vignes», forme un énorme ensemble paléolithique étudié depuis maintenant dix ans. Elle a permis de compléter notre connaissance des mécanismes sédimentaires ainsi que de la chronologie des occupations paléolithiques.

Le Paléolithique moyen (Moustérien Quina) est tout entier contenu dans des dépôts flués comblant une galerie karstique (ensemble I). Il correspond aux niveaux décrits il y a un demi-siècle, connus pour avoir livré les restes fragmentaires de quatre Néandertaliens que nous savons maintenant provenir de sédiments profondément remaniés.

Le Paléolithique supérieur débute dans la partie sommitale de ce karst par un niveau d'Aurignacien moyen (niveau G), peu perturbé, sur lequel nous avons fouillé une zone de vidange foyaire. Débordant des lèvres du karst, ce niveau recouvre au-delà le socle calcaire. Mais ce dernier, fonctionnant ici comme un glaciaire, ne permet pas la conservation des dépôts : ils glissèrent jusqu'à former en contrebas la couche 1 du gisement de «Sous-les-Vignes». Le matériel se caractérise par une forte représentation des burins et la présence de grattoirs Caminade. Hormis ce dernier point, les formes typiques (carénés, busqués, lames aurignaciennes) sont peu abondantes. Une probable base de sagaie à biseau simple, très érodée, évoquerait toutefois un épisode tardif de cette culture. Les éléments de parure sont représentés par

une coquille marine et deux dents percées. Cet Aurignacien est scellé par un éboulis gravitaire sur lequel se développe un dépôt de pente contenant un riche Périgordien supérieur à Noailles et microgravettes. L'industrie se caractérise par un pourcentage élevé des microlithes. Ces dépôts livrent aussi quelques éléments de parure.

A la base de ce dépôt, la dernière campagne a dévoilé un «niveau relique», semble-t-il préservé par une concavité de l'éboulis. Conservé sur une dizaine de centimètres d'épaisseur et sur 1 à 2 m², il se poursuit dans la partie non fouillée. Il est archéologiquement très riche et l'existence de nombreuses liaisons courtes indique une faible altération. Le matériel est essentiellement constitué de lamelles à dos tronquées ; on trouve aussi quatre sagaies ou pointes en os. Par ces caractéristiques, il évoquerait un Protomagdalénien mais la surface fouillée est trop faible pour en tirer une conclusion définitive. Quelques indices sédimentologiques permettraient tout aussi bien d'envisager une zone de concentration lithique périgordienne dont le dépôt de pente aurait raboté toute la partie supérieure. La réponse se trouve dans les examens technologiques et les études de répartition qui sont en cours.

Enfin, concernant le site voisin de «Sous-les-Vignes», site spécialisé d'exploitation du bison dans un cadre culturel Quina, plusieurs datations ESR convergentes indiquent un âge d'environ 45 000 ans B.P.

Alain Quintard

SAUVETERRE-LA-LEMANCE

Roc Allan

Malgré les difficultés liées aux intempéries, les deux mois de la campagne de fouille 1996 ont apporté quelques précisions importantes sur le Sauveterrien et le Magdalénien.

Pour le premier, la poursuite de la fouille a mis en évidence, dans la partie nord-est de l'abri, des structures de combustion aménagées et bien conservées. Celles-ci ont été simplement observées puis protégées. Leur exploitation sera peut-être envisagée lorsque l'ensemble des résultats des analyses engagées sur la totalité des occupations sauveterriennes aura fait l'objet d'une réflexion approfondie. A la base de la séquence, dans l'éboulis sec sur lequel repose la majorité de cette séquence chrono-culturelle, un nouveau site (US 042) a été exploré sur 2,5 m². Il s'est avéré assez spécifique avec un matériel lithique moins brûlé que les suivants, de

la faune moins fragmentée et un outillage encore peu abondant mais légèrement différent.

Pour le second, la fouille du foyer de la couche M1 a été achevée. Le parfait état de conservation de sa base, zone charbonneuse entourée par une auréole rubéfiée de quelques millimètres, montre que, localement, cette couche est relativement bien conservée. Ceci ajouté à l'abondance des remontages permet aujourd'hui de préciser les limites de l'étude dont cette couche pourra être l'objet.

Au terme de la programmation 1994-1996 mais aussi de dix années de recherche, nous avons pris la décision d'interrompre nos recherches pour nous engager dans la phase de publication des résultats.

Alain Turq,

avec la collaboration de Luc Detrain et Serge Vigier

VILLENEUVE-SUR-LOT

Porte de Paris

Les sondages réalisés les 15 et 16 mai 1996 à Villeneuve-sur-Lot s'inscrivent dans le projet de construction d'un parc de stationnement souterrain, boulevard Georges Leygues, entre la Porte de Paris et la rue des Cieutats. En cet espace, le long de l'ancien tracé du rempart nord de la bastide, se trouvait une portion du fossé de la ville. Il convenait de tenter d'apprécier l'état de conservation d'éventuels vestiges de cette structure ainsi que d'éléments à mettre en relation avec la Porte de Paris.

L'espace étudié comprend un élément en rapport direct avec le système défensif, à savoir un fossé. La bastide de Villeneuve a été fondée en 1264 sur l'initiative d'Alphonse de Poitiers. D'emblée elle recouvre la majeure partie de la ville actuelle, avec une occupation simultanée des deux rives. Un seul espace déjà habité, le village de pêcheurs d'Albrespic, est alors intégré à la trame urbaine.

La construction des remparts s'effectue dans la première moitié du XIV^e siècle. Ils assurent la défense de Villeneuve jusqu'à la Fronde des princes ; la ville ayant épousé la cause de Condé capitule le 13 août 1653. Suite à cette défaite, les fossés commencent à être comblés. La destruction des remparts est, quant à elle, à relativiser puisqu'on a de nombreuses mentions des murs après la

date de 1653. En ce qui concerne les fossés, les textes sont plus sommaires. Le comblement est progressif, la portion entre la porte d'Agen et celle de Pujols n'étant remblayée qu'en 1831 ; d'une manière générale, les vestiges du système défensif ont été altérés au profit de larges promenades. Nos connaissances sur l'emplacement exact des fossés, leur profondeur, leur largeur ou les aménagements liés sont très pauvres. Une étude datant de 1753 donne une largeur de 7 à 13 toises, soit environ 14 à 26 m pour les fossés de la rive gauche.

Les contraintes liées au déroulement de l'opération étaient la présence des réseaux dans cet espace, l'organisation des flots de circulation routière sur un axe très fréquenté et l'accès aux commerces riverains. L'emplacement des sondages et le choix des dates d'intervention étaient déterminés en fonction de ces aspects.

Dans cette optique, l'observation d'une portion significative du fossé était à exclure. Les sondages avaient pour objet d'évaluer l'état de conservation d'éventuels vestiges de la structure et de possibles éléments en relation avec la porte de Paris (ex porte de Monflanquin). Il s'agissait pour le fossé de tenter d'observer une limite interne ou externe afin de pouvoir apprécier sa largeur, voire sa profondeur. La possibilité de repérer des niveaux correspondant à une phase d'utilisation du fossé,

quoique plus hypothétique, n'était pas à rejeter. Deux sondages ont été ouverts sous la forme de tranchées de 1,20 m de large. L'un d'eux a été partiellement conduit jusqu'à la grave.

■ *Sondage 1*

Il se situe légèrement à l'ouest de la porte de Paris, à environ 10 m du tracé du rempart, et a été ouvert selon un axe perpendiculaire à ce dernier sur 12,50 m. Il est divisé en deux sections séparées par une canalisation de gaz.

Dans la première section, les coupes font apparaître des niveaux de remblais successifs qui, à l'exception du plus récent, viennent butter contre une structure composée de blocs de tuf parallélépipédiques, liés par un mortier très sableux. Cette structure se situe à une profondeur de 0,70 m et est conservée sur une hauteur de 1,50 m. Elle a été coupée par la pelle mécanique. Dans la coupe ouest du sondage, elle se présente parallèlement à l'axe du rempart et présente une inclinaison marquée. Dans la coupe est, elle présente un retour vers le rempart, dans l'axe de la porte de Paris ; sur la face alors apparente, on observe une couche d'enduit. Sous, et en arrière de celle-ci, se trouve un niveau vierge d'argile rouge.

Dans la seconde section, on retrouve, sous le niveau de goudron, un remblai similaire au premier rencontré précédemment. Ce niveau est accolé à une structure massive, composée de blocs de tuf liés par un mortier de teinte grise. Cette structure se situe juste sous le goudron et plonge dans l'argile vierge jusqu'à 2,20 m de profondeur.

■ *Sondage 2*

Il a été ouvert légèrement à l'est de l'axe de la rue des Cieutats. Ici encore, il présente deux sections séparées par un espace occupé par un réseau de gaz. Dans la première section, la plus proche du tracé du rempart, la présence d'une buse destinée aux eaux usées et plus proche de l'axe du rempart que nous ne le supposions, nous a limité à 0,60 m de profondeur.

Dans la seconde section, sous la couche de goudron, règne un niveau argileux similaire à celui vu dans le sondage 1. Ce niveau se situe sur la grave naturelle entre 2,90 et 3,20 m de profondeur. Au contact de la grave, on observe des lentilles de sable.

Les observations faites dans le sondage 1 nous incitent à penser que nous avons rencontré la contrescarpe du fossé de la bastide. Elle se situerait donc à 12 m du rempart. Cette hypothèse entre en contradiction avec les données fournies par les archives qui évoquent un fossé de 7 à 13 toises. Sans remettre en cause ces mesures, il conviendrait de savoir si elles ne portent que sur le fossé ou sur l'ensemble du système défensif. La seconde structure reste énigmatique ; la logique stratigraphique voudrait qu'elle soit postérieure à la dernière phase de remblais, donc à l'époque de la condamnation du fossé.

Nous disposons d'éléments suffisants pour dire que la réalisation du projet de parc de stationnement souterrain serait préjudiciable à la conservation de vestiges archéologiques.

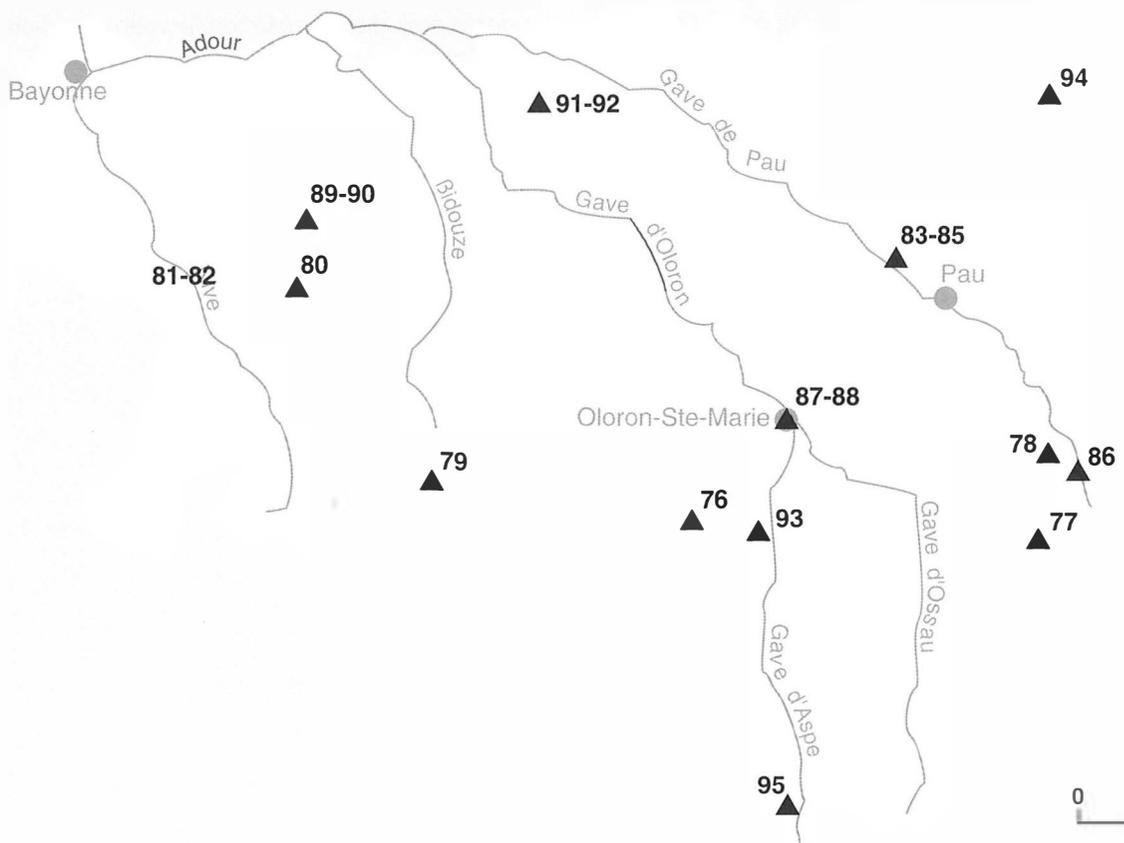
Xavier Charpentier

AQUITAINE
PYRENEES-ATLANTIQUES

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 6



										p.
64/005/001/AH	ABOS	Château d'Abos	Sylvie RIUNE-LACABE	AFA	SD			PRO	—	
64/031/AP	ARANCOU	Bourouilla	Claude CHAUCHAT	CNR	Alys	P 5		PAL	—	
64/040/AH	ARETTE	Carrière d'Alios	Frédéric VEYSSIERES	AFA	SD			MOD	76	100
64/058/001/AH	ARTHEZ-D'ASSON	Forge	Gilles PARENT	BEN	RA			MOD	77	100
64/068/004/AP	ASSON	Berdeu	J.-Marie ESCUDE-QUILLET	AUT	SD			MED	78	101
64/081/024/AP	AUSSURUCQ	Elzarreko Ordokia	Dominique EBRARD	AUT	SU			PRO	79	101
64/271/001/AP	IHOLDY	Unikoté	Patrick MICHEL	SUP	FP	P 1		PAL	80	102
64/273/AP	IRISSARRY	Azkonzilo	Claude CHAUCHAT	CNR	Alys	P 5		PAL	—	
64/279/011/AH	ITXASSOU	Col de Méatsé	Jacques BLOT	AUT	SU			PRO	81 82	103 105
64/279/012/AH	ITXASSOU	Le Camp de César	Gilles PARENT	BEN	RA			GAL	—	
64/308/001/AH	LALONQUETTE	L'Arribère deus Gleysias	François RECHIN	SUP	SD	H 11		GAL	—	
64/335/056/AH	LESCAR	Cathédrale de Lescar	Marie-Noëlle NACFER	AFA	SD			MED/MO	83	106
64/335/001/AH	LESCAR	Le Bialé	Jean-Luc BOUDARTCHOUK	AFA	SD			GAL	84	106
64/335/001/AH	LESCAR	Le Bialé	François RECHIN	SUP	SU			GAL	85	107
64/359/002/AP	LUCQ-DE-BEARN	Bambalère	Sylvie RIUNE-LACABE	AFA	SD			MED	—	
64/393/001/AH	MONEIN	Les Casterasses	Sylvie RIUNE-LACABE	AFA	SD			PRO/MED	—	
64/393/AH	MONEIN	Loubien	Sylvie RIUNE-LACABE	AFA	SD			—	—	
64/400/AH	MONTAUT	Pouey Bruquet	Sophie LARQUE	AUT	P			PRO	86	108
64/422	OLORON-SAINTE-MARIE	Avenue de Lattre de Tassigny	Patrick MASSAN		SD			—	87	108
64/422/008/AH	OLORON-SAINTE-MARIE	Eglise Sainte-Croix	Jean-Pascal FOURDRIN	CNR	RA			BAS	88	109
64/489/002/AH	SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE	Maison forte de Jauregia	Christian NORMAND	AUT	SD			MED/MOD	89	109
64/489/001/AH	SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE	Château fort de Rocafort	Christian NORMAND	AUT	SD			MED	90	110
64/499/AH	SALIES-DE-BEARN	Padu et Lahitte	Marcel SAULE	AUT	P			—	91/92	112
64/506/001/AP	SARRANCE	Chemin d'Apons	Patrice DUMONTIER	AUTRE	FP	P 13		NEO/BRO	93	112
	TARON	L'église	Philippe VERGAIN	SDA	SD			GAL/MED	94	114
64/542/AH	URDOS	Forges d'Abel	Patrick MASSAN	AFA	SD			MOD	95	115

AQUITAINE
PYRENEES-ATLANTIQUES

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 6

ARETTE
Carrière d'Alios

Une opération archéologique de sondage-diagnostic a été menée sur la commune d'Arette, en vallée de Barétous, préalablement à l'ouverture d'une carrière. Cette opération a permis d'une part de faire le point sur les occupations et les activités artisanales anciennes du Soum des Scrapès au lieu-dit Alios et, d'autre part, de les situer par rapport à l'emprise de la carrière projetée. En effet, différents vestiges archéologiques sont éventuellement menacés de destruction.

Les activités humaines sont essentiellement liées à l'extraction de pierre de taille (anciennes marbrières) et à la recherche de galène (minières et mine de plomb de

Lios) aux époques moderne et contemporaine. Des traces d'occupations pré- ou protohistoriques apparaissent dans des cavités (escargotière du Tussaud'Ambielle et grotte des Scrapès).

Seule la mine de plomb de Lios se trouve directement dans l'emprise des futurs travaux ; elle est donc vouée à la destruction. Les minières de Lios sont suffisamment éloignées pour ne pas être perturbées. La grotte des Scrapès et l'escargotière du Tussaud'Ambielle sont situées en marge de la limite d'emprise de la carrière projetée.

Frédéric Veysièrre

ARTHEZ-D'ASSON
La Forge

L'existence de la forge d'Arthez-d'Asson est attestée depuis le XVI^e siècle. D'abord propriété de la famille de Loubie, elle passa en 1772 aux d'Angosse qui l'exploitèrent jusqu'à son arrêt définitif en 1866. Cet établissement utilisait le procédé catalan qui réalisait la réduction directe du minerai de fer dans un bas-fourneau avant son martelage. La forge d'Arthez-d'Asson employait huit forgerons qui venaient, pour une ou plusieurs saisons, de la région de Foix. Les martineteurs, les mineurs, les charbonniers et les muletiers ou voituriers étaient béarnais et « occupés » en grand nombre : la forge d'Arthez-d'Asson et celle de Nogarot, située en amont sur l'Ouzom, faisaient vivre la vallée. Bénéficiant d'une excellente hématite extraite de la mine de Baburet (commune de Louvie-Soubiron), la forge d'Arthez-d'Asson donnait un fer très recherché dans la région.

Les vestiges de la forge d'Arthez-d'Asson sont situés en contrebas du Château des Forges, longtemps habité par les maîtres de forges. Les structures des bâtiments de la forge sont, pour la plupart, bien conservées en raison de leur grande solidité. Certains éléments ont été bâtis en pierres de taille parfaitement appareillées, comme le bassin d'alimentation de la roue. L'emplacement de la trompe, du creuset, de la roue hydraulique qui entraînait le malh (marteau) d'un martinet sont parfaitement visibles. Le canal d'alimentation est aujourd'hui utilisé par une petite centrale électrique dont l'installation n'a guère dénaturé le site, mais certains bâtiments annexes de la forge ont disparu.

Pierre Machot

ASSON

Berdeu

Le site de Berdeu est implanté au pied de la colline sur laquelle est situé l'oppidum de l'Ermitage et à environ 20 m de la motte médiévale des Tachouères. Les fouilles de J.-Fr. Massie, entre 1963 et 1970, sur l'Ermitage révélèrent une occupation ponctuelle —et encore mal cernée— durant la Protohistoire (industrie lithique), l'Age du Fer (deux fibules), l'Antiquité (une monnaie de Marc Aurèle) et le Moyen Age (céramique et structures de bâtiments).

En mars 1995, au lieu-dit Berdeu, la mise en culture d'un champ, auparavant occupé par un bois, entraînait la mise au jour d'un agencement de galets, d'éclats de silex, de fragments de charbon et de céramique médié-

vale ou moderne. L'ouverture de la zone par un sondage révélait un foyer en fosse (épaisseur conservée d'environ 5 cm) constitué de galets et de plaquettes de grès rubéfiés avec des charbons épars. A environ 1 m du foyer fut dégagée l'assise de fondation, en galets, d'un mur (deux fragments de torchis) monté sur sablière basse. La découverte de huit fragments de céramique, probablement médiévaux, fournit une datation à ce site dont la nature reste à préciser (habitat, structure agricole... ?).

Jean-Marie Escudé-Quillet,
Sophie Larqué,
Fabrice Marembert

AUSSURUCQ

Elzarreko Ordokia IV et XII

Malgré un travail préalable de sensibilisation auprès des élus, des aménageurs et des propriétaires, d'importants travaux de défrichement pour l'amélioration des pâturages ont été réalisés plus tôt que prévu et sans nous prévenir à la fin de l'année 1995. Cela a entraîné l'arasement de plusieurs tertres et nécessité la mise en place d'une opération de sauvetage, notamment sur les tertres IV et XII, qui n'avaient été que superficiellement décapés.

Ces deux structures sont de forme ovale avec des diamètres de 8 à 9 m pour le tertre IV, de 9 à 11 m pour le tertre XII et une trentaine de centimètres de hauteur. Il s'agit d'amoncellements de petites pierres aux arêtes vives et d'un diamètre maximum de 10 à 15 cm. Elles ont été préalablement concassées à partir d'affleurements de lapiaz et ont subi en partie l'action du feu, sans doute sur le lieu même du prélèvement. Ces tertres pierreux ont été tassés ou damés au fur et à mesure de leur construction car nous avons constaté, lors des fouilles, des difficultés pour les démonter et nous avons observé qu'assez peu d'humus avait pu s'infiltrer dans les interstices. Aucun aménagement particulier ni trace de piquet n'a été observé lors de la fouille partielle de ces tertres.

Le matériel recueilli en surface ou à la périphérie du tertre IV comporte un clou de sabot, un fragment d'hématite tendre de couleur rouge et des tessons de céramique vernissée de couleur verte. De nombreux charbons de bois étaient dispersés dans la moitié inférieure de ces

masses pierreuses mais sans aucune concentration ni zone rubéfiée qui puisse indiquer une trace de foyer en place. Il faut signaler aussi des restes de faune (série dentaire et fragments du crâne appartenant à un seul mouton) dans chaque tertre et un fragment de polissoir en grès rose dans le tertre IV, à proximité du tertre I et aux emplacements des tertres arasés XIII et XIV où ont été recueillis des tessons vernissés et des silex mésolithiques.

Ces tertres bas, faits de petites pierres, ne paraissent pas être des monuments funéraires ni des tas d'épierrement mais des assises pierreuses stabilisées et surélevées pour isoler de l'humidité. Ils ont pu servir d'assise à une cabane, de lieu de stockage des sacs des charbonniers (deux meules ont été arasées à proximité) ou d'aire pour parquer du bétail.

L'étude de ces différentes structures au sein d'un même pâturage devrait nous permettre d'étudier également l'évolution d'une estive qui est, dans le cas présent, un poljé. L'assise plane de chaque tertre, qui a été scellée par le dépôt pierreux, correspond à un niveau ancien de la pelouse. Pour les tertres IV et XII, ce niveau était à une dizaine de centimètres sous le niveau de l'actuelle pelouse. Des sondages à la tarière nous ont permis d'évaluer la faible épaisseur des dépôts (0,30 à 1,30 m) de comblement de ce poljé dont la partie la moins lapiazée (1 000 x 250 m) pourrait avoir été transformée en pâturage par les éleveurs sans doute depuis la Protohistoire.

A travers ces sondages sont apparus, à différentes profondeurs, des zones riches en charbons de bois qui peuvent correspondre à des pratiques pastorales comme le feu courant. Lequel, associé au parcours du bétail en sous-bois, a été suffisant d'une part pour ralentir la régénération et maintenir des espaces ouverts en forêt pour des élevages spécialisés ou traditionnels (mouton, cochon et boeuf) et, d'autre part, pour transformer en pâturage les parcelles les moins lapiazées, comme Elzarreko Ordokia pour l'élevage des brebis.

En prévision de l'extension des défrichements prévus en 1997, nous envisageons l'étude des tertres I, II, III, V et VI qui devraient nous permettre de comprendre l'utilisation de ces structures pierreuses qui furent parfois décrites comme des tumulus et d'apporter aux pratiques pastorales anciennes des données archéologiques nouvelles et fiables qui manquent actuellement.

Dominique Ebrard

IHOLDY

Grotte d'Unikoté

La quatrième campagne de fouille programmée du chantier archéologique et paléontologique de la grotte d'Unikoté à Iholdy s'est déroulée entre le 4 juillet et le 31 août 1996.

■ **Unikoté I (fouille principale).**

La continuation des travaux dans la cavité principale de la grotte avait plusieurs buts ; parmi ceux-ci :

- l'élaboration, suite à la fouille des carrés qui leur sont tangents de deux grandes coupes-témoins (coupe 4, 5 et coupe 6) ;
- la poursuite d'un sondage dans la rangée des A (coupe 7).

Trois ensembles chrono-stratigraphiques ont été distingués :

- l'ensemble 1 est antérieur aux niveaux de tanière d'hyènes,
- l'ensemble 2 regroupe toutes les couches attestant de la présence des hyènes (ossements, coprolithes),
- l'ensemble 3 est constitué par des niveaux postérieurs à l'occupation des hyènes.

Ces données montrent une stratigraphie relativement simple et lisible ; elles nous permettent, d'ores et déjà, de définir de solides stratégies de fouille pour les prochaines campagnes. Malgré sa pauvreté, la série lithique recueillie dans Unikoté 1 présente des traces de Paléolithique moyen (raclor convergent). Les vestiges de mammifères fossiles recueillis lors de ces travaux ne font que confirmer les âges que nous avons déjà proposés pour ces couches archéologiques (Würm ancien). L'étude parasitologique (notons qu'il s'agit là des premiers résultats d'analyses parasitologiques effectuées sur des coprolithes d'hyènes d'âge pléistocène) montre que les neuf coprolithes analysés contiennent tous des oeufs d'helminthes de la classe des nématodes ; ils sont attribués aux genres :

— *Trichuris* (Tricocéphale) : ver parasite réputé très ubiquiste qui infeste les carnivores, les ruminants et les volailles,

— *Ascaris* (type *lumbricoides*) qui est plus spécifique et n'infeste que l'Homme et le Porc.

Les cycles parasitaires « mis en évidence » au Pléistocène pourraient donc être différents de ceux que nous connaissons actuellement (présence de l'*Ascaris* chez un hôte jusque là inconnu : l'hyène). Cette étude permet également d'envisager un complément d'informations non négligeables sur le régime alimentaire de l'hyène, sur leur état sanitaire et les parasitoses qui les affectaient.

■ **Unikoté I (diverticule couloir).**

La fouille du diverticule couloir, commencée en 1994 et suspendue en 1995, a pu être poursuivie en 1996. Cette intervention portant sur une surface relativement restreinte (environ 5 m²) n'a livré que très peu de matériel (cinq pièces au total). Ces travaux ont cependant permis de dégager le débouché en voûte d'un boyau plus imposant que ce que l'on pouvait imaginer. Il conviendra donc de poursuivre des investigations en cet endroit.

■ **Unikoté II (chantier extérieur).**

La fouille du chantier extérieur, pour sa deuxième année d'exploitation, a couvert une surface de plus de 15 m². Nous noterons pour cette campagne :

— l'ouverture de nouveaux carrés (secteur ouest) : les coupes relevées en ce secteur permettront, à brève échéance, de corréliser les niveaux stratigraphiques du chantier extérieur à ceux de la fouille principale ; ces nouveaux carrés nous ont également permis de retrouver la paroi ouest de l'ancienne grotte ;

— la poursuite des travaux dans les carrés du secteur est.

Cette année encore, la composante anthropique est, sur Unikoté II, plus importante que sur Unikoté I. Le matériel lithique recueilli dans les niveaux d'Unikoté II peut être scindé en deux ensembles :

— le premier avec des vestiges ou des traces de Paléolithique supérieur dans les niveaux superficiels,

— le second avec des indices de Paléolithique moyen (avec, par exemple, un petit nucléus et une pointe moustérienne).

Le site d'Unikoté n'est donc que partiellement fouillé mais les résultats obtenus ne peuvent qu'inciter à en poursuivre l'analyse pour, en particulier, tenter d'appréhender le processus de formation et les modalités d'accumulation d'ossements.

Patrick Michel

avec la collaboration de F. Bouchet, M. Dachary,
C. Ferrier et J.-Cl. Leblanc

ITXASSOU

Cromlech Méatsé 11

La fouille effectuée en juin 1996 avait pour objet le sauvetage d'un monument fragile, exposé à de nombreuses agressions dans un site très touristique, et aussi d'essayer d'expliquer pourquoi ce cercle n'avait pas été repéré par l'étude géophysique de 1994.

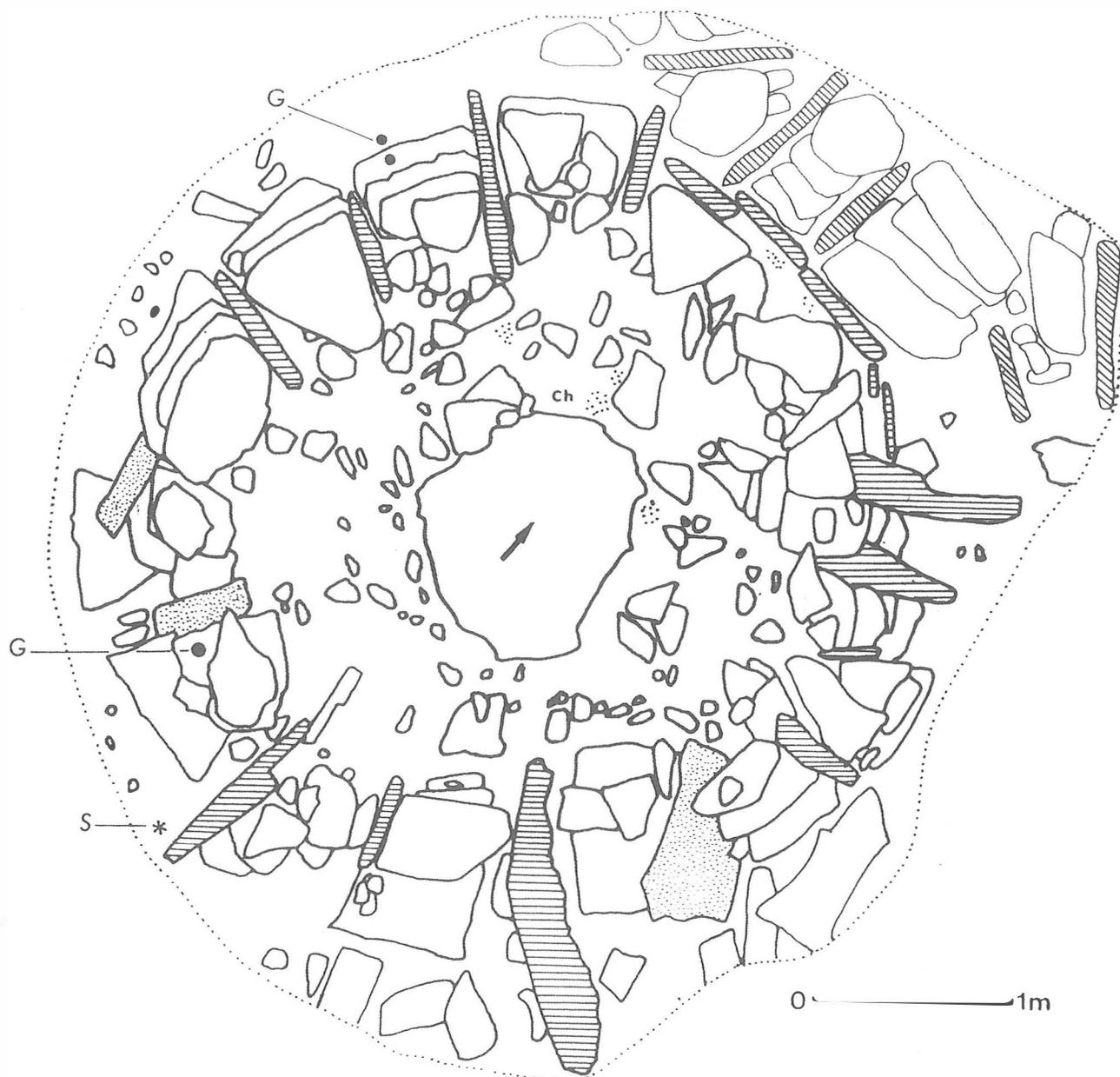
Initialement, aucun élément de ce cercle n'était visible. Les structures mises au jour correspondent à une couronne externe (ou péristicalithe) et à un caisson central.

Le péristicalithe, d'un diamètre d'environ 4 m, est essentiellement constitué d'une série d'amas de dalles de grès roses empilées horizontalement, chacune mesurant approximativement 0,40 m x 0,40 m. Ces amas sont séparés les uns des autres par des éléments intercalaires : d'autres dalles, simplement calées entre elles et disposées en position radiale, verticalement, de chant, ou des blocs de grès, posés dans le sens de la longueur. Tous les éléments du péristicalithe présentent les traces d'un épannelage soigneux leur donnant formes et dimensions assez homogènes et un résultat global très esthétique. Dans le secteur nord, les constructeurs du cercle Méatsé 11 ont buté sur la présence de Méatsé 8, très probablement encore visible mais une légère erreur d'appréciation les a obligés à déposer de manière tangentielle quelques éléments intercalaires qui eussent dû être en position radiale.

Le coffre central, de forme rectangulaire, à grand axe nord-sud, d'environ 0,40 m de profondeur, est recouvert d'une dalle horizontale (1 x 1,15) de 5 à 7 cm d'épaisseur, reposant sur quatre petites dalles verticales ; tous ces éléments présentent des traces d'épannelage. Les dalles latérales ont été très peu enfoncées par rapport au

niveau correspondant à la base du péristicalithe et d'autres dalles ont été appliquées à l'est sur elles et à l'ouest pour renforcer la solidité de l'ensemble. A 0,20 m sous le couvercle avait été disposé un modeste dallage horizontal de huit plaquettes non jointives qui occupaient la moitié est du caisson tandis qu'était déposé du charbon de bois à l'ouest. Le reste du contenu du coffre était stérile : aucun dépôt d'ossements calcinés n'a pu être observé ; on note l'absence de tout mobilier métallique ou céramique. Un petit éclat de silex noir a été trouvé au sud, à l'extérieur du péristicalithe ainsi qu'un galet et deux moitiés de galets qui avaient été disposés sur le péristicalithe et à sa base. De nombreux petits dépôts de charbons de bois ont été recueillis dans le secteur nord, entre péristicalithe et caisson central ; à noter enfin un léger semis de particules carbonées dans l'ensemble des terres du monument, à partir du niveau - 20 cm.

La datation au ^{14}C (Gif 10 284), effectuée sur les charbons prélevés lors du sondage de 1995, a donné : 2705 ± 75 B.P. soit, en datation calibrée, 1041-605 av. J.-C. Ce résultat est à comparer avec celui du voisin Méatsé 8 : 2960 ± 50 B.P. soit 1313-1004 av. J.-C. On constate que, à part une courte fourchette de trente sept années où ces deux monuments peuvent être contemporains, il apparaît globalement que Méatsé 11 est postérieur à Méatsé 8 ; l'architecture a bien démontré que Méatsé 11 avait été construit après Méatsé 8. Reste à apprécier l'importance de l'écart de temps les séparant car on est frappé par les similitudes architecturales, les mêmes gestes symboliques, la même absence d'ossements calcinés, contrastant avec le travail et le soin exigé pour la construction de ces monuments. On pourrait presque supposer qu'ils ont



Plan du cromlech

été édiés par les mêmes constructeurs... Les résultats de l'étude palynologique pourront peut-être nous donner une indication. Toutes ces caractéristiques les rattachent aux autres cercles de Méatsé et, plus largement, à tous ceux du Pays Basque : il semble que ces monuments, si caractéristiques de la fin de l'Age du Bronze et de l'Age du Fer de cette contrée, aient été eux aussi essentiellement «symboliques», plus cénotaphes que sépultures vraies.

Au plan géophysique, pour M. Martinaud, il semblerait que l'absence de réponse lors de la prospection électrique de 1994 ait été due à la très forte humidité du terrain à ce moment là, nivelant les résistivités et, d'autre part, à la grande proportion en dalles horizontales pouvant produire un effet d'anisotropie du terrain expliquant l'absence de réponse électrique.



Vue du cromlech

Jacques Blot

ITXASSOU

Col de Méatsé

Suite à l'étude géophysique systématique du col de Méatsé en 1994, une série de six sondages de validation a été effectuée en 1995 et 1996 aux endroits où il a été estimé le plus probable que les anomalies électriques décelées correspondent à des structures archéologiques. Par ailleurs a été effectuée la fouille du baratzte C11 (cercle de pierres) qui fait l'objet d'une présentation séparée. Nous étions assisté de M. Martinaud, géophysicien, de J. Bauer, géologue, et de X. Peñalver de la Société Aranzadi (San Sebastian).

Le col est taillé dans des argilites micacées et silteuses, mais un manteau de colluvions argileuses massives et homogènes masque la roche en place.

Le sondage n° 1 (tranchée de 2 m x 1 m et 0,70 m de profondeur) correspond à l'anomalie **U5**. Un ensemble de dalles de grès rose est apparu dès 0,30 m sous la surface dont deux dans l'angle sud-est pourraient faire partie d'un coffre qui contenait des charbons de bois ; les autres dalles entourent ce dernier plus à titre esthétique que fonctionnel, comme nous l'avons constaté en C8. Il y a accord entre les résultats du sondage et les données électriques.

Le sondage n° 2 (tranchée de 2 m x 1 m et 1 m de profondeur) correspond à l'anomalie **T**. A 0,80 m de profondeur sont apparues, au nord de l'excavation, deux dalles dont il est impossible d'interpréter l'éventuelle finalité. Il n'y a pas de correspondance évidente entre les résultats du sondage et les données électriques de 1994, mais elle existe avec celles de 1996.

Le sondage n° 3 (tranchée de 2,50 m x 1 m de large et 0,90 m de profondeur) correspond à l'anomalie **S**. Un volumineux bloc de grès de 1,10 m de large en surface est apparu à 0,30 m sous le gazon. A ses extrémités nord-ouest et est s'appuient deux dalles verticales ; celles-ci et la présence de particules carbonées font penser à une action anthropique indéniable sans qu'il soit possible d'être plus précis ; s'agit-il d'un monolithe ? Il y a accord entre résultats du sondage et données électriques.

Le sondage n° 4 (tranchée de 3 m x 1 m et 0,60 m de profondeur) correspond à l'anomalie **P**. Un très volumineux bloc de grès occupe la moitié nord de l'excavation, à 0,20 m sous le gazon ; nombreuses particules «carbonées» sur sa face supérieure. Sa signification éventuelle n'apparaît pas mais il y a accord entre résultats du sondage et données électriques. S'agit-il, là encore, d'un «monolithe» ?

Le sondage n° 5 (tranchée de 2 m x 1 m et 0,95 m de profondeur) correspond à l'anomalie **C**. Au niveau du substrat argiliteux reposent une trentaine de blocs de grès décimétriques sans ordre apparent. Aucune action anthropique n'est décelable. L'anomalie électrique pourrait être due ici à un «effet superficiel» et non aux blocs trop profonds.

Le sondage n° 6 (tranchée de 3 m x 1 m et 0,50 m de profondeur) correspond à l'anomalie **A1**. Des blocs de grès jonchent le substrat, n'évoquant aucune action anthropique malgré la présence de quelques particules carbonées et de deux tessons de céramique probablement de l'Age du Fer. Il s'agirait, là encore, d'un «effet superficiel» (tassement de terrain ?).

■ Conclusion.

Ces six sondages nous confirment le très grand potentiel archéologique du col de Méatsé puisque deux structures indéniables (**U5** et **S**) ont été mises au jour ainsi que deux autres, possibles, bien que non évidentes (**P** et **T**). Ceci, ajouté aux résultats obtenus lors des sondages de 1995, confirme aussi la validité de cette méthode de prospection géophysique pour la détection de monuments non encore répertoriés visuellement et nous incite à étudier d'autres anomalies afin d'avoir une idée aussi précise et complète que possible de l'importance de cette nécropole : anomalies **J**, **L**, **D**, **G** et **F** et **H**.

Jacques Blot

LESCAR

La cathédrale

La campagne de sondages réalisée sur le parvis sud de la cathédrale Notre-Dame de Lescar avait pour objectif de mettre en évidence le plan du cloître méridional contemporain de l'édifice. A cet effet, trois sondages ont été implantés en tenant compte d'une part des données, d'autre part des indices visibles en élévation : trace non rubéfiée sur l'élévation sud et au sol ; alignement de trois blocs affleurant à la surface du niveau de circulation actuel.

Les trois sondages se sont révélés positifs. Ils ont permis de confirmer que le cloître était fermé à l'ouest par un mur de 0,60 m de large et que les supports des couvertures des galeries septentrionale et occidentale prenaient appui sur des murs bahuts de 0,55 m de large, bâtis en moellons de grès jaune. Les observations faites en 1888 par André Gorse concernant la largeur des galeries (4 m) ont pu être corroborées par cette intervention.

Cependant, les investigations archéologiques de trop faible ampleur n'ont pas permis de vérifier la présence de sépultures encore en place ni d'analyser la nature des sols tant dans les galeries que dans le jardin du cloître. Ces différents points pourraient être pris en compte lors de la phase complémentaire de sondages qu'impliquera l'assainissement du chevet.

Marie-Noëlle Nacfer

- LANORE, Notice historique et archéologique sur Notre-Dame de Lescar (B.M. Pau Ee 2780).
- GORSE, Les fouilles de la place royale à Lescar, Bulletin de la société des Sciences, Lettres et Arts de Pau, 1888/89, pp. 353-358.

LESCAR

Maison de retraite du Bialé

L'opération de sondage — évaluation d'août 1996 en périphérie de la ville antique de *Beneharnum* — a permis la mise au jour, sous un horizon d'abandon datable des années 100 de notre ère, d'une pièce rectangulaire (L. : 4,5 m reconnus ; l. : 4 m) appartenant à un bâtiment plus vaste. Les murs sont construits en galets de grès jaune liés à l'argile. L'orientation est nord-nord-est/sud-sud-ouest.

Une structure linéaire de galets de quartzite, antérieure au bâtiment et en grande partie oblitérée par lui, a été ponctuellement observée.

La chronologie de ces deux structures d'habitat successives paraît couvrir l'ensemble du premier siècle. Les témoins les plus anciens d'occupation humaine sur le site se rapportent à l'époque augustéenne : comblement d'une dépression humide en périphérie de l'emprise.

Jean-Luc Boudartchouk

LESCAR

Le Bialé

La fouille de l'année 1996 a été motivée par un projet émanant de la municipalité de Lescar et de l'ADAPEI des Pyrénées-Atlantiques visant à étendre une maison de retraite. A la suite d'un premier sondage d'évaluation dirigé par J.-L. Boudartchouk (A.F.A.N., Toulouse) en août 1996 (cf. notice ci-dessus), la direction de cette fouille de sauvetage a été confiée à F. Réchin (U.P.P.A.) en collaboration avec R. Monturet (I.R.A.A.-C.N.R.S., Pau). Environ 3000 m² ont fait l'objet d'une reconnaissance archéologique.

Une meilleure connaissance de la structure urbaine de Lescar-*Beneharnum*.

■ Deux nouvelles voies orientées sud-ouest/nord-ouest.

Une première voie a été repérée dans l'angle nord-ouest de la fouille ; elle mesurait 8 m de large au minimum et bordait à l'est le bâtiment antique mis au jour entre 1976 et 1982 (M. Bats), puis en 1993 (F. Réchin). Le tronçon de voie mis au jour dans l'angle nord-est de la fouille montrait deux états, présentait des caractères nettement plus complexes ainsi qu'une orientation légèrement différente.

■ La partie méridionale d'un bâtiment privé.

Ce bâtiment découvert dans la partie orientale de la fouille était doté d'une sorte de galerie de façade encadrée par deux petits pavillons. L'ensemble était large d'au moins une vingtaine de mètres et il était orienté conformément à la rue qui le bordait à l'est.

■ Une chronologie assez resserrée.

La voie la plus occidentale et le premier état de la voie la plus orientale, ainsi que les traces d'occupation les plus anciennes mises au jour par J.-L. Boudartchouk (fosse-dépotoir), semblent appartenir à la période initiale du site, datable de la période augustéenne et des premières années du règne de Tibère. Il faut attendre sans doute les années 60-70 de notre ère pour voir la construction du second état de la rue est et celle de la maison qui la borde. En revanche, l'abandon du secteur paraît précoce si l'on en juge par le matériel contenu dans la couche d'abandon du secteur qui ne contient aucun matériel céramique postérieur au début du II^e siècle.

Une limite d'agglomération aujourd'hui bien repérée.

L'habitat qui a été repéré lors de ces opérations marque la limite méridionale de l'agglomération antique de *Beneharnum*. Cette situation est d'autant plus évidente que les tronçons de voie qui ont été repérés en 1996 s'arrêtent pratiquement à l'aplomb de ces bâtiments. La zone située au sud était, semble-t-il, un espace fréquenté sporadiquement (nombreux tessons usés) où aucune trace de clôture ou de bâtiment annexe n'a pu être repérée.

Un environnement humide et instable.

La limite de l'espace bâti suit en fait assez fidèlement une rupture naturelle. La fouille a permis de mettre au jour deux éléments naturels particulièrement intéressants :
— une basse terrasse à quelques mètres au sud des aménagements antiques,
— une série de quatre séquences d'alluvionnement, liées à des inondations assez notables.

Lorsque les premiers occupants d'époque romaine ont mis en place les éléments de structure urbaine qui ont été découverts lors des fouilles, la partie méridionale de l'espace décapé en 1996 était occupée par un bas-fond relativement peu profond qui correspondait manifestement à la limite septentrionale d'une saligue liée aux divagations du Gave. A l'époque flavienne, la rive de la saligue qui occupait le secteur est repoussée, à moins que le bras de Gave qui divaguait ici n'ait disparu. Pourtant, peu après, les maisons installées en bordure de l'ancienne terrasse sont abandonnées sans qu'aucune trace de catastrophe naturelle ne soit décelée par la fouille.

Conclusion.

D'un point de vue scientifique l'apport de cette fouille est donc déterminant pour la connaissance de la structure urbaine de Lescar-*Beneharnum* et de son environnement immédiat. Du point de vue administratif, la pertinence d'un classement du secteur est une fois de plus confirmée et le suivi attentif dont fait l'objet le quartier est encore validé.

François Réchin

MONTAUT

Pouey Bruquet

L'église et le village de Saint-Hilaire de Lassun sont mentionnés dès le début du XI^e siècle dans les textes. L'église aurait été fondée par le Duc de Gascogne, Sanche-Guillaume, qui y aurait recouvré la santé vers 1022. Mais, après la création en 1308, à un kilomètre en amont, de la bastide de Montaut par Marguerite de Navarre, le village périclita peu à peu jusqu'à son abandon définitif. Néanmoins, Saint-Hilaire continue d'assurer ses fonctions jusqu'au milieu du XVI^e siècle, date à laquelle l'église de Montaut est achevée. L'église abandonnée est ensuite incendiée et en partie détruite lors des guerres de religion mais c'est seulement en 1937 que les derniers vestiges sont rasés. Aujourd'hui, il ne reste qu'une partie d'un mur appartenant probablement à l'enclos du cimetière du XVIII^e siècle. Enfin, à quelques dizaines de mètres de l'église se dressent les

vestiges d'une motte castrale, le Pouey Bruquet, très affaissée par les labours successifs. Une prospection autour de la motte et de l'église a ainsi été effectuée afin de mieux cerner l'emplacement du village médiéval de Saint-Hilaire.

Le mobilier archéologique recueilli (céramique, tuiles) permet de faire remonter l'occupation du site à la fin du Moyen Age. En outre, le site a livré des scories en très grande quantité. Un four contenant des grosses scories avait été ainsi mis au jour lors de la construction d'une maison derrière l'emplacement de l'église. Néanmoins, la prospection s'est révélée peu porteuse d'informations, un lotissement ayant été construit à l'emplacement de l'église et à celui présumé du village.

Sophie Larqué

OLORON

SAINTE-MARIE

Avenue de Lattre de Tassigny

Une opération de sondage-diagnostic a été réalisée sur une prairie de 15 000 m² appartenant à E.D.F. et sur laquelle l'aménageur projetait de construire un bâtiment commercial.

Situé à 400 m au nord-ouest de la cathédrale Sainte-Marie, le site est à proximité de vestiges antiques reconnus ces dernières années (rue du 8 mai : puisard, pesons de tisserand ; carrefour Guiraud : mur) ou d'occupation plus ancienne, par exemple le tumulus de Pondeilh encore mal localisé.

Sur 38 sondages, trois seulement se sont révélés positifs. Ils ont livré :

— une plaque foyère (?) très dégradée et en mauvais état de conservation qu'aucun élément ne permet de dater ;

— un niveau de sédiment très limoneux, riche en charbon de bois, sur une surface n'excédant pas 10 m², contenant un lot de tessons de céramiques antiques

ainsi que des morceaux de *tegulae* et d'*imbrices*. Aucune structure archéologique n'est associée à ce mobilier, datable de la fin du III^e ou du début du IV^e siècle de notre ère¹.

Outre un morceau d'anse d'amphore italique datant du II^e ou du I^{er} siècle avant notre ère et isolé dans le sondage 10, le mobilier archéologique recueilli dans l'ensemble des autres sondages se restreint à des tessons de céramiques contemporaines et à quelques morceaux de briques.

Les résultats de cette opération de sondage-évaluation, plus que modestes dans ses aspects matériels, permettent néanmoins de fixer les limites nord de l'agglomération antique d'*Illuro*.

Patrick Massan

1. La datation et l'identification de ce mobilier ont été réalisées par F. Réchin, Université de Pau et des Pays de l'Adour.

OLORON- SAINTE-MARIE

Eglise Sainte-Croix

Le quartier Sainte-Croix d'Oloron occupe l'extrémité de l'éperon délimité par les gaves d'Aspe et d'Ossau. Du côté du plateau, au sud, sa limite longe une dépression qui s'élargit progressivement en direction du gave occidental. En cet endroit, dans la clôture du cimetière communal, en bordure de la promenade Bellevue, se remarque une portion de mur légèrement coudée d'une quinzaine de mètres de longueur qui a fait l'objet d'un relevé d'architecture. Son élévation, visible sur 3,50 m de hauteur, est parementée de moellons de taille variable. La face tournée vers la ville se trouve dissimulée derrière un crépi et de nombreuses plaques funéraires. L'épaisseur maximale est actuellement de 2,70 m. L'ar-

rachement d'un saillant se remarque à l'extrémité orientale, là où des moellons sont fichés perpendiculairement à la courtine. En plusieurs endroits, les pierres sont jointoyées par un mortier mélangé à des briques concassées. L'importance de la construction, la nature du matériau, le type de mortier, l'emplacement choisi se retrouvent dans plusieurs enceintes antiques de la région et amènent à s'interroger sur la possibilité de la survivance d'une portion du rempart de cette ancienne cité de Novempopulanie.

Jean-Pascal Fourdrin,
Raymond Monturet

SAINT-MARTIN- D'ARBEROUE

Maison forte de Jauregia

Il ne reste de la maison forte de Saint-Martin, désignée en basque par le mot Jauregia, que des ruines situées non loin de l'église du village.

Un seigneur de Saint-Martin est mentionné dès le milieu du XIII^e siècle à l'occasion de la guerre qui opposa la Navarre à son voisin labourdin. Ses descendants firent partie de la moyenne noblesse locale et apparaissent à diverses occasions dans les archives médiévales de Navarre mais ne semblent pas avoir joué un rôle particulier dans ce royaume.

L'objectif principal de cette opération était le relevé du site. Le plan réalisé montre que la structure de la maison forte était très simple : il se résume à un unique rectangle, orienté nord-sud. Les deux seuls murs complets ont une épaisseur voisine de 1,30 m et mesurent 14,45 m et 11,75 m. Il est probable que deux archères canonnières s'ouvraient au premier niveau dans chaque mur. Certaines d'entre elles ont été modifiées à l'époque moderne (condamnation, transformation en fenêtre...). Deux terrasses ont été accolées successivement au bâtiment.

Afin de mieux comprendre la nature de deux éléments architecturaux, nous les avons dégagés des sédiments qui les recouvraient. Le premier, situé à l'intérieur de Jauregia, correspond à un renforcement dans le mur ouest. Il s'agit en fait de l'emplacement d'une ancienne

cheminée, probablement installée postérieurement à la construction du bâtiment. Outre un dallage de plaques de grès, en grande partie récupéré antérieurement, nous avons rencontré les vestiges d'une possible séparation interne. Un sondage nous a montré que le dallage avait été précédé d'un décaissement et qu'il n'y restait plus de niveaux liés aux premières occupations. Le second, plaqué contre le parement extérieur du mur sud, est une structure qui peut être interprétée comme un four mais nous ne disposons pas d'éléments suffisants pour en indiquer la fonction exacte. Un sondage dans la partie centrale n'a livré que du matériel moderne.

Jauregia présente donc les vestiges d'une construction fortifiée, probablement au milieu du XV^e siècle. Elle montre une organisation architecturale similaire à celle des autres maisons fortes inventoriées dans le nord de la Basse Navarre. Ces observations semblent indiquer une grande stabilité dans l'évolution de ce type d'édifice seigneurial entre la fin du XIII^e et le début du XVI^e siècles. A une époque indéterminée (XVII^e ou XVIII^e siècle ?), le bâtiment a été remanié certainement pour y rendre la vie plus confortable.

Christian Normand,
Gilles Parent

SAINT-MARTIN- D'ARBEROUE

Rocafort

Les ruines du château royal navarrais de Rocafort sont visibles au sommet de la colline de Gaztelu, pratiquement au-dessus des célèbres grottes d'Isturitz.

■ *Historique.*

Implanté dans l'Arberoue et gardien de la frontière avec le Labourd, ce château est mentionné dès le milieu du XIIIe siècle à l'occasion de la guerre qui opposa la Navarre à son voisin.

De nombreux documents d'archives nous informent sur différents épisodes de son histoire (liste et salaires des «alcaldes», fonctionnaires à qui le roi confiait momentanément la garde du château, réparations, etc.) jusqu'à la date de sa destruction, durant le mois de juillet 1456 par les troupes du comte de Foix lors de la guerre civile où s'affrontèrent alors Jean II d'Aragon et son fils Charles, héritier du trône de Navarre.

■ *Les recherches.*

Peu avant 1960, des fouilles ont été entreprises par le propriétaire d'alors. Le matériel recueilli à cette occasion a disparu depuis, à l'exception d'un petit mortier en terre cuite grise.

Cette année, nous avons fait le relevé des structures encore visibles, puis deux sondages qui avaient pour but de mieux cerner le potentiel archéologique du site.

Le plan a restitué un ensemble fortifié comprenant une tour circulaire d'à peu près 9 m de diamètre extérieur avec un mur de 2 m d'épaisseur (son entrée est située au premier étage et elle ne comporte pas de meurtrières dans sa partie visible) et deux enceintes plutôt triangulaires, très arasées et plus ou moins bien lisibles. La plus proche de la tour principale comporte trois petites tours dont une, placée au centre d'un côté, présente quatre meurtrières à la base. Un fossé, creusé dans le calcaire, protégeait le château du côté nord-est.

Le premier sondage, à l'intérieur de la tour principale, nous a montré qu'il n'y restait plus de couches archéologiques en place. Le second, contre l'enceinte intérieure, a mis en évidence, sous une couche de destruction, un ensemble d'épaisseur variable (de 20 à 60 cm), très meuble, riche en coquilles d'escargot, en fragments de mortier et en charbons de bois qui, à notre avis, résulte d'un remaniement de plusieurs niveaux (ruissellement ?).



Vue de la tour

■ *Bilan.*

Les sondages semblent hélas indiquer que le potentiel archéologique du site de Rocafort est très probablement limité.

Par contre, nous disposons maintenant du plan global de ce château, ce qui rend possible de le comparer à celui d'un autre château royal navarrais, le château de Rocabrun (Normand 1996), peu éloigné à la fois géographiquement (une vingtaine de kilomètres) et chronologiquement (fin du XIIe siècle pour Rocabrun, première moitié du XIIIe siècle pour Rocafort). S'y observent de

grandes différences qui permettent d'envisager un changement des conceptions architecturales militaires dans cette zone de la Navarre au cours de l'intervalle de temps qui les sépare.

Christian Normand,
Gilles Parent

- Normand, Ch. 1996. Gamarthe, Gaztelharri. *Bilan scientifique 1995*. Direction régionale des Affaires culturelles, Service régional de l'Archéologie, p. 99-100.

SALIES-DE- BEARN

Lasplantes

Adossé au flanc nord-est d'une longue croupe qui vient mourir au-dessus du bassin triasique de Salies-de-Béarn, au sud-est des affleurements salifères et de la Fontaine salée qui sourd au coeur de la vieille ville, le site de Lasplantes est connu depuis 1972 par la découverte de quelques échantillons de céramique gallo-romaine mis au jour par les labours. La voie de contournement de Salies traverse les lieux sur un remblai depuis 1990. Le creusement d'un fossé le long de ce remblai a révélé deux foyers repérés au cours de l'automne 1992 par Albert Pierre :

— le foyer inférieur, presque entièrement pulvérisé par la pelle mécanique, conserve deux restes de paroi en terre cuite et, de part et d'autre du fossé, une partie du fond grossièrement rectangulaire, de 1,80 m de long sur 1,20 m de large, couvert par une couche de charbon de bois surmontée de quelques débris de céramique blanche ; il correspond sans doute à un four de potier à chambre unique, aménagée grâce à une simple excavation dans le sol à l'époque gallo-romaine ;

— le foyer supérieur, à 20 m en amont, se manifeste par une coupe qui se développe sur 3 m de long et sur 0,70 m de hauteur dans la paroi du fossé, entre deux bancs marneux entaillés pour sa mise en place ; des dalles de calcaire liées par de l'argile cuite, un fragment de support constitué d'un conglomérat de tessons liés par de l'argile, un lit de charbons de bois avec quelques tessons, indiquent une structure de cuisson complexe d'époque gallo-romaine, dont la destination ne peut être précisée pour l'instant.

Les prospections réalisées au cours du printemps 1996 sur un peu moins de deux hectares ont permis de reconnaître à 70 m au sud de ce dernier foyer un épandage de céramiques d'époque gallo-romaine de 40 m de long sur plus de 20 m de large avec une densité de tessons dépassant la centaine au mètre carré, débris de vases à sel pour l'essentiel, à pâte claire et dégraissant grossier, restes de vases à provisions à encolure épaisse bien représentés et autres formes de céramique non tournée, plus rares. Cet emplacement atteste la présence d'un habitat où la fabrication du sel tenait une large place. Un autre épandage plus diffus se développe sur une superficie comparable au sud-est de la parcelle, au voisinage de quelques objets métalliques qui pourraient être antiques, notamment un bouton de bronze et une traverse de boucle décorée avec son ardillon.

L'emplacement d'un ancien chai au centre de la parcelle se traduit par des débris de tuile Picon et une maçonnerie (briques et moellons) avec une monnaie qui est un liard de Louis XIV. Signalons également la découverte d'une hache en pierre polie à deux méplats et l'absence de mobilier paléolithique malgré la présence de nodules d'un silex noirâtre et de bonne qualité.

Les observations effectuées en 1996 confirment l'intérêt du site de Lasplantes qui, en sus d'un habitat et d'une exploitation de sel antiques matérialisés par de vastes épandages de tessons, possédait un ou deux fours pour la cuisson de la céramique.

Albert Pierre,
Marcel Saule

SALIES-DE- BEARN

Padu

Le site du Padu occupe une terrasse würmienne (Würm I et II) qui se développe entre 45 et 55 m au-dessus de la zone inondable de la vallée du Saleys, sur la marge méridionale du bassin triasique de Salies-de-Béarn à 100 m à l'ouest de la Fontaine salée.

Les parcelles concernées par la prospection, sur 10 ha environ, constituaient autrefois une partie de la «domenjadure» (terre noble) de Camou, qui apparaît dans les archives dès 1299, et dont les propriétaires anoblis par ce domaine avaient droit d'entrée aux Etats de Béarn.

Une première découverte de céramique gallo-romaine est signalée par Albert Pierre à l'occasion d'une plantation à proximité de l'«Hostau de Camou» en 1984 ; deux épandages de tessons de même époque sont ensuite repérés face à la maison «Marengo» en 1993.

Les prospections archéologiques systématiques qui interviennent au printemps 1996 sont conduites pour l'essentiel par Félix Echevarria qui réside sur les lieux. Toutes les parcelles préparées pour la culture du maïs sont visitées à plusieurs reprises depuis le moment des labours jusqu'à la levée du maïs. En deux mois et demi, sept concentrations de tessons sont localisées et un mobilier varié est recueilli :

— quelques pièces préhistoriques sur silex ou quartzite sur la partie haute de la terrasse : racloir double convergent en quartzite, probablement moustérien, pointe en

silex à retouche abrupte, nucleus pyramidal à lamelles du Paléolithique supérieur, etc. ;

— quelques objets attribuables à la période chalcolithique ou postérieurs : une pointe de flèche pédonculée sur silex jaunâtre, trois haches en pierre polie à deux méplats brisés, un galet encoché, deux grandes meules dormantes, l'une en dacite de 38,5 cm de long sur 21 cm de large, l'autre en quartzite de 24 cm de long sur 19 cm de large ;

— un mobilier en céramique abondant : débris de vases à sel largement prédominants, accompagnés de vases non tournés d'époque gallo-romaine, vases à provisions de toutes dimensions, cruches à anses cylindriques épaisses, pieds coniques de marmites en terre cuite ; quelques tessons de pots de Garos d'époque moderne ou contemporaine ;

— quelques objets en verre dont de nombreuses perles d'époque à déterminer ;

— quelques monnaies étudiées par Gilbert Dardey dont deux monnaies romaines en bronze du Haut-Empire, probablement un demi-sesterce et un as rendus illisibles par la corrosion, un jeton en laiton de Nuremberg des XVe-XVIe siècles, deux monnaies romaines en cuivre du XVIIe siècle dont un rare denier de Louis XIV frappé à Vich en Catalogne en 1645.

Félix Echevarria,
Marcel Saule

SARRANCE

Grotte d'Apons

Lors de la campagne 1996, notre action a porté sur toute la surface disponible à l'intérieur de la grotte et sur un mètre environ à l'extérieur, jusqu'au début du cône d'éboulis.

Le témoin stratigraphique que nous avons conservé en 1995 a été fouillé jusqu'au niveau 4 de la couche 2. Un inventaire floristique du site et des formations forestières proches a été réalisé par Bui Thi Mai et C. Heinz.

Occupation du 1er siècle avant notre ère.

La plus grande partie de ce niveau a été étudiée entre 1994 et 1995. En 1996, nous avons ouvert la moitié ouest des carrés A2 et B2 et fouillé la berme stratigraphique que nous avons conservée en 1995 ce qui correspond aux moitiés sud des carrés C3 et C4. La fouille a livré un lot de fragments céramiques important, en continuité

avec les sous-niveaux fouillés en 1995, qui vient compléter les vases déjà connus. En C2, à l'aplomb du porche, à la côte 130, un dépôt de charbons de 25 cm de diamètre était mélangé à des coquilles d'escargots. En l'absence de terre rubéfiée et d'aménagements nous avons interprété ce dépôt comme la vidange d'un foyer associé à cet horizon.

Les données recueillies cette année ne remettent pas en cause les conclusions de la campagne 1995. En 1997, nous étudierons les quelques mètres qui nous séparent du versant impraticable conduisant au gave afin de vérifier la présence et les éventuels aménagements de l'axe de circulation en rive gauche que nous pressentons. La relation entre l'occupation de cette cavité et cette voie devra être éclaircie.

Occupation de l'Age du Bronze.

■ *Démontage du sol aménagé. Etude de sa mise en place et de son remplissage.*

Le démontage de ce sol sur 8 m² a permis de confirmer que ce pavage a, entre autres, compensé le dénivelé existant entre le sud et le nord, et surtout entre l'est et l'ouest de la cavité, c'est-à-dire entre l'entrée et la structure de blocs dressés. Ceux-ci ont été positionnés sur le sommet de la couche 3, constitué par un limon orangé. Devant et contre le bloc central (haut de 0,93 m x 0,90 m de largeur), un dépôt gris clair, ovalaire (0,60 m x 0,50 m environ), pourrait être la trace cendreuse d'un foyer non aménagé. Ensuite, le pavage a été mis en place ainsi que les structures de calage des grands blocs dressés. Des fragments de vases brisés, de même que des ossements, ont pénétré entre les blocs avant le colmatage des espaces interstitiels.

■ *Secteur nord-ouest. Etude des aménagements comportant des restes anthropologiques.*

Les trois décapages que nous avons effectués dans ce secteur de la cavité (R6 à R8) ont livré une grande quantité de vestiges humains. Jusqu'à maintenant, nous n'avons prélevé en cinq décapages dans ce secteur que 57 ossements qui reposaient sur les blocs ou étaient pris entre ceux-ci. Cette année, 366 ont été repérés. Nous avons commencé par extraire les blocs, sauf ceux situés en limite de E5-D5 afin de garder une coupe stratigraphique. Cette zone a été aménagée avec des éléments relativement volumineux et la granulométrie des éléments lithiques ne correspond en rien à celle d'un éboulis, excepté contre la paroi nord en F5 où la zone concrétionnée contient des pierres centimétriques. Sous les grosses pierres brutes, les restes osseux sont directement apparus. Nous avons envisagé que ces éléments aient été initialement relevés mais la zone sous-jacente ne comporte pas de petites pierres qui puissent laisser envisager la présence de structure de calage et, en outre, leur forme ne correspond en rien à celle des

blocs ou des dalles qui sont encore dressés. Pour le moment, nous pensons que ces os constituent peut-être une vidange partielle ou complète de la zone sépulcrale qui serait donc venue recouvrir l'aménagement de blocs, ou bien un véritable dépôt secondaire. Cette éventualité exclut l'hypothèse que ces ossements correspondent à la partie supérieure du dépôt sépulcral.

Les propositions que nous venons d'énoncer ne peuvent pas être considérées comme acquises tant que nous n'aurons pas terminé l'étude complète de ce secteur. En effet, nous ne connaissons pas la profondeur de ce dépôt, son extension et la nature de ses vestiges. En 1997, nous pourrions fouiller cette partie dans son intégralité, notamment au sud en D5 où des os humains ont été repérés dans la coupe.

Occupations antérieures.

■ *Secteur nord, lignes C et D.*

En 1995, le sondage effectué en D6, au fond de la cavité, a permis d'atteindre un niveau contenu dans la couche d'un sédiment très fin, orangé, de 0,40 m de puissance, la couche 3. Ce niveau archéologique, situé en milieu de couche, avait livré un lot de céramiques composé de 26 tessons d'un même vase et de deux petits éclats de silex. La céramique, montée au colombin, a une pâte grise à noire de 9 à 15 mm d'épaisseur, avec de gros dégraissants (quartz) comportant des éléments de 6 x 4 mm. Les parois sont sommairement lissées, de couleur beige à l'extérieur et noire à l'intérieur. A partir du tesson le plus épais (15 mm), nous pensons que nous sommes en présence d'un fond arrondi (voire conique ?). Ce type de céramique n'appartient pas à ce que nous connaissons actuellement du Chalcolithique et de l'Age du Bronze.

En 1996, le temps consacré au démontage du sol aménagé correspondant à l'occupation de l'Age du Bronze ne nous a permis d'atteindre la couche 3 que vers la fin de la campagne de fouille. A ce stade, l'étude des premiers centimètres de cette couche n'a livré que quelques éclats de silex. L'ensemble du niveau reste à étudier.

■ *Secteur sud, lignes A et B.*

Après enlèvement des blocs constituant le sol aménagé, le sédiment sous-jacent est imprégné de tuf. Il contient un foyer aménagé, probablement circulaire (nous n'en avons dégagé que la moitié afin de conserver un secteur pour 1997) de 0,70 m de diamètre intérieur. Ce foyer est entouré de blocs calcaires et de deux galets d'ophite récupérés dans le gave ou sur une terrasse glaciaire située à proximité. Quelques éclats de silex et des ossements animaux fragmentés sont associés à ce foyer. Le raccordement de ce niveau avec la couche 3 n'est pas certain car nous pouvons être sur un niveau lenticulaire, intermédiaire entre le Néolithique évoqué ci-dessus et les aménagements du Bronze.

Les résultats obtenus montrent que cette cavité conserve d'autres niveaux stratifiés sans que la base du remplissage soit atteinte.

La campagne de fouille 1997 permettra d'aborder, sur une surface importante, l'étude des niveaux contenus

dans la couche 3 et la relation existante ou non entre le foyer du carré B4 et le niveau archéologique trouvé en 1995.

Patrice Courtaud,
Patrice Dumontier

TARON

Eglise et jardin du presbytère

Le diagnostic amorcé en 1995 s'est poursuivi en 1996 avec pour objectif prioritaire le relevé exhaustif des structures dégagées lors des travaux du début des années 80. Celui-ci, confié à R. Monturet (IRAA Pau), était le préalable à toute proposition de phasage des occupations du site et à une protection définitive des vestiges laissés à l'air libre depuis cette date. Parallèlement, il s'agissait de répondre, par des sondages ponctuels sur des secteurs vierges d'interventions anciennes, aux questions restées en suspens :

- chronologie de l'édifice antique et mise en évidence des différents états,
- reconnaissance des limites des bâtiments par la reconnaissance de sa relation chronologique avec l'église,
- caractérisation des occupations du Moyen Age (états de l'église, cimetière, habitat, fossé...).

Les principaux résultats.

■ Une villa aquitano-romaine qui s'installe dès le premier siècle de notre ère.

Les sondages ont mis en évidence les niveaux les plus anciens de la villa. Ils se caractérisent par des murs dont les fondations sont faites d'importantes assises de pierres roulées (jusqu'à cinq dans la partie occidentale du site) supportant des parements en moellons de grès molassique de taille moyenne. Ces découvertes permettent de restituer un plan originel avec un portique autour d'une cour centrale dont le dallage en galets a été repéré ponctuellement. Ces murs viennent s'installer profondément dans l'argile qui a été reconnue sur 0,80 à 1 m d'épaisseur et qui paraît ici en place. Il pourrait donc s'agir d'une création *ex nihilo*. Le matériel récupéré dans les tranchées de fondation des murs permet d'envisager une construction en place dans la deuxième moitié du premier siècle de notre ère.

Pour cette phase de la villa, la structure du bâti résidentiel autour de la cour reste très mal connue mais on peut y rattacher les pièces à sols d'hypocauste de la partie orientale, non fouillées mais qui reposent sur les niveaux d'argile naturelle en place. On retient aussi pour cette phase le système de canalisation dans la galerie ouest avec des *tegulae* à la base et les aménagements spécifiques des parements du mur qui le borde à l'ouest. Dans la partie occidentale, il semble que des niveaux d'occupation de cette phase puissent y être reconnus, notamment dans les remblais sous le radier du sol mosaïqué : céramique, tuiles, mortier, sol de travail et scories.

■ Au Bas Empire, un réaménagement général du site avec au moins quatre phases de construction dont la dernière n'est datée qu'à partir des mosaïques.

Le plan antérieur n'est que très incomplètement respecté dans les phases suivantes puisque les murs réutilisent, comme fondations mais en partie seulement, les murs est/ouest du premier état. En ce qui concerne les murs nord/sud, les reconnaissances n'ont pu être menées systématiquement mais des indices de réutilisation sont repérés dans les secteurs immédiatement contigus à la galerie. Le décalage du bâtiment vers l'est, et notamment de sa cour avec portique, est cependant sensible et il faut noter une extension de l'habitat vers l'ouest où un mur de façade vient s'installer directement sur l'argile du substrat. La première phase pourrait être datée du IIIe siècle de notre ère mais l'absence de toute trace de céramique sigillée hispanique, marqueur utilisé facilement en Aquitaine méridionale pour le passage entre le IIe et le IIIe siècles de notre ère, nous incite à une grande prudence sur cette datation. Nulle trace d'une destruction violente et complète du bâtiment antérieur mais l'impression d'un programme nouveau qui se caractérise par ces phases successives dans lesquelles des constantes architecturales subsistent :

galets en hérisson pour la fondation, alternance de galets et de blocs de grès molassiques dans les élévations, arases de briques sur le mur de façade, mise en place de pièces chauffées. C'est dans ce secteur occidental que deux phases ont pu être mises en évidence avant une condamnation de la salle de chauffe et des pièces à hypocauste au moment de la pose du pavement de mosaïques.

Il manque encore des informations sur le mur de retour de la galerie de la dernière phase de cet état. Celle-ci se caractérise par un décor mosaïqué, contemporain des pavements déposés et restaurés issus des deux grandes pièces d'apparat occidentales (de 50 à 70 m² de superficie estimée chacune), mais utilisant des tesselles plus irrégulières produisant des motifs géométriques répétitifs.

De cette période nous possédons un peu de matériel céramique (dont quelques importations d'amphores vinaires africaines) et des fragments de chapiteaux en marbre à décor de feuille d'acanthe dans les remblais postérieurs de la cour venus compléter celui découvert en 1995. Ces éléments ainsi que les mosaïques étudiées par C. Balmelle paraissent confirmer un abandon, au moins de cette partie du site, vers le Ve siècle, ce que l'absence totale de céramique estampée rend plus que probable.

Le devenir de la *villa* au Moyen Age.

Comme pour le passage entre le IIe et le IIIe siècles, les indices manquent pour établir une chronologie de l'édifice entre ce Ve siècle et les origines de l'église au XIe siècle. Il n'y a aucune preuve d'une destruction violente mais tout semble indiquer une transformation du bâti résidentiel sans qu'une exploitation systématique et rationnelle soit mise en place. Démolition sur place et remblais sont attestés mais à une époque indéterminée même si quelques indices dans l'organisation des tombes laissent penser que l'organisation du cimetière médiéval est contemporaine de certains de ces remblais.

Deux secteurs privilégiés nous fournissent cependant des informations sur les réexploitations du site abandonné :

— le secteur le plus septentrional -au delà du mur est-ouest qui a fourni au Moyen Age une limite du cimetière- présente des traces d'une réoccupation précoce par l'habitat médiéval (la céramique découverte dans les couches en place y est antérieure ou contemporaine du XIVe siècle) : structures de combustion à but culinaire mais aussi activités artisanales non encore identifiées : fosses, parois de fours... Il semble que nous ayons affaire ici à une partie de l'habitat médiéval au contact direct du cimetière ;

— le secteur le plus méridional, mis en évidence dans le presbytère actuel, au pied du mur sud de la nef, a confirmé que celui-ci reposait bien sur des fondations

antiques et même sur une partie du mur en élévation avec des éléments d'arcades et un possible seuil.

Ces éléments, qui constituent les premiers indices d'une extension de la *villa* dans cette partie du village, pourraient correspondre aux limites sud de la *villa* tardive.

Le cimetière qui se superpose à une grande partie de l'édifice antique a livré, depuis sa découverte, plus de 80 sépultures dont une partie seulement était encore en place. Une dizaine a donné lieu à l'intervention d'une anthropologue (M.-N. Nacfer) et notamment celles retrouvées dans le presbytère. Quatre niveaux de sépultures y ont été dégagés dont trois à l'intérieur d'un même coffre, composé de blocs liés au mortier et présentant une logette céphalique soignée (XIIe-XIIIe siècle ?), recouvraient une inhumation en pleine terre. Aucune découverte de mobilier d'accompagnement n'est à signaler et les seuls éléments de chronologie relative sont fournis par les relations stratigraphiques des tombes entre elles.

L'étude du mobilier est en cours : il s'agit principalement de la céramique dont l'étude pour la période antique sera confiée à F. Réchin (UPPA) et qui a bénéficié pour la période médiévale des avis de A. Berdoy (doctorante à Bordeaux III) et de B. Pousthomis (HADES, Toulouse). Des analyses spécifiques ont été réalisées sur le matériel lié à l'artisanat du métal (sols de travail, scories) par J.-Cl. Leblanc et sur des fragments de marbre pour l'identification des origines par Ch. Costedoat.

L'absence de mise en évidence d'indices matériels d'une occupation du haut Moyen Age ne nous permet pas de conclure à une permanence de l'occupation humaine sur ce site et d'affirmer avec certitude l'existence d'un édifice religieux primitif paléochrétien ou même d'un édifice pré-roman à l'emplacement de l'église Notre-Dame. Mais cette hypothèse, qui doit être confrontée aux données historiques et archéologiques sur l'évolution du territoire de la fin de l'Antiquité à la mise en place de la vicomté de Béarn, n'est pas à exclure *a priori*, l'occupation d'un site pouvant être plus réduite à certaines époques et privilégier d'autres lieux de la *villa* pour l'instant inconnus : *pars rustica*, hameaux, nécropoles... La poursuite de l'enquête sur le territoire (prospection du domaine antique probable, sondages archéologiques sur des sites potentiels, études archéologiques des édifices religieux du Vic-Bilh, étude historique de la mise en place du réseau paroissial, approche de la culture matérielle de cette époque...) pourra seule permettre de resituer l'histoire de la *villa* de Taron par rapport à celle des autres *villae* comparables de l'Aquitaine méridionale (Saint-Michel à Lescaur, Sorde l'Abbaye, Séviac à Montréal-du-Gers, Géou à Labastide d'Armagnac...). Elle devrait permettre de confirmer aussi l'existence d'une occupation protohistorique au voisinage immédiat du site car si les indices d'occupation de la fin de l'Age du Fer repérés en prospection par L. Laüt en contrebas de la *villa* (prospection 1996) correspondent bien à des habitats, on peut alors envisager un déplacement de l'habitat dispersé entre la fin de la Protohistoire et le début de la romanisation.

URDOS

Déviations d'Etsaut et de Forges d'Abel

L'aménagement et la modernisation de la R.N. 134 entre Oloron Sainte-Marie et la frontière franco-espagnole, déjà réalisés dans certaines parties de son tracé en basse vallée d'Aspe, ont fait l'objet d'une opération archéologique préalable de sondage-diagnostic sur les parcelles situées dans l'emprise du projet : déviation d'Etsaut et section Urdos-Les Forges d'Abel. L'intervention est générée par la voie antique reliant *Beneharnum* (Lescar) et *Iluro* (Oloron) à *Caesaraugusta* (Saragosse) ainsi que par les trames viaries et parcellaires liées aux villages médiévaux de Borce et d'Etsaut avec les vestiges de leurs habitats dispersés ou de leurs activités artisanales (exploitation de matières premières, travail de minerai, four, moulin...).

Dans un environnement géographique et un contexte topographique difficiles et contraignants, le nombre de parcelles offrant une potentialité archéologique est naturellement limité, ce qui explique le faible pourcentage (12 %) de parcelles sondées. Le choix de ces parcelles est dicté par l'accessibilité du terrain à la pelle mécanique.

Ces sondages se sont révélés stériles en vestiges archéologiques anciens. Deux parcelles sur la déviation d'Etsaut ont partiellement livré le tracé de deux biefs d'amont alimentant deux moulins maintenant ruinés. Le départ du bief du moulin Alaman (à roue horizontale et

axe vertical) a bénéficié d'un décapage de 60 m² environ car il est structuré et constitué de murs latéraux, élevés en pierres sèches, et d'un fond réalisé à l'aide de galets posés de chant. La facture de l'ensemble est soignée. Le rare mobilier archéologique recueilli dans les combles de ces canaux n'est pas antérieur au XIX^e siècle, voire au début du XX^e.

Une couverture photographique a été réalisée sur le bâti traditionnel tant agricole que domestique, menacé par le projet.

Parallèlement, une approche d'étude des microtoponymes, grâce aux états des sections de 1837, vient confirmer les résultats *a priori* décevants de cette intervention et les hypothèses du tracé des axes viaries, tant antiques que médiévaux, tendent à se restreindre. Les perspectives de recherche de ces voies de circulation, au sud de Borce, semblent se focaliser plutôt sur la rive gauche du Gave d'Aspe.

La prospection des secteurs les plus sensibles, sur les communes de Bedous et Accous, initialement prévue dans cette phase de prospection, a été exclue de l'opération, les terrains n'étant pas libérés et devra faire l'objet d'une évaluation supplémentaire.

Patrick Massan

AQUITAINE

PYRENEES-ATLANTIQUES

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Opérations communales et intercommunales

1 9 9 6

							p.
GAROS	Le Bourg	Nathalie CHEVALIER	AFA	SU		MOD	120
MONEIN	Canton de Monein	Marie-Christine GINESTE	AFA	PI		—	120
CASTILLON D'ARTHEZ	Territoire communal	Marc VELASCO	SUP	PI		—	121
Tumuli du Plateau de Ger		Fabrice MARIMBERT	AUT	PI		PRO	122
Sites miniers du Haut Béarn		Michel LAUGA	AUT	PI		MOD	122
TARON-SADIRAC-VIELLENAVE	Territoire communal	Laure LAÜT	SUP	PI		PRO/GAL	123

AQUITAINE
PYRENEES-ATLANTIQUES

BILAN
SCIENTIFIQUE

Opérations communales et intercommunales

1 9 9 6

ABOS,
LAHOURCADE,
LUCQ-DE-BÉARN,
MONEIN

Dans le cadre de la prospection-inventaire effectuée sur les territoires du district de Monein et de la commune de Pardies, outre les recherches au sol des données intéressantes le patrimoine archéologique du secteur depuis la Préhistoire et l'élaboration d'un inventaire sommaire des habitats anciens, le relevé et l'exploration de quelques sites majeurs ont été réalisés.

■ **Lieu-dit Bambalère (commune de Lucq-de-Béarn).**

Sur les coteaux de Lucq, la surface d'une parcelle de terre labourée avait livré des outils de silex pouvant être attribuables au Néolithique (pointe, grattoirs). Deux sondages destinés à vérifier l'état de conservation d'un éventuel site sous-jacent et à confirmer sa chronologie ont été réalisés. L'un d'eux a révélé la présence d'un niveau d'occupation (à une quarantaine de centimètres de profondeur) qui a livré un tesson de céramique effectivement néolithique.

■ **Lieu-dit Le château d'Abos (commune d'Abos).**

Ce site de hauteur, dont la superficie avoisine 7 ha, a conservé son allure originelle. Aménagé sur une éminence naturelle isolée dans un milieu de coteaux, il culmine à une altitude de 250 m et domine d'une cinquantaine de mètres le contexte environnant. Il présente au sommet une partie plane habitable d'une longueur moyenne de 370 m pour une largeur de 190 m. De tous côtés cet espace est cerné par des pentes rectilignes parfois abruptes. L'aménagement majeur réalisé sur le site tient à la présence d'une levée de terre trapézoïdale érigée en périphérie. D'une largeur à la base proche des 10 m, elle peut atteindre jusqu'à 3,5 m de hauteur.

Ce type de site de hauteur aménagé est fréquent en Béarn et Pays Basque mais la datation est toujours ardue. Des sondages ont cependant été entrepris en ce sens.

Chacune des trois excavations réalisées (de 1 m²) a fait apparaître le substrat argileux à une profondeur variant entre 0,45 et 0,55 m. Au-dessus, plusieurs phases d'occupation ont été observées. Sols de cailloutis de 0,05 à 0,10 m d'épaisseur et niveaux de galets associés à quelques charbons de bois et fragments de céramiques posés à plat indiquent un aménagement et une occupation de l'espace central du site. Quelques trous de piquets sont associés à ces sols.

Malgré l'exiguïté et le faible nombre des sondages effectués, nous pouvons retenir l'existence à l'intérieur de l'enceinte de structures légères datées par le mobilier céramique des IIe-Ier siècles avant J.-C. (céramiques communes et amphores italiennes du type Dressel 1).

■ **Lieu-dit Les Castérasses (commune de Monein).**

Le site dit «Les Castérasses» ou le «Camp romain» à Monein s'inscrit grossièrement dans un cercle de 100 m de diamètre. Levées de terre et fossés caractérisent ce site vierge de toute investigation qui, en 1952, est désigné comme *oppidum* par G. Fabre.

A la différence des sites aménagés sur des hauteurs dans le secteur - qui bénéficient tous de la préexistence d'une éminence naturelle - la «butte» des Castérasses est entièrement artificielle. D'une largeur moyenne de 9 m à la base et d'une hauteur qui varie entre 2 et 3,5 m, une première levée de terre détermine le contour externe de l'ensemble. Elle bloque un fossé, dont le profil

en U est évasé, d'une largeur de près de 6 m et dont la base est à plus de 3 m sous le sommet de la première levée. Ce fossé contourne l'espace central du site, érigé grâce à l'accumulation de matériaux, aux apports successifs de terre et de pierres, qui ont permis l'obtention d'une butte aux pentes abruptes, de près de 12 m de haut et d'un diamètre d'une cinquantaine de mètres. Cet espace central est lui aussi protégé par un rempart de terre périphérique élevé au sommet. Ce dernier domine la partie plane interne de près de 3 m. Dès lors, l'aire «habitable» se réduit à un cercle approximatif d'environ 35 m de diamètre, soit un tiers de la superficie totale occupée par le site.

Si l'allure générale de la butte n'est pas sans rappeler celle d'une motte médiévale, l'absence d'investigation archéologique, l'appellation locale de Camp romain et les variations chronologiques des publications anciennes, nous ont conduits à entreprendre des sondages destinés essentiellement à éclaircir ce problème de datation.

Déterminés en partie par la densité du couvert végétal, nos choix se sont portés sur le fossé externe et la partie centrale sommitale (à l'intérieur et à l'extérieur de l'aire rectangulaire). Notre propos étant avant tout d'ordre chronologique, nous avons évité les levées de terre afin, également, de les préserver d'éventuels glissements consécutifs à notre intervention.

Cette exploration, bien que très succincte, nous a permis de reconnaître un premier horizon d'occupation daté par le mobilier céramique des XII-XIVe siècles et un abandon probable autour du XVe siècle. Par ailleurs, l'observation de la stratigraphie nous a renseignés sur le mode d'érection de la motte, par accumulation de pierres et de terres. Enfin, nous avons pu constater le bon état général de conservation du site.

■ *Lieu-dit Loupien-sud (commune de Monein).*

Ce site est établi dans un quartier excentré de Monein dit quartier Castet, à près de 3 km à l'ouest du bourg. L'ensemble s'inscrit grossièrement dans un cercle d'un diamètre moyen légèrement supérieur à 80 m. Un fossé encore partiellement en eau de nos jours, dont la largeur varie entre 7 et 10 m et la profondeur entre 0,70 et 1,50 m, encercle une levée de terre qui délimite un espace central d'une soixantaine de mètres de diamètre. Le sommet de la contrescarpe domine de 2 m l'intérieur de l'enceinte ; la levée de terre ainsi obtenue présente une largeur à la base irrégulière de 7 à 11 m.

Les sondages réalisés ont indiqué que le substrat argilo-limoneux est présent à une faible profondeur sous le niveau actuel du sol (entre 0,15 et 0,20 m). Les vestiges d'un mur ou d'un solin de 0,80 m de largeur ont également été reconnus.

La rareté du mobilier archéologique permettant de poser des jalons chronologiques (au total six fragments de vases) n'a pas permis de dater la création de ce site ni

d'évaluer la durée de son occupation. Les éléments les plus anciens qui semblent contemporains de sa destruction remontent au XIVe siècle.

■ *Lieu-dit le Castérot de la Vierge (commune de Lahourcade).*

C'est au sommet de l'étroit coteau, qui domine à l'ouest le proche village de Pardies et à l'est le bourg de Lahourcade, que se dresse une statue de la Vierge érigée en 1869. Elle est placée sur le point culminant d'une motte de 14 m de hauteur et 15 m de diamètre au sommet. La tradition orale veut que le bourg primitif de Lahourcade ait été installé sur cette partie du coteau appelée le Castérot. De fait, à quelques mètres au sud-est de la motte, se développe un vaste espace de près de 8 000 m² bordé de talus.

Les sources écrites nous indiquent que dès le XIIIe siècle le site est un ensemble fortifié attesté, désigné en 1343 comme le casteg et la motte de Pardies. Des textes rapportent au XIVe siècle l'importance de la vocation militaire de l'enceinte. En 1345, l'édification sur les lieux de l'église Sainte-Agathe est décidée pour remplacer une première construction vétuste. Au XVe siècle la vocation militaire du site s'estompe et, peu à peu, débute un dépeuplement lent au profit de ce qui deviendra l'actuel bourg de Lahourcade, implanté à moins de 1 km à l'ouest. Au début du XVIe siècle le Castet de Pardies est désigné par le diminutif de Castérot. L'église Sainte-Agathe sera transférée à Lahourcade au XVIIIe siècle. Aucune trace de l'ancien village ou de son église n'est plus visible aujourd'hui.

La découverte en surface d'une boucle de ceinture médiévale et d'esquilles d'os humain a motivé la réalisation d'un sondage sur la partie basse du site qui a confirmé l'emplacement de la zone cémentérale de l'enceinte.

Sous 0,60 m de remblai hétérogène, contenant quelques tessons de céramiques d'époque moderne et contemporaine (XVIIe-XIXe siècles), une couche fortement perturbée d'une soixantaine de cm d'épaisseur livre des ossements humains, fragmentés, visiblement remaniés, associés à des éléments divers : pierres, scories métalliques, débris de mortier...

C'est à 1,20 m sous le niveau actuel du sol, à quelque 50 cm au-dessus du substrat, que la fouille a révélé la présence du premier niveau de sépulture en place. Des connexions ont subsisté malgré des perturbations toujours sensibles.

L'absence de mobilier associé au niveau de sépultures en place ne permet pas d'avancer de datation quant à l'origine et à la durée de l'occupation du cimetière. En revanche, des éléments associés aux strates postérieures bouleversées peuvent nous donner des indications sur la période de sa destruction. Bien que les indices soient ténus, elle semble dater de la première moitié du XVIIe siècle.

Sylvie Riuné-Lacabe

ARZACQ, LOUVIGNY, GAROS

La mise en place d'un réseau de postes et télécommunications sur les communes d'Arzacq, Louvigny et Garos entraînait l'ouverture de tranchées dans certains secteurs archéologiquement sensibles. Une petite opération de surveillance autour du village de Garos a donc été entreprise en raison de l'existence de nombreux fours de potiers médiévaux.

Aucune structure n'a été mise au jour lors du creusement des tranchées mais une sole de four, associée à de très

nombreuses céramiques, a été repérée au niveau d'une rupture de pente, située en limite de parcelle. Les problèmes de topographie, qui n'ont pu être que partiellement approchés au cours de ces sondages, sont un point sur lequel il sera intéressant de se pencher lors de prochaines interventions.

Nathalie Chevalier

CANTON DE MONEIN ET COMMUNE DE PARDIES

Le district de Monein et la commune de Pardies sont à l'initiative de l'opération d'inventaire archéologique qui a eu lieu durant le premier semestre de l'année 1996 (sa réalisation a pu se faire grâce à la participation du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques et du Ministère de la Culture). Les recherches, orientées sur les territoires des communes d'Abos, de Cardesse, Lahourcade, Lucq-de-Béarn, Monein, Pardies, Parbayse et Tarsacq, avaient plusieurs objectifs : le recensement des données intéressant le patrimoine archéologique du secteur depuis la Préhistoire, le relevé et l'exploration par le biais de sondages de quelques sites majeurs, la réalisation d'un premier repérage des habitats anciens.

■ **Les conditions de l'intervention, les choix de la prospection et les résultats.**

L'étude des publications anciennes permet de constater la pauvreté et la déficience des données disponibles. La superficie du territoire concerné par l'étude (environ 180 km²) nous a contraint à opérer des choix. Plusieurs critères ont prévalu à cette sélection. En premier lieu la topographie naturelle de la région ; les pentes abruptes, accentuées, peu propices aux installations humaines ont par exemple été exclues. Les zones susceptibles d'avoir été anciennement occupées ont été prospectées prioritairement lorsque des indices d'origines diverses les signalaient : mention dans la bibliographie, anomalies ou spécificités parcel-

lares visibles sur les plans cadastraux anciens, informations orales recueillies auprès des habitants, toponymie évocatrice. Parallèlement à ces explorations ponctuelles, nous avons prospecté systématiquement quelques lignes de coteaux, lieux d'occupation privilégiés au cours de la Préhistoire. De même, certains secteurs de plaine ont fait l'objet de recherches au sol approfondies destinées à repérer d'éventuelles traces d'occupations antiques ainsi que des vestiges de l'habitat rural médiéval, vraisemblablement aux prémices de l'habitat moderne que nous connaissons, largement dispersé dans les campagnes.

Au départ de notre intervention, huit sites archéologiques et trois mentions de vestiges, aujourd'hui disparus, étaient signalés. Au terme de la prospection, c'est une cinquantaine de sites ou d'indices de sites qui est inventoriée. Les résultats les plus intéressants sont l'affirmation d'une indéniable occupation, ou du moins d'une fréquentation, des lignes de crêtes, des zones de coteaux au cours de la Préhistoire et au Néolithique. Les hauteurs sont également des lieux propices à l'installation de sites fortifiés, immédiatement antérieurs à notre ère et médiévaux. Les résultats les plus décevants sont ceux relatifs aux recherches menées en plaine, totalement vaines pour ce qui est de la période antique.

Au simple regard des chiffres le bilan est positif ; cette opération aura permis de mieux connaître, voire de découvrir, le patrimoine archéologique d'une région qui avait jusqu'alors fort peu intéressé les chercheurs.

■ *Autour de l'inventaire archéologique : l'habitat rural ancien.*

Si l'objectif premier de notre intervention était d'ordre strictement archéologique, nous avons pris le parti, au cours de nos déplacements dans les campagnes du canton de Monein, d'effectuer un premier repérage des habitats anciens à des fins d'inventaire, voire à l'occasion de protection.

Les bourgs concernés par l'opération, tous implantés dans les vallées, ne regroupent pas plus d'un tiers de la population totale de leur commune. Des fermes souvent anciennes s'égaillent jusqu'aux limites des communes et sont bâties tout aussi bien dans les secteurs bas que sur les flancs ou, plus rarement, sur les sommets des collines. Cependant, il faut noter que cet habitat dispersé est beaucoup plus fréquent dans les secteurs de coteaux que dans les vallées où les champs cultivés réduisent les possibilités d'établissement. Les anciennes maisons nobles encore conservées de nos jours sont toutes situées à l'intérieur ou sur les franges des bourgs.

Jusqu'au XVIII^e siècle la plupart des fermes sont construites en terre et en bois ; à partir de cette période, la règle est celle de la construction en galets qui deviendra une technique typiquement béarnaise. Lorsqu'ils ne sont pas destinés à être enduits de mortier chaulé, les murs sont constitués de galets disposés en «feuilles de fougères» ou en «arêtes de poissons». A la même

époque, les couvertures en chaume ou en bardeaux sont remplacées par des toitures d'ardoises.

Dans le plan général de ces fermes, une cour tient la place centrale. Tous les bâtiments (corps d'habitation, grange, poulailler ou porcherie) sont en façade sur elle. Le schéma de la ferme à cour complètement fermée est fréquent dans le secteur étudié et le bâtiment le plus important ouvrant sur cet espace central est, non pas le corps d'habitation, mais la grange.

La datation de ces bâtisses est malaisée. Le plan général a peu ou pas évolué jusqu'au XIX^e siècle et la présence d'enduits, visibles aujourd'hui sur la plupart des murs, ne facilite pas la lecture des constructions.

Dans les campagnes, le rôle des feux de Béarn dressé en 1385 sur l'ordre de Gaston Fébus mentionne des noms de maisons dont certains sont encore en usage. Cependant, il est impossible d'affirmer que les fermes auxquelles sont encore attachées ces appellations remontent au XIV^e siècle. Si tel était le cas, seule une exploration archéologique serait en mesure de le confirmer. En effet, l'absence sur ces bâtisses de toute caractéristique architecturale antérieure au XVI^e siècle laisse imaginer tous les remaniements qu'elles ont dû subir.

La rapide et partielle vision que nous avons eu de cet habitat ne nous a pas permis d'entrevoir d'éléments antérieurs au début du XVI^e siècle.

Sylvie Riuné-Lacabe

CASTILLON- D'ARTHEZ

La commune de Castillon-d'Arthez est située sur la crête des coteaux molassiques dominant la plaine du Luy de Béarn et de l'Aubin.

Le territoire communal contient trois fortifications de terre remarquables : une butte aménagée au lieu-dit «Haurou», un camp protohistorique au lieu-dit «le Tuc de Castetbielh» et des levées de terre artificielles au centre du bourg.

Le but de la prospection était, notamment, d'amener des précisions quant à l'occupation du sol liée à ces trois tertres. Dans la plaine, tout autour de la ligne de crêtes, parfois à proximité de ces sites, nous avons pu visiter une soixantaine de parcelles cultivées. Elles ont fourni, pour l'essentiel, une quinzaine de silex taillés (dont trois nucléus) et de la céramique moderne, parfois contemporaine, en quantité. Ces tessons ont été reconnus par A. Berdoy comme provenant des ateliers de potiers de Garos. D'autre part, une quantité non négligeable de briques et de tuiles difficilement datables a aussi été récoltée.

Les recherches bibliographiques et archivistiques ont contribué à compléter les travaux de B. Cursente sur le

village de Castillon-d'Arthez. Il a démontré que le centre du bourg présentait toutes les caractéristiques d'un castelnau «village-rue». En se référant à la toponymie (Castetbielh-Castillon), cet auteur a émis l'hypothèse d'un possible déplacement «autoritaire» des habitants du Tuc de Castetbielh vers le castelnau de Castillon.

Pour ce qui est de la butte du lieu-dit «Haurou», nous n'avons pu compter que sur l'enquête orale et la toponymie. Nous avons supposé qu'il pourrait s'agir d'une motte castrale dite «naturelle». Cependant, l'absence de textes anciens ou d'ouvrages récents s'y rapportant a interdit de trancher quant à sa datation et à son occupation.

Nous rappelons pour finir, qu'en 1988-1989, au lieu-dit «Castetbielh», au pied des coteaux supportant le Tuc, des sondages avaient permis à Fr. Réchin et à S. Riuné-Lacabe de mettre au jour un petit bâtiment rectangulaire qui aurait été occupé au II^e ou au III^e siècle.

Marc Velasco

PLATEAU DE GER

Tumuli

Notice non parvenue.

Fabrice Maremberg

SITES MINIERS DU HAUT-BEARN

La campagne de prospection 1996 s'est déroulée, comme la précédente, essentiellement en vallée d'Aspe où, malgré de nombreuses recherches, un seul des sites mentionnés par De Dietrich a pu être retrouvé (Mine d'Iriré). Nous avons également commencé le relevé de surface du site de Mer de Her en vallée de Barétous et avons fait une incursion en Soule, après accord du Service régional de l'Archéologie, pour commencer le relevé des mines de fer de Haux.

■ *Mine d'Iriré (vallée d'Aspe, commune de Borce).*

Il s'agit d'une galerie de 126 m de longueur ; hauteur et largeur sont régulières. Un seul endroit a nécessité un étayage. On y remarque des encoches taillées au pic dans lesquelles ont été encastrées des pièces de bois dont certaines sont encore en place ou reposent sur le sol. Le sol est déclive (environ 1°) ce qui permet l'évacuation des eaux d'infiltration. Une laisse d'eau à l'entrée est due à une accumulation de matériaux formant barrage. On note un concrétionnement calcaïque (micro-gours au sol, fistuleuses au plafond). A l'extérieur, il n'y a pas de trace de halde, ce qui peut s'expliquer par le fait que l'exploitation se situant dans le lit du ruisseau, crues et avalanches ont emporté les matériaux déposés en contrebas de l'entrée. Nous n'avons pas retrouvé le puits dont De Dietrich fait mention à proximité de cette galerie.

■ *Mer de Her (vallée de Barétous, commune d'Ance).*

Il s'agit de plusieurs dizaines de petites excavations superficielles (entre 50 et 100), de forme circulaire ou ovale, parfois imbriquées, assez régulièrement réparties sur environ deux hectares. Leurs dimensions sont comprises entre 2 et 6 m de «diamètre» et 0,50 à 1,50 m de profondeur. En bordure de chaque excavation, côté aval, se trouve un dôme de déblais.

Nous avons relevé plus de la moitié des excavations et continuerons ce travail en 1997.

■ *Mines de Haux (Soule, commune de Haux).*

Il existe en Soule une série d'exploitations de minerai de fer associées aux marnes et brèches de l'Hettangien qui affleurent de manière quasi-continue du Pic des Escaliers du Mont Bégousse. Celle que nous avons visitée, située sur la montagne d'Ahargou à Haux, est constituée d'une tranchée d'environ 500 m de longueur avec, de place en place, des dépilages assez importants. Nous n'en avons fait qu'un relevé partiel que nous compléterons en 1997.

Yves Bramoulé,
Michel Lauga

TARON

Une campagne de prospection-inventaire a été lancée en 1996 sur la commune de Taron-Sadirac-Viellenave, en parallèle aux sondages-diagnostic menés par Ph. Vergain sur la *villa* de Taron. L'objectif de cette enquête était de préciser les modalités de l'occupation du sol dans ce secteur du Vic-Bilh, de la Protohistoire à nos jours, et, notamment, les conditions géographiques et historiques d'implantation du domaine antique.

Avant d'entamer les opérations de terrain, différentes sources ont été examinées : documents d'archives, publications mais aussi clichés verticaux de l'IGN permettant ainsi de relever quelques sites présumés. Une analyse morphologique du paysage a également été entreprise pour tenter d'identifier des réseaux parcellaires à partir des cartes, des clichés verticaux et du cadastre ancien. Un survol en avion a livré quelques nouveaux indices (tumulus, parcellaires fossiles) mais aucune trace de construction antique dans cette zone.

L'essentiel des résultats a toutefois été fourni par la prospection systématique au sol. 400 ha ont été couverts, entre avril et juin, avec deux à trois personnes en moyenne. Les zones explorées se répartissent sur la vallée du Petit Léz où se trouvent la *villa* de Taron et la terrasse fluviale qui la domine à l'ouest. Seule la vallée du Grand Léz n'a pu être que partiellement prospectée, faute de temps. A ce jour, 50 sites ont été repérés (17 indices d'occupation, 33 découvertes isolées) s'échelonnant du Néolithique à l'époque moderne.

Ces prospections ont ainsi révélé une occupation proto-historique assez dense. Outre un tumulus inédit et de nombreux objets isolés, deux sites d'habitat (Age du Bronze/Age du Fer) ont été localisés, l'un d'entre eux se trouvant d'ailleurs à 400 m au nord-est de la *villa*. Il apparaît donc nettement aujourd'hui que le domaine antique n'a pas été établi en terrain vierge et que ce secteur était peuplé et mis en valeur bien avant la conquête.

Pour l'époque romaine, les indices d'occupation sont plus ténus dans l'environnement de la *villa* de Taron. La construction antique la plus proche connue se trouve à 4 km au nord dans la même vallée (Baliracq, le Glizia).



Vue aérienne du tumulus

Toutefois, d'assez nombreux fragments d'amphores (Dressel I, Pascual I) dispersés dans la commune témoignent de la précocité de l'occupation romaine de cette zone.

Enfin, quelques indices d'occupation médiévale et moderne ont été repérés en surface, notamment dans la périphérie de la motte à basse-cour double de Sadirac et de la motte tabulaire du village de Taron.

Mais ceci n'est encore qu'un bilan provisoire puisque toutes les surfaces prospectables de la commune n'ont pu être couvertes et que certaines données sont encore en cours d'exploitation. La poursuite de cette opération l'année prochaine devrait donc permettre d'achever le programme entrepris sur cette commune du Vic-Bilh.

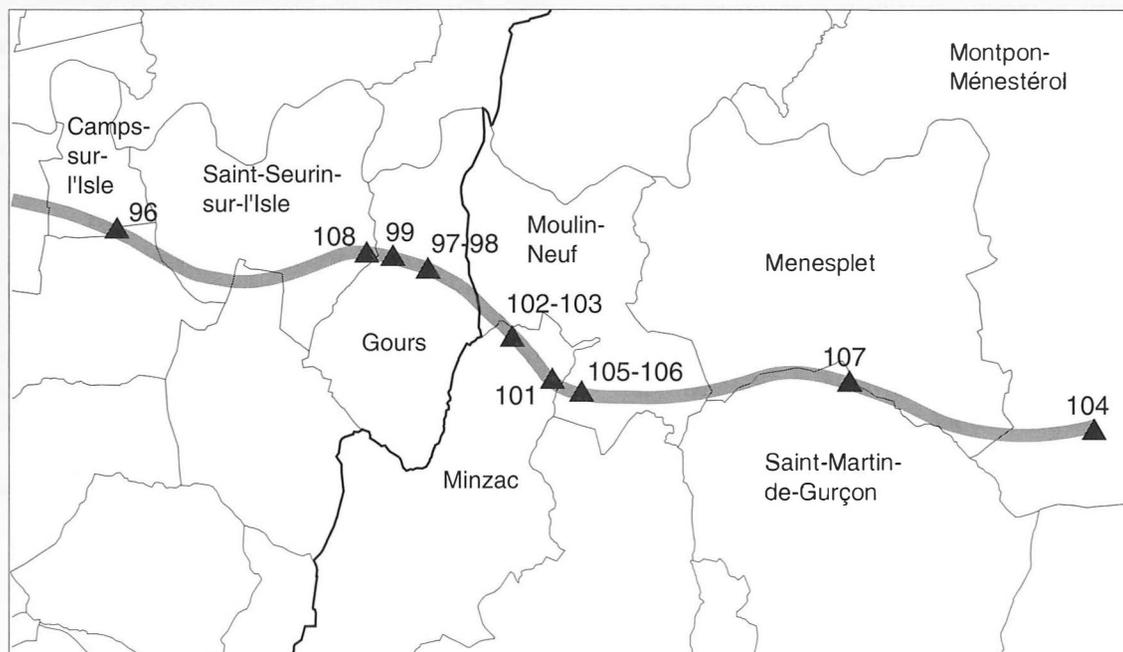
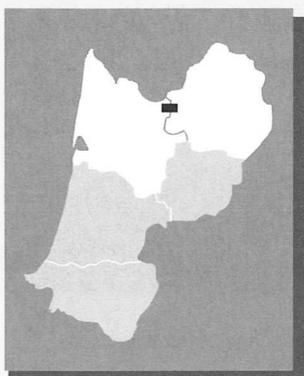
Laure Laüt

AQUITAINE
DORDOGNE ET GIRONDE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

**Autoroute A.89 - Section Bordeaux-Périgueux
Préhistoire et Histoire**

1 9 9 6



0 km²



								N°	P.
	Arveyres à Montpon	Tracé autoroutier A89	Nicolas ROUZEAU	SDA	P		PAL/MOD		126
	Arveyres à Montpon	Tracé autoroutier A89	Jean-Michel GENESTE	SDA	SD		PAL		127
33/088/001/AP 33/088/002/AP	CAMPS-SUR-L'ISLE	Puyreau	Mila FOLGADO	AFA	SU		NEO	96	128
33/191/001/AP	GOURS	La Croix de Trote	Michel BRENET	AFA	SU		PAL	97	129
33/191/002/AP	GOURS	Font du Figuier	Christophe SIREIX	AFA	SU		PRO	98	129
33/191/002/AH	GOURS	"Loubat"	Nicolas PETORIN	AFA	SU		GAL	99	130
33/191/AH	GOURS	Vigne de Loubat	Marc RIME	AFA	PI		—	100	131
24/272/003/AP	MINZAC	Les Champs des Débats	Michel BRENET	AFA	SU		PAL	101	131
24/272/001/AP 24/272/002/AP	MINZAC	La Rogère 1	Mila FOLGADO	AFA	SU		PAL	102	131
24/272/001/AH	MINZAC	La Rogère 2	Pierrick FOUERE	AFA	SU		MED/MOD	103	132
24/294/005/AH	MONTPON-MENESTEROL	Les Bretonnes	Michel PICHON	AFA	SU		GAL	104	133
24/297/004/AP	MOULIN-NEUF	La Madeleine 1	Michel BRENET	AFA	SU		PAL	105	133
24/297/004/AH	MOULIN-NEUF	La Madeleine 2	Nicolas PETORIN	AFA	SU		MED	106	134
454/001/AP	SAINT-MARTIN-DE-GURCON	Les Forêts	Mila FOLGADO	AFA	SU		PAL	107	134
	St-Médard-de-Guizière (33) à Montpon (24)		Gérard LOUISE	SUP	PI		MED/MOD	108	135
33/478/002/AP	SAINT-SEURIN-SUR-L'ISLE	Barrail des Duclions	Michel PICHON	AFA	SD		NEO/PRO	109	136

AQUITAINE
DORDOGNE ET GIRONDE

BILAN
SCIENTIFIQUE

Autoroute A.89 - Section Bordeaux-Périgieux
Préhistoire et Histoire

1 9 9 6

AUTOROUTE A.89
Section Bordeaux-Périgieux

La maîtrise d'ouvrage du projet autoroutier A.89, reliant Bordeaux à Clermont-Ferrand, a été concédée par l'Etat à la société des Autoroutes du Sud de la France (ASF). La conduite d'opération archéologique est confiée au Service régional de l'Archéologie et l'AFAN, cosignataire de la convention d'étude passée avec ASF, gère les moyens prescrits par le SRA et concédés par ASF.

Les sections en travaux, qui courent de l'origine du projet (Arveyres en Gironde) à Montpon (Dordogne), soit 47 km, sont dénommées section 1 et 2.1. Jusqu'à Périgieux, le tracé concerne principalement la rive gauche de la vallée et les terrasses de la rivière l'Isle. En Gironde, l'essentiel de l'assiette de l'opération occupe la basse terrasse de l'Isle et l'ouvrage s'installe sur des remblais.

Du point de vue des potentialités d'études archéologiques définies par le SRA dans le dossier d'IMEC, l'accent avait été mis sur l'occupation protohistorique dont les traces fossoyées avaient été révélées par photographie aérienne. En raison des difficultés d'accès aux formations quaternaires, les gisements préhistoriques d'âge paléolithique étaient mal connus dans cette section qui bénéficiait cependant des travaux de thèse de J.-P. Texier et J. Dubreuilh.

L'intervention archéologique est limitée aux parties du projet en déblai et à celles qui, bien qu'en remblai, nécessitent un décapage superficiel.

Après livraison en décembre 1996 d'une étude documentaire portant sur les sections 1 et 2.1, une méthode de prospection a été proposée et mise en place selon le principe suivant : sondages mécaniques de 20 x 2 m à passées décimétriques implantés en quinconce sur trois lignes à l'intérieur des entrées en terre. Ces sondages sont espacés de vingt mètres, de manière à assurer un échantillonnage de 4 % de la zone livrée à étude.

Une description précise des actes de terrain a été émise préalablement à l'intervention de terrain. Ce cahier des

charges, remis aux équipes de prospection et au maître d'ouvrage, comportait un volet méthodologique dit « proposition de montage technique des opérations d'archéologie ». Ce document initial précise la nomenclature des profils de postes proposés au recrutement et détaille les missions du conducteur d'étude. Il intègre en outre les prescriptions relatives aux systèmes de traitement de l'information archéologique. Sur ce dernier point, le maître d'ouvrage a été sollicité pour mettre à disposition de la base archéologique les moyens informatiques compatibles avec la méthode de traitement numérique retenue pour intégrer les données de l'archéologie au système d'information géographique mis en place par le maître d'oeuvre et répondre au mieux aux obligations liées à l'achèvement des fouilles archéologiques préventives.

Un dispositif avancé de gestion de l'information archéologique a, par suite, été mis en place, soutenu par un échelon technique de cinq personnes : topographe, photographe, géologue, dessinateur PAO, gestionnaire du mobilier de fouille. Une durée de mobilisation de cette cellule technique est attribuée à chaque opération et complète un dispositif permanent dit « cellule centrale » qui comporte un échelon de logistique et de secrétariat, et un bureau d'intégration, de contrôle et de sauvegarde des données numériques qui assure en outre la mise en page des rapports et prépare les archives numériques.

Enfin, une partition de 5 % du coût du personnel des opérations est réservée au traitement final des données et à la livraison sur CD-Rom de l'ensemble des productions archéologiques (bases de données, scanners, photographies numérisées) ainsi qu'une version en lecture électronique des DFS. L'ensemble de ces données est formaté de manière à rejoindre un système d'information géographique (SIG) en cours de mise en place sous Arc View 3 et à être traduit en langage HTML pour servir sur le réseau de la Culture un prochain serveur WEB.

■ **Les prospections mécaniques.**

Elles sont conduites selon une trame prédéfinie enregistrée au sein du système de gestion topographique (sous Caltop), puis portées en instruction au théodolite qui assure la mise en place des sondages répertoriés par codes topographiques. Chaque sondage fait l'objet d'un enregistrement qui donne lieu à l'établissement d'une fiche descriptive comportant un log précis des formations stratigraphiques. Ces données, vérifiées par un géologue sédimentologue, sont complétées par un sondage profond creusé à intervalle de 100 m, destiné à assurer le lien avec les logs fournis par les entreprises géotechniques et le BRGM.

Les informations réunies dans les carnets de terrain sont assemblées dans une application développée par le SRA sous File Maker Pro 3, qui contient une série de fichiers descriptifs (photographie, graphiques, bibliographie, entités archéologiques, catalogue des mobiliers, etc.). L'ensemble de la production graphique est vectorisée et les photographies d'objet et de fouille sont numérisées au format Kodak Photo-CD.

Le mobilier prélevé est renseigné dans la même application et reçoit un numéro d'identifiant unique qui assure la bonne gestion des stocks. Toutes les données traitées sont géoréférencées.

Les indices de sites sont appréciés par l'examen des descriptifs et des prescriptions portés dans les fichiers par les équipes de sondages et sont corrélés à l'ensemble des informations d'ordres technique, chronologique, géographique et des dénominations typologiques à l'aide de moteurs de recherches qui tiennent lieu d'aide à la vérification de l'information.

Les indices de sites répertoriés font l'objet de demande de compléments d'étude dont les cahiers des charges sont présentés à la CIRA et à l'aménageur.

■ **Les évaluations complémentaires.**

A l'issue d'une première phase de prospection (quatre mois) dont les portions de linéaire ont été livrées au fur et à mesure par le maître d'ouvrage selon son échéancier, une douzaine de gisements ont été proposés à la CIRA en vue d'une étude approfondie. Cet examen supplémentaire est destiné à évaluer l'étendue et les potentialités d'étude des indices repérés en sondages en vue de présenter un projet de résolution par la fouille de sauvegarde.

Dans la section étudiée (12 km), douze gisements ont été retenus dans le cadre des évaluations complémentaires : quatre concernent le Paléolithique moyen, deux le Paléolithique supérieur, un le Néolithique, un l'Age du Bronze, deux la période gallo-romaine et deux le Moyen Age.

Ces évaluations ont été menées de septembre 1996 à janvier 1997 et les rapports d'interventions sont maintenant consultables au SRA (avril 1997).

S'agissant des gisements paléolithiques, les moyens lourds mis en place dans la phase d'évaluation complé-

mentaire ont satisfait à la résolution des questions posées dans les cahiers des charges et seuls quelques compléments d'informations (topographie, sondages complémentaires, prélèvements, analyses) seront par suite conduits. De même, les sites gallo-romains repérés consistaient en petites unités d'occupation sans doute liées à une superstructure éloignée de l'aire d'étude et leur fouille a pu être menée de manière satisfaisante dans l'enveloppe de diagnostic. Au total, seuls deux gisements ont été retenus dans le cadre d'une fouille de sauvegarde. Il s'agit d'une part d'un site d'occupation du Bronze Final et du Premier Age du Fer, caractérisé par une répartition sur trois hectares de structures fossoyées délimitant des zones d'habitats et, d'autre part, d'une installation du XIIIe siècle qui contient, sur un hectare, les vestiges d'une industrie du fer en relation avec de l'habitat («La Madeleine» à Moulin-Neuf, Dordogne, fouille en cours, responsable : J.-P. Baigl).

Nicolas Rouzeau,
Responsable d'opération

■ **Le Paléolithique.**

Sur le tracé de la section Arveyres-Montpon de l'autoroute A.89 parmi plusieurs centaines d'indices de sites préhistoriques mis en évidence dans la stratigraphie des sondages, un ensemble de six sites a donc fait l'objet d'une évaluation. Les résultats se sont rapidement avérés négatifs sur les sites de La Madeleine 1 et de Puyreau. Quatre autres ont livré des données archéologiques dans le cadre de l'évaluation.

Au Champ des Débats, la fouille, placée sous la direction de Michel Brenet, et l'expertise géologique de J.-P. Texier (CNRS, Talence) ont permis de recueillir un petit ensemble archéologique dans une formation sédimentaire dont l'âge estimé pourrait être équivalent du stade isotopique 12, d'après ce dernier chercheur.

Le site des Forêts a livré un faciès original du Paléolithique moyen à débitage discoïde et petites pièces foliacées. Des datations par thermoluminescence permettraient d'en préciser la position chronologique.

A La Rogère 1, des amas de débitage discoïde et une aire d'exploitation de silex local par un débitage Levallois récurrent centripète ont pu être étudiés sur plusieurs centaines de mètres carrés. Dans le même emplacement, de petites concentrations de débitage laminaire attribuées au Paléolithique supérieur ont pu être fouillées.

A La Croix Trote, une implantation du Paléolithique supérieur au fond d'un paléochenal creusé dans une formation fluviatile pléistocène a été mise en évidence. La zone archéologique semble se poursuivre au-delà de l'aire accessible aux fouilles, notamment sous la voirie en service et dans les zones encore boisées.

Une assemblée scientifique a réuni le 28 novembre 1996, en présence du Conservateur régional de l'Archéologie, les responsables de la base archéologique de l'A.89 à Saint-Médard-de-Guizières, les responsables d'opération sus-cités ainsi que des personnalités scien-

tifiques compétentes pour les périodes paléolithiques, un représentant préhistorien de la Commission interrégionale de la recherche archéologique Sud-Ouest, un inspecteur général de l'archéologie de la Direction du Patrimoine et des spécialistes des laboratoires régionaux du CNRS.

Cette assemblée a souligné l'intérêt de poursuivre les travaux et les analyses complémentaires engagés tout en souhaitant poursuivre au mieux l'exploitation de ces

sites archéologiques dans le cadre des évaluations en cours.

Ces éléments ont été rédigés sur la base des travaux de Michel Brenet (AFAN), Mila Folgado (AFAN), Thierry Gé (AFAN), Hugues Plisson (CNRS), Jean-Pierre Texier (CNRS), Valéry Zeitoun (AFAN), exposés ci-dessous.

Jean-Michel Geneste,
Coordinateur pour le Paléolithique

CAMPS-SUR- L'ISLE (33) Puyreau

Au cours du mois d'octobre 1996, une équipe de la base AFAN de Saint-Médard-de-Guizières a réalisé une opération de diagnostic archéologique sur le site du «Puyreau». Le gisement est implanté sur l'une des basses terrasses de la vallée de l'Isle (Fw4), à une altitude moyenne de 23 m NGF.

La totalité du matériel a été recueilli entre 40 et 55 cm de profondeur au sein d'une matrice limono-sableuse brune grise oxydée. L'étude du mobilier lithique a porté sur 161 pièces. La matière première utilisée est exclusivement composée de silex sénonien. L'état des cortex et des surfaces naturelles permet de situer la provenance des matières au sein de terrasses alluviales.

La structure techno-économique de l'assemblage indique que la mise en forme des nucléus se faisait vraisemblablement sur le site. Les modalités de débitage mises en oeuvre sont peu élaborées. Elles consistent dans la plupart des cas en l'aménagement d'un plan de frappe par un seul, voire deux éclats d'épannelage à une extrémité d'un bloc. A partir de ce plan de frappe, une série d'éclats est débitée unidirectionnellement jusqu'à l'épuisement de la surface de débitage. Les nucléus ne connaissent souvent qu'une seule série d'éclats courts et peu standardisés. Toutefois, quelques éclats de ravivages de plan de frappe indiquent que certains nucléus ont connu au moins deux séries d'enlèvements. En dépit de ces rares exemples, on constate que le débitage se déroule d'une façon relativement peu contrôlée. Un objet

retient plus particulièrement l'attention au sein de cet assemblage : il s'agit d'une pointe de flèche à ailerons. Celle-ci a été façonnée au moyen d'une retouche couvrante à la pression, montrant une grande maîtrise technique. Typologiquement, la pièce peut être attribuée au faciès arténacien du Néolithique final.

Deux amas de galets de quartz fracturés ont été fouillés au nord du secteur principal. La plupart des galets sont fracturés mais non débités et portent des traces de rubéfaction plus ou moins intenses. Aucun fragment de charbon de bois n'a été mis au jour au sein de ces structures. Une éventuelle interprétation de «structure de combustion» reposerait uniquement sur la fragmentation des galets et sur leur rubéfaction.

Il paraît difficile de considérer cet assemblage comme un ensemble homogène. En effet, les modes de mise en place des dépôts contenant le matériel ne paraissent pas compatibles avec une bonne préservation d'un niveau archéologique.

La découverte d'une pointe de flèche à ailerons, attribuable à un faciès arténacien, et certains aspects technologiques du matériel ne peuvent suffire à dater l'ensemble du mobilier au Néolithique final puisque une grande partie des produits de débitage peu déterminés est commune à d'autres méthodes de débitage.

Mila Folgado

GOURS (33)

La Croix Trote

Dans le cadre des travaux de l'autoroute A.89, une opération d'évaluation archéologique a été effectuée sur le site de La Croix Trote. L'essentiel du matériel a été récolté à 2,4 m de profondeur au sein et sur le bord sud d'un paléochenal de direction sud-ouest/nord-est creusé profondément dans la formation fluvatile Pléistocène Fw2.

La fouille de l'ensemble du secteur décapé a permis de prélever un total de 2 375 vestiges lithiques pour un poids de 5,375 kg. Le matériel se présentait sous la forme de deux concentrations denses de produits lithiques de toutes dimensions, nucléus, éclats, lames et esquilles. Ces artefacts au contact les uns des autres ont été trouvés sur une épaisseur de moins de 15 cm.

L'état de conservation du matériel est exceptionnel, comme le confirme l'expertise tracéologique. Les arêtes de fracture et les tranchants des éclats sont pratiquement intacts. Ils semblent n'avoir subi que très peu ou pas de déplacement post-dépositionnel. La matière première débitée se compose presque exclusivement de silex sénonien. Ce matériau est présent au sein de la terrasse sous-jacente sous la forme de galets de diverses dimensions. La texture du silex exploité montre une excellente aptitude à la taille.

Un schéma de débitage unique, laminaire unipolaire a été identifié sur l'ensemble des produits et déchets de débitage des deux concentrations. Le processus de production de supports laminaires et lamellaires est

représenté par tous les stades de la chaîne opératoire : éclats de mise en forme, produits de plein débitage, éclats d'entretien, nucléus et débris divers. Le nombre important de lames et de lamelles de plein débitage au sein de l'assemblage montre la grande efficacité de ce mode de débitage en terme de productivité. Le processus de production tel qu'il est conçu permet de produire des supports laminaires et lamellaires sans discontinuité. De nombreuses questions demeurent quant à la nature spécifique des aires d'activités identifiées et leurs relations potentielles.

Les seuls arguments de chronologie relative sont issus de la comparaison de la séquence stratigraphique de La Croix Trote avec le modèle stratigraphique régional. Ainsi, la phase d'occupation contenue dans le talweg ne peut être que largement postérieure à la période de formation de la nappe alluviale Fw2. En revanche, le développement d'un pergélisol postérieur au colmatage du talweg donnerait 16 000 BP comme limite supérieure au niveau archéologique.

Dans l'état des données actuellement recueillies, la définition de l'assemblage sur le plan techno-typologique est entravée par l'absence de pièces retouchées (n = 10). La seule hypothèse de comparaison retenue pour ce gisement se situe dans l'ensemble des sites du Magdalénien de la Vallée de l'Isle.

Michel Brenet

GOURS (33)

La Font du Figuier

L'opération d'évaluation archéologique du site de La Font du Figuier fait suite à la campagne de prospections et sondages réalisée dans le cadre des futurs aménagements sur le tracé de l'autoroute A.89 ouest, tronçon Arveyres-Périgueux ouest. Une première analyse permet de situer, dans un contexte régional, les grandes phases chronologiques d'occupation de ce site (âge du Bronze final IIIa, phase moyenne du second Age du Fer et période antique) et de mesurer leur intérêt scientifique. Ensuite sont présentés les principaux résultats obtenus dans le cadre de l'évaluation qui n'a pas affecté la zone pressentie comme étant la plus riche du site. Néanmoins, pas moins de 35 structures (principalement des fosses)

ont été localisées et fouillées. Certaines, isolées, n'ont pu être datées ; d'autres, parfois regroupées, sont attribuables à l'Age du Bronze final IIIa et pourraient correspondre à des aires de stockage. Ces fosses illustrent certaines activités ainsi que l'aire d'influence d'un habitat voisin repéré lors des sondages. L'absence de structures datant du second Age du Fer et de l'époque gallo-romaine confirme un déplacement de l'habitat vers le nord du site, près du rebord de la terrasse moyenne, à proximité d'une série de petites sources encore actives.

Christophe Sireix

GOURS (33)

Loubat

L'étude d'impact archéologique, menée sur le tracé de la future autoroute A.89 (Libourne-Périgueux, section Arveyres-Montpon), a révélé, sur la commune de Gours, l'existence d'un site inédit qui a fait l'objet d'une évaluation.

Située sur le rebord de la moyenne terrasse pléistocène dominant la vallée de l'Isle, cette implantation humaine gallo-romaine a vu son intérêt renforcé par un environnement archéologique assez riche, probablement stimulé par un cadre géographique favorable ; en effet, dans un rayon de quelques centaines de mètres, ont été découverts sur l'emprise des indices couvrant toutes les grandes périodes, du Paléolithique à l'époque moderne (Le Champ du Cabaneau, la Croix de Trote, le Barrail des Duclions, La Font du Figuier). Il faut noter cependant que, sur et hors emprise, le site de «Loubat» a été considérablement affecté par l'ouverture de carrières d'extraction de grave, dont certaines sont encore en exploitation, et par un sous-solage profond (70 à 80 cm sur l'une des parcelles concernées).

Sur les quelques 9 000 m² d'extension estimée sur l'assiette autoroutière, les décapages de reconnaissance ont couvert près de 2 300 m² (soit environ 25 %), répartis en trois grandes fenêtres : deux de 600 m² (secteurs 1 et 2) et une de 1 100 m² (secteurs 3 et 4). L'essentiel des informations recueillies provient de ces deux derniers secteurs et font référence à une occupation gallo-romaine de la seconde moitié du I^{er} siècle (?) au début du II^e, attestée par un mobilier céramique relativement important (étude de H. Mollet).

Le principal élément observé sur le site est un quadrilatère irrégulier (environ 20 x 16 m, dimensions externes), à angles arrondis, matérialisé au sol par un fossé assez large (de 2 à 4 m) mais très peu profond (entre 10 et 40 cm d'épaisseur de comblement préservée) ; la surface enclose, de 120 m² (15 x 8 m), ne présente aucune trace d'aménagement interne ; néanmoins, une interruption du fossé de 4 m de large, vers le sud-est, peut être interprétée comme une entrée. Le fossé n'offre pas de limites franches et sa présence n'est clairement attestée que par un lit de tuile (*tegulae* et quelques tuiles-canal),

tapissant le fond de la légère dépression ; dans l'angle sud, en bordure de l'entrée de «l'enclos», une grande quantité de tessons de céramiques est associée à ces tuiles : il s'agit là du seul lot significatif récolté sur le site et c'est sur lui qu'a porté l'intégralité de l'étude céramologique. L'abondance de ces tuiles, à plat au fond de la tranchée, est interprétée comme le témoin d'une construction couverte (dont, par ailleurs, il n'a été retrouvé aucune trace architecturale), vraisemblablement bâtie au centre de l'enclos.

Considérant le caractère spongieux du terrain en période pluvieuse, confirmé par les nombreux processus d'hydromorphie affectant les horizons pédologiques mis en évidence sur le site, nous avons supposé que le creusement des fossés ceinturant l'édifice avait pu être motivé par le besoin de rehausser le sol de l'aire enclose et, éventuellement, de rabattre le niveau de la nappe superficielle. L'hypothèse de la surélévation du niveau d'installation par un remblai offre, d'autre part, le mérite d'expliquer que, suite à un nivellement général du terrain (labours, sous-solages, ouverture de la carrière...), toutes les traces de construction (trous de poteaux, tranchées de fondation...) aient pu disparaître. Une autre dépression informe (12 x 6 m) et peu profonde, au sud de «l'enclos», a, elle aussi, sans doute fourni du matériau argilo-limoneux de remblai et/ou de construction ; de l'eau y a stagné (accentuation des phénomènes d'hydromorphie, comme dans les fossés) mais elle n'a, pour sa part, piégé que très peu de mobilier. L'ensemble se superpose à des fossés discontinus, très arasés, renfermant quelques tessons de céramique gallo-romains dont il paraît difficile de tirer d'autre information que la mention de leur simple présence.

A une quarantaine de mètres à l'ouest (secteur 2), le décapage a révélé la présence d'un fond de structure de combustion circulaire, tapissée par un lit de galets chauffés au sein duquel ont été trouvés quelques éléments céramiques gallo-romains.

Nicolas Pétorin

GOURS (33)

Vigne de Loubat

A l'occasion de l'extension d'une gravière au lieu-dit «Vigne de Loubat», une série de sondages a été effectuée afin d'évaluer le potentiel archéologique de cette zone.

Ils ont été réalisés à l'aide d'une pelle mécanique par le propriétaire du terrain, sous la surveillance d'un archéologue. Ils présentent tous une largeur d'environ 1 m et une longueur moyenne de 2 m. Nous avons choisi d'ar-

rêter le creusement à la grave. Aucun de ces sondages n'a livré de structure ou de vestige archéologique.

Au-dessus de la grave, en dehors de l'humus d'une épaisseur moyenne de 40 cm, une seule couche a pu être observée : il s'agit d'une argile très homogène.

Marc Rimé

MINZAC (24)

Champ des Débats

Durant le mois de septembre 1996, une opération d'évaluation archéologique s'est déroulée sur le futur tracé de l'Autoroute A.89 au lieu-dit Le Champ des Débats.

Trois tranchées parallèles de 2 m de large, sur une profondeur de 2 m en moyenne, respectivement de 40 m, 20 m et 30 m de longueur, et espacées de 15 m, ont été creusées par décapages successifs dans l'axe de l'autoroute. Ce qui correspond à une surface totale de 180 m².

Selon l'étude géologique de J.-P. Texier, la position stratigraphique du niveau archéologique de la tranchée 3, mêlé à un lit de graviers, sur la partie basale de dépôts d'inondation fait penser que cet ensemble proviendrait du remaniement de plusieurs ensembles lithiques dis-

tincts assemblés avec d'autres éléments naturels au cours d'une crue particulièrement importante.

L'analyse technologique montre une hétérogénéité technologique difficile à attribuer à une seule occupation humaine. La présence de débitage Levallois, de débitage discoïde, de débitage divers et de façonnage au sein du même ensemble est pour nous un élément en faveur d'une origine non anthropique de sa mise en place. En effet, dans l'hypothèse d'une position chronostratigraphique au début du complexe rissien, la coexistence de ces divers schémas de production (Levallois, discoïde, façonnage) au sein d'une même production initiale est difficile à argumenter sur la base de l'échantillon archéologique recueilli.

Michel Brenet

MINZAC (24)

La Rogère 1

Durant le mois d'octobre 1996 s'est déroulée une opération d'évaluation archéologique sur le tracé de la future autoroute A.89 au lieu-dit le Bois de la Rogère. Ce travail d'évaluation pluridisciplinaire concernait à la fois le contexte naturel et le contexte archéologique.

Les niveaux paléolithiques se trouvent au sommet de dépôts résultant du remaniement de la terrasse (Fw1).

Aucune signature sédimentaire particulière n'est visible du fait des processus pédologiques post-dépositionnels.

■ Locus 1.

La fouille du locus 1 a livré 370 vestiges lithiques : produits laminaires, déchets de taille et nucléus. Le matériel se présentait sous la forme de deux concentra-

tions d'artefacts de moins d'un mètre de diamètre. L'analyse qualitative du matériel a permis la reconnaissance d'un schéma de débitage laminaire de modalité unipolaire à partir de nucléus carénés. Le schéma opératoire entre dans la variabilité des schémas déjà décrits pour le Paléolithique supérieur final. La position stratigraphique et l'absence d'éléments diagnostics, comme certains marqueurs typologiques, rend difficile une interprétation chrono-culturelle plus précise.

■ **Locus 2.**

La fouille du locus 2 a livré un total de 200 artefacts lithiques. Ce matériel se présentait sous la forme de deux concentrations d'objets distantes d'environ 6 m. Les schémas de débitage identifiés entrent pleinement dans la variabilité des schémas de production du Paléolithique moyen.

■ **Locus 2a.**

L'étude de deux nucléus, confirmée par les remontages, témoigne d'un schéma d'exploitation du nucléus par série d'éclats de direction unipolaire et de plan de détachement sécant. Ces éclats sont débités exclusivement au percuteur dur.

■ **Locus 2b.**

Un nucléus découvert fracturé en deux parties témoigne d'un schéma de débitage discoïde aux dépens de deux

surfaces opposées. Les plans de détachement des éclats sont sécants par rapport au plan d'intersection des deux surfaces. Ils sont débités au percuteur dur.

■ **Locus 4.**

La fouille manuelle a livré 677 pièces lithiques sur une surface d'environ 40 m². Le niveau archéologique était présent sur une épaisseur de 15 cm dans la zone la plus dense. L'étude technologique a mis en évidence la présence d'une modalité de débitage Levallois récurrente centripète. Les pièces retouchées sont peu abondantes et représentent seulement 6,6 % de l'ensemble lithique. L'étude tracéologique a montré un état de surface remarquable pour du matériel du Paléolithique moyen. Une analyse tracéologique et technologique fonctionnelle complémentaire a été entreprise afin de savoir si le site a pu être le lieu d'activités autres que celles d'une aire de débitage.

Ces occupations humaines successives au cours du Paléolithique moyen et supérieur semblent limitées dans le temps et dans l'espace. Les activités techniques identifiées pourraient être liées à la présence d'une source de matière première d'excellente qualité et facile d'accès.

Mila Folgado

MINZAC (24)

La Rogère 2

L'opération de La Rogère 2 s'est déroulée dans le cadre des diagnostics archéologiques de l'autoroute A.89. Plusieurs structures, dont un four, des agencements de trous de poteaux et quelques fosses avaient été repérés lors de la phase prospection qui avait concerné la bande de roulement et les aires de repos associées. Le diagnostic n'a porté que sur la bande de roulement, en dehors des principales zones de concentration de vestiges. L'ensemble le plus intéressant découvert est attribué à une probable charbonnière que les premiers éléments de datation (un mortier) placent au début du XVe siècle. La présence de fosses ceinturant l'aire de combustion a permis la conservation d'un ensemble céramique encore inconnu dans la région pour ces

périodes, en particulier des marmites à pâte gréseuse. D'autres fosses, sans agencement particulier, ont été mises au jour bien à l'écart de la charbonnière ainsi que quelques tranchées et un petit fossé. Leurs attributions chronologiques et leurs fonctions n'ont pu être déterminées mais il est possible qu'une partie de ces structures se rattache à l'occupation liée au four situé à proximité immédiate de la zone diagnostiquée. Quelques éléments trouvés en surface (haches polies, outillage lithique, meules...) montrent qu'il y a également eu une occupation néolithique sur le plateau, sans que l'on puisse lui rattacher une quelconque structure.

Pierrick Fouéré

MONTPON- MENESTEROL (24)

Les Bretonnes

Le gisement archéologique des Bretonnes a été découvert lors des travaux de prospection systématique menés sur l'A.89, section Arveyres-Montpon. L'indice de site était caractérisé par la présence d'un fossé en arc de cercle comblé de sédiments charbonneux. Du mobilier céramique d'époque gallo-romaine, principalement des fragments de *tegulae*, était présent à proximité de cette structure. Durant l'évaluation, qui a vu la réalisation d'un décapage de 1 500 m², d'autres faits ont été mis en évidence. Les vestiges, concentrés sur une surface assez faible, sont constitués par des structures et du mobilier céramique. Parmi les structures, un bâtiment de faibles dimensions, en bois et dont les poteaux sont calés par des *tegulae* réutilisées, jouxte un fossé. Une zone de concentration de fragments de *tegulae* et de

céramique a été mise au jour le long de ce fossé. La céramique représente une petite série, exclusivement constituée de céramique commune, dont la datation peut être arrêtée entre 150 et 250 de notre ère. Il n'existe pas de continuité stratigraphique entre le bâtiment et la zone à *tegulae* ; leur contemporanéité n'est donc pas acquise. La structure en arc de cercle, vue lors des sondages, est sans doute la trace d'une charbonnière que rien ne permet d'associer chronologiquement à l'occupation gallo-romaine. Les prélèvements opérés sur cette structure permettront néanmoins de la dater. Le comblement de cette structure ainsi que celui d'un fossé ont fait l'objet d'une étude sédimentologique détaillée.

Michel Pichon

MOULIN-NEUF (24)

La Madeleine 1

Au cours du mois de septembre 1996 une opération de diagnostic archéologique a été effectuée sur le site de La Madeleine 1 dans le cadre de l'opération de l'autoroute A.89 (section Arveyres-Montpon).

Les trois tranchées perpendiculaires, effectuées sur une surface totale de 260 m², ont livré seize artefacts lithiques, ce qui représente une densité d'objets très faible. Selon l'étude stratigraphique, les formations sédimentaires contenant le matériel archéologique s'apparenteraient à des dépôts de versants ; ils auraient été empruntés au substrat tertiaire d'origine fluviale. Il est difficile d'affirmer l'homogénéité technologique de cet ensemble lithique étant donné le nombre peu important d'artefacts de cet assemblage et la présence d'éléments présentant des caractères techniques propres à plusieurs schémas de débitage. L'étude technologique nous indique que

des artefacts lithiques présentent des caractères technologiques qui s'inscrivent dans la variabilité du Paléolithique moyen et d'autres dans celle du Paléolithique supérieur. En effet, la présence d'un éclat et d'un nucléus Levallois, de produits laminaires — dont un débité au percuteur tendre — peut faire douter du caractère synchrone de la mise en place de cette série lithique. La grande majorité des autres objets sont trop peu caractérisés et ne peuvent être associés à aucune industrie spécifique.

L'évaluation archéologique a pu montrer que la série lithique récoltée à La Madeleine 1 ne peut être considérée comme un ensemble unique et homogène.

Michel Brenet

MOULIN-NEUF (24)

La Madeleine 2

L'étude d'impact archéologique, menée sur le tracé de la future autoroute A.89 (section Arveyres—Montpon), a révélé, sur la commune de Moulin-Neuf, l'existence d'un site inédit, au lieu-dit "La Madeleine". Les sondages de prospection, en quinconce sur l'assiette de l'autoroute, ont permis de délimiter une zone de quelques 4 200 m², caractérisée par une densité élevée de structures associées à du mobilier céramique médiéval et des indices d'une activité métallurgique (scories, éléments de parois de four...).

La phase d'évaluation a entraîné le décapage mécanique d'une surface de 1 670 m², au centre de la zone archéologique définie.

Les structures mises au jour semblent globalement s'organiser autour d'un probable bâtiment, défini par un niveau de "sol" préservé, quadrangulaire (6,50 x 4,50 m), et circonscrit par une organisation de trous de poteaux. La structure de ce "sol" laisse supposer, en stratigraphie, de multiples "rechappages" lenticulaires, évoquant des restaurations, rehaussements et/ou aménagements successifs. Cette impression est confirmée par le dédoublement fréquent des trous de poteaux périphériques qui paraît attester, là encore, des phases de restauration ou reconstruction "sur place". En effet, l'emplacement, l'orientation et la structure générale (forme, dimension, fonction ?) de l'édifice ne semblent pas avoir sensiblement évolué au travers de ces divers réaménagements.

L'environnement immédiat du bâtiment est caractérisé par quelques "nuages" de trous de poteaux (structures annexes, palissades...?) et, de part et d'autre de ses grands côtés, deux zones excavées ayant piégé des sédiments charbonneux ainsi que du mobilier céramique. En sondage, ces "taches sombres" révèlent des stratigraphies complexes indiquant des recreusements successifs, phénomènes qu'il semble intéressant de mettre en parallèle avec les "restaurations" de la cabane.

En élargissant le champ de vision, on note la présence de fossés aux tracés courbes ceinturant la zone précédemment définie ; leur fonction de drainage de cette aire d'habitation et/ou de travail n'apparaît pas prépondérante dans la mesure où aucun d'eux ne se prolonge jusqu'au talweg ni ne se raccorde avec un collecteur principal : peut-être doit-on leur assigner un caractère défensif malgré leur faible largeur (tranchées de palissades ?), à moins qu'il ne s'agisse d'un simple rôle de délimitation.

Au sud-ouest du secteur, on observe la réunion de trois fossés aux tracés rectilignes peu divergents qui ont pu, très probablement, servir au drainage des eaux de ruissellements et d'infiltrations s'écoulant à partir du point haut, au sud de l'emprise ("La Chapelle") : ceci n'exclut en aucune manière qu'ils aient eu aussi une fonction de délimitation parcellaire, voire défensive. Cependant, l'étude du mobilier céramique récolté dans le remplissage de cet ensemble de fossés semble marquer une phase légèrement antérieure (début XIII^e siècle), à celles identifiées dans les structures périphériques de "l'habitat" (?) — deuxième moitié du XIII^e.

Il n'a pas été détecté, au cours de cette évaluation, de structures directement liées à une activité métallurgique (bas fourneaux...). Cependant, des rejets charbonneux observés dans certaines fosses-dépotoirs, de multiples scories (en forme de calotte, coulées...) ainsi que des éléments rubéfiés et/ou vitrifiés confirment la proximité immédiate d'une zone d'atelier.

En parallèle à cette intervention de terrain, une recherche en archives a permis de resituer ce site d'artisanat sur le territoire de la bastide anglaise de Villefranche-de-Lonchapt, vraisemblablement érigée au cours de cette seconde moitié du XIII^e siècle.

Nicolas Pétorin

SAINT-MARTIN-DE-GURÇON (24)

Les Forêts

Dans le cadre des travaux de construction de l'autoroute A.89 (section Arveyres-Montpon), le gisement des Forêts a fait l'objet d'une opération d'évaluation archéologique approfondie entre le 16 septembre et le 11 octobre 1996.

L'un des sondages mécaniques de prospection, réalisé au mois de juillet 1996, a mis en évidence l'existence d'un niveau archéologique unique dans lequel un schéma de débitage discoïde du Paléolithique moyen a été identifié. La présence de ce schéma était un fait suffisamment

remarquable dans le Paléolithique moyen régional pour justifier l'intérêt scientifique d'un diagnostic approfondi.

Une surface de 460 m² a été décapée mécaniquement autour du sondage 43101. La fouille manuelle a été réalisée sur 64 m² dans différents secteurs répartis à l'intérieur de la surface ouverte.

La matière première lithique exploitée est issue de galets de silex sénonien d'origine locale (alluvions de l'Isle). La distribution spatiale des vestiges se présente inégalement sur l'ensemble de la surface fouillée. Le nombre de pièces est de 8 à 10 objets par m² dans les zones les plus denses et de 1 à 2 dans les moins denses.

Les résultats de l'étude techno-morphologique et de l'analyse diacritique de tous les objets lithiques ont

permis d'identifier toute une série de caractéristiques techniques qui confirment l'emploi d'une conception de débitage discoïde prédominante.

Sur la base d'une chronologie relative établie d'après d'un modèle stratigraphique régional, le niveau archéologique serait contemporain du dernier Glaciaire. Des recherches en cours tendaient à confirmer sa présence à une période antérieure au dernier interglaciaire avec une plus large distribution au sein des industries moustériennes. Des datations absolues par thermoluminescence seraient du plus haut intérêt pour préciser la position chronologique de cette phase d'occupation.

Mila Folgado

SAINT-MEDARD- DE-GUIZIERES (33) à MONTPON (24)

La recherche engagée à partir de l'été 1996 dans le cadre d'une convention IRAM-SRA a consisté à faire émerger et à identifier une documentation liée à l'habitat ou aux activités agricoles et artisanales du Moyen Age, au travers des sources d'archives éditées ou non éditées, permettant d'éclairer les prospections archéologiques menées sur le tracé de l'autoroute Saint-Médard-de-Guizières - Montpon (responsable N. Rouzeau). Trois étudiants (C. Marty, S. Maupilé, L. Raymond) ont travaillé sur les secteurs des cantons de Lussac (Gironde), Villefranche-de-Lonchat, Montpon (Dordogne), dans le cadre de maîtrises universitaires consacrées à l'histoire de l'occupation du sol et du peuplement (Dir. G. Louise). Ces étudiants ont fourni des fiches d'identification d'habitat ou de sites médiévaux repérés dans les sources d'archives (environ 200). La recension a été diverse en fonction de sources disponibles mais la plus complète possible pour la période médiévale. Les données éclairant les cultures, les productions, les parcellaires, les tenures, les chemins, les forêts, les défrichements, l'artisanat, les aménagements complémentaires de l'habitat ou de l'artisanat, l'habitat paysan ou aristocratique ont ainsi été enregistrées. Le but recherché était de localiser au mieux et de comprendre l'implantation de l'habitat agricole ou artisanal en fonction du contexte historique mais aussi en fonction du contexte géomorphologique ou des aptitudes des couvertures pédologiques des plateaux, des terrasses et de la vallée de l'Isle. Le projet de départ (couvrir une soixantaine de communes actuelles) s'est trouvé rapidement trop ambitieux. L'enquête a donc été restreinte aux secteurs de

Villefranche-de-Lonchat et de Montpon-Ménéstérol (une vingtaine de communes), dans le contexte du site archéologique de La Madeleine (contexte artisanal métallurgique du XIII^e siècle) sur la commune du Moulin-Neuf.

L'identification des lieux attestés dans la documentation écrite sur les cartes IGN de Belleyme ou de Cassini est restée difficile. Cependant, un grand nombre de sites a pu être repéré et fixé en coordonnées Lambert. On aboutit donc à la constitution d'un fichier documentaire provisoire permettant le repérage d'un site lié à une occupation du sol médiévale, son identification par une source historique et son pointage géographique en coordonnées géographiques Lambert.

Il reste évidemment à signaler les difficultés, bien connues dans ce genre d'enquête : la formation initiale, incomplète et disparate des jeunes chercheurs en latin et en paléographie ; l'inégale disponibilité des sources dont l'inventaire n'est souvent pas fait, les délais obligatoirement trop longs, souvent peu compatibles avec ceux des interventions de terrain, en particulier lorsqu'il s'agit d'archéologie préventive.

Toutefois, les recherches menées par Mesdemoiselles Céline Marty, Stéphanie Maupilé et Monsieur Laurent Raymond dans les archives de la Gironde, des Pyrénées-Atlantiques ou de Dordogne (collection Périgord) ont permis d'identifier et de localiser de nombreux lieux d'habitats médiévaux proches du site de La Madeleine et de repérer dans les textes quelques mentions de forges (*fabricae*), en particulier dans la commune du Pizou. Les sources d'archives collectées (entre les années 1240 et

1330) permettent d'approcher d'une manière fine le site de La Madeleine-des-Brandes (mention de la paroisse du Chapelar, du village de Lespaut, du Champ des «Débats» ou plutôt des «Défends»). Elles permettent aussi d'établir des relations éventuelles entre le site de La Madeleine, le prieuré de La Sauve-Majeure situé à Lonchat (XIIe siècle) et la bastide de Villefranche-de-Lonchat fondée dans le dernier quart du XIIIe siècle. L'ensemble documentaire ainsi constitué permet d'éla-

borer un premier dossier historique sur le site seigneurial de La Mouthe (résidence d'une seigneurie foncière proche) et sur celui de La Madeleine. Ces données, tirées des sources d'archives peuvent renforcer sérieusement les informations fournies par la fouille de l'habitat et de l'atelier métallurgique de La Madeleine-des-Brandes placé sur le tracé de l'autoroute A.89.

Gérard Louise

SAINT-SEURIN- SUR-L'ISLE (33)

Le Barrail des Duclions

L'étude d'impact archéologique réalisée sur le tracé de la future autoroute A.89 (section Arveyres-Montpon) a révélé, sur la commune de Saint-Seurin, l'existence d'un site protohistorique au lieu-dit «Le Barrail des Duclions». Les sondages ont mis en évidence des niveaux archéologiques à industrie lithique et à céramique très dégradée ainsi qu'une structure conservée. Il s'agit d'une petite fosse contenant des galets chauffés et de la céramique. Le contexte sédimentaire des indices archéologiques, situés sur le versant ouest d'un talweg, augurait la présence d'occupations humaines en fond de paléochenaux, scellées par des mécanismes de dépôts de versants. La dynamique de ces dépôts pouvait avoir été modifiée par la mise en culture précoce d'un talweg et certaines observations préliminaires laissaient envisager la présence de champs cultivés enfouis. La compréhension des processus de sédimentation, l'impact de l'homme sur ceux-ci ainsi que l'identification de la topographie originelle du talweg ont été définis comme les axes prioritaires de l'évaluation.

Les opérations de terrain ont vu la réalisation d'une grande tranchée perpendiculaire à l'axe du talweg et de deux fenêtres de décapage totalisant 500 m² de surface fouillée. Dans un substrat affecté en surface par des

fossés parcellaires modernes ou contemporains, les niveaux archéologiques sont apparus comme le résultat de colluvions ayant entraîné et détruit les éventuelles structures anthropiques. Aucune trace d'occupation en place n'a pu être mise en évidence et on peut supposer que la structure vue en sondage était l'une des dernières, sinon la dernière, préservée. En l'absence de stratigraphie archéologiquement lisible, il n'est pas possible d'associer ou de dissocier l'industrie lithique des témoins céramiques. Aucune forme céramique n'a pu être restituée. Les quelques traits identifiables des tessons, somme toute assez rares et très dégradés livrés par l'évaluation, sont les fonds plats, les cordons digités et deux exemples de pastilles rapportées. Si une datation doit être proposée, il s'agirait d'une occupation de l'Age du Bronze ancien-moyen. Il est possible, grâce au pendage général des niveaux colluviés et à la situation des témoins archéologiques dans ceux-ci, de situer au moins une partie de l'occupation dans la partie supérieure du versant ouest du talweg. L'étude géologique du comblement d'un paléochenal permet d'émettre des hypothèses sur le déroulement des différentes phases de mise en place des terrains.

Michel Pichon

AQUITAINE

BILAN SCIENTIFIQUE

**Opérations interdépartementales
Projets collectifs de recherche**

1 9 9 6

						P.
Agglomérations secondaires de l'Aquitaine à l'époque romaine	Francis TASSAUX	SUP	PCR	H 12	GAL	138
Edifices religieux urbains du Haut Moyen-Age en Aquitaine	Brigitte BOISSAVIT-CAMUS	SDA	PCR	H 16	HMA	139
Lithologie et biostratigraphie de sites périgourds	Jean-Philippe RIGAUD	SDA	PCR	P 2	PAL	140
Relations hommes / milieu dans les fonds des vallées du Périgord	Chantal LEROYER	SDA	PCR	P 12 H 19	NEO/MED	141
Grandes Landes	Marc JOFFROY	SUP	PI	H 40	—	142
Technologie fonctionnelle des pointes solutréennes	Hugues PLISSON	CNR	PCR	P 5	PAL	142
Les gisements à faune du Pléistocène	Jean-Luc GUADELLI	CNR	PCR	P 1	PAL	

AQUITAINE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

**Opérations interdépartementales
Projets collectifs de recherche**

1 9 9 6

**Les agglomérations secondaires
de l'Aquitaine atlantique
à l'époque romaine
(1er siècle av. J.-C.—Ve s. ap. J.-C.),
fonctions, morphologie et réseaux**

Ce projet a pour but d'établir un premier bilan de nos connaissances sur les agglomérations secondaires des Pictons, Santons, Lémovices, Bituriges Vivisques, Nitiobroges, Pétrucos, Cadurques, Rutènes et des cités de Novempopulanie, c'est-à-dire des quatre régions actuelles du grand Sud-Ouest, en les organisant et en les présentant sous la forme d'un atlas informatisé. L'année 1996, conformément aux vœux de la CIRA, a été consacrée d'une part à l'élaboration d'une notice type, testée sur un site d'agglomération assurée (les Bouchauds, Saint-Cybardeaux, Charente) et sur un site d'agglomération incertaine (Le Souquet, Castelnau-Montratier, Lot) et, d'autre part, à l'informatisation de plans normalisés au 1/2 000 (sites de Saint-Germain

d'Esteuil, Sanxay et les Bouchauds) et au 1/400 (théâtres de Saint-Germain d'Esteuil, Sanxay et les Bouchauds). Ces derniers essais ont été l'oeuvre de l'Institut de recherches sur l'architecture antique (Pau, CNRS) ; ils ont nécessité par ailleurs une première campagne de relevés photogrammétriques (sites de Barzan, Chassenon et les Bouchauds), indispensables pour la réalisation de l'Atlas.

Le projet de 1997, qui réunit trente-cinq chercheurs, envisage de couvrir l'ensemble des *civitates* des Bituriges Vivisques, des Nitiobroges et des Santons.

Francis Tassaux

Les édifices religieux et urbains du Haut Moyen Age en Aquitaine

Au terme de la deuxième année du programme, il est encore prématuré d'établir un bilan sur l'architecture religieuse. Rappelons que notre propos n'est pas de bâtir une théorie évolutive de l'architecture religieuse, mais de réfléchir à partir de l'analyse de quatre édifices en abordant les questions de typologies, fonctions, aménagements liturgiques, décors, matériaux, mises en oeuvre, datations... On signalera cependant quelques acquis.

A Saint-Seurin de Bordeaux, l'analyse et le travail de cartographie permettent d'approcher les problèmes d'articulation et de circulation entre crypte historique et basilique romane. Conjugée au travail de clarification de la chronologie des vestiges archéologiques encore accessibles, l'hypothèse d'un mausolée, voire d'une basilique funéraire, peut être avancée pour la crypte historique. A Aire-sur-l'Adour, la crypte apparaît de plus en plus comme la « pierre d'angle » de l'abbatiale de Sainte-Quitterie. La compréhension des différences de niveaux entre crypte, chœur roman et nef et celle de l'implantation topographique de la crypte (partie liée à l'*arcosolium*) semblent fondamentales pour saisir l'organisation et la genèse de l'édifice roman. A Saint-Jean de Poitiers, l'étude des fondations permet de proposer des états originels plus en accord avec d'autres plans déjà connus de baptistères paléochrétiens ou mérovingiens comme Lyon.

Le travail sur l'insertion de ces premiers édifices de culte chrétien dans le tissu urbain n'est pas non plus achevé mais, là aussi, quelques acquis peuvent être évoqués. A Saint-Seurin de Bordeaux, le relevé topographique général des vestiges, découverts sur et aux abords du site, ainsi que le travail d'analyse de chronologie relative des maçonneries font apparaître sans ambiguïté la fonction funéraire du site et ce dès la première moitié du IV^e siècle. A Aire-sur-l'Adour, l'utilisation funéraire du site au Haut Moyen Age ouvre de nouvelles perspectives pour la topographie historique de la ville. A Saint-Jean de Poitiers, l'analyse des vestiges antérieurs à l'époque chrétienne révèle l'existence d'un petit *balneum* de trois pièces chauffées au moins, dans son dernier état, même si on ne sait pas actuellement s'il appartient à une *domus* ou à un petit établissement public. On ne peut désormais exclure qu'un premier état baptismal ait été inséré dans une partie de ce bâtiment antique, alors réaménagé. Les observations réalisées sur les systèmes d'alimentation et d'évacuation des eaux doivent, de même, être intégrées à l'échelle du quartier pour faire la liaison entre baptistère et réseaux urbains : l'évacuation des eaux de

la piscine polygonale vers un puisard, au détriment de la conduite maçonnée, révélant peut-être un isolement du bâtiment.

Ce programme d'étude est aussi l'occasion de dresser l'inventaire d'une documentation très dispersée (bibliographie, iconographie, sources archéologiques...), de la compléter par des relevés graphiques et photographiques et par un enregistrement systématique des maçonneries et coupes stratigraphiques encore en place. Au terme du programme, l'objectif est de constituer des dossiers documentaires et scientifiques ordonnés et accessibles au public dans les centres de documentation des DRAC : SRA pour l'Aquitaine, SRI/SRA pour le Poitou-Charentes. Dans cette dernière région, un programme commun avec le SRA vise à réaliser une banque de données sur le logiciel Psilog de l'Inventaire.

En 1997, il est prévu une réunion d'harmonisation avec les dessinateurs en vue d'aboutir à un rendu final graphique des plans et élévations, qui soit cohérent entre les différentes études. En fait, plus que la recherche d'une cohérence systématique, c'est l'occasion d'aborder la finalité du relevé graphique (dans sa phase de terrain et dans le rendu final) ; or les conditions de conservation de ces sites (protection monuments historiques par classement des vestiges, restaurations depuis le XIX^e siècle, aménagements antérieurs) ne permettent pas toujours de réaliser d'emblée les dégagements nécessaires à un relevé pierre à pierre qui soit satisfaisant pour l'étude scientifique et praticable comme sur un site voué à la destruction.

L'important de notre démarche demeure la méthode utilisée dans la progression des études qui, par la mise en place d'un « tutorat scientifique » et par un dialogue entre les équipes et les membres du PCRI, a permis de poser la toile de fond des problématiques de chaque site, toile sur laquelle se greffe toute information, qu'elle soit ancienne ou nouvelle. Cette démarche, essentiellement relative et dynamique, permet un va-et-vient permanent entre détail et compréhension globale. Il s'agit là d'une condition *sine qua non* tant pour la compréhension des sites que pour la définition des stratégies et celle de leur mise en oeuvre.

Enfin, le dernier objectif de ce PCRI concerne l'amorce d'un dialogue et d'une réflexion commune entre les différents partenaires ayant en charge la conservation et la préservation de ces monuments, en particulier les conservations régionales des Monuments historiques et

les propriétaires (municipalités et Etat). Le lien est ici, pour des raisons de diplomatie évidente, plus directement assuré par le SRA. Avec l'aval de la Sous-direction de l'Archéologie, des réunions ont été organisées avec les trois services des Monuments historiques concernés afin, dans un premier temps, de les informer de l'organisation et de l'avancement de nos travaux et de telle ou telle difficulté rencontrée sur le terrain. Au-delà, il s'agit d'amorcer une réflexion commune sur l'étude et la présentation de ces édifices et de tenter de conjuguer efforts et moyens, sans pour autant que ce cadre de réflexion ne se substitue aux compétences ou missions des uns et des autres. Le rapprochement engagé en 1996, dans un esprit d'ouverture qu'il faut souligner, doit désormais se poursuivre et se concrétiser dans chaque région.

Ayant pour la plupart constaté une trop grande séparation entre l'intérêt archéologique de ces sites, où très

souvent on ne tient pas compte de l'apport des couches de recouvrement vertical dans l'interprétation fonctionnelle ou chronologique du bâti, et le processus de restauration des enduits avec ou sans peinture, nous avons décidé d'organiser, pour rapprocher archéologues, historiens de l'art et restaurateurs, une semaine d'échanges d'expérience, d'actualisation et de mise au point des méthodes, sous-tendue par une triple dimension : diagnostic sanitaire/analyse archéologique/solutions d'intervention. Un séminaire théorique organisé à Auxerre avec le Centre d'Etudes Médiévales sera suivi d'une application sur les sites du PCRI. Destiné en priorité à des restaurateurs, ce séminaire sera dirigé par Christian Sapin et par Messieurs Stefano Pulga et Gérard Eymon, restaurateurs ayant tous deux une grande expérience en ce domaine.

Brigitte Boissavit-Camus

Litho- et biostratigraphie de quelques sites de référence périgourdins

*Révision litho- et biostratigraphique des sites en grotte et sous abri
du Paléolithique ancien et moyen de la moyenne vallée de la Dordogne
(Pech de l'Azé, Combe-Grenal, grottes 13 à 16 du Massif du Conte)*

Ce projet collectif de recherche résulte d'une réflexion critique menée au sein de l'UMR 9933 du C.N.R.S. Il propose de procéder à une révision litho- et biostratigraphique de quelques sites de référence pour les occupations du Paléolithique ancien et moyen de la vallée de la Dordogne dans sa traversée de l'auréole du Crétacé supérieur. Il a pour but de rechercher des arguments permettant d'expliquer les contradictions qui apparaissent lors de la confrontation des données environnementales et chronologiques et d'établir des bases de réflexion non ambiguës pour toutes les recherches ayant trait à la variabilité des technocomplexes et à leur signification du point de vue des comportements humains.

Le programme 1996 de ce projet collectif de recherche consistait en un travail de terrain à réaliser au cours de l'été sur les sites de Combe-Grenal, Grotte Vaufrey et Pech de l'Azé afin d'évaluer le potentiel informatif et les possibilités d'accès aux coupes-témoins.

■ **Combe-Grenal.**

La partie de la coupe témoin sagittale qui présente le plus d'intérêt pour notre étude est protégée par un mur maçonné de plus de 10 m de long, rendant impossible toute observation stratigraphique. Seules les deux coupes frontales sont accessibles mais elles ne présentent pas, en leur état actuel, un grand intérêt pour une observation détaillée des processus sédimentaires. La destruction du mur de protection n'étant pas envisageable en raison du coût, il conviendrait de remettre d'aplomb les coupes frontales sur une épaisseur variant de 50 cm à plus d'1 m mais cela reviendrait à entreprendre une fouille dépassant largement le cadre de notre projet. Nous avons donc décidé de surseoir à cette partie de notre programme.

■ **La grotte Vaufrey.**

L'essentiel des travaux géologiques effectués sur le site est exposé dans la monographie publiée en 1988. Mal-

gré une approche méthodologique sophistiquée, de nombreuses questions restent posées concernant notamment les propositions stratigraphiques et les interprétations climato-chronologiques déduites tant des travaux de géologie que de paléontologie.

Les coupes témoins sont en bon état et un nettoyage léger suffira pour entreprendre une nouvelle étude consacrée :

- à la caractérisation des milieux de sédimentation et des paléoenvironnements contemporains des dépôts,
- à l'élaboration d'une lithostratigraphie,
- à l'identification des processus d'enfouissement du matériel archéologique et faunique,
- à l'évaluation du degré de préservation (ou de remaniement) des assemblages archéologiques,
- à la différenciation des structures naturelles et anthropiques.

Ces travaux sont programmés pour 1998.

■ **La grotte du Pech de l'Azé.**

Les problèmes posés par ce site sont de deux ordres :

— contradictions des résultats obtenus à partir des différentes approches géologiques,

— problèmes liés aux méthodes utilisées.

En outre, les corrélations biostratigraphiques qui ont été faites avec d'autres sites pour les ensembles anté-éméens doivent être revues (problèmes relatifs à l'évolution des Canidés notamment).

Les observations effectuées sur le terrain en 1996 ont porté surtout sur les témoins stratigraphiques du Pech de l'Azé II car les coupes du Pech de l'Azé I ne sont pas lisibles sans d'importants travaux de fouilles. Les mesures de protections sommaires qui ont été prises à l'issue des fouilles de F. Bordes ont protégé une coupe frontale et une coupe sagittale au débouché de la grotte ainsi que plusieurs coupes réduites dans la galerie d'accès. Ces coupes aisément accessibles serviront de base aux études de réévaluation qui ont les mêmes objectifs que ceux relatifs à la grotte Vaufrey. Ces travaux sont programmés pour 1997.

Jean-Philippe Rigaud

Relation homme-milieu dans les fonds de vallées du Périgord durant l'Holocène : l'exemple du bassin moyen de la Dronne

La première année d'exercice du projet collectif de recherche a consisté en un inventaire précis du potentiel du bassin moyen de la Dronne pour la réalisation de notre projet.

A l'issue de cette année préparatoire, la collecte des informations dans les trois domaines intervenant dans le projet de recherche (géologie, archéologie et environnement) s'est révélée assez fructueuse :

- la présence de formations organiques dans les fonds de vallées a été vérifiée tandis que les dépôts ont été localisés et leur amplitude appréciée ;
- les témoins archéologiques sont abondants, attestant une occupation de la région probablement continue depuis le Néolithique ;
- les premières études environnementales se sont avérées très prometteuses. D'un point de vue chronologique, elles couvrent une partie du Tardiglaciaire et l'es-

sentiel du Postglaciaire et sur le plan archéologique elles traduisent clairement des phases successives et différenciées d'anthropisation.

Cependant, ce même bilan souligne les déficits de cette documentation et renforce l'intérêt de notre projet puisqu'il s'appliquera à les combler.

L'inventaire des formations sédimentaires est loin d'être exhaustif : il comprend uniquement des données acquises à l'occasion de travaux et de recherches liées à des préoccupations économiques ou géotechniques. Il ne correspond donc pas totalement à la problématique du projet qui nécessiterait une prospection systématique. Les premières vérifications de terrain effectuées (Etang des Faures, Le Grand Bourzac, vallée de la Pude) ont, en outre, montré que les puissances sédimentaires étaient supérieures à celles attendues.

Sur le plan archéologique, les lacunes sont également manifestes. Aux zones d'ombres existant pour certaines périodes (Néolithique ancien et moyen, Bronze final, Premier Age du Fer...) s'ajoute une distribution géographique des sites qui illustre plus les zones d'interventions privilégiées des prospecteurs qu'un réel plan d'occupation des sols.

La rareté des données environnementales nous a contraints à prendre en compte des travaux géographiquement éloignés. Il ressort de ce bilan la nécessité de compléter les informations sur les périodes Atlantique et Subboréale. Elles apporteront des données indispensa-

bles sur l'évolution du milieu alors que s'installent les premiers agriculteurs dans la vallée de la Dronne.

En conséquence, de nombreuses interrogations subsistent et l'intérêt du projet collectif de recherche se trouve renforcé par cet inventaire préalable. La finalité de cette opération étant d'appréhender les relations «homme-milieu», la reconstitution de l'histoire de la végétation reste notre préoccupation première.

Chantal Leroyer,
avec la collaboration de Pierrick Fouéré
et Jean-Michel Reynet

Résidences aristocratiques du Pays de Buch, Pays de Born, Marensin et la Haute-Lande

Cette opération a été conduite dans le cadre d'un travail de maîtrise au Centre de Recherche sur l'Occupation du Sol et du Peuplement, Université de Bordeaux III.

Sous la dénomination de «résidence aristocratique» on évoque les mottes, châteaux, maisons nobles, d'une manière générale les sièges d'un pouvoir de justice.

La zone prospectée n'a été que très rarement l'objet d'études. Elle représente une superficie de 5 500 km²

s'étendant sur deux départements, la Gironde et les Landes. La phase de prospection a été réalisée sur la base des éléments collectés par le dépouillement des sources écrites, revues, mémoires, actes divers..., l'étude toponymique et l'examen des cartes et des cadastres anciens. Au total, 55 sites ont été visités, 39 mottes dont 15 inédites, 15 châteaux et 1 enceinte de terre inédite.

Marc Joffroy

Technologie fonctionnelle des pointes de projectile solutréennes

Un programme collectif d'expérimentation est en cours depuis 1993 sur la technologie fonctionnelle des pointes de projectiles solutréennes.

Regroupant des chercheurs de différents organismes français et étrangers (ERA 28 du CRA-CNRS, Service départemental de l'Archéologie de la Dordogne, Service régional de l'Archéologie d'Aquitaine, UMR 9933 CNRS, Université de Bâle, Université de Bordeaux I, Université de Paris X), cette opération a pour but d'établir un corpus d'observations et de données expérimentales relatives

aux conditions de mise en oeuvre de pointes lithiques solutréennes (pointe à cran, feuille de laurier, pointe à face plane) sur la base de traces archéologiques de fonctionnement en armature de projectile.

Relevant d'une démarche actualiste validée par un contrôle tracéologique des reconstitutions, l'approche choisie est de nature systémique : les objets étudiés le sont sous l'angle de leurs relations avec les principales composantes, connues ou supposées, du système technique auquel elles appartenaient. A partir des caractéris-

tiques de leur structure, de leurs traces de fonctionnement et des témoins de leur milieu associé, sont recherchés des déterminismes techniques susceptibles de révéler leur spécificité fonctionnelle. L'ensemble de la chaîne opératoire est prise en compte, depuis la production initiale des pointes jusqu'à la dispersion de leurs fragments.

Près de 500 pointes lithiques de projectiles ont été tirées au cours des différentes campagnes d'expérimentation, principalement des pointes à cran de type solutréen. D'autres formes ont été testées, parmi lesquelles de petites séries de pointes à face plane et de feuilles de laurier, mais en nombre insuffisant pour des observations statistiques.

Un total de 264 pointes à cran, représentées par 383 fragments, constitue le référentiel actuel, inférieur à la population initiale en raison des pièces entières ou des fragments perdus en cours d'expérimentation (tirs hors cible, fragments dans viscères, etc.).

Parmi les multiples variables à prendre en compte pour décrire les conditions de fonctionnement de nos projectiles expérimentaux, cinq ont été distinguées : le type de projectile, le traitement de la pointe, son mode de fixation, la nature de la cible et la technique de tir.

Deux catégories de critères peuvent être analysées pour rendre compte de l'effet de ces variables, selon que l'on considère les fractures ou les fragments.

Dans le premier cas, la démarche est comparable aux analyses tracéologiques antérieures, fondées sur une

typologie des fractures et des caractères qui leur sont associés (enlèvements burinants, ébréchures latérales, stries). Dans le second cas, c'est la localisation des fractures sur les pointes qui importe, donc les classes de fragments produits selon les conditions de tir.

Afin de décrire les fractures complexes observées en fonction des mécanismes élémentaires de leur formation, un second référentiel expérimental a été constitué en 1996, en amont des précédentes reconstitutions. Le recours à des tests sur des éprouvettes en résine polyester chargée de silice, corps solide cassant, a été retenu, avec une attention particulière au système mécanique d'application de l'effort par flexion. Bien que les principes théoriques de ce type de fracture soient connus, nous avons jugé nécessaire de disposer d'une série de références matérielles représentatives des différents types de fracture par flexion, afin de mettre plus aisément en évidence la relation entre la direction d'application des forces de flexion et la morphologie de la zone de fracture. La section transversale, qui est celle des armatures façonnées sur supports laminaires, détermine en effet plusieurs types morphologiques de fracture selon le sens d'application de l'effort de flexion.

Le croisement des observations relatives aux deux registres d'expérimentation font ressortir des tendances caractéristiques de la variation de certains des paramètres propres au fonctionnement des armatures de projectile.

Jean-Pierre Chadelle,
Jean-Michel Geneste,
Hugues Plisson

LES EYZIES-
DE-TAYAC

Château de Commarque

Lors de travaux d'entretien autour du Château de Commarque, un chandelier en cuivre émaillé a été mis au jour à proximité de la façade nord du corps d'habitation du monument.

Apporté au Service régional de l'Archéologie par son propriétaire, Monsieur Hubert de Commarque, le luminaire, outre un diagnostic sanitaire, a fait l'objet de recherches documentaires avant d'inspirer quelques réflexions à Marie-Madeleine Gauthier, chercheur au C.N.R.S., «Corpus et émaux». Ses observations l'autorisaient à confirmer l'appartenance du chandelier à la production limousine des années 1220-1230. Quelques mois plus tard, le Service des Monuments historiques procédait à son classement.

L'extraction brutale du chandelier hors d'un contexte déjà peu propice à sa survie a engendré une modification brusque des paramètres climatiques dangereuse pour l'objet. Des mesures conservatoires d'urgence, consistant à placer le flambeau dans un contenant hermétique en polyéthylène, en présence d'un agent dessiccateur (gel de silice) ont été prises aussitôt. Toutefois, une intervention rapide s'imposait afin d'éradiquer les processus de corrosion active du support métallique menaçant son devenir. Elle s'est mise en place quelques mois plus tard.

D'une hauteur de 23,5 cm, ce luminaire à flamme unique affiche une structure tripartite : le socle, la tige et la bobèche. Le socle, en tronc de pyramide, procède de l'assemblage de trois facettes dont les arêtes sont prolongées par trois pieds cambrés, hauts de 4 cm, l'un d'eux nettement gauchi. Chaque facette arbore un décor végétal de fleurons émaillés bleus, enroulés, formant deux médaillons, qui accostent, en parfaite symétrie, une bossette ajourée rapportée. Cette applique est fixée par un rivet dont la tige est rabattue au revers de chaque

facette et dont la tête figure un protome de dragon. Ce reptile bipède ailé, à la queue enroulée autour du cou, appartient au bestiaire médiéval, sous l'appellation de «bestelette» (pur Limoges). La tige, haute de 10,5 cm, probablement en cuivre aussi, se termine par une pointe conique épaisse. Elle s'élance à partir du sommet du socle sous lequel elle s'interrompt, bloquée par un écrou maté. Une succession d'éléments aux formes géométriques courbes et droites alternées, habille cet axe vertical. Deux segments cylindriques moulurés à leurs extrémités et décorés de motifs à écailles encadrent un noeud sphérique aplati. Des doubles spires, initialement émaillées, agrémentées d'un bourgeon trifide, ornent les six pans du noeud. Le segment supérieur offre une assise à la bobèche, cône renversé qui vient coiffer le tout. Six petits lobes scandent la coupelle d'où émerge la broche sur laquelle était fiché un épais bâton de cire. La face externe de la coupelle est décorée d'une collerette de triangles émaillés bleus, intercalée entre deux fins bandeaux, en lignes de pavés rehaussés d'émail rouge.

Initialement, le chandelier était entièrement doré (dorure au mercure) et émaillé selon la technique du champlevé, procédé consistant à ménager dans la platine métallique des cavités, creusées au burin, destinées à recevoir la poudre d'émail portée en fusion vers 800°.

Le chandelier nous est parvenu affecté, comme tout objet archéologique, par les vicissitudes d'un lourd passé : altérations mécaniques dues aux chocs, frottements d'usure, altérations chimiques et électrochimiques imputées aux agents polluants environnants et à la constitution composite du flambeau (cuivre/or/émail).

Notre préoccupation majeure était de stabiliser le support métallique, sporadiquement creusé par la maladie cyclique du cuivre, générée par une contamination saline (chlorures). La préservation des émaux rescapés et de



Chandelier après restauration
Cliché Service de l'Inventaire général d'Aquitaine

la dorure restante se trouvait menacée par la poussée des massifs de corrosion. Leur refixage constituait une priorité.

Enfin, les observations faites en cours de nettoyage attestent l'existence d'un duo chromatique émaillé bleu/rouge terni, au regard d'une palette qu'il faut imaginer vive et diaprée à l'origine.

Utilisé, abandonné, meurtri puis exhumé et traité, le chandelier de Commarque, empreint des stigmates d'une vie mouvementée, aspire désormais à un parcours pérenne sous le contrôle vigilant d'une collectivité responsable.

Marina Biron

- M.-M. GAUTHIER. *Emaux du Moyen Age*. Office du Livre, Fribourg, 1992.
- M.C. BERDUCOU. *La conservation en Archéologie*. Ed. Masson, 1990.
- N. MEYER-RODRIGUES. Un chandelier médiéval en bronze découvert à Saint-Denis. *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, séance du 10/02/93. 1995, p. 71-78.
- *Catalogue des acquisitions «Trésors d'émail»*, 1977-1992. Limoges, Musée municipal de l'Evêché, 1992.

OLORON- SAINTE-MARIE

Découverte de sarcophages

■ *Impasse des Barats et rue Saint-Grat.*

Deux fragments d'un sarcophage fichés dans un mur d'un immeuble appartenant à Madame Alice Bordenave,

dans le quartier Sainte-Marie, ont été étudiés. Ces fragments superposés, placés à hauteur du premier étage, entre deux fenêtres, dans un mur crépi, face à une cour



Sarcophage 1

intérieure ont été taillés dans le marbre. Le premier mesure 43,5 cm, au maximum (hauteur) sur 79,5 cm (largeur), l'épaisseur n'étant pas mesurable. La zone supérieure paraît intacte alors que le monument semble avoir été scié à la partie inférieure, entraînant la destruction des pieds des personnages. Il s'agit sans doute du centre de la partie frontale d'une cuve. Les personnages sont répartis en deux groupes : l'un, composé de six figures, l'autre de deux figures ; tous deux regardent vers la droite. Le Christ est reconnaissable dans le personnage partiellement endommagé qui occupe l'extrémité gauche du panneau ; il réalise le miracle de la multiplication des pains et des poissons ainsi que le suggère le geste qu'accomplit sa main gauche posée sur la corbeille tenue par le personnage qui le presse sur sa gauche. Les autres personnages représentent des apôtres, comme l'indiquent les rouleaux que tiennent deux d'entre eux. Le relief des figures est relativement fort ; le sculpteur a réussi à investir un arrière-plan où s'inscrivent deux têtes et bustes. Les personnages sont alternativement barbus et glabres (comme l'est le Christ lui-même). Les coiffures, stylisées, sont abondantes et forment comme une coque. L'intérêt des scènes tient en partie à l'expression et aux attitudes des personnages contribuant à un climat de tension pathétique visible notamment sur la figure du Christ. Les mouvements des mains, les déhanchements prononcés (les genoux pointent sous les vêtements), le jeu (un peu raide) des plis traduisent un certain souci de variété mais aussi d'unité. Tout ceci n'est cependant pas exempt de maladresses de détail.

Une comparaison s'impose avec le sarcophage de Lucq-de-Béarn et avec un sarcophage d'Auch conservé au Musée des Augustins à Toulouse. On notera que, dans le premier cas, le même miracle du Christ occupe l'axe central de la face principale et que les personnages secondaires obéissent à la même orientation. Mais à Lucq, l'arrière-plan est peu encombré.

Le second fragment mesure, au maximum, 24 cm (hauteur) sur 25,5 cm (largeur). Il est raisonnable de penser qu'il appartenait au même monument que le précédent. D'après la photo, il semble qu'il soit intact dans sa partie supérieure mais qu'il ait été scié (ou retaillé) à la base et sur les côtés. La moindre qualité du travail et le module plus petit des deux figures laissent supposer qu'il s'agit de l'un des panneaux latéraux de la cuve. Cette interprétation se heurte cependant à deux difficultés que la photo ne permet pas de résoudre : tout d'abord, le rôle et la place de la figure de droite, plus grande, qui peut faire penser à une figure d'angle ; d'autre part, la superposition de personnages, peu fréquente, sur des panneaux secondaires. Ceci pourrait faire obstacle à notre proposition qui reste donc provisoire. Le personnage nu pourrait représenter, plutôt qu'Adam cachant sa nudité d'une main et élevant le bras droit vers l'arbre, Daniel dans la fosse aux lions, ces derniers ayant été alors représentés couchés et ayant disparu : si le plus souvent Daniel est figuré dans la position d'orant, il ne manque pas d'exemples d'attitude comparable à celle observée ici. Rappelons que cette scène figure aussi sur l'un des petits côtés de la cuve de Lucq.



Sarcophage 2

■ 1 place de la Cathédrale.

Un fragment de cuve de sarcophage en marbre fiché, jusqu'en mars 1997, dans un mur sur cour intérieure, à hauteur de l'étage de la maison Artigarrède dans le quartier Sainte-Marie, a été extrait par son propriétaire, qui nous a permis de l'étudier et de le photographier et qui devait, à notre demande, prélever un échantillon aux fins d'analyse, il a été récemment scellé dans un des murs intérieurs de la boutique exploitée par celui-ci, de telle sorte qu'il est à la fois protégé et visible.

Il mesure, au maximum, 40 cm de haut, 41 cm de large pour une épaisseur de 10 cm, en tenant compte du relief des figures. Les tranches supérieure et inférieure portent, l'une des traces originelles de gradine, l'autre d'un sciage plus récent. Les tranchées latérales portent des marques nettes d'un arrachement, non dû à l'enlèvement récent, qui n'ont pas entamé la partie supérieure des personnages. La face postérieure, correspondant à l'intérieur de la cuve, est épannelée et non lissée.

L'identification de la scène ne pose aucun problème particulier : Adam, à gauche, et Eve, à droite, sont figurés nus, de part et d'autre de l'arbre autour duquel est enroulé le serpent dont la tête est dirigée vers le fruit défendu qui apparaît comme en suspension. Eve, déhanchée, pose la main gauche sur son sexe tandis qu'elle élève le bras droit vers la pomme. Son visage, encadré par des mèches retombant sur ses épaules, est tourné dans le sens opposé à l'arbre de la tentation. Adam protège sa nudité, déjà cachée par un court vêtement ceintural, et regarde vers le centre de la scène ; on notera que son buste est excessivement penché vers l'arrière (maladresse ou indication d'une attitude de recul ?). L'arbre est remarquable par sa frondaison stylisée, débordant à gauche et à droite, au-dessus des personnages et coupant largement la partie supérieure du champ.

Un rapprochement s'impose avec le sarcophage de Lucq qui obéit à quelques nuances près (enroulement du serpent, orientation de la tête d'Adam) à la même composition : les mêmes attitudes des protagonistes (et notamment la position du buste d'Adam) et la même disposition du décor arboré s'y remarquent. Il est patent

que ces deux productions sont sorties du même atelier, sans doute haut-garonnais. On remarquera que sur un fragment inachevé de Valcabrière, près de *Lugdunum*, ce même thème était traité, avec des nuances il est vrai. Comme à Lucq, nous devons être en présence d'un décor appartenant à une face latérale.

La question qui reste posée est de savoir si, comme dans ce dernier cas, cette scène du péché originel appartenait au même ensemble que les deux précédentes ou si elle appartenait à un second sarcophage : la première hypo-

thèse nous semble plausible mais ne pourra être résolue qu'après analyse des marbres et une comparaison des épaisseurs des parois.

En conclusion, ces fragments semblent relever d'un travail datable du IV^e siècle (ou du V^e) et renforcent la certitude de la vocation ecclésiastique et la vitalité du quartier Sainte-Marie dans la Basse Antiquité.

Jacques Dumonteil

Cette bibliographie a été réalisée à partir des documents reçus au centre de documentation du SRA et des informations transmises par les auteurs des notices, depuis la parution du dernier bilan. Les documents qui étaient sous presse en 1995 sont donc inclus dans l'édition de 1996. Le bilan de 1996 est pris en compte dans son ensemble mais n'a pas fait l'objet d'un dépouillement par auteur.

Préhistoire

- ARCHAMBEAU, Dominique. Identification de deux représentations humaines. *Antiquités Nationales*, 1996, n° 28, p. 53-54, ill.
- AUJOULAT, Norbert. Une nouvelle grotte située en Dordogne: la Grotte de Cazelle (Les Eyzies-de-Tayac, Dordogne). *Lettre internationale d'informations sur l'art rupestre*, 1996, n° 13, p. 10-12, ill.
- BELBEO'CH, Gwénolé, et al. Données nouvelles sur l'occupation préhistorique de la Lande Girondine. In *Les Landes entre tradition et écologie*. Actes du XLVIIe congrès d'études régionales, Sabres, 1995. Bordeaux : Fédération historique du Sud-Ouest, 1996, p. 63-81, ill.
- BEYNEIX, Alain. Complément à l'inventaire des obsidiennes du Sud de la France : le point sur le Sud-Ouest Atlantique. *Actes de la 1ère journée des archéologues gersois*, 1996, p. 3-7.
- BEYNEIX, Alain. Une gaine en bois de cerf provenant de Sauveterre-La-Lémance (Lot-et-Garonne). *Préhistoire du Sud-Ouest*, 1996, n° 2, p. 164-166, ill. Nouvelles Etudes ; 3.
- BEYNEIX, Alain. La grotte sépulcrale du néolithique moyen du «Bourg» à Dondas (Lot-et-Garonne). *Préhistoire du Sud-Ouest*, 1996, n° 1, p. 64-72, ill.
- BEYNEIX, Alain. Prémices de la recherche en préhistoire récente dans les Landes Néracaises et leurs marges. In *Les Landes entre tradition et écologie*. Actes du XLVIIe congrès d'études régionales, Sabres, 1995. Bordeaux : Fédération historique du Sud-Ouest, 1996, p. 93-103, ill.
- BEYNEIX, Alain. Réflexions sur le néolithique en Lot-et-Garonne : un premier état des connaissances. *Revue de l'Agenais*, 1996, n° 3, p. 189-200, ill.
- BEYNEIX, Alain. *Les sépultures chasséennes du Sud de la France : inventaire archéologique et approche sociale*. Toulouse : E.H.E.S.S.S, Université de Toulouse-le-Mirail, 1996, 137 p. Mémoire de D.E.A.
- BINANT, Pascale. *Creyse 50000 ans de Préhistoire : Creyse, une commune riche en gisements préhistoriques*. Mairie de Creyse, 1996, 55 p., ill.
- BLANC, Claude. Indice de site : biface ovalaire de Livron (64). *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 1996, t. 15, p. 57, ill.
- BLOT, Jacques. Le cromlech Méatsé 12 : compte-rendu des fouilles 1994. *Munibe*, 1996, n° 48, p. 65-77.
- BLOT, Jacques. Louhassoa avant l'Histoire. *EKAINA*, 1996, n° 15, p. 17-21.
- BON, François, et al. Brassempouy (Landes) : campagne 1995-1996. *Antiquités Nationales*, 1996, n° 28, p. 17-22, ill.
- BON, François, et al. La caractérisation du silex de Chalosse. *Antiquités Nationales*, 1996, n° 28, p. 33-38, ill.
- BON, François. L'industrie lithique aurignacienne de la couche 2A de la Grotte des Hyènes à Brassempouy (Landes). In *Pyrénées préhistoriques : arts et sociétés*. Actes du 118e congrès national des sociétés savantes, Pau, 1993. Paris : éd. du C.T.H.S., 1996, p. 439-456.
- BORDREUIL, Marcel. Les pendeloques bilobées du Quercy et de ses marges occidentales. *Préhistoire du Sud-Ouest*, 1996, n° 2, p. 167-176, ill. Nouvelles Etudes ; 3.
- BUISSON, Dominique. Brassempouy : présentation du site et problèmes posés par les fouilles récentes. In *Pyrénées préhistoriques arts et sociétés*. Actes du 118e congrès national des sociétés savantes, Pau, 1993. Paris : éd. du C.T.H.S., 1996, p. 423-437.
- BOYER, Richard. Intervention de sauvegarde sur un gisement paléontologique menacé de l'Agenais : la grotte de «Bourdette», commune de Sainte-Colombe-en-Bruilhois (Lot-et-Garonne). *Préhistoire du Sud-Ouest*, 1996, n° 1, p. 4-6, ill.

- BOYER, Richard. Traces d'industrie Moustérienne de tradition Acheuléenne en pays de Serres : quatre bifaces découverts dans la commune de Sainte-Livrade-sur-Lot (Lot-et-Garonne). *Préhistoire du Sud-Ouest*, 1996, n° 1, p. 7-10, ill.
- BOYER, Richard, et al. Complément à l'inventaire des instruments perforés du Lot-et-Garonne. *Préhistoire du Sud-Ouest*, 1996, n° 2, p. 177-186, ill. Nouvelles Etudes ; 3.
- BRUNET, Jacques, et al. Réhabilitation des oeuvres préhistoriques de Rouffignac. *CoRé*, 1996, n° 1, p. 4-9, ill.
- BUISSON, Dominique, et al. Les contours découpés de têtes de chevaux et leur contribution à la connaissance du Magdalénien moyen. *Antiquités Nationales*, 1996, n° 28, p. 99-128, ill.
- BUISSON, Dominique, et al. A propos d'une figuration vulvaire schématique aurignacienne découverte à Brassempouy (Landes). *Antiquités Nationales*, 1995, n° 27, p. 39-43, ill.
- CELERIER, Guy. L'abri sous roche de Pont d'Ambon à Bourdeilles (Dordogne) : l'industrie osseuse et la parure. *Gallia Préhistoire*, 1996, n° 38, p. 69-110, ill.
- CELERIER, Guy, et al. Quelques aspects originaux du remplissage de l'abri de Pont-d'Ambon à Bourdeilles (Dordogne). *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 1995, n° 10, p. 5-10, ill.
- CHADELLE, Jean-Pierre, et al. Les gisements paléolithiques récemment découverts à Pombonne (Lembras, Dordogne). *Paléo*, 1996, n° 8, p. 279-291, ill.
- CHAUCHAT, Claude, et al. Une pièce exceptionnelle dans le piémont pyrénéen : le nucléus à débiter par pression de Labastide-Villefranche (P.-A). *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 1996, n° 15, p. 7-11, ill.
- COFFYN, André. Chasséen girondin où es-tu ? *Préhistoire du Sud-Ouest*, 1996, n° 2, p. 152-163, ill. Nouvelles Etudes ; 3.
- CREMADES, Michèle. A propos de trois figurations d'oiseaux de l'art mobilier magdalénien pyrénéen. *Antiquités Nationales*, 1996, n° 28, p. 61-63, ill.
- CRETIN, Catherine. Les collections Cheynier à Saint-Germain-en-Laye : résultats préliminaires. *Antiquités Nationales*, 1996, n° 28, p. 141-144, ill.
- DELLUC, Brigitte, et al. Quelques objets périgourdins du musée de préhistoire de Berlin. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 1996, n° 2, p. 247-253, ill.
- DELPORTE, Henri. Brassempouy : histoire d'un gisement. In *Pyrénées préhistoriques : arts et sociétés*. Actes du 118^e congrès national des sociétés savantes, Pau, 1993. Paris : éd. du C.T.H.S., 1996, p. 415-422.
- DETRAIN, Luc et al. La fouille de sauvetage du Musée National de Préhistoire des Eyzies (Dordogne) : les données de l'archéométrie et leurs implications. *Revue d'Archéométrie*, 1996, p. 205-210, ill. Suppl.
- DETRAIN, Luc, et al. Le Moulin du Roc à Saint-Chamassy (Dordogne) : résultats préliminaires. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 1996, t. 93, n° 1, p. 43-48, ill.
- DUBOURG, Christine, et al. Un nouveau galet gravé à l'abri Pataud (Les Eyzies-de-Tayac). *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 1996, t. 123, n° 4, p. 410-423, ill.
- DUBOURG, Christine, et al. Une nouvelle gravure pariétale dans la Grotte de Pair-non-Pair (Prignac-et-Marcamps, Gironde). *Paléo*, 1996, n° 8, p. 293-297, ill.
- DUHARD, Jean-Pierre. La gravure féminine sur le bloc de la Gare-de-Couze. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 1996, n° 2, p. 157-164, ill.
- DUHARD, Jean-Pierre. Nouvelle lecture proposée pour la figuration schématique aurignacienne de la Grotte des Hyènes à Brassempouy. *Antiquités Nationales*, 1996, n° 28, p. 29-31, ill.
- FOURLOUBEY, Christophe. *Etude de la variabilité des industries post-solutréennes de transition vers le Magdalénien, par l'analyse des travaux de taille du silex : l'exemple du Badegoulien et du Magdalénien ancien de plein air dans la moyenne vallée de l'Isle (Dordogne)*. Bordeaux : Université Michel-de-Montaigne Bordeaux III, 1996, 2 t., 250, CXC p., ill.
- FOURLOUBEY, Christophe. La production de raclettes au Chatenet (Saint-Front de Pradoux, Dordogne). *Paléo*, 1996, n° 8, p. 269-275, ill.
- GARDES, Philippe. *Premiers agriculteurs et pasteurs dans les piémonts pyrénéens occidentaux : le néolithique et le début de l'Age du Bronze entre Garonne et Ebre*. Bordeaux : Université Michel de Montaigne-Bordeaux III, 1996, 3 vol., 528, 220, 105 p., ill.
- GAUSSEN, Jean. Solvieux et le Beauronnien. *Paléo*, 1996, n° 8, p. 337-358, ill.
- GAUSSEN, Jean, et al. Un petit biface dans le Moustérien de Guillassou. *Paléo*, 1996, n° 8, 1996, p. 323-334, ill.
- GUADELLI, Jean-Luc. Les cerfs du Würm ancien en Aquitaine. *Paléo*, 1996, n° 8, p. 99-108, ill.
- GUIBERT, Pierre, et al. Datation par thermoluminescence d'un niveau néolithique ancien à la Lède du Gup (Gironde) : comparaison avec les dates radiocarbone. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 1996, t. 93, n° 2, p. 217-224, ill.
- LE GALL, Olivier, et al. Pêches et chasses aux limites Landes-Pyrénées (quelques éléments de réflexion sur les saisonnalités). In *Pyrénées préhistoriques : arts et sociétés*. Actes du 118^e congrès national des sociétés savantes, Pau, 1993. Paris : éd. du C.T.H.S., 1996, p. 163-172.
- LENOIR, Michel. Les figurations féminines de l'abri Faustin (Cessac, Gironde). *Etudes et Recherches Archéologiques de l'Université de Liège*, 1995, n° 74, p. 133-137, ill.
- LENOIR, Michel. Hommes et matières premières au Pléistocène en Gironde. *Préhistoire du Sud-Ouest*, 1996, n° 2, p. 147-151, ill. Nouvelles Etudes ; 3.
- LENOIR, Michel, et al. Le gisement magdalénien de Saint-Germain-la-Rivière (Gironde) : données anciennes et acquis récents. *Revue Archéologique de Bordeaux*, 1994, t. 85, p. 39-72, ill.
- LENOIR, Michel, et al. Le gisement paléolithique de Saint-Germain-la-Rivière (Gironde). *Bulletin de la Société d'Anthropologie du Sud-Ouest*, 1995, n° 3-4, p. 139-153, fig.
- MERLET, Jean-Claude. Les magdaléniens dans le Bassin de l'Adour : territoires de subsistance et espace parcourus. In *Pyrénées préhistoriques : arts et sociétés*. Actes du 118^e congrès national des sociétés savantes, Pau, 1993. Paris : éd. du C.T.H.S., 1996, p. 225-230.

- MERLET, Jean-Claude. Le Périgordien Supérieur et l'Azilien d'Arcet à Montaut. *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 1996, n° 15, p. 119-126, ill.
- MICHEL, Patrick, et al. A propos de la Grotte d'Unikoté (Iholdy, Pyrénées-Atlantiques) : topographie, anthropologie, palynologie, paléontologie (Equidés, Hyénidés et Ursidés). *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 1996, n° 15, p. 13-32, ill.
- MUSCH, Johannes. Perspectives pour la recherche du Paléolithique final et du Mésolithique dans les Grandes Landes. In *Les Landes entre tradition et écologie*. Actes du XLVII congrès d'études régionales, Sabres, 1995. Bordeaux : Fédération historique du Sud-Ouest, 1996, p. 83-91, ill.
- MUSEE DES ANTIQUITES NATIONALES. *L'art préhistorique des Pyrénées*. Catalogue d'exposition. Château de Saint-Germain-en-Laye, 2 avril - 8 juillet 1996. Saint-Germain-en-Laye : Musée des Antiquités Nationales, 1996, 371 p., ill.
- ODIN, Gilles Serge. Le site géologique de Terces (Landes), localité type de référence internationale : la limite Campanien-Maestrichtien au crétacé supérieur vers 72 MA. *Bulletin de la Société de Borda*, 1996, n° 2, p. 238-250, ill.
- PAILLET, Patrick. A propos de trois bisons magdaléniens exceptionnels (La Madeleine, Dordogne). *Paléo*, 1996, n° 8, p. 359-366, ill.
- PELEGRIN, J. Technologie lithique: le Châtelperronien de Roc-de-Combe (Lot) et de Côte (Dordogne). *Cahiers du Quaternaire*, 1995, t. 20.
- PERPERE, Marie, et al. L'abri Pataud aux Eyzies-de-Tayac : étude de l'industrie lithique recueillie au cours du sauvetage de 1988. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 1996, t. 123, n° 1, p. 17-35, ill.
- PINÇON, Geneviève. Découverte de quelques vestiges sur les parois de la Grotte du Pape à Brassempouy. En souvenir de moments privilégiés passés avec Dominique Buisson. *Antiquités Nationales*, 1996, n° 28, p. 23-24, ill.
- PIOT, Céline. Une hache polie en silex inédite découverte au «Baziou» (Commune de Saint-Loubouer, Landes). *Préhistoire du Sud-Ouest*, 1996, n° 2, p. 187-188, ill. Nouvelles Etudes ; 3.
- ROUSSOT, Alain. *Visiter les abris de Laugerie-Basse*. Bordeaux : éd. Sud-Ouest, 1996, 32 p., ill.
- SERONIE-VIVIEN, Marie-Roger. Préhistoire et échelles de temps. *Préhistoire du Sud-Ouest*, 1996, n° 2, hors texte 6 p., tabl. Nouvelles Etudes ; 3.
- STRAUSS, Lawrence Guy, et al. Les derniers chasseurs de rennes du monde pyrénéen. L'abri Dufaure : un gisement tardiglaciaire en Gascogne. *Mémoires de la Société Préhistorique Française*, 1996, t. XXII, 287 p.
- TOSELLO, Gilles. Sur deux oeuvres d'art magdaléniennes (re)découvertes récemment au Musée des Antiquités Nationales. *Antiquités Nationales*, 1996, n° 28, p. 65-68, ill.
- TURQ, Alain. L'approvisionnement en matières premières lithiques au Moustérien. Catalogue de l'exposition *Néandertal*, 20 avril - 15 mai 1996. Andenne, 1996, p. 169-179, fig.
- TURQ, Alain, et al. Les formations alluviales du pléistocène moyen entre Sainte-Livrade et le Temple-sur-Lot (Lot-et-Garonne) : données stratigraphiques, paléobotaniques et archéologiques. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 1996, n° 3-4, p. 463-469, ill.
- WHITE, Randall. La contribution de Dominique Buisson à notre connaissance de la parure aurignacienne de la Grotte des Hyènes, Brassempouy (Landes). *Antiquités Nationales*, 1996, n° 28, p. 25-27, ill.

Protohistoire

- BEYNEIX, Alain, et al. Un fragment de moule à alènes dans la Grotte du Cordonnier à Masquières (Lot-et-Garonne). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 1996, t. 93, n° 2, p. 249-250, ill.
- BLANC, Claude, et al. La pointe de lance en bronze de Barzun (P.A.). *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 1996, n° 15, p. 50-56, ill.
- BLOT, Jacques. Le plus ancien cromlech daté en Pays Basque (Méatsé 8 - Commune d'Ixassou - P.A.). *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 1996, n° 15, p. 36-49, ill.
- BLOT, Jacques. Les rites funéraires pastoraux dans la protohistoire en Pays Basque. In *Les Pyrénées dans une terre d'accueil, terre d'exil*. Actes du XLVI congrès d'études régionales, Oloron-Sainte-Marie, 1994. Bordeaux : Fédération historique du Sud-Ouest, 1996, p. 29-40, ill.
- BOUDET, Richard. Le littoral aquitain pendant le dernier millénaire avant notre ère : textes antiques et archéologie. *SCIENCES, revue de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences*, 1996, n° 2, p. 6-16, ill.
- BOUDET, Richard. *Rituels celtes d'Aquitaine*. Paris : éd. Errance, 1996, 123 p., ill.
- CHEVILLOT, Christian, et al. Découverte de structures d'habitat sur le site gaulois de la Curade (Coulounieix-Chamiers, Dordogne). *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 1995, n° 10, p. 11-30, ill.
- COURTAUD, Patrice, et al. La fouille d'une sépulture collective du Bronze ancien dans le massif des Arbailles : la Grotte d'Elzarreko Karbia : premiers résultats. In *Les Pyrénées dans une Aquitaine terre d'accueil, terre d'exil*. Actes du XLVI congrès d'études régionales, Oloron-Sainte-Marie, 1994. Bordeaux : Fédération historique du Sud-Ouest, 1996, p. 11-28, ill.
- GIBUT, Pascal. Information supplémentaire pour l'étude d'un tumulus à Livron (Pyr. Atlant.). *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 1996, n° 15, p. 33-35, ill.
- L'homme et l'Atlantique du Néolithique à l'Age du Fer. *SCIENCES, revue de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences*, 1996, n° 2, 61 p., ill.

- GIBUT, Pascal. Indices d'occupations antiques sur les communes d'Arengosse et Hinx. *Bulletin de la Société de Borda*, 1996, n° 1, p. 111-120, ill.
- GIRARDY-CAILLAT, Claudine. Périgueux. In *Enceintes romaines d'Aquitaine*. Paris : éd. de la Maison des sciences de l'homme, 1996, p. 124-154, ill. D.A.F. ; 53.
- HIGOUNET, Charles, et al. *Grand cartulaire de La Sauve Majeure*. Bordeaux : Fédération Historique du Sud-Ouest, 1996, 2 vol., 1070 p., carte. Etudes et Documents d'Aquitaine ; VIII.
- HOURMAT, Pierre. Une page d'histoire urbaine : les Halles de Bayonne (1831-1994). Bayonne, *Revue d'Histoire de Bayonne, du Pays Basque et du Bas-Adour*, 1996, n° 151, p. 387-434, ill. Nle série.
- JEAN, Marie-Claude. L'église de Saint-Vivien de Boissan : inscriptions découvertes sur la charpente. *Revue Archéologique de Bordeaux*, 1994, t. 85, p. 87-104, ill.
- JOFFROY, Marc. *Inventaire des résidences aristocratiques situées dans le pays de Buch, le pays de Born, le Marensin, la Haute-Lande et ses bordures*. Bordeaux : Université Michel-de Montaigne-Bordeaux III, 1996, 2 vol., 350 p., ill. Mémoire de maîtrise.
- LACOMBE, Claude. Catalogue des dessins de Claude Thiénon réalisés en Périgord et en Saintonge en mai 1830. *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 1995, n° 10, p. 105-140, ill.
- LARTIGAUT, Jean. Entre deux courtines de châteaux : une frontière entre Périgord et Quercy au Moyen Age ? In *Château et territoire. Limites et mouvances*. 1ère rencontre internationale d'archéologie et d'histoire en Périgord, Périgueux, 1994. Paris : éd. Les Belles-Lettres, 1996, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 1995, n° 565, p. 43-63, cartes
- LAVERGNE, Christian de. Un ensemble remarquable de sites à préserver sur la commune de Bougue : l'éperon barré de Castets et son environnement. *Bulletin de la Société de Borda*, 1996, n° 2, p. 267-271, ill.
- LEGER, Elisabeth. La bibliothèque municipale de Bordeaux (1886-1891). *Revue Archéologique de Bordeaux*, 1994, n° 85, p. 133-147, ill.
- LESCA-SEIGNE, Anne-Marie. Andernos-les-Bains : basilique. In *Les premiers monuments chrétiens de la France*. Paris : éd. Picard, 1996, p. 23-28, ill. Atlas Archéologiques de la France ; 2 : Sud-Ouest et Centre.
- LESCA-SEIGNE, Anne-Marie. Biganos, lieu-dit Lamothe-de-Biganos : pseudo-basilique. In *Les premiers monuments chrétiens de la France*. Paris : éd. Picard, 1996, p. 28-30, ill. Atlas Archéologiques de la France ; 2 : Sud-Ouest et Centre.
- MAFFRE, Philippe. La reconstruction du couvent des Feuillants au XVIIIe siècle. *Revue Archéologique de Bordeaux*, 1994, t. 85, p. 175-182, ill.
- MAFFRE, Philippe, et al. Les jardins des noviciats des Carmes déchaux et des Jésuites de Bordeaux. *Revue Archéologique de Bordeaux*, 1994, t. 85, p. 167-174, ill.
- MARCH, Alexander. Le château-Trompette de Bordeaux et son décor architectural. *Bulletin Monumental*, 1996, t. 154, n° IV, p. 317-327, ill.
- MARYSSE-VOSS, Isabelle. Topographie du cimetière aux XVIIe et XVIIIe siècles dans le diocèse de Bordeaux d'après les visites pastorales. *Revue Archéologique du Centre de La France*, 1996, p. 103-110, ill. Suppl. ; 11.
- MASSAN, Patrick. Le chevet de l'église Sainte-Quitterie du Mas (Aire-sur-l'Adour, Landes). *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 1996, n° 15, p. 113-117, ill.
- MAURIN, Louis, et al. Bazas. In *Enceintes romaines d'Aquitaine*. Paris : éd. de la Maison des sciences de l'homme, 1996, p. 155-166, ill. D.A.F. ; 53.
- MAURIN, Louis, et al. Dax. In *Enceintes romaines d'Aquitaine*. Paris : éd. de la Maison des sciences de l'homme, 1996, p. 81-126, ill. D.A.F. ; 53.
- MERIC, Jean-Pierre. De la paroisse à la commune, la reconstruction des églises de Cabanac et Villagrains (Gironde). *Bulletin de la Société de Borda*, 1996, n° 3-4, p. 379-402, ill.
- MERINDOL, Christian de. Le portail roman de l'église Sainte-Marie d'Oloron en Béarn : nouvelles lectures. *Revue de Pau et du Béarn*, 1996, n° 23, p. 58-65, ill.
- MICHEL-DANSAC, Olivia. Image en perdition ou les peintures murales de la chapelle de Cheylard à Saint-Geniès au XIVe siècle. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 1996, t. 123, n° 3, p. 289-308, ill.
- MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, DIRECTION DU PATRIMOINE, SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE. *Les premiers monuments chrétiens de la France*. Paris : éd. Picard, 1996, 327 p., ill. Atlas Archéologiques de la France ; 2 : Sud-Ouest et Centre.
- MOUTHON, Nathalie, et al. La vicomté de Fronsac au moyen âge. *Revue Historique et Archéologique du Libournais et de la vallée de la Dordogne*, 1996, n° 4, p. 85-98, ill.
- *Nontron et le Nontronnais*. Périgueux, 1996, t. 1, 257 p., ill.
- NONY, Daniel. Bordeaux : la mosaïque de la rue A. Miqueu. In *Les premiers monuments chrétiens de la France*. Paris : éd. Picard, 1996, p. 35-36, ill. Atlas Archéologiques de la France ; 2 : Sud-Ouest et Centre.
- NORMAND, Christian. Les maisons fortes de la vallée de la Bidouze. *Bulletin des Amis de la Vieille Navarre*, 1996.
- *Le Périgord roman*. Montignac : éd. Reflets du Périgord, 1996, t. 1, 128 p., ill.
- PIAT, Jean-Luc. La chapelle, le prieuré, la paroisse disparue de Boisset (commune de Grézillac). *Mémoire des Pays de Branne*, 1995, t. V, p. 21-44, ill.
- PIAT, Jean-Luc. Le site et le château de Bisqueytan à Saint-Quentin-de-Baron des origines à aujourd'hui. *Mémoire des Pays de Branne*, 1995, t. V, p. 65-82, ill.
- PIAT, Jean-Luc. La villa gallo-romaine de Larmevaille, à Daignac (Entre-deux-Mers). *Revue Archéologique de Bordeaux*, 1994, t. 85, p. 73-86, ill.
- PINTAT, André. La reconstruction de la porte du Réduit, une des sept portes du complexe militaire. *Revue d'Histoire de Bayonne, du Pays Basque et du Bas-Adour*, 1996, n° 151, p. 521-526, ill. Nle série.

- PIOT, Céline. Dossier des marques sur amphores Dressel 20 trouvées en Lot-et-Garonne. *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Albret*, 1996, n° 18, p. 15-23.
- PIOT, Céline. Les témoignages archéologiques et l'étude du patrimoine de Vianne à Nérac (du Paléolithique à la fin du Moyen-Age). *Revue de l'Agenais*, 1996, n° 4, p. 289-319, ill.
- POMMAREDE, Pierre. *Tocane et Saint-Apre oubliés*. Périgueux : éd. Fanlac, 1996, 335 p.
- RIBETON, Olivier. Hommage à Robert Poupel. Maîtres menuisiers, sculpteurs et peintres du décor des églises et des navires du bas-Adour aux XVIIe et XVIIIe siècles. *Revue d'Histoire de Bayonne, du Pays Basque et du Bas-Adour*, 1996, n° 151, p. 131-304, ill. Nle série.
- SANTROT, Jacques, et al. Bronzes et fers de Dax, Landes. : la cachette d'un «antiquaire-restaurateur» au IVe s. après J.-C. *Gallia*, 1996, p. 251-343, ill.
- TAILLENTOU, Jean-Jacques. Le littoral landais au début du XIXe siècle d'après la carte des dunes de Dumont. *Bulletin de la Société de Borda*, 1996, n° 1, p. 9-38, ill.
- TASTET, Jean-Pierre, et al. *Morphologie, paysage et occupation du sol entre Atlantique et Gironde aux époques historiques*. Paris : éd. Errance, 1996, p. 206-211, ill.
- TEXIER, Karine. Saint-Amand de Caudéran (1852-1855) par Henri Duphot : une église du renouveau catholique. *Revue Archéologique de Bordeaux*, 1994, t. 85, p. 123-134, ill.
- TILHARD, Jean-Louis. Céramiques sigillées et à parois fines de Labastide d'Armagnac. *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 1996, n° 15, p. 87-101, ill.
- TILLIER, Jean-Claude. *Sauveterre-de-Guyenne, à travers l'histoire jusqu'à l'aube du XXIème siècle*. Bordeaux, 1996, 47 p., ill.
- *La vallée de la Crempse en Périgord*. Actes du colloque Montréal-Mussidan, 1995. Mussidan, 1996, 192 p.
- VAN WAEYENBERGH, Pascal. Un établissement rural du Bas-Empire au lieu-dit : Trebesson (Oeyregave, Landes). *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 1996, n° 15, p. 103-111, ill.
- VIALETTE, Myriam. L'institution des sourdes-muettes de Bordeaux. *Revue Archéologique de Bordeaux*, 1994, t. 85, p. 109-122, ill.

AQUITAINE

BILAN SCIENTIFIQUE

**Personnel du Service régional de l'Archéologie
(en novembre 1997)**

1 9 9 6

NOM	TITRE	ATTRIBUTIONS
BARRAUD Dany	Conservateur régional de l'Archéologie	Responsable du service.
GENESTE Jean-Michel	Conservateur du Patrimoine (P)	Conservation de la grotte de Lascaux. Dordogne.
VERGAIN Philippe	Conservateur du Patrimoine (H)	Pyrénées-Atlantiques.
BERTHAULT Frédéric	Ingénieur d'études	Subaquatique. Site de Montcaret. Gestion des POS.
COLLIER Annie	Ingénieur d'études (3/4 temps)	Etudes d'impact. Gestion des documents d'urbanisme.
GIRARDY-CAILLAT Claudine	Ingénieur d'études	Dordogne et Périgieux.
REGALDO-SAINT-BLANCARD Pierre	Ingénieur d'études (Détaché du C.N.R.S.)	Gironde. Gestion des publications. Céramologie.
ROUZEAU Nicolas	Ingénieur d'études	Cellule D.F.S. Coordination A 89.
FERULLO Olivier	Assistant ingénieur	Landes.
BERTRAND-DESBRUNAIS J.-Baptiste	Technicien de recherche	Sondages, sauvetages, diagnostics.
CHARPENTIER Xavier	Technicien de recherche	Lot-et-Garonne. Carte archéologique.
LHOMME Jean-Paul	Technicien de recherche	Animations. Gestion des dépôts.
PICHONNEAU Jean-François	Technicien de recherche	Sondages, sauvetages. Atelier graphique, DAO.
BURAUDE Patrice	Surveillant des sites	Dordogne. Lascaux.
FUZZEAU Jean-Marie	Secrétaire administratif	Gestion financière et administrative.
LAPRIE Mauricette	Secrétaire de documentation	Centre de documentation.
COLLIN Bénédicte	Adjoint administratif (3/4 temps)	Secrétariat Lascaux, accueil, standard.
RAUCOULE Christine	Adjoint administratif (3/4 temps)	Secrétariat, courrier, standard.
RONIN Nicole	Adjoint administratif (3/4 temps)	Secrétariat, standard, courrier.
BOUYSSOU Rose-Lise	Adjoint administratif (3/4 temps)	Secrétariat du Centre de documentation.

- Abaz, Bernard 93
Aujoulat, Norbert 32
Barraud, Dany 11, 59
Baudouin, François 93
Beausoleil, Jean-Michel 91
Benoit, Jean-Paul 47
Berbuto, Marjorie 61, 68
Bertrand-Desbrunais, J.-B. 50,
53, 61, 92
Biron, Marina 146
Block, Christian 60
Blot, Jacques 104, 105
Boëda, Eric 26, 28
Boissavit-Camus, Brigitte 140
Bolle, Annie 41
Bon, François 80
Bonnissent, Dominique 20, 33
Bouchet, F. 103
Boudartchouk, Jean-Luc 106
Bramoulé, Yves 122
Brenet, Michel 129, 131, 133
Buraud, Patrice 39
Burnez, Claude 38
Chadelle, Jean-Pierre ... 31, 42, 143
Charpentier, Xavier 91, 97
Chevalier, Nathalie 62, 69, 120
Couhade, Cynthia 89
Courtaud, Patrice 114
Dachary, M. 103
Nardi, Mélina de 75
Detrain, Luc 96
Deville, Alain 47
Dickers, Nicolas 70, 71
Didierjean, François 47
Dumonteil, Jacques 148
Dumontier, Patrice 114
Ebrard, Dominique 102
Echevarria, Félix 112
Escudé-Quillet, Jean-Marie 101
Ferrier, C. 103
Folgado, Mila 128, 132, 135
Fouéré, Pierrick 132, 142
Fourdrin, Jean-Pascal 81, 109
Gambier, Dominique 80
Gellibert, Bernard 82
Geneste, Jean-Michel 11, 42,
128, 143
Girardy-Caillat, Claudine 40
Guadelli, Jean-Luc 24
Henry, Sandrine 28
Jacques, Philippe 95
Joffroy, Marc 142
Laborie, Yan 19, 40
Larqué, Sophie 101, 108
Lauga, Michel 122
Laüt, Laure 123
Leblanc, Jean-Claude 46, 103
Lebreton, Stéphane 46
Legrain, Jean-Pierre 47
Lenoir, Michel 68
Leroyer, Chantal 142
Louise, Gérard 136
Machot, Pierre 100
Madelaine, Stéphane 22
Marembert, Fabrice 101, 122
Martin, Lucas 54
Martineau, Rémi 28
Massan, Patrick 34, 37, 55,
108, 116
Maurin, Bernard 84
Merlet, Jean-Claude 82
Michel, Patrick 103
Migeon, Wandel 75
Monturet, Raymond 81, 109
Morala, André 30
Moreau, Jacques 62, 71
Nacfer, Marie-Noëlle 32, 43, 64,
66, 67, 70, 72, 106
Normand, Christian 109, 111
O'YI, Wilford 25
Parachout, Hubert 47
Parent, Gilles 109, 111
Pelegrin, Jacques 42
Petit, Jean-Pierre 74
Pétorin, Nicolas 130, 134
Peyrony, Jean-Guy 39, 47
Piat, Jean-Luc 64, 65, 71
Pichon, Michel 133, 136
Pichonneau, Jean-François 59
Pierre, Albert 111
Plisson, Hugues 143
Pons, Jacques 45
Pousthomis, Bernard 29
Quintard, Alain 95
Réchin, François 107
Régaldo-Saint Blancard, Pierre .. 52
Réginato, Alain 88
Reynet, Jean-Michel 142
Rigaud, Jean-Philippe 25, 141
Rimé, Marc 63, 66, 131
Riuné-Lacabe, Sylvie 119, 121
Rouzeau, Nicolas 127
Saule, Marcel 111, 112
Séraphin, Gilles 22, 31, 91
Silhouette, Hélène 34
Simek, Jan 25
Sireix, Christophe 129
Souilhac, Valérie 51
Stouvenot, Christian 20
Tassaux, Francis 138
Turq, Alain 30, 96
Védrine, Laurent 70
Velasco, Marc 121
Vergain, Philippe 79, 115
Veysièrre, Frédéric 100
Vialou, Denis 36
Vigier, Serge 96
White, Randall 42

Abbaye de La Sauve-Majeure, LA SAUVE	63	CASTILLON-D'ARTHEZ	121
ABOS	118	Cathédrale, LESCAR	106
Abri Castanet, SERGEAC	42	CENAC, Le Sorbier	61
Abri Praderie, LES EYZIES-DE-TAYAC	30	CENAC-ET-SAINT-JULIEN, Grotte XIV	23
AIGUILLON, Cimetière Saint-Côme	88	CENAC-ET-SAINT-JULIEN, Grotte XVI	24
AIRE-SUR-L'ADOUR,		Champ des Débats, MINZAC	131
Eglise Sainte-Quitterie du Mas	78	Château Biston, MOULIS	67
ANDERNOS, Les Magnolias	50	Château de Commarque,	
ANDERNOS, Place du 8 mai	50	LES EYZIES-DE-TAYAC	28, 144
Anse du Gurp, GRAYAN-ET-L'HOPITAL	62	Château de Miremont, MAUZENS-ET-MIREMONT .	31
ARETTE, Carrière d'Alios	100	Château, CASTELNAUD-LA-CHAPELLE	20
ARTHEZ-D'ASSON, La Forge	100	Château, SAINT-GEORGES-DE-MONTCLAR	40
ARZACQ	120	Château, VILLANDRAUT	71
ASSON, Berdeu	101	CHATEAU-L'EVEQUE	45
ASTAFFORT,		CHATEAU-L'EVEQUE	45
Occupation du sol à l'époque antique	89	Cimetière Saint-Côme, AIGUILLON	88
AUSSURUCQ, Elzarreko Ordokia IV et XII	101	Cité administrative II, PERIGUEUX	33
Avenue de Lattre de Tassigny,		Col de Méatsé, ITXASSOU	105
OLORON SAINTE-MARIE	108	Combe Saunière, SARLIAC-SUR-L'ISLE	41
Bapteste, MONCRABEAU	94	Contournement de la R.D. 710,	
Barbas, CREYSSE	26	SAINT-MARTIAL-DE-RIBERAC	41
BEGLES, Ecopole de Trivac	51	CREON (canton de)	74
Berdeu, ASSON	101	CREON (canton de)	74
BERGERAC, Déviation R.N. 21	20	CREYSSE, Barbas	26
BERGERAC, Rue d'Albret (10-12)	16	CREYSSE, Villazette	27
Bialé, LESCAR	107	Cromlech Méatsé 11, ITXASSOU	103
BON-ENCONTRE, Sainte-Radegonde	89	CUZORN, Déviation de la RD 710	91
BORDEAUX, Hôpital Saint-André	55	DAX, Place de la Course	80
BORDEAUX, Place de la Bourse	51	Déviation d'Etsaut et de Forges d'Abel, URDOS	116
BORDEAUX, Place des Capucins (1 bis)	53	Déviation de la RD 710, CUZORN	91
BORDEAUX, Rue Castelnaud-d'Auros	53	Déviation R.N. 21, BERGERAC	20
BORDEAUX, Saint-Seurin	55	Ecopole de Trivac, BEGLES	51
BOULIAC, Moulin du Pian	59	Eglise et jardin du presbytère, TARON	114
Bourg, CASSENEUIL	91	Eglise Saint-Nicolas, TREMOLAT	43
Bourg, GUITRES	63	Eglise Sainte-Croix, OLORON SAINTE-MARIE	109
Bourg, LA CHAPELLE-GRESIGNAC	25	Eglise Sainte-Quitterie du Mas,	
Bourg, SAINT-CIRQ-DU-BUGUE	39	AIRE-SUR-L'ADOUR	78
BRASSEMPOUY, Pouy	79	Eglise, CARTELEGUE	60
CAMPS-SUR-L'ISLE, Puyreau	128	Eglise, GALGON	61
Carrière d'Alios, ARETTE	100	Eglise, MOULIS	66
CARTELEGUE, Eglise	60	Eglise, SADILLAC	37
CASSENEUIL, Bourg	91	Eglise, SAINT-AVIT-DE-SOULEGE	68
CASTELNAUD-LA-CHAPELLE, Château	20	Eglise, SAINT-VIVIEN-DE-MEDOC	69
CASTELS, La Berbie	22	Elzarreko Ordokia IV et XII, AUSSURUCQ	101
CASTILLON-D'ARTHEZ	121	GALGON, Eglise	61

GARDONNE	46	LUGAIGNAC, Villa de Prusines.....	65
GAROS	120	Maison de retraite du Bialé, LESCAR	106
GOURS, La Croix Trote	129	Maison forte de Jauregia, SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE	109
GOURS, La Font du Figuier	129	MARMANDE, Place du Marché	92
GOURS, Loubat	130	MAUZENS-ET-MIREMONT, Château de Miremont	31
GOURS, Vigne de Loubat	131	MEILHAN-SUR-GARONNE, Roches de Meilhan	93
Grange abbatiale, LA SAUVE	64	MINZAC, Champ des Débats	131
GRAYAN-ET-L'HOPITAL, Anse du Gurp	62	MINZAC, La Rogère 1	131
Grotte d'Apons, SARRANCE	112	MINZAC, La Rogère 2	132
Grotte d'Unikoté, IHOLDY	102	MONCARET, Villa	31
Grotte de Rouffignac, ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN	34	MONCRABEAU, Bapteste	94
Grotte XIV, CENAC-ET-SAINT-JULIEN	23	MONEIN	118
Grotte XVI, CENAC-ET-SAINT-JULIEN	24	MONEIN (canton de)	120
GUITRES, Bourg	63	MONSEMPRON-LIBOS, Las Pélénos	95
HAUTEFORT	46	MONTAUT, Pouey Bruquet	108
Hôpital Saint-André, BORDEAUX	55	MONTIGNAC, Lascaux	32
IHOLDY, Grotte d'Unikoté	102	MONTPON-MENESTEROL, Les Bretonnes	133
ITXASSOU, Col de Méatsé	105	MOULIETS-ET-VILLEMARTIN, Moureau Sud	66
ITXASSOU, Cromlech Méatsé 11	103	Moulin du Pian, BOULIAC	59
L'Amélie, SOULAC-SUR-MER	69	MOULIN-NEUF, La Madeleine 1	133
La Berbie, CASTELS	22	MOULIN-NEUF, La Madeleine 2	134
LA CHAPELLE-GRESIGNAC, Bourg	25	Mouliot, LAGLORIEUSE	81
La Croix Trote, GOURS	129	MOULIS, Château Biston	67
La Font du Figuier, GOURS	129	MOULIS, Eglise	66
La Forge, ARTHEZ-D'ASSON	100	Moureau Sud, MOULIETS-ET-VILLEMARTIN	66
La Madeleine 1, MOULIN-NEUF	133	Notre-Dame de la Fin-des-Terres, SOULAC-SUR-MER	70
La Madeleine 2, MOULIN-NEUF	134	Occupation du sol à l'époque antique, ASTAFFORT	89
La Morinie, SAINT-BARTHELEMY-DE-BUSSIÈRE	38	OLORON SAINTE-MARIE, Avenue de Lattre de Tassigny	108
La Rogère 1, MINZAC	131	OLORON SAINTE-MARIE, Eglise Sainte-Croix	109
La Rogère 2, MINZAC	132	OLORON-SAINTE-MARIE, Découverte de sarcophages	146
LA SAUVE, Abbaye de La Sauve-Majeure	63	Padu, SALIES-DE-BEARN	112
LA SAUVE, Grange abbatiale	64	PARDIES	120
LAGLORIEUSE, Mouliot	81	Pech Pelé, SAINT-CREPIN-ET-CARLUCET	40
LAHOURCADE	118	PERIGUEUX, Cité administrative II	33
LAMOTHE-MONTRAVEL	46	PERIGUEUX, Quartier Saint-Front	33
Las Pélénos, MONSEMPRON-LIBOS	95	PERIGUEUX, Rue du 26e R.I.	34
Lascaux, MONTIGNAC	32	Pillebourse, SAINT-GERMAIN-LA-RIVIERE	68
Lasplantes, SALIES-DE-BEARN	111	Place de la Bourse, BORDEAUX	51
LAYRAC, Les Augustins	92	Place de la Course, DAX	80
Le Barrail des Duclions, SAINT-SEURIN-SUR-L'ISLE	136	Place des Capucins (1 bis), BORDEAUX	53
Le Sorbier, CENAC	61	Place du 8 mai, ANDERNOS	50
Les Augustins, LAYRAC	92	Place du Marché, MARMANDE	92
Les Bretonnes, MONTPON-MENESTEROL	133	Plage de l'Amélie, SOULAC-SUR-MER	71
LES EYZIES-DE-TAYAC, Abri Praderie	30	PLASSAC, Villa gallo-romaine	67
LES EYZIES-DE-TAYAC, Château de Commarque	28, 144	PLATEAU DE GER	122
LES EYZIES-DE-TAYAC, R.D. 47	30	PLATEAU DE GER	122
Les Forêts, SAINT-MARTIN-DE-GURÇON	134	Porte de Paris, VILLENEUVE-SUR-LOT	96
Les Magnolias, ANDERNOS	50	Pouey Bruquet, MONTAUT	108
Les Rouchilles, VELINES	43	Pouy, BRASSEPOUY	79
Les Vergnasses, SAINT-BARTHELEMY-DE-BUSSIÈRE	38	Presbytère, TIZAC-DE-CURTON	71
LESCAR, Bialé	107	Put-Blanc, SANGUINET	83
LESCAR, Cathédrale	106	Puyreau, CAMPS-SUR-L'ISLE	128
LESCAR, Maison de retraite du Bialé	106	Quartier Saint-Front, PERIGUEUX	33
Loubat, GOURS	130	R.D. 47, LES EYZIES-DE-TAYAC	30
LOUVIGNY	120	Roc Allan, SAUVETERRE-LA-LEMANCE	96
LUCQ-DE-BEARN	118		

Rocafort, SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE.....	110	SAINT-VIVIEN-DE-MEDOC, Eglise	69
Roches de Meilhan, MEILHAN-SUR-GARONNE	93	Sainte-Radegonde, BON-ENCONTRE	89
ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN,		SALIES-DE-BEARN, Lasplantes	111
Grotte de Rouffignac	34	SALIES-DE-BEARN, Padu	112
Rue Castelnau-d'Auros, BORDEAUX	53	SANGUINET, Put-Blanc	83
Rue d'Albret (10-12), BERGERAC	16	SARLIAC-SUR-L'ISLE, Combe Saunière	41
Rue du 26e R.I., PERIGUEUX	34	SARRANCE, Grotte d'Apons	112
SADILLAC, Eglise	37	SAUVETERRE-LA-LEMANCE, Roc Allan	96
SAINT-AVIT-DE-SOULEGE, Eglise	68	SAVIGNAC-LES-EGLISES	46
SAINT-BARTHELEMY-DE-BUSSIÈRE,		SERGEAC, Abri Castanet	42
La Morinie	38	SOULAC-SUR-MER, L'Amélie	69
SAINT-BARTHELEMY-DE-BUSSIÈRE,		SOULAC-SUR-MER,	
Les Vergnasses	38	Notre-Dame de la Fin-des-Terres	70
SAINT-CIRQ-DU-BUGUE, Bourg	39	SOULAC-SUR-MER, Plage de l'Amélie	71
SAINT-CREPIN-ET-CARLUCET, Pech Pelé	40	TARGON (canton de)	74
SAINT-GEORGES-DE-MONTCLAR, Château	40	TARON	123
SAINT-GERMAIN-LA-RIVIERE, Pillebourse	68	TARON, Eglise et jardin du presbytère	114
SAINT-LOUBES	75	TIZAC-DE-CURTON, Presbytère	71
SAINT-LOUBES	75	TREMOLAT, Eglise Saint-Nicolas	43
SAINT-MARTIAL-DE-RIBERAC,		URDOS, Déviation d'Etsaut et de Forges d'Abel	116
Contournement de la R.D. 710	41	VELINES, Les Rouchilles	43
SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE,		Vigne de Loubat, GOURS	131
Maison forte de Jauregia	109	Villa de Prusines, LUGAIGNAC	65
SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE, Rocafort	110	Villa gallo-romaine, PLASSAC	67
SAINT-MARTIN-DE-GURÇON, Les Forêts	134	Villa, MONCARET	31
Saint-Seurin, BORDEAUX	55	VILLANDRAUT, Château	71
SAINT-SEURIN-SUR-L'ISLE,		Villazette, CREYSSE	27
Le Barrail des Duclions	136	VILLENEUVE-SUR-LOT, Porte de Paris	96

LISTE DES BILANS

- | | | | | | |
|------|----------------------|------|----------------------------|------|---|
| ■ 1 | ALSACE | ■ 12 | LIMOUSIN | ■ 23 | GUADELOUPE |
| ■ 2 | AQUITAINE | ■ 13 | LORRAINE | ■ 24 | MARTINIQUE |
| ■ 3 | AUVERGNE | ■ 14 | MIDI-PYRÉNÉES | ■ 25 | GUYANE |
| ■ 4 | BOURGOGNE | ■ 15 | NORD-PAS-DE-CALAIS | ■ 26 | DÉPARTEMENT DES RECHERCHES
ARCHÉOLOGIQUES SOUS-MARINES |
| ■ 5 | BRETAGNE | ■ 16 | BASSE-NORMANDIE | ■ 27 | CENTRE NATIONAL |
| ■ 6 | CENTRE | ■ 17 | HAUTE-NORMANDIE | ■ | D'ARCHÉOLOGIE URBAINE, |
| ■ 7 | CHAMPAGNE-ARDENNES | ■ 18 | PAYS-DE-LA-LOIRE | ■ | CENTRE NATIONAL DE LA PRÉHISTOIRE |
| ■ 8 | CORSE | ■ 19 | PICARDIE | ■ | CENTRE NATIONAL |
| ■ 9 | FRANCHE-COMTÉ | ■ 20 | POITOU-CHARENTES | ■ | DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES |
| ■ 10 | ÎLE-DE-FRANCE | ■ 21 | PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR | ■ | SUBAQUATIQUES |
| ■ 11 | LANGUEDOC-ROUSSILLON | ■ 22 | RHÔNE-ALPES | | |